LES MÉROVINGIENS

ET

LES CARLOVINGIENS,

ET

LA FRANCE SOUS CES DEUX DYNASTIES.

TOME II.

LES CARLOVINGIENS,

ET

LA FRANCE

SOUS CETTE DYNASTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

TOME PREMIER.





PARIS,

A. EGRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES NOYERS, N° 37;
GIDE FILS, LIBRAIRE, RUE SAINT-MARC, N° 20.

1816.

OBSERVATIONS

PRÉLIMINAIRES.

La durée de la domination des Carlovingiens semble devoir être partagée en deux époques ou périodes, l'une et l'autre remarquables par des circonstances tellement particulières, qu'elles rendent comme nécessaire une division de cette seconde partie.

La première période comprendra un intervalle de cent trente-deux ans, depuis l'avénement de Pepin le Bref au trône, en 752, jusqu'à la fin du règne de Louis III et de Carloman, en 884. Le système de l'hérédité, dans la branche aînée, ne fut jamais interrompu pendant cette première époque; mais, après la mort de Carloman, les grands intervertirent l'ordre de la succession; et, au détriment de l'héritier légitime, ils appelèrent au trône un prince d'une branche collatérale. Cette infraction d'un usage qui avoit force de loi, faite en faveur de l'empereur Charles le Gras, fut suivie d'une autre encore plus grave, puisque après la mort de ce monarque, on éleva à la dignité royale un seigneur étranger à la maison carlovingienne. Les conséquences de ces innovations dangereuses seront développées au commencement de la seconde période qui sera traitée dans le deuxième tome de cette seconde partie. Cette période comprendra un intervalle de cent trois ans, depuis l'élection de Charles le Gras, en 884,

jusqu'à l'année 987, époque de l'occupation du trône par Hugues Capet.

La première période offre des faits intéressants; elle donne lieu à des considérations importantes; elle suggère des méditations essentielles. Nous nous bornerons à quelques réflexions sur la renommée et l'éclat du règne de Charlemagne, sur les funestes effets de cette gloire éphémère des conquérants qui, semblables à ces météores brillants qui étonnent le monde, traînent après eux une série incalculable de maux. Les invasions et les ravages des peuples du Nord qui désolèrent la France pendant plus d'un siècle; l'avilissement de l'autorité royale; l'oubli de ces assemblées générales qui avoient élevé si haut la dignité de la nation pendant les deux premiers règnes de cette dynastie; la division de la France devenue nécessaire, et sa surface partagée en fiefs isolés, dont les grands vassaux furent les chefs et comme les souverains; et enfin la ruine désormais inévitable de la maison carlovingienne, telles furent les conséquences de la domination si étendue, et des conquêtes tant célébrées de Charlemagne. Ni les lois utiles qu'il avoit rendues, ni la protection qu'il avoit accordée aux sciences et aux arts, ni les administrations sages qu'il avoit créées dans les provinces conquises, rien enfin ne put arrêter la décadence de la monarchie qu'il avoit formée, ni préserver de sa ruine la famille dont il fut le chef.

Pepin le Bref avoit heureusement déployé, pour s'emparer du trône, toutes les ressources de la prudence et de la valeur. L'extinction totale de la branche royale des Mérovingiens, la spoliation de la branche



ducale d'Aquitaine, l'expulsion des Sarrazins au-delà des Pyrénées, la soumission des peuples de la Germanie sont autant de circonstances qui affermirent la couronne sur sa tête; et ce premier roi carlovingien transmit, à ses fils Charlemagne et Carloman, un empire qui s'étendit de la mer de Gascogne aux rives de l'Elbe; mais ce prince commit une faute grave en employant la religion comme moyen politique, afin de rendre la soumission des peuples plus entière. Il voulut empêcher les Saxons d'être inquiets et remuants, et se flatta d'atteindre ce but en les forçant à se faire chrétiens; ils devinrent rebelles, et leur rébellion fut durable, parce que le même système fut suivi à leur égard par son successeur.

Carloman avoit en partage l'Austrasie et les possessions transrhénanes, lorsque sa mort prématurée et la réclusion de ses enfants dans un monastère, rendirent Charlemagne possesseur d'un immense héritage qu'il accrut encore par la conquête de l'Italie, de la Dalmatie, de la Hongrie, de la Bohême et des contrées les plus rapprochées de la rive droite de l'Elbe Nous exposerons dans tout leur jour les belles qualités de ce prince : il donna à son siècle un éclat dont le souvenir ne s'effacera jamais. Il éleva sa famille au plus haut degré de puissance; mais il suivit le plan adopté par son père pour la conversion des Saxons; et trente-trois ans furent employés à exterminer plutôt qu'à soumettre ce peuple belliqueux. L'occasion qui s'offrit si fréquemment de conduire les armées françaises sur les rivages de l'Elbe, et l'ambition qui ne sait jamais se fixer des bornes, excitèrent Charlemagne à vouloir soumettre les

Esclavons, les Wilses, les Abrodites et même les Danois; il ne put y réussir, et les ressentiments de peuples aussi passionnés pour leur liberté qu'ardents à venger leurs injures, furent portés à leur comble. Même avant la fin de son règne, Charlemagne envisagea avec effroi ce que la France auroit à souffrir de ces hommes du Nord, dont il avoit enflammé la haine et la vengeance. Son génie prévoyant lui fit sentir la nécessité de créer une marine, de fortifier les embouchures des fleuves et des rivières, de garnir les côtes de la mer de forts et de signaux; et cet immense travail s'entreprit et se poursuivit avec activité pendant les dernières années de son règne; mais lui seul pouvoit le conduire à sa perfection, parce que lui seul pouvoit exercer sur les peuples cette influence qui ne rencontre point d'obstacles.

Les incursions des Normands ne furent pas le seul des maux attachés à l'héritage de Charlemagne. Il est sans doute à regretter que les écrivains contemporains de ce prince ne nous aient point fourni des détails suffisants pour apprécier, avec exactitude, l'état de dénuement et de détresse dans lequel dut se trouver la France, après tant de guerres ruineuses, après tant d'entreprises dispendieuses, après la construction de tant de villes et de monuments; mais les calculs sur l'épuisement de l'Etat, à cette époque célèbre, ne peuvent être ni fautifs, ni exagérés. Charlemagne n'avoit élevé l'empire à cette grandeur colossale que par des efforts qui auroient tenu du prodige, s'ils n'avoient absorbé une partie de la population, et presque toutes les richesses de l'Etat. Les générations s'anéantirent dans des guerres presque non interrompues; les Français

qui survécurent à cette agitation, à cette administration active, demeurèrent livrés à une inquiétude d'esprit, à une ambition personnelle qui arrachèrent la plupart d'entr'eux aux habitudes domestiques et les rendirent avides de nouveautés, et empressés à soutenir les factions qui se formèrent. L'esprit public, l'amour de la patrie furent anéantis, les assemblées générales devinrent des conciliabules tumultueux, et cessèrent enfin d'être convoquées, parce qu'elles ne pouvoient plus opérer le bien.

Louis le Débonnaire, successeur de Charlemagne, fut la victime de cette disposition des esprits. Ses propres fils conspirèrent contre lui, et trouvèrent la presque totalité des Français prête à soutenir des rébellions qui furent sans excuses comme sans motifs. Deux fois les assemblées générales fournirent leur appui aux factieux, et furent factieuses elles-mêmes. Les malheurs qu'éprouva Louis furent moins le résultat de sa foiblesse, que les conséquences de la fermentation et du bouleversement des idées sociales.

La sanglante bataille de Fontenai, livrée entre les quatre héritiers de Louis le Débonnaire, sembla avoir mis fin aux discordes civiles. La destruction de quarante mille des principaux Français eut plus d'influence dans ce changement que toute autre cause qu'on pourroit lui assigner. Le calme qui suivit le partage de la monarchie entre les fils de Louis le Débonnaire, donna le temps de sonder la profondeur des plaies de l'Etat. Alors on remarqua avec stupeur la dépopulation des villes et des campagnes, l'épuisement et la ruine de la fortune publique et des fortunes particulières. Les provinces obérées,

ne pouvant plus fournir aux frais d'une administration générale, dispendieuse par sa nature, par le nombre et les voyages des employés et par le faste des assemblées nationales, cherchèrent à se concentrer, à s'isoler, et furent disposées à prêter leur appui aux seigneurs qui voulurent les gouverner. Charles le Chauve, Louis le Bègue, Louis III et Carloman, ne pouvant s'opposer efficacement à cette tendance que les provinces et les seigneurs avoient à former des états séparés et comme indépendans, parurent consentir de bon gré à ce nouvel ordre de choses; ne pouvant plus retirer des ressources effectives de ces mêmes provinces, ils se contentèrent de leur hommage, et accordèrent l'hérédité à des gouverneurs jusqu'alors amovibles. La puissance souveraine fut, dès ce moment, comme anéantie, et les rois carlovingiens ne furent dans la réalité que les *premiers entre leurs pareils*. On aura lieu d'observer, dans une infinité de circonstances, que si les grands vassaux furent inférieurs aux monarques par leurs titres, ils leur furent égaux par leur puissance.

Les successeurs de Charlemagne auroient-ils pu empêcher cette dissolution de la monarchie? Cette question, qui se présente naturellement, est très-difficile à résoudre. Il semble cependant que si, au lieu de grands vassaux, les Carlovingiens avoient établi des assemblées provinciales, dans lesquelles les Français de toutes les classes auroient été appelés pour discuter les intérêts des diverses provinces, pour faire supporter avec égalité le fardeau des charges de l'Etat, après en avoir reconnu la justice et la légitimité, et, enfin,

pour remédier à tous les genres d'anarchie, et même aux invasions étrangères; il semble, disons-nous, que par ce moyen les rois auroient ranimé l'esprit public. En effet, dans des assemblées peu nombreuses, et sur des localités circonscrites, l'intérêt personnel ne pouvant se dérober aux regards, l'amour de soi cède à l'intérêt commun. En admettant tous les Français à ces délibérations importantes, à ces nobles occupations, les rois auroient satisfait les ambitions et les prétentions personnelles, ils auroient mis un terme et donné un but utile à l'agitation des esprits, et auroient enfin conservé leur autorité sur ces mêmes provinces, parce que nul ne pouvant s'emparer du pouvoir, l'intérêt général auroit toujours été de considérer le monarque comme le souverain, le père et le lien commun de toutes les parties de la monarchie; mais ce système n'étoit point dans les idées du siècle; et il auroit fallu le génie d'un autre Charlemagne pour donner à la France cette impulsion qui auroit été également favorable à la liberté des peuples et au maintien de l'autorité monarchique.

Nous avons fait sentir les conséquences de cette agitation, de cette espèce de fièvre politique à laquelle la France fut livrée par suite des vues trop étendues de Charlemagne; jetons maintenant quelques regards sur les dévastations des Normands. Racontées dans leur ordre chronologique, elles doivent aussi entrer dans ces observations générales. Les invasions des Normands durèrent, ainsi qu'il a été dit, l'espace de plus de cent années, et pendant cet intervalle, ces peuples vindicatifs couvrirent la France entière de meurtres,

de pillages et de ruines. La religion avoit servi de prétexte à l'ambition de Charlemagne ; ce prince avoit établi des églises, des diocèses dans les pays idolâtres qu'il avoit conquis ; et ce fut contre la religion, contre ses ministres et ses monuments sacrés que la fureur des Normands fut particulièrement dirigée. Les évêques, les prêtres, les religieux des deux sexes furent égorgés sans pitié ; les églises, les abbayes, les monastères, qui en général servoient d'écoles publiques, furent ou détruits ou incendiés. Les Français avoient porté le pillage et la dévastation chez les peuples voisins de l'Elbe et de la Baltique ; ceux-ci, à leur tour, dévastèrent les villes et les campagnes de la France. Ils détruisirent de fond en comble les monuments que Charlemagne avoit élevés. Le beau château de Nimègue, le palais encore plus magnifique d'Aix-la-Chapelle furent la proie des flammes. Une partie de ces calamités se prolongea jusque bien avant dans la seconde période, et on peut même dire que la dépopulation des contrées du Nord, dépopulation opérée par des transmigrations si souvent renouvelées, en amena plutôt la fin que le traité qui affecta à ces mêmes Normands, en 912, cette partie de la France qui a conservé le nom de Normandie.

LES CARLOVINGIENS

Iere ESQ

DEPUIS

Note. Les aïeux, même le père d'Arn lifié famicrite de S. Gondulphe, évêque de Liége s) des rois Bodegisile, ou Arnoald Bogise, petit-fils d oit encore alors les Carlovingiens auroient une origi ais évêque pas certaine.

ANSIGISE ou ANCHISE, qualifié duc vingienne, rois d'Austrasie, époux de Begga, fille ur de l'abou de Landen. Assassiné à la chasse. x de Wal-

* 679.

PEPIN, dit le Gros et d'Héristal, duc ouse d'Eula bataille de Tertri, rend la charge de itaine, inréditaire dans sa famille. Il est époux : 1° monastère d'Alpaïs.

* 714.

DROGON, duc ou comte de Champagne ge des com- * 708. rtirent les isse généa-

ARNOUL meurt en prison, victime de l'ambition de Charles Martel.

* S. P. 723.

HUGUES, arch de Rouen.

* S. P. 730.

CARLOMAN, duc des Austrasiens, se fait moine au Mont-Cassin. Ses enfants, enfermés dans des cloîtres, meurent sans postérité.

* 755.

PEPIN, d ls naturel, 22e roi de F séculier de mier roi c . Voyez ses dans la 2e e bé de Saint-

ADELARD, abbé de Corbie, habile politique, ministre de Pepin, roi d'Italie.

* S. P. 826.

V re d'Imme, min abbesses de mar Soissons.

*

LES CARLOVINGIENS,

ET

LA FRANCE

SOUS

CETTE DYNASTIE.



PÉPIN LE BREF,

VINGT-DEUXIÈME ROI DE FRANCE,

PREMIER ROI CARLOVINGIEN,

régna depuis l'an 752 jusqu'à l'an 768.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

Zacharie. 752
Etienne II, élu et non sacré, parce qu'il mourut trois jours après. 752
Etienne III. 757
Paul I[er]. 767
Etienne IV. . . . .

EMPEREURS D'ORIENT.

Constantin IV, dit Copronyme.

ITALIE.

Rois Lombards.

Astolfe. 756
Didier. . . . .

ESPAGNE.

Les Maures. . . . .

Rois des Asturies et Léon.

Alphonse I[er], le Catholique. 757
Froïla I[er]. 768
Aurelio. . . . .

1. Discussion sur les ancêtres de S. Arnoul. 2. S. Arnoul, tige des Carlovingiens. Grandes qualités de ses descendants. 3. État de la France au commencement du règne de Pepin. Obstacles qu'il eut à surmonter. Il

soutient les papes contre les rois lombards. Sa conduite adroite. 4. Les seigneurs visigoths de la Septimanie le reconnoissent et se soustraient à l'autorité des Sarrasins. Siége de Narbonne. Le comte Ansemond, père de S. Benoît d'Aniane. 5. Expéditions contre les Saxons et les Bretons, très-promptement terminées. 6. Activité de Pepin. Assassinat de son frère Grifon. 7. Démêlés du pape avec Astolfe, roi des Lombards. Etienne III se rend en France, où il est comblé d'honneurs. Il obtient la promesse d'être secouru. 8. Le moine Carloman, frère de Pepin, défend le roi des Lombards dans l'assemblée de Compiègne. Conduite de Pepin envers lui et ses enfants. Première donation de Pepin en faveur des papes. 9. Pepin et son épouse la reine Berthe sont sacrés par le pape. 10. Expédition en Italie en faveur de ce dernier. 11. Mort de S. Boniface. 12. L'infidélité d'Astolfe force Pepin à revenir en Italie. Le roi lombard se soumet, et livre la Pentapole et l'Exarchat au pontife romain. 13. Concile de Ver. 14. Mort d'Astolfe. Didier, roi des Lombards. 15. Mort d'Etienne III. Election de Paul Ier. Assemblées génerales du Champ-de-Mai. Cours plénières. Belles qualités de la reine Berthe. 16. Serments de Tassillon, duc de Bavière. Ambassadeurs de Constantin Copronyme. Premier orgue. 17. Enfants de la reine. 18. Révolte des Saxons réprimée. Tranquillité du royaume. 19. Reddition de Narbonne. Les seigneurs de la Catalogne se déclarent vassaux de Pepin. 20. Guerre contre Waifre, duc d'Aquitaine, qui est obligé de se soumettre. 21. Waifre recommence les hostilités. 22. Vengeance de Pepin. 23. Continuation de la guerre d'Aquitaine. 24. Imprudence de Waifre. Ses généraux sont battus. Défection de son oncle Remistan. Loup Ier, duc de Gascogne, beau-père du duc, ne prend pas sa défense. 25. Pepin poursuit sans relâche le duc. 26. Remistan se déclare de nouveau pour lui. Il est pris et pendu. Assassinat de Waifre. Détails sur sa famille. Soumission des Aquitains. 27. Conduite modérée de Pepin envers ce peuple, après sa victoire. 28. Mort de Pepin. 29. Ses enfants. 30. Bonnes et mauvaises qualités de Pepin; son éloge.

1. Les recherches faites depuis dix siècles pour connoître quelle est l'origine de la race carlovingienne, n'ont pu dissiper l'obscurité qui couvre cette question. Tout est certain et prouvé depuis S. Arnoûl; tout est incertitude avant lui, et son père même n'est pas exactement connu. La situation des châteaux de Jupil et d'Héristal fournit la preuve que les principales possessions de cette famille austrasienne étoient dans

le pays de Liége, cette antique Thongrie qui fut la première contrée occupée par les Francs, lors de la conquête de la Gaule; cette circonstance induit à penser que si la famille de S. Arnoul n'étoit pas de la race royale, elle ne lui cédoit du moins guère en pouvoir et en considération. Ces faits rendent encore plus étonnante l'incertitude dans laquelle sont restés les historiens. Quoiqu'ils aient cherché constamment à établir des liaisons de parenté entre les trois dynasties de nos rois, et particulièrement entre la seconde et la première, ils n'ont cependant pu y réussir; on en a la preuve dans les cinq principaux [1] systèmes qui partagent encore les généalogistes. Si une opinion prouvée devoit être le résultat d'une nouvelle discussion, nous ne craindrions pas de nous y engager; mais ne pouvant avoir cet avantage, les détails suivants seront peu étendus. L'auteur contemporain de la *Vie de S. Arnoul* ne nomme ni le père ni les autres ancêtres de cet illustre personnage. Parmi les historiens plus récents, les uns ont dit que S. Arnoul avoit pour père Arnoald, comte palatin ou du palais, les autres, le duc

[1] Exposé de cinq opinions sur les ascendants de S. Arnoul, tige de la maison carlovingienne :

1re.	2e	3e	4e.	5e
Clodion, 2e roi de France.	Clodion, roi.	Avitus, empereur.	Mérovée, 3e roi de France.	Clodion, roi.
N. ou Alberon, fils puiné, marié à la fille d'un sénateur.	Sigismer.	Egidius.	Sigebert, roi de Cologne.	Clodebaud.
Ansbert, époux de Blitilde.	S. Ferréol.	S. Ferréol.	Cloderic.	Sigebert, roi de Cologne.
Arnoald, ou Bogise, ou Bodegisile.	Ansbert.	Ansbert.	Munderic.	Cloderic.
S. Arnoul.	Arnoald.	Arnoald.	Bodegisile, frère de S. Gondulphe.	Munderic.
	S. Arnoul.	S. Arnoul.	S. Arnoul.	Bodegisile ou Bogise.
				S. Arnoul.

Boggis ou Bodegisile. Ces deux opinions pourroient être confondues l'une dans l'autre, et n'en former qu'une seule; en effet, le même personnage est appelé Boggis ou Bogise dans la *Vie de Dode*, épouse de S. Arnoul. Un diplôme de Louis le Débonnaire, de l'an 835, mentionné dans une charte de Sigismond, empereur en 1421, le nomme Bodegisile, qui est le même nom que Boggis et Bogise; d'autres auteurs, ainsi que l'observent ceux de la *Gallia Christiana*, ont pensé qu'Arnoald Bogise, désigné par Grégoire de Tours comme un des ducs de Childebert, roi d'Austrasie, étoit le père de S. Arnoul. Or, alors Arnoald et Bogise sont un seul et même personnage. Cette opinion acquiert une grande probabilité, si l'on regarde comme authentique la vie manuscrite de S. Gondulphe, évêque de Tongres [1], extraite des archives de l'église de Liége. D'après cet ouvrage, réputé écrit au commencement du septième siècle, S. Gondulphe étoit frère du duc Bodegisile, et oncle de S. Arnoul. Gondulphe et Bodegisile avoient pour père commun Munderic. Ce dernier, qui résidoit dans l'Auvergne, alors partie de l'Aquitaine austrasienne, se souleva [2], en 532, contre Thieri, roi d'Austrasie. Grégoire de Tours, qui raconte la mort de Munderic, tué à Vitri en Champagne, ne dit pas que ses fils aient péri avec lui. Il est donc possible qu'ils lui aient survécu; mais, comme le faisoit remarquer le docte jésuite Papebruch au duc d'Epernon, cette généalogie auroit besoin, pour être adoptée, d'être appuyée par d'autres titres que par la *Vie manuscrite de S. Gondulphe*. Ce dernier écrit est regardé comme suspect, fautif et même supposé, sur plusieurs faits parfaitement connus. Le moine Erigert, qui a écrit dans le dixième siècle, parle de S. Gondulphe, et se tait sur les circonstances de parenté rapportées dans

[1] L'évêché primitivement établi à Tongres, fut transféré à Maëstrich, et ensuite à Liége.

[2] Voyez, dans la première partie, l'année 532 et suivantes.

l'auteur anonyme de la vie de ce saint. Papebruch et d'autres savants ont présumé que cette vie de l'évêque de Tongres, loin d'être de l'an 620, et d'un auteur contemporain de S. Arnoul, est postérieure aux écrits du moine Erigert. Ils peuvent cependant se tromper sur ce point, et l'on trouvera peut-être un jour, dans les cartulaires de la Belgique, de la Lorraine ou de l'Allemagne, des pièces qui prouveront, pour la généalogie, l'authenticité de l'histoire de S. Gondulphe. Les particularités qui concernoient les ducs d'Aquitaine, Bertrand, Boggis, Eudes, Hunold, Waifre, celles qui regardoient S. Hubert, fils du duc Bertrand, sainte Ode, épouse du duc Boggis, étoient mentionnées dans nos anciens historiens; mais les modernes, n'en voyant pas la liaison, les supposoient erronées, lorsque des pièces extraites des archives des églises d'Espagne en constatèrent la vérité, et éclaircirent une infinité d'autres faits de l'histoire des Mérovingiens. Peut-être en sera-t-il de même de l'opinion rejetée par Papebruch, et reproduite par un auteur existant. Alors la *Vie manuscrite de S. Gondulphe* seroit appuyée de preuves, soit qu'elles fussent extraites d'ouvrages déjà imprimés, ou d'autres monuments qui n'ont pas encore été publiés. En attendant, nous ne pouvons donner pour certain ce qui ne l'est pas. L'obscurité ou la brièveté de nos anciennes chroniques, et l'usage qui subsista jusqu'au onzième siècle, de ne donner aucun nom fixe aux familles, empêchent de suivre la trace des Carlovingiens au-delà du moment où ils commencèrent d'occuper les premières dignités dans le royaume d'Austrasie.

2. Arnoul, tige de cette illustre maison, est signalé pour la première fois comme domestique des rois d'Austrasie. Cette qualification, qui paroît abjecte aujourd'hui, donnoit alors à celui qui la possédoit la surintendance et le gouvernement de toutes les maisons royales. Sous ce titre, équivalent à celui de maire du palais, Arnoul doit donc être considéré

752 comme le personnage le plus éminent du royaume de Metz. Vers l'an 610, il guida ou suivit peut-être seulement le torrent qui entraînoit dans la trahison et la révolte les Bourguignons et les Austrasiens, à l'époque où l'infortunée Brunehault tomba au pouvoir de Clotaire II, après avoir vu périr la postérité de ses petits-fils, Théodebert, roi d'Austrasie, et Thieri, roi de Bourgogne. Les vertus, la piété et les talents d'Arnoul lui firent jouer un rôle important à la cour de Clotaire. Ce prince le donna pour ministre à son fils Dagobert, lorsqu'il l'établit roi d'Austrasie, en 622. Dans ce poste brillant, Arnoul consolida la fortune des siens, et prépara l'hérédité des charges dans sa famille. Avant d'être élu évêque de Metz, il avoit eu trois enfants : 1° Ansigise; 2° Clodulfe, 3° Valachise, comte de Verdun, et père de S. Wandregisile, fondateur et abbé de Saint-Vandrille de Rouen, et de Valtrude, épouse d'Eudes, duc d'Aquitaine. Le rameau de Clodulfe s'étant bientôt éteint, c'est sur Ansigise que nous devons fixer nos regards. La première esquisse généalogique des princes carlovingiens présentera la descendance de S. Arnoul. Ansigise, son fils aîné, fut père de Pepin d'Héristal, grand-père de Charles Martel et bisaïeul de Pepin le Bref. Ayant déjà, en suivant l'ordre chronologique, rapporté dans l'histoire des Mérovingiens tout ce qui concerne ces personnages, il nous paroît superflu de rappeler avec détail les faits antérieurs à l'année 752, qui fut la première du règne de Pepin le Bref. Des talents supérieurs avoient rendu Arnoul, Pepin d'Héristal, Charles Martel et Pepin le Bref arbitres des destinées de la France. La foiblesse, ou plutôt la minorité des princes mérovingiens, avoit secondé leurs vues ambitieuses, et l'on peut dire que, pendant l'espace de cent trente ans, c'est-à-dire depuis 622, première année du règne de Dagobert Ier en Austrasie, jusqu'en 752, qui fut la dernière année du règne de Childéric III, aucune circonstance ne contraria leur plan d'enva-

lissement de l'autorité royale. L'histoire des nations n'offre 752
pas d'exemple d'une usurpation depuis si long-temps prévue, et exécutée avec autant de tranquillité. Les peuples, accoutumés à obéir aux princes de la nouvelle dynastie, dès long-temps décorés des titres de maires du palais et de ducs des Français, s'aperçurent à peine d'un changement de race, que les grands favorisèrent, parce qu'à l'abri de la nouveauté, ils établirent leur pouvoir et leur indépendance. La maison carlovingienne, qui avoit besoin de l'appui de ces derniers, en laissa quelques-uns jouir héréditairement de leurs gouvernements, et ces exemples se multiplièrent à un tel point, que l'on verra les rois, resserrés dans des domaines peu étendus, être, pour ainsi dire, à la merci des grands vassaux. La puissance des maires du palais avoit causé la ruine de la branche royale des Mérovingiens; l'indépendance des seigneurs produira le même effet sur les Carlovingiens, et l'autorité royale ne sera ni moins précaire ni moins avilie. Si une suite non interrompue de héros contribua à l'illustration de ceux-ci jusqu'au règne glorieux de Charlemagne, la foiblesse de ses successeurs entraîna graduellement leur avilissement et leur fin; tant il est vrai, en général, que les choses humaines, parvenues à un certain point d'élévation, déclinent sans pouvoir se relever et reprendre leur splendeur. Les Mérovingiens avoient occupé le trône pendant un espace de trois cent trente-deux ans, et les Carlovingiens purent à peine s'y maintenir pendant deux cent trente-cinq ans.

3. La France, soumise à Pepin, étoit dans une position florissante; mais il y avoit encore des ennemis nombreux à combattre, des vassaux puissants à réduire, des provinces à conquérir. Les Sarrazins possédoient ce qu'ils avoient enlevé aux Visigoths au nord des Pyrénées, c'est-à-dire les diocèses de Narbonne, de Beziers, d'Agde, de Maguelonne[1],

[1] Les deux évêchés de Maguelonne et d'Elne furent, dans la suite, transférés, le premier à Montpellier, et le second à Perpignan.

752 de Nîmes, de Lodève, de Carcassonne et d'Elne en Roussillon. La branche ducale des Mérovingiens possédoit toutes les provinces renfermées entre la Loire, le Rhône, l'Océan et les Pyrénées. Les chefs des Bretons, sous les titres de rois, de comtes ou de ducs, ne cessoient de contester la souveraineté de la Bretagne, et la force seule pouvoit les maintenir dans la dépendance de la couronne. Dans la France germanique, les Bavarois et les Saxons, confondus avec les Thuringiens, s'agitoient sans cesse et refusoient le tribut ordinaire. Tous croyoient pouvoir légitimement enlever quelques parties d'une monarchie récemment soumise à un prince qui n'avoit aucun droit à la posséder. Il falloit que ce prince eût, pour leur résister, une valeur à l'épreuve, une prudence consommée, et l'adresse d'attacher ses nouveaux sujets à ses intérêts. Pepin le Bref avoit montré ces belles qualités dans la première partie de sa vie, afin d'usurper le trône; il les déploya pour s'y maintenir. Il redoubla, s'il est permis de le dire, d'activité, de sagesse, de courage, et se montra, dans toutes les occasions, digne du rang où il s'étoit mis. Le clergé français et l'église romaine avoient contribué à son élévation; il continua à les flatter et à les soutenir par son autorité, et à les aider de son pouvoir. Les campagnes qu'il fit en Italie, pour l'intérêt des papes, exigent que nous développions la situation de cette contrée. Rachis, duc de Frioul, après avoir été élevé sur le trône des Lombards, avoit abdiqué la couronne et pris l'habit monastique au Mont-Cassin. Son frère Astolfe fut élu à sa place. Il aspira à s'emparer de tout ce qui appartenoit aux empereurs de Constantinople en Italie. Constantin Copronyme, qui régnoit alors, étoit trop occupé par les Bulgares et les Sarrazins pour envoyer des secours aux exarques qui gouvernoient pour lui ce que l'on nommoit l'Exarchat et la Pentapole. L'Exarchat, dont Ravenne étoit capitale, avoit pour principales villes, Bologne, Imola, Faenza, Forli, Cesenne,

Ferrare, Commachio, et s'étendoit aussi sur Rome et le duché romain. La Pentapole, aujourd'hui Marche d'Ancône, comprenoit : Rimini, Pesaro, Concha, Ancône, Sinigaglia, Monte-Feltro et Urbino. L'exarque Eutichius ne put s'opposer aux conquêtes d'Astolfe, et ainsi finit ce gouvernement qui, sous vingt-un exarques, avoit duré depuis l'an 568 jusqu'à l'année 752. Astolfe, maître de la Pentapole et de l'Exarchat, prétendit être reconnu souverain par le pape et les Romains. Zacharie avoit été remplacé sur la chaire de S. Pierre par Etienne II, qui mourut trois jours après son élection, sans avoir été sacré. Etienne III fut aussitôt élu. Il n'est souvent compté que pour le second du nom, à cause de la brièveté du pontificat de son prédécesseur. Nous préférons l'opinion de ceux qui le nomment Etienne III, parce que c'est l'élection canonique qui principalement constitue les papes. Zacharie avoit imploré le secours de Pepin pour se rendre indépendant dans Rome, et Pepin, qui avoit besoin de lui pour légitimer son usurpation aux yeux des peuples, s'étoit employé utilement en sa faveur auprès du roi des Lombards. Les mêmes motifs unirent Etienne III et Pepin : celui-ci assura un pouvoir temporel aux papes, et Etienne entoura le nouveau roi de France et sa race de toute la considération qu'ils pouvoient tirer du secours de la religion. Après cet exposé préliminaire, suivons l'ordre chronologique, et voyons comment Pepin parvint à éloigner les Sarrazins de la France, à dépouiller Waifre, duc d'Aquitaine, à soumettre les peuples révoltés sur les bords du Weser et de l'Elbe, à réduire enfin les Lombards à subir la loi qu'il voulut leur imposer. 752

4. Pepin auroit commencé le cours de ses expéditions en déclarant la guerre au duc d'Aquitaine ; deux motifs puissants sembloient l'y porter. Waifre avoit donné asile à Grifon, et s'étoit refusé de livrer à Pepin ce frère qui étoit en même temps son ennemi. En second lieu, Waifre

752 refusoit de prêter l'hommage auquel le duc Hunold son père, et lui-même, s'étoient engagés envers Charles Martel et ses enfants. Un aveugle ressentiment ne guida pas le monarque; une politique sage et réfléchie lui fit envisager comme plus avantageux de ne pas éclater encore, et de contrarier plutôt en secret les vues d'agrandissement que le duc d'Aquitaine avoit vers la Septimanie. Les gouverneurs visigoths, également impatients du joug des Maures et des Sarrazins, voulurent saisir l'occasion que leur fournissoit de s'en affranchir, la guerre sanglante qui s'étoit élevée entre les califes de la famille des Ommiades et ceux de la famille des Abbassides qui venoient d'exclure les premiers du trône de Damas en Syrie. Cette division réunie à l'animosité qui s'étoit renouvelée entre les Maures et les Sarrazins, empêcha les uns et les autres d'avoir un œil attentif sur ce qui se passoit dans la Narbonnaise. Le duc d'Aquitaine, dont les états étoient limitrophes, sollicitoit vainement les comtes goths de le reconnoître pour souverain. Ils lui résistèrent, même avec énergie, espérant des secours plus efficaces du nouveau roi de France. Le comte Ansemond, maître des villes de Nîmes, de Béziers et d'Agde, le comte de Maguelonne et plusieurs autres seigneurs, proposèrent à Pepin de reconnoître son autorité. Le comte de Maguelonne, que quelques-uns nomment Aigulfe, fut père du célèbre S. Benoît, fondateur et abbé du monastère d'Aniane. Pepin, ravi de la proposition qui lui était faite, ne perdit pas un instant, et favorisa, par sa présence, les bonnes dispositions des seigneurs visigoths. Il fut aussitôt mis en possession d'une grande partie des villes de la Septimanie; et commença le siége de Narbonne. Cette place, abondamment fournie de tout ce qui pouvoit contribuer à sa défense, lui présenta une telle résistance, qu'il convertit le siége en blocus, dont il laissa la direction au comte Ansemond, auquel il confia un assez grand nombre de trou-

pes. Assurés du traitement le plus cruel, s'ils venoient à 752
être pris, les seigneurs visigoths se conduisirent avec une prudence et une vigilance qui ne permirent pas aux Sarrazins de ravitailler la place. Le siége dura néanmoins plusieurs années, et n'auroit pas même fini aussitôt, si les assiégeants n'avoient pratiqué des intelligences avec les Visigoths qui étoient dans Narbonne. Pepin n'en fut maître que dans le cours de l'an 759. La révolte des Saxons, qui l'avoit déterminé à ne pas suivre lui-même les opérations du siége, le fit rentrer dans ses états pour se diriger contre eux. Il traversa l'Albigeois, le Rouergue, s'empara de quelques villes qui appartenoient au duc d'Aquitaine, et y nomma des gouverneurs. On peut cependant présumer qu'il ne conserva pas ces conquêtes, puisqu'il n'exista pas, à cette époque, de guerre entre ces deux princes.

5. L'annaliste de S.Arnoul de Metz, qui s'étend plus qu'aucun autre auteur contemporain sur l'expédition contre les 753
Saxons, ne nous apprend néanmoins d'autres particularités que la mort de l'évêque Hildegaire, tué par ce peuple. On pourroit aisément supposer qu'il mourut sur le champ de bataille, en conduisant les milices de ses domaines, ainsi que l'usage s'en étoit introduit pour les évêques, les abbés et autres ecclésiastiques possesseurs de terres avec charge de service militaire. Mais il est plus probable qu'Hildegaire étoit alors occupé à la conversion des Saxons idolâtres; il semble même que sa mort donna lieu à diverses clauses du traité. Battus sur tous les points, les Saxons furent forcés d'avoir recours à la clémence du vainqueur. Ils promirent, par serment, de protéger les prêtres qui viendroient parmi eux prêcher la foi et conférer le baptême aux nouveaux convertis. Ils s'engagèrent encore à fournir tous les ans un tribut de trois cents chevaux qu'ils conduiroient dans le lieu où se tiendroit l'assemblée générale du Champ-de-Mai,

753 Ce tribut rappelle celui de cinq cents bœufs qui avoit été aboli par le roi Dagobert Ier.

Les succès de Pepin ne furent ni moins prompts, ni moins décisifs contre les Bretons. Leurs princes, toujours prêts à lever l'étendard de la rébellion, et à prétendre à une indépendance qui leur avoit été tant de fois enlevée, furent encore contraints de céder aux armes victorieuses de Pepin, et renouvelèrent leurs serments de fidélité.

6. On peut juger de l'activité du premier des rois carlovingiens par ces trois expéditions terminées dans une seule année. Maître de la majeure partie de la Septimanie ou Gothie, il avoit encore réduit les Saxons et les Bretons. La fortune, de son côté, sembloit aller au-devant de ses vœux, en faisant périr ses ennemis. Grifon, banni de la cour d'Aquitaine, où il avoit cherché à porter le déshonneur par le désordre de ses mœurs, se réfugioit vers Astolfe, roi des Lombards. Il fut attaqué dans le passage des Alpes par les comtes que Pepin avoit établis dans la vallée de Maurienne. Il se défendit courageusement, et périt en combattant. Les agresseurs étoient des officiers de Pepin : cette circonstance indique suffisamment que ce prince avoit donné des ordres contre un frère turbulent qu'il regardoit comme un ennemi dangereux. Quelques auteurs ont regardé cet assassinat comme l'effet de la vengeance du duc Waifre, qui vouloit punir sur un hôte ingrat des galanteries dont sa femme ou sa fille avoit été l'objet. Mais ce prince auroit-il, pour se venger, attendu que Grifon fût dans une contrée éloignée, dans laquelle il ne pouvoit exercer aucune influence?

7. Malgré ces divers avantages, Pepin n'étoit point rassuré sur l'illégitimité de sa puissance, et les historiens nous le peignent comme agité de remords. Le ciel sembla vouloir les apaiser, par les bénédictions multipliées de celui qui, parmi les chrétiens, passe pour le représentant de Dieu

même. Etienne III n'ayant pu, par ses envoyés, obtenir du roi Lombard qu'il renonçât à ses prétentions sur la ville de Rome, espéra parvenir à son but par sa présence auprès de ce prince. Astolfe fut aussi inexorable pour le pontife que pour les ambassadeurs de Constantin Copronyme. Il se montra déterminé non-seulement à garder ses conquêtes, mais même à les étendre. Le pape, qui avait prévu cette issue, témoigna vouloir se rendre en France, et communiqua sa résolution aux ambassadeurs de Pepin. Astolfe, intéressé à l'en détourner, n'osa cependant s'opposer ouvertement à une démarche qu'il jugea d'autant plus dangereuse qu'elle étoit concertée avec Chrodegand, évêque de Metz et envoyé de Pepin. Etienne profita avec célérité de la perplexité dans laquelle il le voyoit, et entra avec sa suite sur les terres de France avant la fin de l'an 753. L'abbé Fulrad et le duc Rothaire vinrent le saluer de la part du roi, et lui firent des excuses de ce que ce prince n'avoit pu lui-même le recevoir à la frontière. Pepin étoit alors à Thionville; il se hâta d'envoyer le prince Charles, son fils aîné, au-devant du pontife. Charles, depuis connu sous le nom de Charlemagne, né en 742, au château d'Ingelheim près Mayence, étoit dans sa 754
douzième année. Il annonçoit déjà ces grandes qualités qui, au physique et au moral, firent de lui un de ces hommes remarquables dans tous les siècles. Il vint avec une suite nombreuse auprès du pape, et l'accompagna jusque dans la maison royale de Ponthion en Champagne; Pepin lui-même s'y rendit, et combla d'honneurs le pontife. Etienne III, de son côté, lui offrit des présents, et en distribua libéralement aux principaux seigneurs. Cette première entrevue fut toute donnée à l'épanchement et à l'allégresse; mais le voyage avoit un but que le pape étoit bien éloigné de perdre de vue. Il lui importoit de saisir le premier moment d'enthousiasme pour entraîner Pepin à la défense de Rome. Dès le lendemain, Etienne et le clergé qui composoit sa suite, parurent

754 couverts de cendres et de cilices. Prosterné auprès de Pepin, le pontife le supplia de le délivrer, lui et le peuple romain, de la tyrannie et de l'oppression des Lombards. Il obtint la promesse d'être mis en possession de tout ce que leurs rois avoient usurpé sur les empereurs d'Orient; une ambassade se rendit même, à ce sujet, auprès d'Astolfe, qui témoigna ne pas vouloir abandonner ses prétentions, se flattant de conjurer l'orage prêt à fondre sur lui, par des négociations. Il engagea Optat, abbé du Mont-Cassin, d'envoyer en France le moine Carloman, frère de Pepin, afin qu'il y soutînt sa cause. Voyons le résultat de cette démarche.

8. Etienne fut, pendant le reste de l'hiver, magnifiquement défrayé dans le monastère de Saint-Denis. Invité à passer les fêtes de Pâques auprès du roi, il se rendit à la maison royale de Querzi-sur-Oise, où étoit alors la cour. C'est dans ce même palais que se tint une assemblée nombreuse de grands et de prélats, au milieu desquels Carloman défendit, d'une manière qui parut bien déplacée, les intérêts du roi Lombard. Sa conduite déplut tellement au monarque et au pontife, qu'il fut transféré à Vienne en Dauphiné, dans un monastère où une prompte mort termina sa carrière. Ce frère de Pepin, d'abord roi d'Austrasie, puis simple moine à l'abbaye du Mont-Cassin, avoit eu plusieurs enfants. Ils furent, à cette époque, tondus et enfermés dans des couvents. La violence de ces actes d'autorité a fait, avec raison, accuser Pepin d'une cruauté et d'une ingratitude dont on ne connoît peut-être pas toute l'étendue, envers son frère et ses neveux. Le sort de ces derniers est ignoré depuis cette époque.

L'éloquence et le zèle que Carloman déploya en faveur du roi lombard n'empêchèrent pas le pape de triompher dans l'assemblée de Querzi. Les grands applaudirent à la résolution que prit le roi d'accompagner le pontife en Italie, afin de forcer Astolfe à lui remettre les villes de l'Exarchat et de la Pentapole. Pepin lui en fit dès lors, en présence de sa cour,

et de concert avec ses deux fils Charles et Carloman, une donation qu'il promit d'appuyer par la force des armes. 754

9. Les voyages multipliés et le chagrin avoient altéré la santé d'Etienne III; il tomba malade à Saint-Denis, et l'on désespéra de ses jours. La force et la vigueur lui étant cependant revenus, il chercha à témoigner sa reconnoissance envers le monarque. Pepin avoit reçu l'onction royale des mains de S. Boniface, archevêque de Mayence et legat du pape; mais cette cérémonie avoit porté avec elle un caractère odieux, puisque le roi légitime, Chilpéric III, étoit encore vivant. Sa mort, celle de son fils sans postérité, l'une et l'autre survenues dans les monastères qui leur servoient de prison, enlevoient tout prétexte aux ennemis de la nouvelle dynastie. L'onction donnée par le pape ne pouvoit éprouver aucun genre de contradiction; aussi cette nouvelle et solennelle consécration dans laquelle furent compris ses deux fils et son épouse, la reine Berthe, légitima de plus en plus la possession de Pepin le Bref. Le pontife défendit aux seigneurs français, par l'autorité de S. Pierre, et sous peine d'excommunication, de ne faire jamais passer la couronne dans une famille étrangère. Etienne III ne négligea pas ses propres intérêts; et, afin de s'assurer de plus en plus de la protection des princes français, il donna à Pepin et à ses deux fils les titres de *patrices* des Romains. On peut remarquer qu'il est difficile de déterminer si le renouvellement du sacre eut lieu pour apaiser des remords, ou à raison de la mort de Childéric III, qui venoit de terminer sa carrière à Saint-Omer, dans l'abbaye de Sithieu, nommée depuis Saint-Bertin. Le prince Thieri mourut dans le monastère de Saint- 755
Wandrille de Rouen.

10. Fidèle à ses promesses, le monarque français prit le chemin de l'Italie, força le passage des Alpes, et pénétra dans la Lombardie. Les voies de la douceur n'ayant pu rien gagner sur Astolfe, Pepin attaqua son armée, la mit en fuite,

755 le contraignit à se renfermer lui-même dans Pavie. Réduit à l'extrémité, et craignant de tomber entre les mains de Pepin, Astolfe proposa de se soumettre aux conditions que voudroit lui imposer son vainqueur. Elles furent qu'il remettroit la Pentapole et l'Exarchat entre les mains du pape, paieroit trente mille sous d'or pour les frais de la guerre, et donneroit annuellement cinq mille sous en forme de tribut. Quarante otages serviront de garants aux promesses d'Astolfe. Rien ne paroissant plus s'opposer au retour de Pepin dans ses états, il prit congé du saint père, laissant auprès de lui le prince Jérôme, son frère naturel, l'abbé Fulrad et quelques autres personnages chargés de recevoir les places qu'Astolfe devoit remettre.

11. Le zèle apostolique qui avoit animé dès sa jeunesse le saint évêque de Mayence, brûloit encore du même feu dans un âge avancé. Nous avons vu Boniface prêcher la foi aux Saxons, aux Thuringiens, aux Bavarois. Plus récemment, il avoit donné l'onction royale au roi Pepin, dans la cathédrale de Soissons. Fondateur d'une infinité d'églises, de monastères, son zèle le porta encore à aller travailler à la conversion des Frisons, les plus obstinés des idolâtres. Convaincu du danger de son apostolat, il sacra, du consentement de Pepin, le prêtre Tulle pour son successeur dans l'épiscopat. Il subit, en effet, le martyre avec dix de ses compagnons. Pepin apprit sa mort avec peine; il avoit précédemment donné des regrets à Hildegaire, évêque de Cologne, lequel avoit été tué par les Saxons. Ce monarque favorisoit les missions dans les provinces idolâtres, plus par des vues politiques que par esprit de religion. On verra Charlemagne suivre cet exemple, et faire embrasser par la violence le christianisme aux peuples voisins du Weser et de l'Elbe.

12. Astolfe, roi des Lombards, avoit différé la remise des places de la Pentapole et de l'Exarchat, sous des prétextes assez plausibles en apparence, quoique frivoles dans la réa-

lité. Pepin étant rentré dans ses états, il ne chercha plus à 755
déguiser sa mauvaise foi. Il fit rejeter avec mépris les officiers du pape, et s'avança lui-même vers Rome avec une armée, pour tirer vengeance de la guerre qu'il lui avoit suscitée. Le courage et la résistance des Romains donnèrent le temps à Pepin de repasser les monts avec les princes ses enfants et Tassillon, duc de Bavière. Astolfe, instruit qu'il menaçoit déjà Pavie, sa capitale, leva à la hâte le siége de Rome, et vint une seconde fois subir la loi du vainqueur. Il ajouta aux pertes précédentes le tiers de ses trésors, la ville de Commachio et ses vallées, importantes par les salines et les étangs salés qu'elles renferment. Pepin, afin de ne plus être en butte à la perfidie du roi lombard, s'achemina vers Rome, et ne quitta cette ancienne capitale du monde qu'après que les clefs des villes cédées eurent été remises à son chancelier, l'abbé Fulrad, qui les déposa sur le tombeau de S. Pierre. La présence de Grégoire et de Jean le Silentiaire, ambassadeurs de Constantin Copronyme, n'empêcha pas le monarque français de consommer ainsi la donation qu'il avoit déjà faite au saint-siége. On doit la regarder comme réelle et authentique; on peut objecter, il est vrai, que le roi de France donnoit ce qui ne lui appartenoit pas; mais n'étoit-ce pas le fruit de sa conquête sur Astolfe? Le pape fut très-satisfait d'avoir un autre titre que celui qu'il s'arrogeoit lui-même, en prétendant que les empereurs d'Orient, ayant embrassé l'hérésie des Iconoclastes, avoient perdu leurs droits sur l'Italie, et avoient rendu légitime la confiscation intéressée de l'Eglise romaine. La prise de possession que fit alors Etienne III des vingt-deux villes de la Pentapole et de l'Exarchat, est le premier fondement de l'autorité temporelle des papes sur ces contrées. Il donna le gouvernement de l'Exarchat à l'archevêque de Ravenne, non comme prince de l'Eglise, mais comme officier d'un prince temporel et séculier. C'est ainsi que le sceptre fut uni aux clefs de S. Pierre.

756 13. Pepin, non content d'avoir fait exécuter les conditions du dernier traité, emmena avec lui les otages qu'Astolfe lui avoit donnés. Bien assuré, par ce moyen, de la tranquillité de l'Italie, il employa tout le cours de l'année 756 à régler les affaires intérieures de ses états. Le concile de Ver ou Vern (château que l'on place entre Paris et Compiègne) avoit rendu, dans l'année précédente, un décret pour improuver l'opinion communément répandue parmi le peuple, qu'il ne falloit pas, pendant les jours fériés et le dimanche, se servir de bœufs, de chevaux et de voitures. Les pères du concile avoient traité ces scrupules de coutumes judaïques. Le concile de Compiègne, différent du précédent, fut présidé par George et Jean, légats du saint-siége. Cette circonstance ne l'empêcha pas de donner des décisions dangereuses. Il permet, par exemple, à un mari de convoler à de secondes noces, si sa première femme a pris le voile de son consentement; il lui accorde la même faculté, si son épouse est attaquée de la lèpre. Ces réglements furent sans force, parce qu'ils étoient trop contraires à la doctrine de l'Eglise, et pouvoient donner lieu à de grands désordres.

14. Astolfe ne survécut guère à l'humiliation qu'il avoit éprouvée; il mourut d'une chute de cheval, ne laissant que deux filles de Giseltrude sa femme, sœur d'Anselme, qu'il avoit créé duc de Frioul. Rachis, frère d'Astolfe, et moine au Mont-Cassin, depuis qu'il avoit quitté le trône, résista, par le conseil du pape, au désir qu'il avoit de reprendre le sceptre. Didier, duc d'Istrie, avoit secrètement promis à Etienne III de consommer la restitution de quelques places qu'Astolfe avoit encore différée. Par ces promesses trompeuses, Didier obtint l'appui des ambassadeurs de France et de Rome, et parvint ainsi à se faire élire d'un commun accord par les Lombards ses compatriotes. Il montra, dans la suite, combien il étoit peu sincère, et, en même temps, peu clairvoyant sur ses véritables intérêts. On verra

sa mauvaise foi causer sa perte et la ruine du royaume des Lombards. Les rois de cette nation avoient, dès leur origine, créé des grands vassaux; les ducs de Frioul, de Spolette, de Bénévent, étoient héréditaires depuis l'an 568, époque où ils furent établis par Alboin, premier roi lombard. On a pu remarquer que cet usage ne s'étoit point encore introduit dans la monarchie française. La concession faite par le roi Dagobert Ier aux ducs d'Aquitaine de race mérovingienne, donna lieu à la naissance de plusieurs grands vassaux issus de ces ducs, mais il n'en existe point encore d'autres, puisque les rois ou ducs de Bretagne sont plutôt des princes tributaires soumis à l'hommage que des vassaux.

15. Le pape Etienne se montra reconnoissant, non seulement envers le roi de France, mais le monastère de Saint-Denis et Fulrad, qui en étoit abbé, reçurent aussi différentes preuves de sa gratitude. Par un privilége particulier, il permit à Fulrad et à ses religieux d'élire, à perpétuité, un évêque qui seroit consacré par les évêques du pays, pour gouverner cette abbaye et les autres monastères fondés par Fulrad; c'étoit, en quelque sorte, les distraire de la juridiction de l'évêque diocésain et du métropolitain. La même faveur fut accordée à l'abbaye de Fulde, qui conserva dans son intérieur un évêque, jusqu'à l'érection de ce monastère en évêché par Benoît XIV, dans le dix-huitième siècle. Etienne III mourut dans le mois de mai, et un mois après, son frère Paul fut installé sur la chaire de S. Pierre. On remarque avec surprise que, malgré l'attachement que ce dernier témoignoit pour Pepin le Bref, ses lettres portent quelquefois la date du règne de l'empereur de Constantinople. Paul Ier ne se regardoit-il pas encore comme légitime possesseur de Rome? et toute usurpation, quelle qu'elle soit, a-t-elle besoin d'un laps de temps pour tranquilliser la conscience de celui qui ne possède que sur des titres équivoques? Paul Ier se distingua par la pureté de ses mœurs et de sa doctrine. 757

757 Il prit dans l'empreinte de son cachet les effigies de S. Pierre et de S. Paul; plusieurs de ses successeurs imitèrent, dans la suite, cet exemple. L'élection de Paul I[er] fut notifiée à Pepin pendant qu'il tenoit l'assemblée de Compiègne, que quelques-uns qualifient de concile. Plusieurs de nos historiens remarquent que les assemblées du Champ-de-Mars avoient été différées jusqu'à la fin de mai, depuis l'augmentation de la cavalerie autour de la personne du roi. Le grand nombre de chevaux que les seigneurs avoient à leur suite exigeoit aussi beaucoup de fourrages. Telles furent les raisons qui contribuèrent à changer l'époque de ces assemblées solennelles. Nul prince ne les renouvela plus souvent et ne les entoura de plus de faste que le premier roi carlovingien. Celles du Champ-de-Mai étoient spécialement consacrées aux affaires d'un intérêt général, telles que la réception des tributs des peuples, des dons libres des seigneurs et des prélats, la prestation du serment de fidélité. Survenoit-il, dans le cours de l'année, des affaires imprévues, Pepin convoquoit de nouvelles assemblées, et donnoit ainsi lieu de croire aux peuples qu'il n'agissoit jamais sans les consulter. Nul prince, cependant, n'eut une volonté plus ferme, et ne forma des résolutions moins variables. Les cours plénières qu'il tint régulièrement aux fêtes de Pâques et de Noël contribuèrent à le rendre cher et respectable aux grands et aux prélats. Il y déployoit, il est vrai, toute la magnificence royale, et faisoit ressortir avec soin la dignité du trône; mais il défrayoit les seigneurs, leur faisoit des libéralités, leur fournissoit des amusements, des spectacles analogues au temps, c'est-à-dire des combats de bêtes féroces, des danseurs de cordes, des pantomimes. Pepin paroissoit, et, dans ces occasions, mangeoit constamment en public. La reine Berthe secondoit l'adroite politique de son époux, et faisoit aimer et respecter la puissance souveraine, par une affabilité qu'elle accompagnoit toujours de grâce et de dignité.

16. Tassillon, duc de Bavière, chercha, dans l'assemblée de Compiègne, à dissiper les soupçons que le roi avoit conçus de son obéissance; il renouvela ses serments de fidélité, et prit à témoin de sa sincérité les reliques de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Martin-de-Tours. Il se transporta ensuite, avec les seigneurs bavarois, aux divers lieux où reposoient ces reliques, et jura de nouveau fidélité. On le verra néanmoins éluder ses serments, et se déclarer plusieurs fois en révolte ouverte. L'assemblée de Compiègne vit encore paroître dans son sein les ambassadeurs de l'empereur Constantin Copronyme; ils portoient au roi Pepin des présents, parmi lesquels étoit un orgue, le premier instrument musical de ce genre que l'on eût vu en France. Il fut déposé dans la chapelle du château royal, et non dans l'église de Saint-Corneille, qui ne fut construite que sous le règne de Charles-le-Chauve, fondateur de cette abbaye. L'empereur de Constantinople se flattoit vainement de recouvrer par des négociations les états qu'il avoit perdus en Italie. Ses ambassadeurs furent accueillis et traités avec pompe, des présents leur furent donnés; mais ils n'obtinrent pas la rétractation de la donation faite au pape. Il eût été plus convenable à la dignité impériale de garder le silence, que d'entamer des pourparlers que la force des armes ne pouvoit soutenir. 757

17. La reine Berthe, aussi appelée Bertrade, et surnommée *au grand pied*, parce qu'elle en avoit un plus long que l'autre, étoit, suivant la commune opinion, fille de Caribert, comte de Laon; elle avoit eu deux filles, mortes en bas âge, et il ne lui restoit que deux fils, Charles et Carloman. Elle accoucha, dans la présente année, d'une fille qui fut nommée Gisle ou Gisèle. Pepin ayant envoyé au pape Paul I[er] les langes qui l'avoient enveloppée dans les cérémonies du baptême, ce pontife les déposa sur un autel qu'il dédia à la mémoire du roi, et se regarda comme

le père spirituel de Gisèle. Cette princesse fut, dans la suite, abbesse de Chelles. Paul Ier témoigna combien il étoit sensible à l'attention du monarque, en lui envoyant, ainsi qu'à son frère naturel Remy, archevêque de Rouen, des chantres romains, afin de répandre en France le chant grégorien, qui étoit à peine connu. Nous verrons Charlemagne donner des soins attentifs à cette partie de la liturgie, et la cultiver lui-même. La reine accoucha, dans l'année suivante, d'un prince qui reçut le nom de Pepin, et ne vécut que deux ans.

758 18. La tranquillité ne fut troublée, dans le cours de l'an 758, que par la révolte des Saxons. Ils n'avoient point mené, suivant l'usage, le tribut de trois cents chevaux, et ils évitoient également de donner d'autres marques de leur obéissance. Peu disposé à supporter un tel mépris de son autorité, Pepin se transporta sur les bords de l'Ems, du Weser, et arriva jusqu'à l'Elbe. Il rasa partout les forteresses, détruisit les retranchements, fit un carnage inouï de ce peuple rebelle, et le força à s'humilier. Cette expédition, aussi facilement terminée, déconcerta Didier, roi des Lombards, qui avoit cru ce moment favorable pour molester le pontife romain. Mais les ambassadeurs de Pepin lui ayant reproché sa conduite, et l'ayant menacé d'une prompte vengeance, il donna au saint-père tous les dédommagements qu'il fut dans le cas d'exiger.

Tout sembloit favoriser la prospérité de l'état et le bonheur du monarque. La tranquillité intérieure du royaume étoit le fruit d'un règne doux, modéré et vigilant. Les cours plénières que Pepin tenoit régulièrement aux solennités de Pâques et de Noël servoient comme d'intermédiaires aux grandes assemblées du champ-de-mai. Il les tenoit ordinairement dans quelqu'une des maisons royales, et quelquefois dans l'enceinte des grandes villes. Les annales de Metz, celles de Fulde, celles de Moissac, indiquent presque toujours les lieux où il les solennisoit; mais il est souvent difficile de

trouver la traduction du nom latin qu'elles leur donnent. 758
On ignore, par exemple, la situation et le nom moderne de la maison royale appelée Jonglare. C'est dans ce lieu qu'il passa les fetes de Pâques; il célébra celles de Noël au château de Jupil, dans le pays de Liége. Le prince, dans ces solennités, passoit, pour ainsi dire, en revue les seigneurs de son royaume, et s'assuroit de leur fidélité.

19. Nous avons laissé les seigneurs goths de la Septimanie chargés par Pepin du blocus de Narbonne. Cette place, très-bien approvisionnée, pourvue d'une nombreuse garnison, auroit triomphé de leurs efforts, si la division qui existoit en Espagne entre les Maures et les Sarrazins ne l'avoit privée de tout secours. Bien loin de succomber, elle avoit rendu jusque-là toutes les entreprises des assiégeants inutiles. Ces derniers, lassés de la longueur d'un siége qui duroit depuis plus de six ans, firent enfin un réflexion dont ils auroient dès long-temps recueilli le fruit, s'ils s'y étoient arrêtés plus tôt. Les assiégés, mi-partis Sarrazins et Visigoths, agissoient de concert pour la défense de leurs murailles. Les assiégeants ouvrirent des négociations avec les Visigoths, qui 759
étoient leurs compatriotes et professoient la même religion qu'eux. Ils leur donnèrent l'assurance qu'ils conserveroient leurs lois et leurs priviléges en passant sous la domination de Pepin. Dès lors les Visigoths épièrent le moment favorable, firent main basse sur tous les Sarrazins, et ouvrirent leurs portes. Ce fut donc par une reddition volontaire que Narbonne fut réunie à la France; il en avoit été de même des autres diocèses qui avoient fait partie de la Septimanie ou Gothie. Ils étoient au nombre de huit : Narbonne, Beziers, Agde, Maguelonne, Nismes, Lodève, Carcassonne et Elne. Ils faisoient alors pour la première fois partie de la monarchie. Les peuples continuèrent à être gouvernés par les mêmes coutumes et les mêmes lois qui les avoient régis jusque-là. Pépin détruisit l'esclavage, qui subsistoit encore

759 parmi eux, et ne négligea rien pour se les attacher par ses bienfaits et ses libéralités. Les églises, particulièrement celle de Narbonne, métropole, et celles des autres villes épiscopales, eurent part à ses largesses. La plupart des comtes et des seigneurs furent maintenus dans leurs charges et leurs gouvernements. L'exemple des grands de la Septimanie fut suivi par Soleyma, duc ou gouverneur de la Catalogne, et en particulier des deux villes de Barcelonne et de Gironne. Il se déclara vassal du roi Pepin, afin, sans doute, d'être assuré de sa protection contre Abdérame, nouveau roi maure de Cordoue. Charlemagne, fils et successeur de Pepin, cultiva dans la suite, avec autant de soin que son père, les dispositions favorables des seigneurs sarrazins. On le verra faire dans la Catalogne des actes nombreux de souveraineté.

760 20. La possession de Narbonne rendoit Pepin infiniment plus redoutable pour le duc Waifre, dont les états devenoient ainsi de tous côtés contigus aux siens. Ce duc d'Aquitaine, fils de Hunold et petit-fils du duc Eudes, possédoit, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, l'universalité des provinces depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. Ce prince devoit être l'ennemi naturel de Pepin, comme rival de sa puissance et comme chef de la branche ducale des Mérovingiens. Le monarque français eut-il en vue de détruire une famille qui pourroit un jour disputer le trône à sa postérité? Quoi qu'il en soit, libre de tout embarras, il déclara au duc Waifre une guerre implacable, sous le prétexte qu'il s'étoit emparé de quelques biens possédés en Aquitaine par des églises de France; il prétexta encore que les Aquitains avoient fait des incursions sur les frontières de la Septimanie. Ces motifs sont allégués d'une manière si foible, si vague, que l'on voit évidemment qu'ils n'étoient que de vains déguisements d'une insatiable ambition. Waifre envoya, en qualité d'ambassadeurs à la cour de Pepin, Blandin, comte d'Auvergne, et Bertelenus,

archevêque de Bourges, afin de justifier sa conduite. La fermeté et le maintien de ces ambassadeurs furent mal interprétés; le monarque français, se prétendant offensé, se disposa à commencer les hostilités. Pour la forme, et afin de ne pas être blâmé, il prit le consentement des grands, marcha ensuite à la tête de son armée, mit à feu et à sang les provinces de Berri, d'Auvergne, et suivant le cours de la Loire, il ravagea toute la partie de la Touraine sise sur la rive droite de ce fleuve. Il étoit campé à Doué en Anjou, lorsque Waifre, qui n'avoit pas cru être attaqué d'une manière aussi imprévue, sentit qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que celui de la soumission. Adotbert, Dadin et Adalgaire se rendirent, par son ordre, auprès de Pepin, qu'ils trouvèrent encore à Doué, se disposant à pénétrer dans le Poitou. Pepin exigea avec fierté de ces seigneurs la promesse que Waifre viendroit lui-même, dans une assemblée générale de la nation, prêter foi et hommage, et satisfaire à tous les sujets de plaintes. Il exigea encore que le duc fourniroit des ôtages ou des cautions de sa parole. Ces conditions étoient dures et humiliantes; le duc d'Aquitaine ne put cependant éviter de s'y soumettre. Parmi les ôtages remis à Pepin se trouvèrent les deux frères Altargarius et Icterins, cousins-germains du duc, et fils du duc Hatton, frère de Hunold. Ces deux princes furent comblés de présents à la cour de France, et s'attachèrent de bonne foi à la famille carlovingienne. Charlemagne établit dans la suite, le premier, comte des Marches de Gascogne, et le second, comte d'Auvergne. 560

21. Pepin, comptant sur l'impuissance du duc Waifre, et sur l'intérêt qu'il avoit d'observer les conditions qui venoient de lui être imposées, rentra dans ses états, et passa les fêtes de Noël et de Pâques dans la maison royale de Querzi-sur-Oise. A l'entrée du printemps, il se rapprocha de la France germanique, et tint l'assemblée-générale du 561

761 Champ-de-Mai, à Duren, qui n'étoit alors qu'une maison royale auprès de Juliers. Cet éloignement fit évanouir les serments du duc d'Aquitaine; ne les regardant que comme l'effet de la nécessité, il avoit secrètement enjoint à tous les comtes et gouverneurs de ses provinces, de rassembler le plus de troupes qu'ils pourroient. A peine eurent-ils exécuté ses ordres, qu'il commanda à Chunibert, comte de Berri, et à Blandin, comte d'Auvergne, de pénétrer dans la Bourgogne, et de la traiter avec la même rigueur dont Pepin avoit usé l'année précédente envers le Berri, l'Auvergne et la Touraine. Lui-même guida leur marche, livra au pillage le diocèse d'Autun presqu'en entier, arriva à Châlons-sur-Saône, dont il fit brûler les faubourgs, et pour élever en quelque sorte une haine éternelle entre lui et son ennemi, il livra aux flammes le château de Melci, qui appartenoit en propre à Pepin. Ce monarque outragé fit aisement passer l'indignation et le ressentiment qui l'animoient dans l'âme de ceux qui composoient l'assemblée de Duren, et le zèle des Français répondant à son ardeur, il s'avança à marches forcées, et passa la Loire auprès de Nevers. Le château de Bourbon fut emporté d'assaut, livré aux flammes, et tous ses habitans emmenés prisonniers. Chantel en Bourbonnois, Clermont en Auvergne et les autres principales forteresses de cette province éprouvèrent le même sort. Le comte Blandin se présenta avec une armée pour mettre un terme à sa vengeance; mais il en fut lui-même la victime, et resta au nombre des prisonniers.

762 22. Ne trouvant plus d'obstacles capables de l'arrêter, Pepin pénétra, au commencement de l'année suivante, dans le Limousin et le Berri. La ville de Bourges étoit très-forte par sa situation, par la nombreuse garnison que le comte Chunibert y avoit rassemblée; Pepin s'en rendit cependant maître, et conçut le projet de conserver cette conquête ainsi que celles qu'il feroit à l'avenir. Il augmenta les

fortifications de Bourges, et y laissa un gouverneur avec des troupes assez nombreuses pour tenir la province en respect. Il laissa la liberté de rester dans leurs foyers aux habitants d'une condition privée ; mais il exigea le déplacement du comte Chunibert et des autres seigneurs auxquels il donna des établissements dans l'intérieur de ses états. Après avoir ainsi tout réglé dans la cité de Bourges, il fut assiéger le château de Thouars, qui passoit pour le plus fort de toute l'Aquitaine. Il s'en empara après un siége opiniâtre, le fit démolir de fond en comble, et emmena la garnison et les habitants prisonniers.

23. Pepin, après avoir passé les fêtes de Noël et de Pâques dans le château de Gentilly près Paris, se rendit à Nevers, où il avoit indiqué l'assemblée dn Champ-de-Mai, et le rendez-vous général de ses troupes. Rien ne lui tenoit plus à cœur que la conquête de l'Aquitaine. Les commencements de cette guerre lui paroissoient si avantageux, qu'il ne voulut écouter aucune proposition d'accommodement. Il divisa son armée en plusieurs corps, afin de porter à la fois la désolation et l'épouvante dans le Berri, le Limousin et le Querci. Le récit des horreurs qui furent commises fait frémir. Les villes, les églises, les monastères, les maisons de campagne, et notamment celles du duc Waifre, furent presque partout la proie des flammes. Les récoltes, les vignes, les arbres fruitiers furent détruits. Les seules villes fortes furent préservées de la destruction, pour servir de point de retraite. Vainement le duc d'Aquitaine se présente avec une armée ; les Gascons qui en forment une partie sont les premiers mis en déroute, les Aquitains sont taillés en pièces, et leur malheureux duc échappe avec peine à la poursuite du vainqueur. Cette action, glorieuse pour Pepin le Bref, termina la campagne. Il repassa la Loire, n'ayant éprouvé d'autre contrariété que la défection de son neveu Tassillon, qui se retira secrètement en Bavière. Ce jeune prince avoit des intelli- 763

gences avec le duc d'Aquitaine; l'impuissance et la crainte pouvoient seules le retenir dans l'inaction et dans l'obéissance.

764 24. Si Pepin avoit moins compté sur la conquête de l'Aquitaine, il n'auroit pas balancé à agréer les humbles propositions qui lui furent faites de la part de Waifre; mais, résolu à le dépouiller entièrement, il chercha à tenir ses ambassadeurs en suspens, prétendant ne pas vouloir lui seul décider une affaire de cette importance. Il les renvoya donc à l'assemblée générale du Champ-de-Mai, qu'il tint cette année sur les bords du Rhin. Leurs propositions y furent accueillies avec mépris et rejetées. Le duc d'Aquitaine, ne doutant plus que sa perte ne fût résolue, se lia par un traité secret avec le duc de Bavière, et ils se promirent mutuellement de se secourir par d'utiles diversions. Le temps employé aux négociations remplit presque tout le cours de l'an 764; l'hiver avoit d'ailleurs été d'une rigueur extrême, et avoit duré jusqu'à la fin d'avril. La moisson, les arbres même avoient péri; la famine étoit générale dans le royaume. Ce temps de calamités donna du répit au duc Waifre; il en profita pour parcourir ses provinces et lever des troupes. Il ne négligea aucun des soins qui pouvoient contribuer à relever sa fortune. Trois différents corps d'armées reçurent de lui l'ordre d'agir sur plusieurs points; mais le sort des combats ne favorisa nulle part ses entreprises. Quoique renforcé par les comtes de l'Albigeois et du Toulousain, le
765 comte Mancion, parent de Waifre, fut défait dans la Septimanie par les comtes Australd et Galeman, qui alloient ravitailler Narbonne. Amanngue, comte du Poitou, ne put résister aux nombreux vassaux de Wlfard, abbé de Saint-Martin de Tours, et fut mis dans une déroute complète. Chilping, comte d'Auvergne depuis la mort de Blandin, éprouva le même sort en Bourgogne, où il fut défait par le comte Adalard. La douleur de tant de pertes fut encore aggravée par la défection de Remistan, oncle paternel de

Waifre. Ce seigneur, fils du duc Eudes, se jeta, sans qu'on 765
en sache le motif, dans le parti de Pepin, et inspira tant de confiance à ce prince, qu'il reçut de lui le comté d'Argenton, à la charge de le défendre contre le duc son neveu. Accablé par tant de malheurs, Waifre eut recours à un expédient qui acheva de ruiner ses affaires. Comme si le désespoir eût aliéné son jugement, il détruisit de ses propres mains les remparts qui pouvoient encore le protéger contre son ennemi. L'exemple des fortes places de Bourges, de Clermont et de Thouars, qui n'avoient pu long-temps arrêter le victorieux Pepin, lui fit prendre le parti désespéré de démanteler toutes ses villes. Il lui sembla que les Français, ne trouvant plus de places dans lesquelles ils pussent se retrancher, n'oseraient, à l'avenir, s'enfoncer dans l'Aquitaine, ou que, faisant contre eux une guerre de partisans, les Aquitains leur causeroient de tels dommages, qu'ils ne pourroient s'y maintenir. Mais il reconnut bientôt son erreur, et fut en peu de temps la vic- 766
time de son imprudente conduite et de ce calcul insensé. Pepin, après avoir solennisé les fêtes de Noël et de Pâques à Aix-la-Chapelle, se rendit à Orléans, où il avoit indiqué l'assemblée du Champ-de-Mai, et le rendez-vous de son armée. Empressé de profiter de l'imprudence de Waifre, il hâta ses préparatifs, et commença sa cinquième campagne en Aquitaine. Nulle ville ne pouvant lui opposer de résistance, il marcha directement sur Limoges, et, après avoir ordonné d'en relever les murailles, pour en faire une place d'armes, il traversa le Querci et se rendit à Agen. Il y reçut les hommages d'un nombre infini de seigneurs, qui, voyant leur souverain perdu sans ressource, jugèrent inutile de pousser plus loin leur fidélité. Les Gascons eux-mêmes envoyèrent des députés pour présenter leurs soumissions. Ce peuple étoit encore sous l'autorité de Loup I[er], l'aîné des fils du duc Hatton, auquel son frère Hunold avoit fait crever les yeux, en 745. Adèle, fille unique de Loup I[er], avoit épousé

son cousin le duc Waifre. Satisfait de l'hommage des Gascons, Pepin se contenta de laisser quelques troupes dans Agen, parcourut le Périgord et l'Angoumois, et rentra en France enrichi des dépouilles des Aquitains, et bien déterminé à finir dans les campagnes suivantes une conquête que le duc avoit rendue plus facile.

767 25. Après avoir passé les fêtes de Noël à Samoucy, près de Laon, il reprit le cours de ses projets, et marcha vers l'Aquitaine, qu'il fut attaquer, cette fois, par la partie méridionale. Il visita d'abord Narbonne et les autres villes qui s'étoient données à lui en haine des Sarrazins et des Maures. Il se présenta ensuite devant Toulouse, qui ne lui opposa aucune résistance; il se rendit ainsi maître de tout le Toulousain, qui s'étendoit alors depuis les confins du diocèse d'Urgel, en Espagne, jusqu'à l'embouchure du Tarn dans la Garonne. Le Rouergue, le Gévaudan, l'Albigeois, se soumirent avec la même facilité, et sans coup férir. Une charte du monastère de Saint-Antonin, en Rouergue, fournit la preuve que Pepin, en reconnoissance des succès qu'il avoit obtenus, rendit grâces à Dieu et fit diverses donations à cette abbaye. C'est de cette époque seulement que le Languedoc fit en entier partie de la monarchie. Il avoit appartenu en totalité aux Goths ou Visigoths, et avoit ensuite été divisé entre les rois de France, les ducs d'Aquitaine et les Sarrazins. Ces derniers ayant été expulsés, les rois de France et les ducs d'Aquitaine en étoient restés possesseurs. Pepin étoit, par sa dernière conquête, seul maître de toute la province, dans la signification la plus étendue. Le nom de Languedoc semble d'abord n'avoir d'autre étymologie que le nom même du peuple qui le posséda après les Romains. Langue de Goth put aisément être transformé en *Languedoc*, par corruption et abréviation. Cette conjecture, malgré sa vraisemblance, est contredite par un fait positif, qui prouve que cette dénomination dérive de la particule affirmative *oc*, jadis en usage

dans cette contrée, tandis que la particule *oui* ou *oy* étoit familière dans les provinces du centre et du nord du royaume; ainsi, dans l'origine, on a dit langue de *hoc* et langue d'*oy*, pour désigner les pays dans lesquels on se servoit de l'une ou l'autre particule. Cette province, qui, sous les Romains, avoit fait partie des Narbonnaises, fut depuis indifféremment appelée Septimanie, Gothie, et enfin Languedoc dans des temps plus modernes. 767

Le malheureux Waifre, abandonné de toutes parts, se trouvoit réduit à se cacher dans quelques châteaux du Querci et du Périgord, et même dans les antres des rochers, communs dans ces deux provinces. Il n'avoit plus de troupes pour tenir la campagne, et couroit le risque d'être enlevé par les partis ennemis qui parcouroient ses possessions dans tous les sens. Pepin cependant, n'ayant aucun espoir de pouvoir s'emparer de sa personne durant la mauvaise saison, rentra en France et passa les fetes de Pâques à Vienne en Dauphiné. L'assemblée du Champ-de-Mai avoit été indiquée 768
dans la ville de Bourges; il s'y rendit avec la reine Berthe son épouse, et y logea dans le nouveau palais qu'il avoit fait construire. L'assemblée avoit à peine terminé ses opérations, qu'il se mit en campagne.

26. On a vu le prince Remistan, oncle paternel de Waifre, abandonner son neveu et se ranger parmi ses ennemis. Honteux néanmoins d'être une des causes de la ruine de sa maison, et ne pouvant résister aux remords qui l'agitoient, Remistan se rapprocha de Waifre, et, les larmes aux yeux, lui fit l'offre sincère de ses services. Ce secours tardif ranima l'espoir du courageux duc d'Aquitaine. Il donna le commandement des troupes qu'il put rassembler à ce même Remistan, lequel, à force d'activité et de valeur, chercha à réparer les maux que sa trahison avoit faits à l'Aquitaine. Il remporta plusieurs avantages sur les Français, et répandit l'épouvante dans le Poitou, le Limousin et le Berri, qui

768 s'étoient soumis à leurs armes. Pepin mit à sa poursuite plusieurs de ses généraux, avec ordre de le harceler sans cesse, afin de l'attirer dans quelque embuscade. Les comtes Herminald, Chunibert, Bérenger et Childerade, chargés de ce soin, s'en acquittèrent avec tant de zèle, que Remistan tomba en leur pouvoir, fut mené, lié et garotté, dans la ville de Xaintes, avec son épouse. Pepin venoit d'y arriver, au retour d'une courte mais heureuse expédition dans l'Auvergne et le Limousin. Les forteresses de Scoraille et de Peyrusse, dans la haute Auvergne, de Turenne, dans le Limousin, n'avoient pu arrêter long-temps sa bonne fortune, et s'étoient rendues à lui. Sa joie fut au comble en apprenant la prise de Remistan; il le fit mener devant lui, insulta avec barbarie à son malheur, et le fit pendre comme le dernier des malfaiteurs. Cette atrocité est une véritable tache à la gloire du monarque carlovingien. Les historiens se taisent sur l'accueil que reçut l'épouse de Remistan; on doit présumer qu'elle fut traitée avec humanité, ainsi que le furent la mère, les sœurs et les nièces de Waifre, conduites à Xaintes dans le même temps. Après avoir été prendre quelques jours de repos dans le château de Sels, sur le bord de la Loire, Pepin revint dans la Xaintonge, afin d'assurer ses conquêtes par la prise du duc d'Aquitaine. Des détachements de troupes parcoururent, dans toutes les directions, le Querci et le Périgord, fouillant avec soin les forêts et les rochers. A ces moyens Pepin le Bref ajouta la corruption; il gagna, par la promesse de grandes récompenses, des serviteurs de l'infortuné duc, et le traître Waraton, l'un de ses domestiques les plus affidés, l'assassina, ou fut du moins un de ses principaux meurtriers, dans la nuit du 2 juin 768. Des historiens contemporains n'hésitent pas de dire que Pepin fut généralement accusé d'être l'auteur ou l'instigateur de ce crime, dont il retira sur-le-champ l'avantage. Mis en possession du trésor du malheureux duc,

il fit présent à l'abbaye de Saint-Denis des bracelets d'or 768
garnis de pierreries dont Waifre avoit coutume de se parer les jours des grandes fêtes. Ils étoient, jusque dans les derniers temps, désignés dans le trésor de ce monastère sous le nom de *poires de Waifre*. S'ils rendoient témoignage de la victoire de Pepin, ils attestoient en même temps la guerre opiniâtre, injuste, qu'il poursuivit pendant huit années, et la manière peu honorable dont il la termina.

Le corps de Waifre ne fut pas inhumé, ainsi que le disent quelques historiens, dans la basilique de Saint-Sauveur, depuis Saint-Martial de Limoges, mais, suivant les savants Catel et le Cointe, sa sépulture eut lieu près de la ville de Bordeaux, dans l'emplacement où fut dans la suite construite la Chartreuse.

D'Adèle, fille unique et héritière de Loup Ier, duc de Gascogne, le duc Waifre ne laissa qu'un fils nommé Loup II, auquel Charlemagne laissa le duché de Gascogne, après la mort de Loup Ier, son aïeul. Ce dernier, dont on vante la constante fidélité, ne prit jamais aucune part à la guerre qui se fit en Aquitaine, et reconnut même la souveraineté de Pepin. On peut en juger par les diverses députations des Gascons que ce monarque reçut dans plusieurs circonstances. Les Gascons que l'on a vus dans l'armée de Waifre, en 763, y étoient, sans doute contre son aveu, attirés par leur attachement pour la duchesse Adèle.

Hunold, fils aîné d'Eudes, et père de Waifre, vivoit encore; il résidoit dans le monastère de l'île de Ré depuis son abdication, en 745. On le verra bientôt reparoître sur la scène du monde, pour tâcher de venger son fils et relever l'honneur de sa maison. Hatton, second fils d'Eudes et frère de Hunold, avoit eu trois enfants, savoir: Loup Ier, duc de Gascogne et père d'Adèle; Altargarius, et Icterius. Ces deux derniers avoient été donnés en ôtages au roi Pepin par leur cousin Waifre, ainsi que le lecteur l'a vu précé-

768 demment. Nous aurons souvent occasion de parler de la postérité d'Altargarius. Remistan, troisième fils du duc Eudes, et frère de Hunold et de Hatton, ayant été mis à mort par l'ordre de Pepin, ne laissa pas de postérité.

Le duc Waifre avoit plusieurs sœurs, dont on ignore la destinée. Indépendamment des princesses qui furent menées à Xaintes, Hervic, seigneur aquitain, présenta au roi Pepin une autre sœur du duc. Il est probable qu'elle étoit épouse de cet Hervic ou Ebervic. Le comte Mancion, parent de Waifre, et commandant une de ses armées en 765, paroît aussi avoir épousé une autre sœur de ce prince.

27. Le monarque français, parvenu au but de ses désirs, reçut les seigneurs aquitains avec beaucoup de bienveillance, et usa d'une grande douceur envers les peuples. Il ne négligea rien pour faire oublier les malheurs que son ambition avoit causés à l'Aquitaine pendant une guerre de huit ans. Il la réunit à la couronne, dont elle avoit été séparée pendant l'espace de cent quarante ans, en ayant été démembrée depuis l'an 628. C'est ainsi qu'après avoir dépouillé la branche royale des Mérovingiens, il dépouilla la branche ducale par les moyens les plus violents.

28. Pepin ne jouit pas long-temps du fruit de son injuste conquête. Il étoit encore à Xaintes, sans avoir pourvu au gouvernement des provinces conquises, lorsqu'il fut saisi de la fièvre qui le conduisit au tombeau. Vainement il espéra trouver sa guérison sur le tombeau de S. Martin de Tours et à Saint-Denis, où il se fit transporter. Son mal y devint plus grave, et l'hydropisie s'étant jointe à la fièvre, il fut emporté le 24 de septembre, dans la cinquante-quatrième année de son âge, et la dix-septième depuis son avènement au trône. Il fixa, avant de mourir, le partage de la monarchie entre ses deux fils Charles et Carloman. Il fut inhumé, ainsi qu'il l'avoit ordonné, le visage vers la terre, en travers de la porte de l'église de Saint-Denis. Ces circonstances at-

testent qu'après avoir vécu pour l'ambition et la vaine gloire, 768
il termina sa carrière dans les sentiments de l'humilité chrétienne.

29. De la reine Berthe, qui lui survécut et ne mourut qu'en 783, il laissa Charles et Carloman, qui lui succédèrent, et Gisèle, qui fut abbesse de Chelles. Quelques généalogistes le font père d'un troisième fils, Giles, qui fut religieux au mont Soracte. Ils lui donnent encore plusieurs autres enfants, et notamment deux filles : Berthe, épouse de Milon, comte d'Angers, et père du fameux Roland; et Chiltrude, mariée à René, comte de Gènes, et père d'Oger le Danois, tant célébré, ainsi que son cousin Roland, par les romanciers et les poètes.

Jetons un coup d'œil sur les mauvaises et les bonnes qualités du premier roi carlovingien. Pepin profita des bienfaits et de l'abdication de son frère Carloman; il fut cependant ingrat envers lui, en le faisant durement enfermer et peut-être mourir dans un monastère, à Vienne en Dauphiné. Il fut cruel envers ses neveux, enfants de Carloman, qu'il fit tondre et renfermer dans des couvents. Il poursuivit sans relâche son frère Grifon, jusqu'à ce qu'il eût été assassiné dans la vallée de Maurienne. Pepin consomma l'usurpation commencée par ses ancêtres, en s'emparant du trône sur ses légitimes souverains. L'exécution de Remistan, l'assassinat du duc Waifre, sont enfin, pour sa mémoire, autant de taches que nous avons cru devoir faire remarquer, afin de ne pas nous écarter du caractère impartial d'historien. Nous n'en dirons pas moins que Pepin fut un grand homme et un habile monarque. Il gouverna avec gloire et sagesse; il mérita les suffrages et l'amour des grands, du clergé et du peuple. Fils de Charles Martel et père de Charlemagne, il peut être comparé à l'un et à l'autre. Valeureux et prudent dans les combats, il fut énergique et circonspect dans les conseils. Par la force des armes, il réunit l'Aquitaine à

768 la couronne, réprima la rébellion des Saxons et des Bretons. Par la douceur et la justice de sou gouvernement, il attira les peuples de la Septimanie, qui furent pour toujours réunis au royaume de France. Sa suzeraineté fut aussi reconnue dans la Catalogne, et jusqu'à l'Ebre. Pepin laissa la France accrue d'un tiers; et s'il fixa la grandeur temporelle des papes, il établit aussi dans l'Italie l'influence des monarques français, et rendit faciles les conquêtes qui illustrèrent Charlemagne. Enfin, sous aucun rapport, Pepin ne fut un prince ordinaire. Son épitaphe : *Cy gît Pepin, père de Charlemagne,* ne donne donc pas une idée suffisante de son mérite; il fut grand par lui-même, et son fils n'eut, pour ainsi dire, qu'à marcher sur ses traces pour parvenir au plus haut point de gloire. Pepin laissa en effet à la disposition de ses successeurs les forces morales et physiques de toute la monarchie. L'éclat et l'influence qu'il avoit donnés aux assemblées générales de la nation, en captant l'opinion et l'amour des peuples, avoient mis dans ses mains toutes les ressources de l'état, et celui qui suivroit ses plans devoit ne pas trouver d'obstacle dans leur exécution. L'état continuel de guerre avoit réveillé l'esprit martial des Français. On a vu que le retard des assemblées du printemps avoit eu pour motif d'attendre la saison des fourrages, à cause de l'augmentation de la cavalerie. Cette dernière innovation eut moins pour objet d'accroître le faste autour du trône, que d'augmenter la force militaire. Les auteurs qui ont écrit sur la balistique, et l'art de la guerre, s'accordent à dire que Pepin le Bref la régularisa dans les armées. Les cavaliers étant cuirassés et les chevaux étant bardés, formoient des escadrons qui paroissoient tous de fer. Les cavaliers étoient armés de grosses lances, que tantôt ils retenoient en frappant l'ennemi, et que tantôt ils dardoient, en les arrêtant comme les lanciers modernes, par le moyen de courroies.

FIN DU RÈGNE DE PEPIN LE BREF.

IENNE,

E DÉBONNAIRE.

Note. Vo| race des Carlovingiens, s'empara du trône
les ancêtres| uitaine en 768, sur la branche ducale.
Berthe, fille|

CHARLE| ES, re-
sous le nom| x au
magne, 2| -So-
France, |
royaume d| P.
en 774, ren|
pire d'Occi|
800. Il e|
après les
femmes c
reines, et
cubines, o| eurs nomment Siagrius, et disent avoir été
second or
* 814.

BERTHE, ép. de Milon, comte d'Angers, et mère de Roland, tué à Ronce-vaux.

CHILTRUDE, ép. de René, comte de Gênes, et mère d'Oger le Danois, cousin de Roland.

Enfants naturels.

CHARLE| A,
héritier| de
présompti| rd,
de l'Em| lier
pire. | arle-
* S.P. 81| et
| en.

PEPIN, dit le Bossu, enfermé à Prum. * S.P. 811.

HUGUES, abbé. * S.P. 844.
DROGON, év. de Metz. * S.P. 855.
THIERI. * S.P.

ROTHAÏS, Adalinde, Rotrude, Adeltrude. Sort inconnu.

BERNARD| -
roi d'Itali| e
aveuglé.
* 818.
PEPIN Ier
tige des
comtes d| -
Vermandois. Voy
les 8e et
esq. gén.

ALPAÏS, épouse du comte Beggon.

CHARLES II, dit le Chauve, 26e roi de France, 5e empereur d'Occident, fils de l'impératrice Judith.
* 877.

Voyez sa descendance dans la Ve esquisse généalogique.

CHARLES Ier,

DIT *LE GRAND*, OU *CHARLEMAGNE*,

VINGT-TROISIÈME ROI DE FRANCE,

EMPEREUR D'OCCIDENT,

régna depuis l'an 768 jusqu'à l'an 814.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

Etienne IV	772
Adrien Ier	795
Léon III	

EMPEREURS D'ORIENT.

Constantin Copronyme	775
Léon IV, dit Chazare	780
Constantin V	797
Irène	802
Nicephore	811
Staurace	811
Michel Curopalate	813
Léon l'Arménien	

ROIS DES LOMBARDS

Didier, dernier roi	774

ESPAGNES.

Les Maûres.

Rois des Asturies et Léon.

Aurelio	774
Silo	783
Mauragat	788
Bermude	791
Alfonse II, le Chaste	

1. Partage du royaume entre Charles et Carloman. 2. Caractère et qualités de Charlemagne. 3. Couronnement des deux princes. 4. Conduite de l'aîné. 5. Mouvements en Aquitaine. 6. Mésintelligence entre les deux rois. Habileté de Charlemagne. 7. Projet de la reine-mère. 8. Mort de Carloman. Sa femme et ses enfants se réfugient chez les Lombards. 9. Assemblées générales de la nation. 10. Commencement de la guerre contre les Saxons. 11. Succès obtenus sur eux. 12. Répudiation de la reine, fille du roi des Lombards. 13. Charlemagne fait la guerre en Italie en faveur du pape. 14. Siége de Pavie. Prise de Vérone. Mort de Hunold, duc d'Aquitaine. Fin du royaume des Lombards. 15. Charlemagne couronné

roi d'Italie. 16. Second voyage de Charlemagne à Rome. 17. Son retour en France. Guerre contre les Saxons. 18. Loup II, duc de Gascogne. 19. Défaite des Saxons. Witikind. 20. Expédition de Charlemagne en Italie. 21. Nouvelle révolte des Saxons. 22. Assemblée de Paderborn. 23. Plusieurs chefs des Sarrazins y paroissent. Expédition de Charlemagne en Espagne. 24. Ses deux armées se réunissent à Sarragosse. 25. Son retour en France. Affaire de Roncevaux. 26. Réflexions sur les monuments qui existent dans la vallée de ce nom. 27. Séjour de Charlemagne au château de Casseuil. La reine y acconche de deux princes. 28. Continuation de la guerre contre les Saxons. Assemblée de Duren. Etablissement de la dîme. 29. Les Saxons vaincus promettent de se faire chrétiens. 30. Etablissement de cinq évêchés dans leur pays. Lois terribles. 31. Voyage de Charlemagne à Rome. Adrien Ier sacre ses fils, Pepin roi d'Italie, et Louis roi d'Aquitaine. La cour de Pepin est établie à Pavie. 32. Charlemagne envoie Louis à Toulouse, et lui compose une cour. 33. Conduite de Tassillon, duc de Bavière. 34. Assemblée à Paderborn. Révolte des Saxons; ils sont vaincus. Exécution de quatre mille cinq cents des leurs. 35. Mort de Hildegarde, épouse de Charlemagne, et de Berthe, veuve de Pepin le Bref. 36. Vues profondes de Charlemagne; améliorations en tout genre. 37. Expédition dans le pays des Saxons; pertes immenses qu'ils éprouvent. Charlemagne épouse Fastrade. 38. Nouveaux ravages dans la Saxe. 39. Négociations avec Witikind et Albion. Cessation des hostilités. 40. Entreprises des Sarrazins sur la rive gauche de l'Ebre. Etablissement de plusieurs comtes français dans le Roussillon et la Catalogne. 41. Conspiration découverte et punie. 42. Bonne foi de Witikind. Pacification. 43. Mouvements en Bretagne. Complots en Italie. Voyage de Charlemagne à Rome. Guerre contre Tassillon, duc de Bavière. 44. Nouvelle trahison de Tassillon. Il est dégradé dans l'assemblée de Worms, et envoyé dans un cloître. 45. Défaite des Huns. 46. Mort d'Adalgise, fils du dernier roi des Lombards. 47. Défaite de Chorson par Adalaric, comte de Gascogne. 48. Charlemagne destitue Chorson, et fait condamner à l'exil Adalaric. Guillaume, duc de Toulouse. 49. Guerre au-delà de l'Elbe. 50. Louis, roi d'Aquitaine, armé solennellement par son père. 51. Expédition contre les Huns. 52. Pepin, fils de Charlemagne et d'Himiltrude, conspire. 52. Il est tondu et enfermé à Prum. 53. Travaux utiles. 54. Mort de la reine Fastrade. Prévoyance de Charlemagne. 55. Révolte des Saxons, transplantation d'un grand nombre d'entre eux. Palais d'Aix-la-Chapelle. 56. Mort du pape Adrien. Léon III lui succède. 57. Victoires de Pepin, roi d'Italie, sur les Huns. 58. Construction d'Héristal sur le Weser; Charlemagne y reçoit diverses ambassades. 59. Mariage de Louis, roi d'Aquitaine; ses expéditions. 60. Voyage du pape Léon en France. 61. Affaires de Bretagne. Charlemagne reçoit des preuves de la considération des princes les plus éloignés. 62. Réflexions

1. CHARLES Iᵉʳ, dit le Grand, communément appelé Charlemagne, né à Aix-la-Chapelle [1] ou à Ingelheim, en 742, et Carloman, son frère, né en 744, avoient l'un 26 ans, et l'autre 24, à la mort de leur père. Averti de sa fin prochaine par une maladie de près de cent jours, Pepin le Bref avoit réglé le partage de sa succession entre ses deux enfants. Quelle fut cette division, quels changements y apportèrent les grands assemblés en présence des deux princes? Les recherches sur ce point seroient vaines et inutiles: vaines, 768

[1] Les historiens rapportent unanimement l'époque de la naissance de Charlemagne à l'an 742, mais ils varient sur le lieu où il reçut le jour. Les uns disent que ce fut à Aix-la-Chapelle; les autres, à Ingelheim, à deux lieues de Mayence. Ce dernier sentiment est le plus généralement adopté.

768 par la contradiction des historiens, dont les uns accordent à Charlemagne ce que les autres assignent à Carloman; inutiles, par la brièveté du règne de ce dernier, mort trois ans après, et sans avoir fait aucun acte important de souveraineté. Afin d'adopter, cependant, l'opinion qui paroît la plus probable, nous dirons que Charlemagne semble avoir eu en partage les anciens royaumes de Neustrie, de Bourgogne, et la majeure partie de l'Aquitaine; Carloman, l'Austrasie, la France germanique et les provinces d'Aquitaine les plus rapprochées du Rhône. L'incertitude à cet égard provient sans doute de la courte durée du règne de ce dernier. Prince médiocre, Carloman montra un caractère envieux, et fut toujours jaloux du mérite de son aîné. L'on peut présumer, avec raison, que des guerres intestines auroient déchiré la France, si sa mort prématurée n'en avoit détruit la cause.

2. Charles, que nous nommerons Charlemagne dès le commencement de son règne, mérita de bonne heure le surnom de grand. Les qualités physiques et morales qui font impression sur les hommes, brilloient en lui du plus vif éclat. Le nez aquilin, les yeux grands et vifs, l'air majestueux, une stature élevée, la réunion enfin de tous ses traits, annonçoient l'homme fait pour commander, et donnoient, pour ainsi dire, l'assurance que l'esprit et l'âme étoient en harmonie avec son extérieur. Il étoit l'homme le plus grand, le plus adroit, le plus fort de son royaume. La vigueur qu'il eut dans le tempérament pour braver la fatigue des voyages, des camps, et l'intempérie des saisons, il l'eut au moral, pour se livrer à la fois aux occupations de tous genres. Il suivoit en même temps les diverses parties de l'administration de ses états, et faisoit disparoître avec facilité les obstacles qui s'opposoient à ses plans. Les vertus et les qualités qui avoient illustré ses ascendants, Pepin le Bref, Charles Martel, Pepin d'Héristal, le vertueux Arnoul et Pepin de Landen, il les réunit toutes dans sa personne,

et nul de ses descendants ne peut lui être comparé. Valeur, activité singulière, politique éclairée, fermeté, vigilance, justice, zèle pour la religion, amour pour les sciences, marquèrent tour-à-tour la durée d'un long règne. On ne vit aucune de ses actions en contradiction avec ses principes. Il tint le sceptre d'une main ferme. S'il récompensa généreusement la noblesse et le clergé, il les contint dans leurs droits respectifs, et fit ressortir ceux du peuple, en l'admettant dans les assemblées du Champ-de-Mai, en prenant son avis, et fixant avec justice ce qu'il devoit à l'état, au clergé et aux seigneurs. Deux taches semblent obscurcir la renommée de Charlemagne : premièrement, un penchant, que l'on représente comme excessif, pour les femmes; et secondement, la sévérité cruelle dont il usa envers les Saxons. Nous observerons cependant, et d'abord sur le premier article, qu'il existe sur ce point une prévention que détruit le silence des auteurs contemporains; l'usage permettoit alors d'avoir des concubines, ou femmes du second ordre; les répudiations étoient autorisées, dans certains cas, par les réglements ecclésiastiques et civils. Nous ajoutons que Charlemagne n'eut que successivement, et l'une après l'autre, les femmes et concubines mentionnées dans les histoires; que par conséquent, à cet égard, sa conduite pourroit être exempte de reproches. Quant au second article, en gémissant d'avance sur les massacres dont nous serons forcés de retracer le souvenir, nous dirons que les Saxons étoient depuis plusieurs siècles soumis aux monarques français, dont ils étoient tributaires. On peut donc avancer avec raison, qu'en cherchant à secouer le joug d'une autorité légitime, ils devinrent rebelles, et que, d'après les droits des nations et des princes, droits adoptés dans les sociétés policées, ils dûrent encourir la rigueur des châtiments. Leur obstination à ne pas obéir devoit-elle faire renoncer le monarque aux droits de sa couronne? L'inutilité des moyens de douceur et de clémence 768

768 ne devoit-elle pas naturellement entraîner la plénitude de la sévérité?

3. Les deux princes, après avoir rendu les honneurs funèbres au feu roi, convinrent de se mettre en possession de leurs royaumes respectifs. Ils se rendirent avec pompe, Charlemagne à Noyon, et Carloman à Soissons. La cérémonie de leur inauguration eut lieu le 9 octobre, quinze jours après la vacance du trône. Plusieurs historiens modernes parlent de leurs couronnements, faits par des évêques, mais sans les nommer ni entrer dans aucun détail. Charles et Carloman avoient déjà été sacrés, en 754, par le pape Etienne III. Cette circonstance, le silence d'Eginhart et de plusieurs autres contemporains, induisent à penser que les deux princes se bornèrent à prendre les ornements de la royauté, et furent seulement, dans Noyon et Soissons, élevés sur le trône, suivant l'usage antique des Français, et sans le mélange d'aucune cérémonie religieuse.

4. Nous ignorons quels furent les soins de Carloman dans la partie qui lui échut de la monarchie; mais Charlemagne s'occupa de pourvoir sans délai aux gouvernements vacants des comtés et des villes de l'Aquitaine. La plupart des anciens comtes furent maintenus; et pour donner une plus grande preuve de sa modération, il ne contesta pas la possession de la Gascogne à Loup Ier, fils du fidèle duc Hatton. Ce dernier, ainsi qu'on l'a déjà vu, étoit fils puîné d'Eudes, duc d'Aquitaine. Ses fils, Altargarius et Ictérius, avoient été donnés comme ôtages par le duc Waifre. Ces deux princes, caressés à la cour, s'étoient attachés à Pepin et à ses enfants. Charlemagne nomma Ictérius comte d'Auvergne, et Artalgarius comte des Marches de Gascogne et gardien des frontières d'Espagne. Roland, fils du comte Milon et neveu du roi, fut établi comte ou gardien des frontières de Bretagne. On remarque déjà la politique prudente du monarque, qui rend plus rares les ducs dont les gouvernements avoient trop d'é-

tendue. Charlemagne récompensa généreusement, mais il 768
se fit une loi de ne donner qu'un seul gouvernement au même individu. Par ce moyen, il augmenta le nombre de ceux qui lui eurent obligation, et évita de rendre les seigneurs trop puissants.

5. Les précautions que prenoit Charles de nommer des officiers pour contenir les peuples, étoient d'autant plus urgentes, que des mouvements se manifestoient en Aquitaine. Le vieux duc Hunold, que les remords avoient conduit, en 745, dans le monastère fondé par son père dans l'île de Ré, crut devoir renoncer à ses vœux dans les circonstances malheureuses où se trouvoient sa postérité et ses peuples. Il sentit renaître l'activité bouillante de sa jeunesse, en apprenant le supplice odieux de son frère Remistan et l'assassinat commis sur la personne de Waifre, son propre fils. La confiscation de l'Aquitaine lui parut aussi injuste qu'arbitraire. Animé par l'indignation et le désir de la vengeance, il quitta le cloître, et reprenant à la fois la duchesse sa femme, le titre et les ornements de duc, il fait un appel à tous les Aquitains. Ces peuples sentent aisément se réveiller l'affection qu'ils avoient pour leurs princes héréditaires. La crainte de ne plus former un état indépendant, d'être ainsi confondus avec les autres provinces de la monarchie, se réunissant à leur amour naturel, ils accourent de toutes parts se ranger
auprès de lui; les villes s'empressent de se déclarer en sa 769
faveur. La conduite de Hunold ne peut assurément être traitée de trahison et de perfidie; c'est néanmoins sous ces qualifications que la dépeignent les écrivains dévoués aux princes carlovingiens.

6. Charles et Carloman avoient déjà eu quelques discussions entre eux; le soulèvement inattendu de l'Aquitaine devoit, ce semble, dissiper ces nuages et réunir les deux frères pour leur intérêt commun. Charles marcha le premier, et ne douta pas que Carloman ne se portât aussitôt au ren-

769 dez-vous qu'il lui donnoit, afin de détruire, dès leur principe, les espérances du duc Hunold. Leur réunion eut en effet lieu dans le Poitou; mais la jalousie, l'animosité de Carloman lui faisant supporter impatiemment la supériorité de son frère, il témoigna son aigreur, son mécontentement; et peu s'en fallut que les deux armées n'en vinssent aux mains. Son infériorité le détermina cependant à se contenir, et il s'éloigna avec les troupes qu'il avoit menées. Charles, ne se laissant pas abattre par cette défection, se hâta de pénétrer dans le centre de l'Aquitaine. Les peuples qui avoient pensé avoir le temps de fortifier leurs villes, de relever leurs murailles, d'être secourus par Hunold, tombèrent dans le découragement et se soumirent avec une facilité dont Charles fût luimême étonné. Il arrive sur les bords de la Dordogne, sans avoir trouvé un ennemi à combattre. L'expérience du passé et le changement présent le portent à se prémunir contre l'inconstance des Aquitains, ou plutôt contre leur attachement à la maison de leurs anciens ducs; il fait rassembler un grand nombre de paysans qui arrivent même des extrémités opposées du Poitou, du Berri et de la Touraine, avec tous les outils nécessaires; ils sont employés à construire un fort sur la rivière d'Ile, près de son embouchure et sur la rive droite de la Dordogne. Telle fut l'origine de Fronsac, forteresse qui s'éleva pour ainsi dire en un clin d'œil, et tint en respect les peuples de ces contrées. Hunold, abandonné et resserré vers la Garonne, jugea inutile de se commettre avec le peu de braves qui lui étoient restés fidèles: il passa le fleuve avec son épouse et les autres membres de sa famille, et se réfugia chez son neveu Loup Ier, duc de Gascogne. Nul traité n'existoit entre eux. Loup ne s'étoit pas engagé à armer en sa faveur, et peut-être même conservoit-il du ressentiment du supplice de son père; il se contenta de recevoir Hunold comme un parent malheureux. Charlemagne n'ayant aucune raison de considérer le duc de

Gascogne comme son ennemi, dirigea vers lui des dépu- 769
tés chargés de lui rappeler la fidélité de son père Hatton, et ses propres sermens. Ils lui demandèrent ensuite de livrer Hunold, avec menaces de mettre la Gascogne à feu et à sang, et de le dépouiller de son duché, s'il s'y refusoit. Loup Ier, dans l'impossibilité de résister à Charles, chercha à concilier ce qu'exigeoit sa propre sûreté avec les devoirs de la parenté et de l'hospitalité. Se fiant à la générosité de Charles, il accompagna son hôte, qui étoit en même temps son oncle, auprès de ce prince. Il obtint par cette confiance et cette droiture, que le monarque respecteroit les jours d'Hunold, lui rendroit même la liberté lorsqu'il croiroit pouvoir le faire sans danger. Peu de temps après, en effet, Hunold se rendit à Rome pour reprendre l'habit religieux. Il manqua encore à ses promesses, puisque on le verra se réunir à Didier, roi des Lombards, pour résister à Charlemagne. La captivité de Hunold mit irrévocablement fin au duché d'Aquitaine, qui avoit été donné en apanage aux ducs Boggis et à Bertrand, fils du roi Caribert et petit-fils de Clotaire II. Les princes mérovingiens de cette ligne ducale ne furent plus dans la possibilité de faire valoir par la force des armes leurs droits sur l'Aquitaine; mais on les verra fréquemment témoigner leur haine et leur ressentiment dans la Gascogne et dans les Pyrénées : un grand nombre d'entre eux trouvera la mort dans cette lutte inégale, dans laquelle ils déployèrent toutes les ressources de la constance et de la valeur.

7. Assuré de la pacification de l'Aquitaine, Charlemagne 770
se rendit à Duren pour y passer les fêtes de Noël. Il solennisa celles de Pâques à Liége, ville dejà considérable et célèbre par le tombeau de S. Lambert. Plusieurs motifs le faisoient rapprocher de cette partie septentrionale de ses états. Il vouloit surveiller les Saxons, et peut-être anssi son frère Carloman. La reine douairière, Berthe, mère des deux

770 princes, mettoit tous ses soins à empêcher leur inimitié d'éclater. Sage et politique, elle aspira à rompre l'union qui existoit entre Tassillon, duc de Bavière, et Didier, roi des Lombards; ce fut en négociant un mariage qu'elle espéra produire ces effets. Carloman étoit uni, par un lien légitime, à Gerberge, que quelques auteurs croient avoir été fille de Didier; ce fut avec une fille du même roi qu'elle imagina de marier Charlemagne. Il avoit cependant déjà eu un fils d'Himiltrude, qui continuoit d'être auprès de lui en qualité de concubine. Cet obstacle fut bientôt levé par l'éloignement d'Himiltrude. Etienne IV, successeur de Paul Ier, après la déposition de l'intrus Constantin, s'opposa de tout son pouvoir à une alliance qui sembloit devoir le priver de la protection de la France. Ce pontife avoit à se plaindre de Didier, qui avoit repris plusieurs des villes de l'Exarchat et de la Pentapole. Il écrivit à Charles une lettre pleine de fiel et d'amertume, lui représentant son mariage comme une tentation du démon, les Lombards, comme une nation méprisable, infecte, accablée de lèpre; le menaçant enfin de la damnation éternelle, s'il quittoit Himiltrude pour prendre la fille de Didier. Ces invectives, regardées comme les vaines déclamations d'un esprit exagéré, restèrent sans effet. La reine Berthe, de plus en plus convaincue que cette alliance produiroit des rapprochements essentiels à la tranquillité de ses enfants, se hâta de conduire ce projet à sa fin. Pour évi-
771 ter les retards, elle traversa elle-même la Bavière et se rendit à la cour de Lombardie. Desiderate ou Ermengarde, fille de Didier, fut bientôt conduite en France, et devint l'épouse de Charlemagne. Ce prince ne négligea rien pour rassurer le pape : bien plus, il engagea Didier à lui restituer les places qu'il lui avoit nouvellement prises.

8. La double qualité de frère ne changea pas les dispositions haineuses de Carloman, qui ne discontinua pas ses préparatifs secrets. Charles ne pouvoit trop se précaution-

ner contre lui. C'est dans ce dessein que ne s'éloignant pas 771
de ses provinces du nord, il convoqua l'assemblée générale de mai dans la ville de Valenciennes. La mort prématurée de Carloman l'affranchit bientôt de ses appréhensions, et rendit inutiles les conseils de sa prudence. Ce prince qui n'étoit qu'à sa vingt-huitième année, termina sa carrière au mois d'octobre, dans le château royal de Samoucy, au diocèse de Laon. Il laissa de sa femme Gerberge deux enfants en bas âge : Pepin, tenu sur les fonts au nom du pape, et un autre dont le nom paroît avoir été Siagrius. Ils auroient dû hériter des états de leur père; mais ils en furent dépouillés moins, ce semble, par l'ambition de leur oncle, que par les vœux des Austrasiens. Charlemagne tenoit sa cour dans la maison royale de Corbeni, entre Laon et Rheims, lorsqu'un grand nombre de prélats, d'abbés, ayant à leur tête Folcard et Fulrad, les comtes Wirin et Adelard, suivis des autres seigneurs qui avoient formé la cour de Carloman, vinrent le supplier d'accepter la souveraineté, lui donnèrent l'onction royale et le reconnurent pour roi. La perspective de la guerre qui avoit failli éclater entre les deux états, fit-elle sentir alors, pour la première fois, l'inconvénient de diviser la monarchie? Quels que pussent être les motifs des Austrasiens, Charles ne balança pas à accepter l'offre d'une couronne qui lui étoit cependant offerte au préjudice de ses neveux. Il tint dans ce même château de Samoucy, une assemblée des grands et des prélats des deux royaumes. Ils y furent confondus, et traitèrent en commun les affaires des deux états qui n'en faisoient plus qu'un.

Carloman, inhumé à Saint-Remi de Rheims, fut vraisemblablement transféré dans la suite à Saint-Denis, puisqu'une pierre sépulcrale y portoit le nom de *Carloman, roi, fils de Pepin le Bref*. La reine Gerberge, ne pouvant s'opposer au mouvement spontané des peuples, se réfugia avec ses enfants, d'abord en Bavière, ensuite à la cour de

772 Didier, roi des Lombards. Charlemagne, s'inquiétant peu de son mécontentement, passa paisiblement les solennités de Pâques dans le palais royal d'Attigni en Champagne, d'où il se rendit à Worms pour y tenir l'assemblée générale du mois de mai.

C'est ici le moment de fixer l'attention sur le gouvernement modéré et en même temps énergique de Charlemagne. Ce prince, désireux du bonheur de ses peuples, les consulta fréquemment, et sa conduite fut uniforme pendant tout le cours de son règne; mais convaincu que la majesté doit environner le trône, la puissance investir le souverain, il ne se départit jamais ni de l'une ni de l'autre. Cet illustre monarque semble avoir transmis à la postérité toute sa pensée sur cet objet important. Le sceau qu'il apposoit aux ordonnances, aux diplômes qui émanoient de lui, étoit gravé sur le pommeau de son épée. Il s'en servoit souvent, faisant sentir, par cet emblème, que le glaive étoit proche pour assurer l'exécution des décrets qu'il avoit scellés. Il convoqua régulièrement, deux fois l'année, les grands, les prélats abbés et avoués des églises, et les légations ou députations des villes et des comtés [1]. Ces trois ordres discutoient

[1] *Si tempus serenum erat; sin autem intra diversa loca distincta erant, ubi et hic abundanter segregati semotim, et cætera multitudo separatim residere potuissent, priùs tamen cœteræ inferiores personæ interesse minimè potuissent. Quæ utraque tamen seniorum susceptacula sic in duobus divisa erant, ut primò omnes episcopi, abbates, vel hujusmodi honorificentiores clerici, absque ulla laïcorum commixtione congregarentur. Similiter comites vel hujusmodi principes sibimet honorificabiliter a cœtera multitudine primo mane segregarentur.....* Hincmar, *de ordine palatii*, chap. 35. « Par l'expression *cœtera multitudo*, dit Mably, « on ne peut entendre que le peuple, ou ce que nous avons depuis appelé « le *tiers-état.* »

Capitulaires de Louis-le-Débonnaire, an 819; capit. 2, art. 2. *Vult dominus imperator ut tale placitum quale ille nunc jusserit, veniat unusquisque comes, et adducat secum duodecim scabinos, si tanti fuerint, sin autem, de melioribus hominibus, illius comitatûs suppleat nume-*

ordinairement, en commun, les intérêts généraux, et quelquefois séparément par chambres; c'est ainsi que nous l'apprend Hincmar, archevêque de Rheims et auteur presque contemporain. Les premiers Carlovingiens rétablirent par conséquent des droits qui sembloient être tombés en désuétude sous l'autorité illimitée des maires du palais. Suivant la coutume de leurs ancêtres, les Français formèrent périodiquement des réunions solennelles. Charlemagne ne fit rien d'important sur la guerre, sur la paix, sur le gouvernement intérieur, sans consulter les assemblées de mai et de septembre. Dans ces diètes, on discutoit avec impartialité les affaires générales, les félonies, les conspirations, tout ce qui pouvoit importer à la tranquillité publique. On y agitoit les projets de guerre, d'alliances, de lois ou capitulaires; on y jugeoit les différends qui survenoient entre les grands. Si Charlemagne prenoit avis sur ce qui intéressoit l'Etat, on le voyoit aussi communiquer à ces assemblées les affaires de sa famille, et même les dispositions 772

rum duodenarium et advocati, tam episcoporum, abbatum et abbatissarum ut eis veniant. « Voilà, dit Mably, les personnes comprises par le « *cætera multitudo* d'Hincmar. Il ne peut y avoir des difficultés sur la « condition de ces scabins: c'étoient les assesseurs des juges, et le peuple « les nommoit; pour les avoués des églises, ils n'étoient encore, dans ces « temps-là, que des hommes du peuple. Ce n'est que vers la fin de la se- « conde race et le commencement de la troisième, que les seigneurs ne « dédaignèrent pas ce titre, qui les constituoit capitaines des milices de « l'église dont ils étoient avoués. »

Agobart, archevêque de Lyon, en parlant de l'assemblée de l'an 833, convoquée au château de Compiègne, dit: « *Ego Agobardus, Lugdunensis ecclesiæ indignus episcopus, interfui venerabili conventui apud palatium quod nuncupatur compendium qui ubique conventus extitit ex reverendissimis episcopis et magnificentissimis viris inlustribus, collegioque abbatum, et comitum, promiscuæ ætatis et dignitatis populo.* » Don Bouquet, tome VI, page 246. Nous nous bornous à ces trois passages pour prouver, avec l'abbé de Mably, que la noblesse, le clergé et le tiers-état entrèrent constamment dans la composition des assemblées générales sous les règnes des premiers Carlovingiens.

772 testamentaires qu'il se proposoit de faire. Si un accord parfait exista entre le monarque et les Français réunis en Champ de Mai, il fut, n'en doutons pas, le résultat de la puissance du chef qui put tenir dans leurs limites respectives les trois parties qui composent essentiellement toute société policée, sous quelles formes et dénominations qu'elles soient présentées. Il est quelquefois facile de prendre le change sur la véritable signification des mots. Ne semble-t-il pas aujourd'hui que les gouvernements représentatifs sont d'institution moderne, comme si les peuples n'avoient pas été représentés dans presque tous les états existants avant le temps présent? Est-il une représentation plus juste que celle qui fut en usage sous le règne de Charlemagne? Ne pourroit-on pas dire, au contraire, que toute représentation qui ne seroit pas établie sur des bases analogues et composées des mêmes éléments, seroit essentiellement imparfaite? Un peuple, au moins indifférent sur la religion, pourroit seul en éloigner une classe de citoyens spécialement chargés de la conservation de la morale. Une société retombée par la confusion des idées, presqu'à l'état de non civilisation, pourroit seule méconnoître un ordre de citoyens distingués par des services, des dignités et une considération ou personnelle ou d'origine. La société seroit encore moins équitable, si elle vouloit priver de ses droits l'immense majorité dans laquelle on trouve les mêmes vertus, les mêmes talents, les mêmes lumières. Si l'opulence, soit justement, soit injustement acquise, étoit le seul titre d'admission dans la représentation nationale, on auroit l'exemple d'une espèce d'ostracisme prononcé contre toutes les parties de la société, et l'on pourroit voir un peuple entier exclu de la discussion de ses intérêts, lesquels pourroient être confiés à une compagnie de traitants et d'étrangers, devenus propriétaires dans des temps de calamité. Des lois fondamentales, sagement combinées, peuvent obvier à ces inconvénients; des temps de calme permettent d'établir les

équitables droits de chacun, et peut-être verra-t-on un jour le paysan et le laboureur élevés à la dignité convenable, et former dans l'Etat une quatrième division. Admise à une existence réelle, cette classe nombreuse cesseroit d'être, dans le corps politique, l'instrument aveugle de ceux qui aiment la confusion ou le chaos, parce qu'ils espèrent par la violence, fonder leur élévation sur des ruines. 772

Quoiqu'une hiérarchie soit essentielle dans tout gouvernement bien organisé, il doit cependant exister un mouvement continuel dans les parties qui la composent : le mérite, les services rendus à la patrie, les talents, la fortune élèvent les individus et les familles ; tandis que les crimes, les vices, les fautes, la médiocrité, les revers de fortune les abaissent ou même les privent légalement de leurs droits civils. De là, l'émulation qui conduit aux grandes actions, et la crainte qui retient dans l'exécution des mauvaises.

Il a été nécessaire de faire ressortir le régime juste, sage et impartial, sous lequel vécurent nos aïeux sous le règne de Charlemagne. L'autorité et le génie de ce prince répandoient l'esprit de concorde sur des éléments alors sagement coordonnés, et qui ne sont nuisibles au repos de l'Etat que lorsqu'ils sont confondus et amalgamés sans discernement. En indiquant ces faits, nous étions éloignés d'appeler, par nos vœux, un tel ordre de choses ; il sembloit impossible au milieu de la fermentation des idées. Il falloit, avant tout, voir arriver l'époque ou l'équité [1] ayant repris son empire sur les esprits, pourroit être en harmonie avec la justice : alors le respect pour la religion, la morale et le trône est dans

[1] L'*équité* est la loi naturelle, ou la justice éternelle qui nous porte à agir envers les autres comme nous voudrions qu'on agît envers nous. La *justice* rend à chacun ce que le droit ou la loi lui donne ; c'est donc à l'équité de tempérer la rigueur des arrêts de la justice, parce que, dans les temps de crise, ils sont souvent en opposition avec la justice éternelle ou l'équité.

772 tous les cœurs. L'influence des novateurs dangereux n'est point à craindre, lorsque les assemblées politiques sont guidées par de tels principes, et lorsqu'un monarque sage et éclairé gouvernant le vaisseau de l'Etat, a le pouvoir et la volonté de resserrer le lien qui doit unir l'équité et la justice. L'espoir de voir luire ce jour, sembloit idéal et chimérique, lorsqu'il a paru tout-à-coup, et l'avenir ne trompera pas les espérances !

10. Ce n'étoit pas sans dessein que Charlemagne avoit indiqué Worms pour le lieu du champ-de-mai. Les Saxons refusoient le tribut ordinaire, ne donnoient aucune marque de soumission; il étoit de l'honneur du trône de les ramener au devoir. A peine l'assemblée de Worms eut-elle terminé ses opérations, que Charles se disposa à entrer en campagne. L'importance d'une lutte opiniâtre, qui dura trente-trois ans, nous engage à faire connoître d'une manière plus particulière la situation de ce peuple. Nous observons d'abord qu'il s'arrogeoit vainement une indépendance dont il n'étoit pas en possession. Conquis par les fils de Clovis, il avoit été assujetti à un tribut, et constamment réprimé lorsqu'il avoit voulu s'en affranchir. Il ne pouvoit donc se rendre libre que par la rébellion et la force des armes. Vaincu, il ne pouvoit légitimement réclamer contre la sévérité du monarque. La position géographique des Saxons est facile à saisir; renfermés d'abord entre le Weser et l'Elbe, ils s'étoient ensuite étendus à l'occident du Weser, dans la Westphalie et au levant de l'Elbe, vers le pays de Mecklembourg. De là résultoient trois divisions du même peuple. Les Saxons westphaliens ou occidentaux, les Angriens, ou Saxons du centre, situés entre le Weser et l'Elbe, et les Saxons ostphaliens ou orientaux. Ces derniers s'étendoient vers l'embouchure de l'Elbe, et avoient pour voisins ces Danois qui, sous le nom de Normands, se rendirent si terribles. Les Saxons possédoient, par conséquent, un im-

mense territoire, et quelques pertes qu'ils éprouvassent dans 772
une campagne, ils pouvoient revenir à la charge dans les années suivantes. Leur opiniâtreté, rebelle aux voies de la douceur, exigeoit de la part du prince qui voudroit les soumettre, ce qu'on peut appeler une guerre d'extermination. Ce sont des massacres sans cesse renouvelés dont nous allons être en quelque sorte les témoins. Ce seroit répondre à la sensibilité du lecteur, que de lui dérober cet affligeant tableau. Il suffiroit alors de mettre sous ses yeux un récit abrégé de cette longue guerre; mais pourquoi intervertir l'ordre chronologique adopté jusqu'ici, et priver les rois et les peuples des leçons que leur offre l'histoire dans la description des grandes catastrophes? Quels malheurs les peuples n'attirent-ils pas sur eux, lorsque, par une obstination déplacée, ils veulent se soustraire à l'autorité légitime?

11. La principale forteresse des Saxons se nommoit Eresbourg; c'est dans Eresbourg qu'ils renfermoient leurs richesses les plus précieuses; c'est là qu'ils avoient élevé un temple célèbre à leur idole Irmensul, qu'ils appeloient le dieu de la guerre. Le nom moderne d'Eresbourg est Stadberg, au midi et à environ cinq lieues de Paderborn. Ferme dans ses résolutions, juste et en même temps jaloux de son pouvoir, vengeur sévère de son autorité méprisée, Charlemagne pénètre sur les terres des Saxons, et se dirigeant par une marche rapide sur Munster et Osnabruck, il rencontre leur armée, commandée par Witikind, leur chef. Une défaite complète annonce aux Saxons qu'ils auront désormais à combattre un prince terrible dans les combats. Tout ce qui ne resta pas étendu sur le champ de bataille se dispersa et prit la fuite. Charles vainqueur se porte sur Eresbourg, l'investit et commence l'attaque. Si elle fut impétueuse, la défense fut vive et opiniâtre. Les obstacles redoublent le courage des Français; ils emportent la place sous les yeux de leur roi, qui ordonne sur-le-champ d'attaquer le temple

772 d'Irmensul, qui étoit comme une nouvelle forteresse. Les portes en sont rompues, et les Saxons impitoyablement passés au fil de l'épée. Charles, n'écoutant que le premier transport de sa colère, fait renverser Eresbourg de fond en comble, et après s'être emparé des trésors renfermés dans le temple, il le fait démolir jusqu'aux fondements. La colonne sur laquelle étoit placée l'idole d'Irmensul fut, dans la suite, transportée à Hildesheim, où l'on célèbre encore tous les ans une fete en l'honneur de la destruction de l'idole des Saxons. Charles ne croit pas avoir assez fait pour intimider l'ennemi : il marche vers le Weser, portant de toutes parts le fer et le feu. Le Weser n'est pas une barrière qui puisse arrêter son courroux; il signale sa vengeance au-delà de ce fleuve. Déconcertés cependant, abattus par tant de revers, les députés des Saxons se présentent en suppliants; le vainqueur leur accorde le pardon, et emmène les plus considérables d'entre eux pour lui servir d'ôtages. Ne se fiant pas à leur parole, ne regardant leur soumission que comme le résultat de la force, il fait relever les murailles d'Eresbourg, et y laisse une garnison suffisante pour s'y maintenir.

12. Cette campagne étant aussi victorieusement terminée, Charlemagne se rendit au château d'Héristal, dans le pays de Liége. Il avoit dissimulé, jusque-là, le ressentiment qu'il conservoit dans son âme sur l'asile que Didier, roi des Lombards, avoit donné à la veuve et aux enfants de Carloman. Soit qu'il fût libre alors, soit que des raisons secrètes lui eussent fait prendre en aversion la reine Ermengarde, il la répudia, la renvoya en Lombardie, et épousa Hildegarde, fille d'un prince allemand de la nation des Suèves. Cette conduite fut improuvée par quelques personnages de la cour, particulièrement par l'abbé Adelard, qui se retira dans son monastère de Corbie. Adelard était recommandable par son habileté, son savoir, et aussi par sa naissance, puisqu'il étoit

cousin-germain du roi, étant comme lui petit-fils de Charles Martel.

13. Etienne IV étoit mort dès le commencement de l'année; il avoit été remplacé sur la chaire de S. Pierre par Adrien Ier. Ce nouveau pontife fut bien éloigné de désapprouver la répudiation de la princesse de Lombardie; il avoit les mêmes raisons que son prédécesseur pour se plaindre du roi Didier. Ce prince avoit d'abord, sous des apparences pacifiques, trompé Adrien; mais, se démasquant bientôt, il avoit repris une partie des villes de l'Exarchat et de la Pentapole, et menaçoit à la fois Rome et Ravenne. Le pape ouvrit enfin les yeux sur le danger de sa position. Des envoyés se rendirent secrètement, de sa part, auprès de Charlemagne, qu'ils trouvèrent à Thionville. Ils lui exposèrent la conduite de Didier, la guerre qu'il avoit déjà commencée par des vues d'ambition et de vengeance contre Adrien, qui s'étoit refusé à sacrer la veuve et les enfants de Carloman. Le roi lombard avoit espéré, à la faveur de cette cérémonie religieuse, jeter de la division parmi les Français, et causer de justes inquiétudes à Charlemagne. Les ambassadeurs de Didier donnoient cependant des assurances que leur maître avoit satisfait le pontife. Sage et circonspect, Charles resta quelque temps en suspens; mais Wlfard, abbé de Saint-Martin de Tours, lui ayant mandé de Rome des choses conformes au rapport des envoyés du pape, il prit la résolution de donner une prompte satisfaction à ce dernier, et de se rendre lui-même en Italie avec une armée. Il en ordonna le rassemblement à Genève, où il convoqua aussi les grands, les prélats et les députés des comtés. L'assemblée de mai terminée, il partagea ses troupes en deux corps. Son oncle Bernard, fils naturel de Charles Martel et père d'Adelard, abbé de Corbie, eut le commandement du premier, et se dirigea vers le mont Saint-Bernard; lui-même se mit à la tête du second, et prit la route du Mont-Cenis. Didier, pré-

773

773 venu des préparatifs de Charles, avoit fait occuper les passages, et son fils Adalgise étoit dans la plaine avec une nombreuse armée. L'audace et la ruse des Français firent alors ce qu'elles ont fait dans toutes les occasions. Tandis qu'ils étoient en apparence uniquement occupés à forcer les principaux passages, des guerriers déterminés escaladoient les montagnes les plus escarpées, et prenant à dos les Lombards gardiens des défilés, jetoient l'épouvante parmi eux, les passoient au fil de l'épée, et donnoient ainsi au gros de l'armée la facilité de descendre et de déboucher dans la plaine. A peine se trouva-t-elle en face de celle des Lombards, commandée par Didier lui-même et son fils Adalgise, que Charlemagne la fit charger avec impétuosité, et remporta une éclatante victoire. Le carnage fut tel, suivant quelques auteurs, que le lieu où se donna la bataille porta long-temps le nom de *Mortuaria*; il étoit non loin de la ville de Mortare. Didier, ne se trouvant plus en état de tenir la campagne, courut se renfermer dans Pavie, la capitale et la plus forte de ses places; et, afin de ne pas s'exposer à tout perdre à la fois, il envoya son fils dans Vérone, sur l'Adige.

774 14. Hunold, ce duc d'Aquitaine dont il a été souvent question, étoit dans Rome depuis plusieurs années. Les circonstances de la guerre et le désir de la vengeance lui firent encore quitter l'habit monastique et reprendre les armes. Malgré son grand âge, il étoit venu se jeter dans Pavie, charmé de trouver une occasion de signaler son courage et sa haine contre le sang carlovingien. Nul ne témoigna plus d'ardeur pour la défense de la place. Charlemagne regretta sans doute que les mêmes murailles ne renfermassent pas tous ses ennemis. La veuve et les deux enfants de Carloman étoient dans Vérone avec Adalgise. Par sa prévoyance et son activité il se joua bientôt de leur prudence. Tandis qu'il investit Pavie, une partie de son armée va former le siége de Vérone.

La distance d'environ quarante lieues entre les deux places 774
ne l'empêcha pas de veiller souvent lui-même aux opérations des deux siéges. Ne doutant pas que celui de Pavie ne fût très-long, il fit venir de France la reine Hildegarde, qui lui avoit déjà donné un fils du nom de Charles.

Après avoir mis ses soins à placer ses troupes de la manière la plus avantageuse, il laissa le commandement devant Pavie à son oncle Bernard, et se rendit au siége de Vérone. Adalgise, déçu de tout espoir de secours, convaincu que sa résistance seroit inutile, s'embarqua sur l'Adige à la faveur de la nuit, s'éloigna du danger, et, après les malheurs de son père, se réfugia à la cour de Constantinople. Vérone, abandonnée par Adalgise, ne chercha pas à prolonger une défense qui auroit entraîné sa ruine; afin même d'être plus ménagée par le vainqueur, elle livra Gerberge et ses enfants en même temps qu'elle ouvrit ses portes. Maître de Vérone, Charlemagne revint devant Pavie, et fit conduire en France Gerberge, ainsi que ses deux fils Pepin et Siagrius. Ils furent sans doute enfermés dans des monastères; l'histoire n'en fait plus mention. Siagrius, évêque de Marseille, paroît, malgré l'assertion de quelques auteurs, être un individu différent du fils de Carloman.

Charlemagne laissa une seconde fois à son oncle Bernard la conduite du siége de Pavie. Il s'achemina vers Rome, mu par le désir de voir Adrien Ier, et de passer les fêtes de Pâques dans cette capitale du monde chrétien. Le pape ne négligea rien de ce qui pouvoit rendre sa réception plus triomphale et plus pompeuse. Les magistrats, les principales autorités allèrent au-devant de lui à une distance de plus de huit lieues. Une procession solennelle l'accueillit à une lieue de la ville en chantant : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*. Le lendemain, avant d'entrer dans Rome, Charles jura, sur les reliques de S. Pierre, qu'il n'avoit aucun mauvais dessein sur le pape ni sur la ville. Il assista le

774 dimanche à la messe dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, le lundi à Saint-Pierre, le mardi à Saint-Paul. Le mercredi, le pape fut visiter le monarque, et le supplia de réaliser la donation faite par Pepin. Charles fit écrire sa confirmation ou donation nouvelle par Ictérius, son secrétaire, et il y apposa son monograme avec son cachet. Les évêques et les plus considérables d'entre les Français souscrivirent la donation, qui, outre la Pentapole ou Marche d'Ancône, et l'Exarchat de Ravenne, comprenoit quelques domaines situés dans les duchés de Spolette et de Bénévent. La qualité de patrice des Romains donnant la souveraineté à Charlemagne, sa libéralité ne porta que sur les domaines utiles. C'est ainsi qu'il faut entendre la donation faite par lui. La conduite subséquente des papes, celle du monarque, ne laissent aucune ambiguité à cet égard.

Après huit jours passés dans la plus grande intimité, Charles vola reprendre, devant Pavie, un siége qui traînoit toujours en longueur. Il en pressa les opérations, et des maladies contagieuses, produites par la famine, ayant réduit les habitants au désespoir, ils murmurèrent hautement contre leur roi. La constance du duc Hunold soutenoit encore le caractère ébranlé de Didier; mais le peuple, s'étant aperçu de l'influence qu'il exerçoit sur ce prince, manifesta son mécontentement en l'immolant à coups de pierres. Telle fut la fin du malheureux duc d'Aquitaine. Prêt à être lui-même victime de son peuple, Didier fut forcé de se rendre, et parut devant Charlemagne avec Ansa son épouse, et Ermengarde sa fille. Ils furent aussitôt envoyés en France, dans la ville de Liége, d'où Didier fut transféré dans le monastère de Corbie, où il mourut, plusieurs années après, dans l'exercice des vertus chrétiennes.

15. La prise de Pavie rendit Charlemagne maître du royaume des Lombards; il déclara qu'il s'en regardoit désormais comme l'unique souverain. L'archevêque de Milan

lui donna l'onction royale dans la ville de Monza; et lui mettant la couronne de fer, il le salua sous le titre de roi de l'Italie. Le monarque s'empressa de rassurer ses nouveaux sujets, en ordonnant l'exécution des mêmes lois qui avoient jusque-là régi les Lombards. Il maintint dans leurs charges les mêmes officiers, les mêmes gouverneurs, laissant aussi les grands fiefs aux grands vassaux qui les possédoient déjà. Il ne s'occupa qu'à rendre heureux et contents les Lombards de toutes les classes; et s'il en destitua quelques-uns dans la suite, ce ne fut jamais que pour cause de rébellion. Charlemagne laissa subsister la même forme de gouvernement, et absent comme présent, il fit briller la magnificence royale dans les mêmes lieux où les rois Lombards avoient tenu leur cour. Sa munificence et ses largesses réparèrent les maux de la guerre. Une justice impartiale ne laissa lieu à aucun murmure. Chacun des grands fut libre de suivre l'ancienne loi des Lombards ou le code des Français. Jamais enfin conquérant ne fit aussi promptement oublier la violence qui l'avoit élevé sur le trône. 774

Ainsi finit la domination des Lombards en Italie, après avoir duré deux cent six ans, depuis Alboin, qui fut le premier roi, en 568, jusqu'à la prise de Didier. Adalgise fit, dans la suite, des tentatives pour rentrer dans les états de son père; mais il échoua, en 788, dans une entreprise sur les côtes d'Italie. Les uns disent qu'il périt dans un combat, ou qu'ayant été fait prisonnier, il fut sur-le-champ mis à mort; d'autres affirment qu'il se déroba au danger par la fuite, et vécut depuis dans un état obscur. Quoi qu'il en soit, il n'en est plus question dans l'histoire après l'an 788.

16. Avant de quitter son nouveau royaume, Charlemagne désira voir encore son ami le pape Adrien. Ils s'étoient mutuellement promis cette amitié qui ne règne guère qu'entre les personnes d'une condition privée. Attentifs l'un et l'autre à ce qui pouvoit leur être agréable, ils se donnoient fréquemment des témoignages d'estime et de considération.

774 Charles avoit reçu l'hommage de quelques pièces de vers; elles lui avoient été adressées par Adrien, dont elles attestent le génie et le bon goût. Les honneurs qui avoient été rendus au monarque, lors de son premier voyage, lui furent prodigués au second. De son côté, il fit au pape et aux églises les plus riches présents. S'il confirma la donation des domaines utiles, Adrien reconnut non seulement sa souveraineté, mais encore le pouvoir de nommer les évêques dans ses nouveaux états, et le droit de confirmer l'élection des papes. Le titre de patrice, qui avoit été renouvelé dans sa personne, lui donnoit le droit de commandement dans la ville de Rome, et dès ce moment Adrien data ses lettres des années du règne de ce prince.

L'empereur de Constantinople ne possédoit plus en Italie que les parties les plus méridionales du royaume de Naples, telles que les Calabres. Le gouverneur de la Sicile en avoit le soin et l'administration; telle est l'origine de la dénomination de Deux-Siciles qui subsiste encore, puisque le roi de Naples en prend le titre, comme possesseur de l'île et de la terre-ferme.

17. Le retour de Charlemagne dans son royaume de France eut lieu avant la fin de l'année. Instruit des hostilités commises par les Saxons, et du pillage qu'ils avoient exercé dans le pays de Hesse, il donna sur-le-champ l'ordre de les réprimer de nouveau; et attendit à Ingelheim, près de Mayence, l'issue de cette expédition, afin de s'y transporter lui-même, si cela étoit nécessaire. Quatre colonnes ou divisions de son armée pénétrèrent par plusieurs points sur les terres des Saxons. Trois, suivant les annales de Metz, remportèrent d s avantages signalés, et la quatrième, n'ayant pas trouvé d'ennemis à combattre, livra ces contrées au pillage, et revint avec un immense butin. La rigueur de l'hiver ne fit que suspendre les opérations de la guerre. Charlemagne profita de ce calme pour aller passer les fêtes de Noël à Querzi-sur-Oise.

18. Le désir de ne pas interrompre le fil des événements a empêché de suivre le récit de ce qui concerne les ducs issus de la maison royale des Mérovingiens. Le duc Hunold, victime d'une émeute populaire, avoit péri dans Pavie sept ans après la mort de son fils le duc Waifre. Loup II, son petit fils, dépouillé du duché d'Aquitaine par la confiscation faite sur son père, vivoit dans les possessions de son cousin Loup Ier, duc de Gascogne, lequel étoit en même temps son aïeul, puisqu'il étoit père d'Adèle, sa mère. Nous avons vu Loup Ier, fils aîné du duc Hatton, confirmé dans le duché de Gascogne par Pepin et Charlemagne, prêter foi et hommage à ces deux princes. Il termina sa carrière en 774, sans s'être jamais départi de la fidélité qu'il avoit promise. Loup II s'empara aussitôt du duché de Gascogne, comme héritier de la duchesse Adèle sa mère. Charlemagne lui en confirma la possession, en mémoire des ducs Hatton et Loup Ier; d'ailleurs l'hérédité ne pouvoit lui en être contestée sans une injustice manifeste. De son côté, Loup II ne put éviter de reconnoître la souveraineté du monarque et de lui rendre hommage. Ce ne fut qu'à cette condition qu'il put paisiblement conserver la Gascogne. 774

19. Charlemagne solennisa les fêtes de Pâques dans la maison royale de Querzi, et tint le champ-de-mai à Duren, dans le pays de Juliers. Son armée étant rassemblée pendant cet intervalle, il eut la facilité de ne mettre aucun retard dans les opérations de la guerre qu'il voulut diriger lui-même. Déterminé à pousser les Saxons à outrance, il passa le Rhin et la Lippe; la prise de la forteresse de Sigebourg fut le premier exploit important, et causa une grande perte à ce peuple indocile. Il avoit pris et détruit, pendant l'hiver, le fort d'Eresbourg; Charlemagne le fit relever pour la seconde fois. Cette mesure, qui assuroit la retraite, laissa la liberté de faire agir l'armée sur un front d'une immense étendue. Répandant partout la désolation et le ravage, elle 775

775 arriva sur les bords du Weser, dont les Saxons voulurent disputer le passage; mais elle le franchit, les enveloppa et en fit un épouvantable carnage. Les Saxons westphaliens, les Saxons angriens, les Saxons ostphaliens, se virent à la fois livrés aux horreurs de la guerre. Pleins de bravoure et de témérité, ils se battoient en toute occasion avec un acharnement impossible à décrire. Witikind étoit celui de leurs chefs qui exaltoit le plus, parmi eux, l'ardenr guerrière et l'amour de l'indépendance. Les Westphaliens avoient cependant le plus souffert; ils étoient réduits aux abois. Leur chef et les principaux d'entre eux vinrent en suppliants, et jurèrent d'être fidèles à l'avenir. Charles leur accorda un généreux pardon. La clémence dont il usa à leur égard porta les Angriens à les imiter. Leur duc Bruntion fut admis à prêter le serment de fidélité. C'étoit pendant ces arrangements et ces pourparlers que les Ostphaliens, s'apercevant de la négligence des Français qui gardoient les passages du Weser, fondirent avec impétuosité sur eux, au moment où ils s'y attendoient le moins, et en passèrent un grand nombre au fil de l'épée. Charles accourut pour venger la mort des siens, et exerça de terribles représailles. Les Ostphaliens imitèrent alors de bonne foi l'exemple de leurs compatriotes, et se soumirent; le seul Witikind, se dérobant par la fuite, fut porter son dépit et le désir de la vengeance chez les Danois ses voisins.

20. La soumission momentanée des Saxons permit à Charles de rentrer en France. Il se rendit au château d'Héristal, où il auroit voulu passer le reste de l'année; mais les troubles de l'Italie l'enlevèrent bientôt à ce repos. Le duc de Frioul, d'abord seul chef des mécontents, s'étoit joint aux ducs de Spolette et de Bénévent. Ils se flattèrent de pouvoir rétablir le royaume des Lombards dans la personne d'Adalgise, fils de Didier, et de se rendre eux-mêmes indépendants à la faveur de cette nouvelle révolution; mais le monarque français,

roi d'Italie, prit des mesures si promptes, qu'il fit évanouir 775
dès son origine le danger d'une telle entreprise. Ses envoyés firent ouvrir les yeux sur leurs véritables intérêts aux ducs de Spolette et de Bénévent, qui renoncèrent à leurs trames et donnèrent l'assurance de persister désormais dans leur fidélité. Le duc de Frioul ne se laissa pas ainsi persuader; il se déclara ouvertement le chef de ceux qui vouloient secouer le joug étranger. Il se trouva bientôt à la tête d'une nombreuse armée, et cet avantage acheva de le perdre. Charlemagne, ayant passé les Alpes, arrivoit avec la rapidité de la foudre pour combattre ceux qu'il regardoit comme des rebelles. Ils en légitimèrent la dénomination par les revers qui détruisirent leur parti. Ils furent mis en déroute, et le duc de Frioul paya de sa tête, sur le champ de bataille, la témérité de son entreprise. Le duché de Frioul fut uni au royaume d'Italie, et divisé en plusieurs comtés, afin d'éviter l'inconvénient des fiefs trop vastes et des vassaux trop puissants. Le gouvernement de ces comtés fut donné à des seigneurs français. Ce qui venoit de se passer suffit pour affermir dans leur devoir les ducs de Spolette, de Bénévent, et les autres seigneurs lombards.

21. Charlemagne partit de Trévise après les fêtes de 776
Pâques; il étoit déjà de retour à Worms, lorsqu'il apprit que les Saxons avoient de nouveau pris les armes, détruit Eresbourg, après en avoir égorgé la garnison. Ils croyoient encore ce prince en Italie, et son absence leur avoit inspiré cette audace. Quel fut leur étonnement, en voyant Charlemagne en personne leur livrer les combats les plus sanglants, renverser de toutes parts les retranchements, les forteresses qu'ils avoient élevés, et mettre leur pays à feu et à sang! Sans attendre de nouveaux désastres, ils envoient les principaux d'entre eux vers Charlemagne, qui étoit près des sources de la Lippe, pour jurer en leur nom de se faire chrétiens. Cette dernière condition fléchit le courroux du

monarque, et le porte à la clémence. Il exige qu'une partie reçoive sur-le-champ le baptême, et ordonne que leurs chefs se rendent à l'assemblée du mois de mai, qu'il indique à Paderborn, dans le centre des pays saxons. Pour assurer l'exécution de ses volontés et la soumission des peuples, il fait relever les murailles d'Eresbourg, construire un nouveau
777 fort sur la Lippe, et y laisse des troupes suffisantes. Il passa les fêtes de Noël au château d'Héristal, et celles de Pâques à Nimègue.

22. L'assemblée de Paderborn fut une des plus imposantes qui se fussent encore tenues. Les chefs saxons, Witikind excepté, s'y rendirent en foule. Ils y jurèrent fidélité au roi Charles et au Dieu des chrétiens. La plupart d'entre eux reçurent le baptême. Ils renoncèrent à leur liberté et à leurs héritages, s'ils manquoient jamais aux engagements qu'ils venoient de contracter envers Dieu et le roi. Mais le célèbre Witikind s'étoit, pour la seconde fois, réfugié parmi les Danois; les Saxons ses compatriotes avoient une telle confiance en lui, que Charlemagne put penser que leurs serments seroient sans force s'il vouloit les entraîner dans une nouvelle guerre.

23. Pendant l'assemblée de Paderborn, Ibin-Alarabi, gouverneur de Sarragosse, et plusieurs autres chefs sarrazins, vinrent réclamer des secours contre les Maures de Cordoue. Ils reconnurent la souveraineté de Charlemagne, et promirent de se conduire en sujets fidèles. Nous avons déjà traité légèrement la cause de l'animosité qui existoit entre les Sarrazins et les Maures. Abdérame, après avoir échappé au massacre des Ommiades, s'étoit réfugié en Espagne, et avoit soustrait cette contrée à l'autorité des califes d'Orient, qui étoient de la famille des Abbassides. Il s'étoit déclaré lui-même calife d'Occident, et avoit augmenté sa renommée par la construction de la célèbre mosquée de Cordoue. Les Sarrazins de l'Espagne septentrionale ne vou-

lurent pas néanmoins le reconnoître. Ennemis des Maures 777
qui s'étoient déclarés en sa faveur, ils préférèrent s'attacher à une autorité étrangère, espérant ainsi se rendre indépendants. Des motifs semblables avoient déjà porté les Sarrazins de la Catalogne à se reconnoître sujets de Pepin le Bref, et à renouveler, depuis sa mort, leurs serments envers Charlemagne ; ce dernier, voyant une occasion d'étendre sa puissance au-delà des Pyrénées, accueillit avec bonté ceux qui venoient de l'Aragon et de la Navarre. De l'avis des Français assemblés à Paderborn, il leur promit d'aller les secourir en personne, et à cet effet il assigna le rendez-vous de ses troupes à Casseuil, château situé à une lieue de la Réole, sur les rives du Drot, non loin de son embouchure dans la Garonne. Il est d'autant plus essentiel de peser sur la situation de Casseuil, que presque tous les historiens ont légèrement attribué à Casseneuil sur le Lot, et loin de son embouchure dans la Garonne, des particularités qui ne peuvent pas lui convenir, et qui s'accordent parfaitement avec la position de Casseuil. La description d'Aimoin est tellement précise, que l'on est étonné avec raison de la méprise des historiens. Les ruines de Casseneuil appartenoient à un château que Simon de Montfort fit construire pendant la guerre contre les Albigeois. Celles de Casseuil sont d'une bien plus grande antiquité. Casseuil, l'une des maisons de plaisance ou palais des ducs d'Aquitaine, étoit devenu maison royale, par droit de confiscation et de conquête, après la mort du duc Waifre. Elle devoit être fort considérable, puisque
Charlemagne y établit sa cour, et y solennisa les fêtes de 778
Pâques. Il avoit mené avec lui la reine Hildegarde, qui étant enceinte pour la troisième fois, y séjourna pendant toute la durée de cette expédition. L'armée, rassemblée dans les environs, vers la Réole, peut-être même sur la rive gauche de la Garonne, vers Puy-Barban, fut abondamment pourvue de vivres par la flotte royale. Il est bon d'observer que le Lot

778 n'a été rendu navigable que dans des temps modernes : cette seule circonstance étoit suffisante pour détruire l'opinion qu'il fût question de Casseneuil. Mais il est d'autres particularités qui établissent évidemment que Charlemagne fit son séjour à Casseuil.

24. Le projet de Charles étant d'occuper toute la Marche, ou frontière d'Espagne, il partagea son armée en deux divisions, afin qu'entrant à la fois par les deux extrêmités des Pyrénées, elles pussent se réunir vers Sarragosse, et par ce moyen occuper toute la rive gauche de l'Ebre. Il se mit lui-même à la tête de celle destinée à pénétrer en Espagne par la partie occidentale des Pyrénées. Un succès complet couronna cette expédition : après avoir traversé la basse Navarre et les défilés des montagnes, il défit les Maures et les Sarrazins qui vouloient arrêter sa marche. Il se porta aussitôt vers Sarragosse, pour en former le siége. L'armée qui avoit passé par la Catalogne, y arriva dans le même temps. Sarragosse, attaquée par des forces aussi considérables, ne put résister longuement, et ouvrit ses portes au vainqueur. Fidèle à ses engagements, Charlemagne rétablit Ibin-al-Arabi dans le gouvernement de cette ville ; il en agit de même envers les autres chefs sarrazins, qui, de leur côté, promirent de lui garder leur foi et de vivre en bonne intelligence avec les Chrétiens des contrées voisines. Charles exigea cependant qu'ils lui fournissent des ôtages, et établit des comtes français dans les passages difficiles, afin d'être le maître de rentrer en Espagne lorsqu'il le jugeroit à propos. Il fit, d'ailleurs, raser les murailles de Pampelune, détruire quelques-unes des forteresses qui pouvoient servir de point d'appui aux mécontents. On voit, d'après ces détails, que la souveraineté de Charlemagne ne s'étendit que jusqu'à l'Ebre, et qu'elle fut même fort précaire, puisqu'elle résulta uniquement de la division qui régnoit entre les Mahométans. Il le sentit si bien, qu'il ne crut pas pouvoir prendre trop de précau-

tions. Altargarius, deuxième fils de Hatton, duc d'Aquitaine, étoit déjà comte des Marches de Gascogne; il lui donna encore la garde générale des frontières d'Espagne, et l'on voit, d'après les historiens espagnols, que son autorité s'étendoit depuis la Catalogne jusqu'aux confins de la Navarre. Ce seigneur mourut peu de temps après, et son corps fut transféré dans la basilique de Saint-Sauveur de Limoges, auprès de celui de son père Hatton. Le comte Wandregisile, fils d'Altargarius, lui succéda dans ses comtés et dignités, et fit, dans la suite, des conquêtes importantes sur les Maures; la charte d'Alaon fournit la preuve de ces faits. 778

25. Après avoir tout ordonné avec sagesse et prudence, Charlemagne reprit, avec son armée, le même chemin qu'il avoit déjà suivi. Il sembloit n'avoir à courir aucun danger, puisqu'il n'avoit à traverser que des terres amies, c'est-à-dire, les contrées possédées par Loup II, duc de Gascogne, lequel lui avoit juré fidélité. Mais ce duc, soumis par nécessité, étoit, ainsi que son père et ses aïeux, l'ennemi implacable de la famille régnante, qu'il considéroit comme la spoliatrice de sa maison. Il regardoit Charlemagne comme un oppresseur qui retenoit l'Aquitaine à son préjudice, et qui, en lui laissant la Gascogne, l'avoit réduit à la condition de vassal, lui, qui issu des Mérovingiens, avoit, comme héritier de la reine Gisèle, des droits incontestables sur la souveraineté de la Gascogne et des pays Basques. Tels étoient les motifs qu'auroit pu alléguer le duc Loup II, et s'il eût été vainqueur, la postérité auroit applaudi à la justice de sa cause, à la sagesse de ses démarches. Mais il échoua: l'on ne vit plus en lui qu'un téméraire, et sa mort parut être la juste punition d'une coupable perfidie. Charlemagne avoit déjà fait défiler la majeure partie de son armée à travers les gorges des montagnes qui entourent la vallée de Roncevaux; restoient encore son arrière-garde et ses bagages; l'audacieux fils de Waifre avoit dressé une embuscade dans les bois voisins:

778 tout-à-coup il descend à la tête de ses Gascons, taille en pièces l'arrière-garde, et pille les bagages. Charlemagne, instruit et indigné d'une attaque aussi inattendue, arrête sa marche, et ne tarde pas d'envoyer des détachements pour tirer vengeance de cet affront; Loup lui-même est pris et mené devant le monarque irrité. Ce prince déploroit l'élite de ses soldats; avec eux avoient péri Eghard, grand-maître de son hôtel, Anselme, comte du palais, et le fameux Roland, ce fils de Milon, comte d'Angers. Les romanciers ont ajouté à l'histoire de Roland un nombre incroyable de faits fabuleux, mais ce neveu de Charlemagne étoit en effet un des preux de son siècle; il s'étoit couvert de gloire contre les Lombards, les Saxons, et, en dernier lieu, contre les Sarrazins. Aigri par tant de pertes, Charlemagne ne délibéra pas long-temps sur le sort qu'il feroit éprouver au duc Loup; il le fit pendre ou étrangler, et confisqua la Gascogne. Loup II laissoit, ainsi que le témoigne l'ordonnance de Charles le Chauve, un fils nommé Adalaric, que sa jeunesse rendoit innocent de la conduite de son père. Charlemagne, que l'ambition n'empêcha jamais d'avoir des idées de justice, eut peut-être des regrets de la violence qu'il venoit de commettre, et voulant sans doute en effacer le souvenir, il accorda à Adalaric, à titre héréditaire, comme fief mouvant de la couronne, la partie occidentale de cette même Gascogne qu'il venoit de confisquer, c'est-à-dire, le Bigorre, le Béarn et la basse Navarre; mais il se réserva l'autre partie, dans laquelle on verra des ducs ou gouverneurs amovibles, jusqu'au moment où les descendants d'Adalaric s'en empareront de nouveau. Le témoignage irrécusable de la charte d'Alaon sur les faits qui concernent Adalaric, doit empêcher d'adopter sans preuve l'existence d'un autre fils de Loup II. Quelques historiens lui donnent Loup-Sanche, qu'ils font père d'Aznar, comte de Jaca, lequel donna le jour à Galindo et à Sanche-Sancion. Rien de moins prouvé que cette filiation; nous sommes dé-

terminés à rejeter plusieurs erreurs historiques. Peut-être 778 l'existence de Loup Sanche, comme fils de Loup II, est elle de ce nombre. Cette erreur est d'ailleurs peu importante, puisque la ligne de Loup Sanche fut de courte durée. Il reste rigoureusement prouvé qu'Adalaric, fils de Loup II, obtint de Charlemagne la partie occidentale de la Gascogne.

26. Reportons nos regards sur la vallée de Roncevaux. Une antique abbaye de l'ordre de S. Benoît y existoit encore dans ces derniers temps, et passoit pour avoir été fondée par Charlemagne. Non loin de ce monastère existoit une chapelle, avec un caveau souterrain autour duquel étoient rangés trente tombeaux de pierre, sans inscriptions ni ornements. Si l'on en croit la tradition locale, cette chapelle fut élevée par les soins de Charlemagne, qui y établit des religieux chargés de faire des prières pour les Français morts dans la journée de Roncevaux. Fondé sur ce récit, on peut regarder comme presque certain que ces trente tombeaux étoient ceux des seigneurs les plus considérables qui avoient péri dans ce même jour. La chapelle supérieure contenoit quelques peintures à fresque, placées sur les murailles latérales, et représentant des combats. Les inscriptions qui les accompagnoient paroissent d'un âge plus récent que l'affaire de Roncevaux, et offrent un mélange de vrai et de faux. On y voit, par exemple, les noms de Gui de Bourgogne, de Thierri d'Ardennes, de Riol du Mas, et l'on sait que ce ne fut qu'à la fin du dixième siècle que la noblesse commença à adopter des noms fixes, tels que ceux de leurs terres, de leurs comtés.

27. Charlemagne se délassa quelques jours des fatigues de la guerre, dans le château royal de Casseuil. La reine Hildegarde y avoit heureusement mis au monde deux princes jumeaux. Ils furent nommés, l'un Louis, et l'autre Lothaire. Le premier fut Louis le Débonnaire, successeur de son père au trône de France et à l'empire d'Occident. Lothaire mou-

778 rut au bout de deux ans, et fut inhumé dans la chapelle du château de Casseuil. L'historien Aimoin y vit le tombeau du jeune prince, même après la destruction de cet antique palais par les Normands, dans le cours de l'année 906. Aimoin mourut vers le commencement du onzième siècle. Il étoit moine à Fleuri-sur-Loire; il eut occasion de voir les ruines du palais de Casseuil, en visitant le monastère de la Réole, qui avoit été soumis à la règle de S. Benoît, et peuplé de religieux de l'abbaye de Fleuri.

L'expédition de Charlemagne en Aragon a conduit à des digressions que l'on ne peut trouver déplacées, puisqu'il étoit question de développer des faits intéressants, et de relever des erreurs.

28. Witikind saisissoit toutes les occasions qui lui paroissoient favorables pour rétablir la liberté de ses compatriotes. Il voulut profiter de l'éloignement de Charlemagne, occupé au-delà des Pyrénées. Il ne lui fut pas difficile de faire passer ses sentiments et son espoir dans l'âme des Saxons. Ils viennent tous se ranger autour de lui, envahissent, sous un tel chef, les terres des Français, égorgent ceux qui tombent sous leur main, sans distinction d'âge ni de sexe, livrent aux flammes les habitations, les temples sacrés. Déjà ils étoient arrivés sur les bords du Rhin, et menaçoient les deux métropoles de Cologne et de Mayence; mais le monarque français, au premier avis de ce mouvement, avoit envoyé la meilleure partie de son armée, et bientôt elle va attaquer les hordes courageuses, mais mal disciplinées des Saxons. Witikind ordonne prudemment la retraite, et est cependant atteint, dans la Hesse, au passage d'une rivière. Les Saxons éprouvent une perte immense; les uns périssent par le glaive, un plus grand nombre encore perd misérablement la vie dans les eaux. Cet avantage rassura Charlemagne, qui se rapprocha cependant de la Meuse, pour être prêt à agir en cas de besoin. Il passa les fêtes de

Noël et de Pâques au château d'Héristal. L'assemblée du 779
champ-de-mai fut tenue à Duren sur la Roër, dans le pays de Juliers. Elle rendit des capitulaires ou réglements ecclésiastiques, qui l'ont souvent fait mettre au nombre des conciles. Nous avons d'ailleurs fait observer que la plupart des assemblées séculières et religieuses étoient mixtes; elles l'étoient par leur composition, parce que les prélats, les abbés, les seigneurs et les laïcs y étoient admis; elles l'étoient également par leurs opérations, puisque les affaires civiles et ecclésiastiques étoient presque indifféremment l'objet des délibérations et des capitulaires. Si, d'un côté, les priviléges de l'Eglise parurent blessés à Duren, par la réforme du droit d'asile dans les temples, de l'autre, le paiement des dîmes fut régularisé et assuré au clergé. Il ne fut pas permis d'arracher le criminel de l'autel qu'il tenoit embrassé, mais il fut défendu de lui donner à manger; la punition étoit dès lors assurée au crime. Le septième canon porte que chacun paiera la dîme, pour être distribuée suivant la volonté de l'évêque. Le savant critique Jean-George d'Eccart observe que c'est la première fois qu'il est question, en Allemagne, de la dîme comme d'une dette envers le clergé. Les autres canons de l'assemblée ou concile de Duren sont, la plupart, relatifs aux châtiments décernés contre le larcin.

29. Ce n'étoit pas sans dessein que Charlemagne s'étoit rapproché des pays occupés par les Saxons. Les délibérations de l'assemblée de Duren étoient à peine terminées, qu'il entra en campagne. Witikind tenta vainement de lui disputer le passage de la Lippe vers un lieu nommé Bucholt. Les Saxons furent en partie taillés en pièces; le reste prit la fuite vers le Weser. Poursuivis et bientôt atteints, ils se virent une seconde fois déçus de l'espoir d'arrêter la marche du vainqueur. Dans cette fâcheuse conjoncture, ils eurent encore recours à sa clémence; leurs chefs se rendirent auprès de lui pour renouveler leurs serments, et la promesse de se

faire chrétiens. Cette dernière considération mit des bornes au courroux de Charles; il se laissa fléchir, pardonna, et promit de revenir à l'entrée du printemps pour arrêter les réglemeuts nécessaires à l'établissement de la religion chrétienne dans ces contrées. Witikind ne prit point part à cette nouvelle soumission; il se réfugia encore chez son ami Sigefroi, roi de Danemarck.

780 30. Afin d'exécuter le plan qu'il avoit adopté, Charlemagne, après avoir passé l'hiver à Worms, se rendit sur les bords de la Lippe. L'assemblée du Champ-de-Mai, qui est aussi qualifiée de concile, fut tenue soit à Lipstadt, soit à Paderborn. C'est dans cette diète célèbre que Charles posa les fondements de l'empire du christianisme dans ces provinces idolâtres, en y autorisant la création de cinq évêchés. Les quatre villes d'Halberstadt, Minden, Ferden ou Werden, et Paderborn devinrent dès lors épiscopales. La persuasion ne pouvoit avoir lieu envers les Saxons, peuple extrêmement attaché à sa religion, et d'autant plus ennemi du christianisme qu'il étoit la croyance de celui qu'ils regardoient, non comme leur roi, mais comme leur oppresseur. La promesse de se faire chrétiens, les cérémonies du baptême, n'étoient pour eux qu'un jeu et un moyen de se soustraire aux maux qui les menaçoient; des lois terribles, des lois sanguinaires pouvoient seules être un frein capable de les retenir. Si Charlemagne s'y arrêta, ce ne fut pas par fanatisme, mais par le désir de ne pas punir. Il espéra que la sévérité des lois seroit capable de contenir les Saxons. Des hommes peu réfléchis ont qualifié ce prince de fanatique, de superstitieux; ils ont pris pour base de leur opinion le respect profond qu'il eut pour la religion et l'église, et les capitulaires dont nous allons parler. Mais Charles respecta la religion de manière à se rendre respectable lui-même. S'il honora le clergé, il sut le contenir dans les bornes de la juridiction ecclésiastique. Son génie, son esprit éclairé, le garantirent de toute minutie ou pra-

tique superstitieuse. Les peines rigoureuses portées contre 780
les Saxons ne prouvent pas davantage qu'il fût fanatique; elles furent dictées par des motifs humains que nous sommes bien éloignés d'approuver. Jaloux de son autorité, il ne voulut pas la laisser impunément avilir par un peuple obstiné. L'opinion étoit depuis long-temps reçue, que la religion des Saxons entretenoit dans leur âme l'amour de la liberté et de l'indépendance; Charles appela à son secours le christianisme, qui fait un devoir de la soumission aux puissances; et il voulut, à cause de l'inutilité des moyens de douceur, le propager par la sévérité et la crainte des plus terribles châtiments. La peine capitale fut presque la seule prononcée. Les principaux capitulaires de l'assemblée de Paderborn sont ceux-ci : « Tout Saxon qui refusera le baptême sera puni de mort; tout Saxon qui, pour éviter le baptême, se dira baptisé sans l'avoir été, sera puni de mort. Ceux qui, après avoir été baptisés, retourneront à l'idolâtrie, seront punis de mort; même peine contre ceux qui tueront un évêque, un prêtre, un ecclésiastique, ou même enfreindront seulement les jours d'abstinence. »

Les Saxons protestèrent de la sincérité de leur conversion; des prêtres zélés parcoururent les villes et les campagnes; des évêchés, des cures, des abbayes furent établis. Telle fut la situation dans laquelle Charlemagne laissa ce pays vers la fin de l'an 780.

31. Les seigneurs italiens entretenoient des intelligences avec le fils du dernier roi des Lombards, le prince Adalgise, réfugié à la cour de Constantinople. Les révolutions survenues dans cet empire ne lui avoient pas enlevé la faveur des empereurs d'Orient, et leur protection pouvoit être d'autant plus préjudiciable aux intérêts de Charlemagne, que le gouverneur des Deux-Siciles, étant presque en guerre ouverte avec le pape Adrien Iᵉʳ, pouvoit facilement donner la main aux Lombards, qui appeloient par leurs vœux la

780 race de leurs anciens rois. Ces causes réunies pouvoient mettre l'Italie en combustion. Le monarque français, à la prévoyance duquel rien n'échappoit, s'y rendit en personne et dissipa, par sa présence, les espérances des mécontents. Avant de poursuivre le récit de son voyage, il est bon d'observer les changements qui s'étoient opérés dans Constantinople. Constantin Copronyme étoit mort en 775, et son fils Léon IV lui avoit succédé. Ce jeune prince épousa la fameuse Irène, Athénienne, que sa beauté, son ambition, sa cruauté, ses crimes et sa disgrâce rendirent également célèbre. Léon IV étant mort en 780, sa veuve Irène se fit proclamer auguste et impératrice, en même temps qu'elle plaça sur le trône son jeune fils Constantin V, dit Porphyrogenète, et elle gouverna souverainement l'empire d'Orient. Elle avoit trop osé dans Constantinople, pour chercher ouvertement à exciter des troubles en Italie. Charlemagne n'y trouva, par conséquent, que très-peu de difficultés pour y maintenir l'ordre. Il passa les fêtes de Noël à Pavie; il visita ensuite les diverses provinces de son royaume d'Italie, et
781 arriva à Rome peu de temps avant les fêtes de Pâques. Ce fut, de son côté, la même effusion de cœur, la même générosité envers le pape Adrien I[er], la même magnificence envers les églises, la même bonté envers le peuple; de leur côté, le pontife, les grands, le clergé, le peuple, lui prodiguèrent cet encens, cette soumission qui font le charme des souverains. Il avoit mené avec lui la reine Hildegarde et ses deux fils Carloman et Louis. Le premier, n'ayant pas encore reçu les cérémonies du baptême, fut baptisé par le pape, qui changea le nom de Carloman en celui de Pepin. Charlemagne fut-il bien aise d'éviter une conformité de nom avec les deux derniers Carloman, l'un son oncle et l'autre son frère? Ils avoient porté sans gloire le nom de Carloman; peut-être ce prince espéra-t-il donner, dans la suite, à son fils l'émulation de ne point être au-dessous du nom et de la

renommée des Pepin, qui avoient tant illustré la maison carlovingienne. Des considérations puissantes avoient engagé le monarque à mener ces deux jeunes princes avec lui. Il destinoit Charles, son fils aîné, qu'il avoit laissé à Worms, à lui succéder dans la Neustrie et la France germanique; mais il vouloit fixer le sort de ses autres enfants, et donner aux peuples de l'Aquitaine et de l'Italie une satisfaction qui assurât leur fidélité. Ce fut pour remplir ce double but qu'il engagea le saint-père à sacrer solennellement Pepin roi d'Italie, et Louis roi d'Aquitaine. Cette cérémonie eut lieu le jour même de Pâques. Peu après la famille royale prit la route de France et séjourna à Pavie. Le jeune Pepin, né en 777, y fut installé roi; Charlemagne lui forma une cour nombreuse, lui donna des ministres éclairés, des officiers capables, comme s'il eût dû régner d'une manière indépendante. Sa prévoyance continua cependant à veiller au bonheur des peuples de cette contrée.

La reine Hildegarde accoucha d'une princesse pendant le séjour de la cour à Pavie. Elle fut baptisée par l'archevêque de Milan.

32. Arrivé à Orléans, Charlemagne fit quitter les langes et le berceau au jeune roi d'Aquitaine. On lui fit des habits et des armes conformes à sa petite taille, afin qu'on pût le tenir à cheval; ces préparatifs terminés, son auguste père le fit partir avec un cortége nombreux de ministres, d'officiers, de courtisans, presque tous choisis parmi les Aquitains. Le jeune roi reçut, sur la route, les bénédictions des peuples, et arriva à Toulouse au milieu d'un concours prodigieux. Cette ville continua à être la capitale de ce royaume. Louis y fit son séjour, mais, suivant la coutume des rois de France, il passa des parties de l'année dans les divers palais répandus dans ses états. Nous en connoissons quatre principaux, qui avoient autrefois appartenu aux ducs d'Aquitaine, savoir: Casseuil en Agenois, Ebreuil en Auvergne, Audiac en Xain-

781 tonge, et Doué en Anjou. Suivant don Vaissette, la souveraineté du royaume d'Aquitaine s'étendit depuis la Loire jusqu'à l'Ebre, en Espagne, et depuis l'Océan, ou mer de Gascogne, jusqu'à la mer Méditerranée. Une infinité de chartes sont à l'appui de son opinion, et prouvent que les actes publics et particuliers portèrent dès-lors fréquemment dans toute l'Aquitaine la date du règne de Louis le Débonnaire.

33. Charlemagne n'ignoroit pas que Tassillon, duc de Bavière, entretenoit des liaisons suspectes avec les Saxons, les Danois et les Huns habitants de la Hongrie. Le monarque avoit jusque-là dissimulé, comblé même de bontés le jeune duc, qui étoit cependant plus arrogant et moins soumis. Charlemagne avoit confié ses chagrins au pape Adrien. Ce pontife lui donna une marque de son attachement, en envoyant les évêques Formose et Damase vers Tassillon, pour le ramener dans le devoir. Ils passèrent à Querzi-sur-Oise, où le roi tenoit alors sa cour. Ce prince leur adjoignit Sigulfe, son chapelain, Everard, son échanson, et tous ensemble se rendirent auprès de Tassillon, qui protesta de son dévouement et de sa soumission. Il témoigna même vouloir aller rendre ses devoirs au roi son souverain, qui s'étoit avancé jusqu'à Worms. Charles le reçut avec bonté, et prit néanmoins les douze cautions qu'il proposa pour garants de sa fidélité. Ces liens ne furent pas assez forts pour retenir Tassillon; on verra bientôt ce jeune présomptueux se jeter dans une rébellion ouverte.

782 34. Le roi étant de retour à Querzi, y séjourna pendant les fêtes de Noël et de Pâques. Après ces dernières solennités, il se dirigea vers le Rhin, qu'il passa à Cologne, et tint l'assemblée de mai auprès de Paderborn, vers les sources de la Lippe. Les chefs des Saxons, le seul Witikind excepté, s'y rendirent en foule, ainsi que les évêques, les ecclésiastiques et les comtes que Charlemagne avait placés dans cette contrée.

Il concerta avec eux la forme civile et ecclésiastique qu'il 782
pourroit donner définitivement à ce pays. L'éclat de cette diète ou assemblée fut fort augmenté par les envoyés des Danois et des Abares, ou Huns, qui venoient offrir les hommages de Sigefroi, roi des premiers, et du kan ou chef des seconds. Ces apparences de concorde ne pouvoient donner aucune garantie de la tranquillité future, surtout vis-à-vis des Saxons. Rien ne décourageoit l'infatigable Witikind; il ne renonçoit pas encore à acquérir l'indépendance à son pays. Charlemagne étoit à peine rentré dans le centre de ses états, que ce chef travailla à exciter un nouveau soulèvement. Le monarque croyoit cette fois tellement à la fidélité des Saxons, qu'il avoit envoyé parmi eux les comtes Adalgise, Geilon et Conrad, afin qu'étant renforcés par un corps de leur nation, ils allassent apaiser la révolte des Esclavons. Ces seigneurs, instruits des mouvements dont Witikind étoit le chef, dans le centre de la Saxe, furent obligés d'attaquer ces même Saxons dont ils s'étoient promis les secours. Ils étoient déjà postés sur une montagne voisine du Weser. L'armée française parvint à les débusquer et à les mettre en déroute; mais Adalgise et Geilon restèrent morts sur le champ de bataille. Le dépit de Charlemagne fut extrême; indigné de cette trahison, il rassembla à la hâte ce qu'il put de troupes, et se porta sur les bords du Weser avec une rapidité dont lui seul étoit capable. Les Saxons, surpris d'une apparition aussi soudaine, furent dans l'impossibilité de résister. Ils implorèrent un pardon qu'ils n'obtinrent qu'en livrant quatre mille cinq cents de ceux de leurs compatriotes qui avoient pris le plus de part aux derniers mouvements. Une exécution terrible, dont on voit heureusement peu d'exemples dans l'histoire, fut aussitôt ordonnée par le monarque en courroux; quatre mille cinq cents têtes tombèrent sous le fer des soldats français, qui

furent ainsi changés en bourreaux. Quel horrible prélude des maux que l'obstination de ce peuple attira sur ces malheureuses contrées! Les premières impressions que produisit cette exécution furent celles de l'abattement et de la stupeur; Charles les prit pour des signes non équivoques de repentir, et crut pouvoir aller passer les fêtes de Noël et de Pâques à Thionville, sur la Moselle.

783 35. Ce fut pendant cet intervalle qu'il perdit la reine Hildegarde, pour laquelle il eut un tel attachement, qu'il n'entreprit presque pas de voyages sans la mener avec lui, même en temps de guerre. Elle fut inhumée dans le monastère de Saint-Arnoul de Metz. La reine Berthe, mère de Charlemagne, mourut peu après. Elle reçut les honneurs de la sépulture dans la chapelle de Choisi-sur-Oise, et fut ensuite transférée à Saint-Denis, à côté de Pepin le Bref, son époux.

36. Les guerres presque continuelles n'absorboient pas uniquement l'attention de Charlemagne: jamais prince ne fut mieux pénétré de l'heureuse influence que la religion, l'instruction et les bonnes lois peuvent avoir sur le bonheur des peuples et la grandeur des rois. Prenons une légère idée des soins qu'il se donnoit sur ces trois objets importants. Observateur exact de ce que le christianisme lui imposoit d'obligations particulières, il chercha aussi à ranimer le zèle des Français de toutes les classes; il contribua, par ses largesses, à la pompe du culte extérieur, fit établir des écoles de chant grégorien, et lui-même ne dédaigna pas d'apprendre le plain-chant; il fonda beaucoup de monastères, fut le bienfaiteur d'une infinité d'autres, et encouragea le zèle des seigneurs, en confirmant les donations qu'ils faisoient à l'Eglise. S. Benoît d'Aniane, fils du comte de Maguelonne, avoit été élevé à la cour de Pepin, et s'étoit distingué dans la profession des armes sous ce prince et sous Charlemagne.

Dégoûté du monde, il embrassa la vie monastique, et fonda 788
à cette époque le célèbre monastère d'Aniane. Dans le même temps s'élevèrent dans le Languedoc les abbayes de Saint-Tyberi, de la Grasse, de Saint-Hilaire, de Saint-Polycarpe, de Montolieu; presque toutes donnèrent naissance à autant de villes. Charlemagne, ou son fils Louis le Débonnaire, confirmèrent ces diverses donations. Notre siècle, qui n'envisage que l'excès et l'abus, a cherché à déverser le ridicule sur ces démonstrations de la piété de nos pères; le génie de Charlemagne y vit, non seulement l'avantage de la religion, mais aussi des moyens puissants pour le perfectionnement de l'agriculture et de l'instruction publique. Les hommes pieux qui s'attachoient à l'état monastique, cherchoient les lieux les plus incultes, les plus solitaires, et par les mains de ces respectables cénobites, les terres furent défrichées, les étangs comblés, et on n'exagère pas en disant que les monastères devinrent l'ornement de la France. Charlemagne exigea que la plupart tinssent des écoles publiques pour l'instruction et même pour le chant. Rien n'est minutieux dans un prince éclairé; si d'un côté Charlemagne, ainsi que le remarque l'immortel auteur de l'*Esprit des Lois*, faisoit vendre les œufs de ses basses-cours et les herbes inutiles de ses jardins, afin de ne laisser rien sans valeur dans ses nombreux domaines, de l'autre il méditoit, écrivoit péniblement dans les ténèbres de la nuit, les bonnes idées qui se présentoient à lui sur tout ce qui intéressoit le bonheur du peuple et sa gloire. Que ne fit-il pas pour encourager l'instruction et les sciences? Il rassembloit les savants dans son propre palais, discutoit familièrement avec eux. C'est ainsi qu'il s'instruisoit lui-même et répandoit les lumières que l'étude et son génie avoient rassemblées dans sa personne. Le savant Anglais Alcuin, qu'il avoit attiré à sa cour, établit par son ordre un grand nombre d'écoles publiques dans divers lieux du royaume, tels qu'Aix-la-Cha-

783 pelle et Saint-Martin de Tours; les monastères suivirent cet exemple, et la renaissance des lettres illustra le règne de Charlemagne. On fit avec soin des copies des auteurs sacrés et profanes, on en multiplia les exemplaires. Dans des temps aussi éloignés de l'invention de l'imprimerie, les copistes étoient nécessaires; il s'en forma un grand nombre dans le silence des cloîtres. Les manuscrits qui ont survécu à cette époque, sont d'une netteté presque comparable aux chefs-d'œuvres de la typographie. La bibliothèque du collége royal de Toulouse possédoit un *Nouveau-Testament* donné par Charlemagne à l'abbaye de Saint-Sernin de cette ville; il étoit d'une admirable beauté. Il fut offert, lors de son passage à Toulouse en 1810, à celui qui faisoit alors les destinées de la France et de l'Europe. Les actes publics, les pièces de chancellerie depuis la fin du huitième jusqu'à la moitié du neuvième siècles, sont concis, corrects et faciles à saisir; on peut en juger par les décrets ou diplômes qui furent donnés à cette époque, et qui sont parvenus jusqu'à nous. En comparant les chartres et monuments écrits qui émanèrent de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve, à ceux qui furent donnés sous les règnes suivants, on est étonné de la prompte décadence des lettres, et l'on admire l'effet que peut produire sur une génération, sur un siècle, le génie d'un prince éclairé. La protection, les encouragements que Charlemagne donna aux savants, produisirent la lumière; l'incurie de ses successeurs, les dévastations des Normands, ramenèrent les ténèbres de l'ignorance. Si nous avons fait ressortir légèrement les soins que prit le premier roi carlovingien, pour faire fleurir la religion, les sciences, l'agriculture, ses capitulaires attestent combien il s'occupa des lois et de leur exécution: les codes des différents peuples soumis à son empire furent révisés par ses ordres. S'il laissa tomber dans la désuétude les articles que le change-

ment des temps et des mœurs avoient rendu inutiles, il y ajouta ceux que les circonstances avoient fait reconnoître nécessaires. Ses nombreux capitulaires concernent non seulement les délits, les crimes, mais encore la police, les réglements, les devoirs et les obligations pour les citoyens de toutes les classes. Ils font admirer la sagesse et la prudence d'un prince dont le génie actif se délassoit des travaux de la guerre par la discussion des affaires les plus importantes. 783

37. L'exécution barbare des quatre mille cinq cents Saxons, ordonnée sur les bords du Weser, à la fin de l'année précédente, avoit en apparence répandu l'esprit de crainte et de subordination parmi les Westphaliens, les Angriens et les Ostphaliens; mais il ne falloit qu'une étincelle pour ranimer l'incendie: Witikind la porta, et fit partager, dans un instant, son indignation et sa fureur à tous ses compatriotes. Par un mouvement spontané, ils prennent les armes, se rassemblent autour de lui, jurent d'exterminer les Français et les prêtres qui viendroient faire la guerre à leur dieu. Charlemagne est instruit d'un tel enthousiasme; il gémit d'être obligé de porter la vengeance et la mort dans ces contrées, mais il ne trouve pas convenable à la dignité de sa couronne de laisser usurper l'indépendance par un peuple tributaire de la France depuis deux siècles; il croit devoir venger le sang de ses officiers et des prêtres qui ont été égorgés. Il passe le Rhin, atteint dans la Hesse les Saxons, commandés par Witikind et Albion, un autre de leurs chefs. L'expérience et la discipline obtiennent bientôt la victoire sur un peuple qui n'a pour guide qu'un enthousiasme fougueux et un courage aveugle. Les Français portent le carnage dans les rangs des Saxons, et la terre est bientôt couverte de leurs morts. Un petit nombre se décide enfin à la fuite, et protége ainsi la retraite de Witikind et d'Albion. Nous regrettons de ne pas

783 connoître la traduction ou la désignation véritable des lieux nommés dans les anciens écrivains. Ils appellent Theutmell le champ de bataille où se donna cette sanglante affaire. Charlemagne, vainqueur, entra dans Paderborn, et ayant reçu de nouveaux renforts, il se mit en marche contre une nouvelle armée non moins nombreuse que la première. Elle soutint le choc avec la même valeur, et fut comme la première taillée en pièces. Il en poussa vivement les débris; et non content de nettoyer les rives du Weser, il s'étendit jusqu'à l'Elbe, pour ne pas leur laisser la facilité de se rassembler de nouveau. Ne voyant plus d'ennemis, et l'hiver se faisant vivement sentir, il se rapprocha du Rhin et passa quelques jours dans la cité de Worms. C'est là qu'il se maria pour la troisième ou quatrième fois, si l'on met sa concubine Himiltrude au nombre de ses épouses. Il célébra avec pompe ses noces avec Fastrade, fille du comte Rodolphe. Il n'eut dans la suite de cette princesse que deux filles, dont l'une fut abbesse d'Argenteuil et l'autre de Farmoutier. Le monarque se rendit avec sa nouvelle épouse au château d'Héristal, et y attendit les fêtes de Pâques.

784 38. L'obstination des Saxons durant la dernière campagne, les préparatifs qu'ils faisoient pour la prochaine, persuadant à Charlemagne qu'il ne pourroit jamais en venir à bout, il résolut de les détruire, de les exterminer, plutôt que de mollir à leur égard. Il laissa le prince Charles, l'aîné des enfants qu'il avoit eus d'Hildegarde, avec une armée et l'ordre de battre le pays situé au couchant du Weser, sans épargner ni les hommes ni les habitations. Il s'avança lui-même vers le nord avec une seconde armée; mais l'abondance des eaux l'ayant forcé à changer de direction, il se rabattit vers l'Elbe et la Thuringe, qui ne pouvoit pas si facilement être submergée par les inondations. Tout le pays des Saxons ostphaliens fut mis à feu et à sang. On ne peut, sans être pénétré d'horreur, lire les détails d'une

guerre dont l'unique but étoit de dévaster et d'exterminer. Une malheureuse expérience avoit fait connoître l'inutilité des moyens de douceur et de clémence; le monarque préféroit posséder une contrée dévastée que de laisser lâchement enlever ce fleuron de sa couronne. Les Saxons, dans l'impossibilité où ils étoient de tenir la campagne, firent, par détachements peu nombreux, une guerre de postes, inquiétant les Français à toute heure, ne leur laissant pour ainsi dire pas un seul instant de repos. Mais Charlemagne, usant à leur égard d'une tactique semblable, les faisoit envelopper par des détachements supérieurs, et en détruisoit ainsi un grand nombre. Afin de ne pas suspendre ses projets, il se 785
fixa à Eresbourg, où il fit arriver d'immenses convois de vivres. La reine Fastrade, et presque tous les enfants que le roi avoit eus de la reine Hildegarde, passèrent aussi l'hiver dans cette forteresse. Les délassements de la cour n'empêchèrent pas la suite des opérations militaires. Des excursions fréquentes tinrent les Saxons dans des craintes continuelles; ils virent brûler leurs maisons, détruire leurs villes et leurs citadelles.

39. L'assemblée du Champ-de-Mai fut tenue à Paderborn. Le jeune Louis, roi d'Aquitaine, y parut vêtu et armé à la manière des Aquitains, suivi des comtes et des principaux seigneurs de son royaume. Charlemagne le vit avec un extrême plaisir et lui prodigua ses caresses. Quelques Saxons se rendirent aussi dans l'assemblée, et protestèrent de leur fidélité. Ils furent reçus avec bonté; mais convaincu de l'inutilité de toute espèce de colloque, tant que les ducs Witikind et Albion n'y prendroient aucune part, le monarque se détermina à faire pressentir les dispositions de ces derniers. Leur courage énergique, leur amour pour l'indépendance, leur donnoient un tel ascendant, qu'il n'y avoit pas un seul Saxon qui ne fût prêt à aller à la mort sous leur conduite; Witikind surtout avoit un pouvoir presque magique sur eux. Il falloit

785 donc triompher de lui, afin de calmer un peuple courageux, agité de cette fureur que donne le désespoir. Les victoires n'avoient plus rien qui pût flatter un cœur généreux ; navré d'ailleurs des images de la destruction qu'il ne pouvoit éviter de renouveler, Charlemagne dépêcha des envoyés vers ces deux chefs, qui étoient alors au-delà de l'Elbe, sur sa rive droite. Ils leur dirent que le roi désiroit s'aboucher avec eux, afin de trouver un moyen d'arrêter l'effusion du sang et d'empêcher l'entière destruction de leur malheureuse patrie. Witikind ne parut pas éloigné de seconder ces vues, mais il manifesta ses craintes et la répugnance qu'il avoit de se rendre au milieu des Français, auxquels il avoit tant causé de maux. Charlemagne leva ces difficultés en lui envoyant un sauf-conduit et des ôtages, qu'Amalwin, seigneur de la cour, eut l'ordre d'aller lui présenter. Le fier duc des Saxons parut alors dans Paderborn; il s'engagea par serment à venir traiter en France, après avoir conféré avec ses compatriotes. Le roi, se fiant à sa parole, fit cesser les hostilités, et rentra dans l'intérieur de ses états.

40. Abdérame, roi de Cordoue, avoit profité du grand éloignement de Charlemagne, alors occupé dans le pays des Saxons, pour reprendre une partie des villes qu'il avoit perdues sur la rive gauche de l'Elbe dans l'année 778. Plusieurs des gouverneurs sarrazins, oubliant leurs serments, avoient de nouveau reconnu l'autorité d'Abdérame ; ceux de Gironne, de Vich, d'Urgel, étoient de ce nombre. Charlemagne, en renvoyant son jeune fils dans Toulouse, recommanda à ses ministres d'agir vigoureusement en Catalogne, pour rétablir les choses dans la situation où il les avoit mises. Ses ordres furent ponctuellement exécutés; des gouverneurs français ou aquitains, dont la plupart devinrent des comtes héréditaires, furent établis, non seulement dans les villes que nous venons de nommer, mais encore sur les frontières orientales de la France, vers les Pyrénées. C'est

donc vers cette époque qu'on peut, en général, fixer l'origine d'une infinité de puissants vassaux, qui jouirent, pendant plusieurs siècles, d'une autorité fort étendue, tels que les comtes de Roussillon, de Rasez, de Fenouillèdes, et un grand nombre d'autres. 785

41. Charlemagne fut prévenu et eut les preuves d'une conspiration tramée contre ses jours. Sans en connoître précisément les motifs, il semble que la hauteur de la reine Fastrade y avoit donné lieu. Le comte Hastrade en fut le chef. Il parut, avec ses complices, dans une assemblée qui fut convoquée pour cet objet; la mort devoit être le châtiment d'un tel attentat, mais le roi, dont le caractère n'étoit pas porté à la cruauté, commua la peine capitale en un exil. Le seul Hastrade eut les yeux crevés. Ce supplice, commun à Constantinople, n'étoit pas entièrement nouveau en France. Ebroin, maire du palais, avoit fait, vers l'an 675, crever les yeux et couper la langue à S. Léger, évêque d'Autun et ministre de plusieurs rois. Hunold, duc d'Aquitaine, avoit fait, en 745, subir le même supplice à son frère le duc Hatton. Charlemagne évita de trop approfondir une conjuration dont son fils Pepin, né d'Himiltrude, et le duc de Bavière étoient les moteurs secrets.

42. Witikind et Albion, en exécution de leur parole, vinrent à Attigni, en Champagne, où le roi tenoit alors sa cour. Ils étoient investis des pouvoirs et de la confiance de leurs compatriotes, aussi mit-on en peu de temps la dernière main à la pacification. Les Saxons jouirent pendant plusieurs années des douceurs de la paix : heureux s'ils avoient su les rendre durables ! Witikind fut comblé de grâces et de faveurs. Le roi, estimant son courage, désiroit vivement se l'attacher. Il vit avec plaisir un effet de sa condescendance : cet ennemi si furieux du christianisme, consentit à se faire instruire; après plusieurs années, il em-

brassa sincèrement la religion qu'il avoit persécutée, et fut aussi zélé chrétien que fidèle sujet.

786 43. Les princes ou chefs des Bretons, constants dans leurs prétentions à l'indépendance, n'avoient point payé le tribut ordinaire, ni prêté le serment de fidélité. Charlemagne envoya le comte Adolphe avec des troupes suffisantes pour les réduire. Cet officier s'acquitta de sa commission avec une extrême célérité. Il reçut des otages et les envoya avec les principaux seigneurs de la Bretagne, à Worms, où Charles se trouvoit alors. Après avoir ainsi mis ordre aux affaires intérieures, ce prince pensa sérieusement à la situation peu rassurante du royaume d'Italie. L'impératrice Irène y entretenoit des intelligences. Ses officiers, dans les provinces des Deux-Siciles, favorisoient les prétentions d'Arechis, duc de Bénévent, lequel, après avoir secoué le joug du jeune roi d'Italie, affectoit tous les droits de la souveraineté, faisant battre monnoie et administrer la justice en son nom. Ce seigneur étoit beau-frère d'Adalgise, fils de Didier, dernier roi des Lombards, et cherchoit à ranimer son parti. Adalgise avoit de son côté de nombreux partisans parmi les seigneurs italiens, et la cour de Constantinople étoit disposée à le secourir, au moins en secret, si elle n'osoit pas le faire ouvertement. Le pape Adrien, malgré son attachement pour Charlemagne, sembloit supporter avec peine l'influence des Français dans Rome. Tous ces motifs réunis, déterminèrent le monarque français à faire un voyage en Italie. Il partit accompagné d'un nombre de troupes assez considérable pour faire respecter ses volontés. Il traversa les Alpes au milieu de l'hiver, passa les fêtes de Noël à Florence, et se rendit aussitôt après à Rome, laissant à son fils l'ordre d'envoyer son armée dans le duché de Bénévent. Suivant son usage, et comme pour rendre les grands, les prélats et le peuple témoins de la loyauté de sa conduite, il convoqua une as-

semblée nombreuse, dans laquelle il produisit les preuves de la trahison du duc de Bénévent. Arechis envoya vainement son fils aîné Romuald avec des présents, pour protester de sa fidélité. Charlemagne, ne regardant cette soumission apparente que comme un subterfuge, entra à main armée sur ses terres, et fit avec rigueur exercer le dégat, afin de faire mieux sentir le poids de sa colère et de son indignation. Il s'approcha de Capoue, et épouvanta ainsi tellement Arechis, qu'il se réfugia dans le port de Salerne, prêt à cingler vers la pleine mer, si Charles ne vouloit pas accueillir Grimoald son second fils qu'il envoyoit avec des otages, promettant de se soumettre à toutes les conditions qui lui seroient imposées. Ne pouvant plus douter de la sincérité de ses intentions, Charles reçut en grâce le duc de Bénévent, et retint cependant Grimoald et ses otages pour garants de ses promesses. De retour à Rome, il y trouva les envoyés de Tassillon, duc de Bavière. Ce prince, assuré que ses perfidies, ses intelligences avec Arechis et les Huns étoient connues et démasquées, les avoit adressés au pape pour le supplier de ménager sa réconciliation avec le roi; mais il fut reconnu que ces envoyés n'avoient aucun pouvoir suffisant, et qu'ils se proposoient seulement de jeter un voile sur la conduite de leur maître. Le monarque français n'en fut pas la dupe. Aussitôt après les solennités de Pâques, il reprit la route de France, et se rendit à Worms avec sa famille, pour être à portée de surveiller les démarches de Tassillon. L'assemblée du Champ de Mai y fut convoquée. Charles y déploya cette confiance et cet épanchement qui lui gagnoient les cœurs. Il y rendit en peu de mots compte de ce qu'il avoit fait pour assurer la tranquillité de son royaume d'Italie. Dévoilant ensuite les liaisons que Tassillon entretenoit avec le prince Adalgise, la part qu'il avoit eue dans la conduite du duc de Bénévent, ses autres intrigues pour entraîner de nouveau les Saxons

temps dans des provinces éloignées de la Bavière, qui fut, 788
dès ce moment, réunie à la couronne, et divisée en plusieurs comtés, pour éviter les inconvénients de l'hérédité sur la tête d'un seul.

45. Les Huns ne purent être prévenus de la découverte du complot; fidèles à leurs engagements, ils en exécutèrent les conditions. Une de leurs armées parut aux frontières de la Bavière, et une seconde vers celles de Frioul. Ils trouvèrent partout une supériorité telle qu'ils furent repoussés et expulsés honteusement. Ils revinrent bientôt avec des hordes plus nombreuses, afin de venger la honte de leur premier désastre. Leur défaite fut encore plus complète dans cette seconde tentative. Mis en déroute et vivement poursuivis, ceux des leurs qui n'étoient pas restés sur le champ de bataille, se noyèrent en voulant passer le Danube à la nage.

46. La fortune sembloit remplir, à l'envi, les vœux de Charlemagne, et travailler à la destruction de ses ennemis. Les Grecs et Adalgise, fils de Didier, avoient préparé un mouvement pour expulser les Français de l'Italie. Ils comptoient sur les intelligences qu'ils avoient formées avec le duc de Bénévent. Mais Grimoald avoit été élevé auprès de Charlemagne, et conservoit de l'attachement pour ce prince. Or, Grimoald venoit de succéder à son père Aréchis et à son frère Romuald, que la mort venoit d'enlever presqu'en même temps. Grimoald, loin d'aider les Grecs, se réunit à Pepin, roi d'Italie, et entraîna, par son exemple, Childebrand, duc de Spolette. Leurs troupes réunies remportèrent des victoires éclatantes. L'espoir des Grecs et d'Adalgise fut détruit pour toujours : suivant les uns, Adalgise mourut en combattant; et, suivant d'autres, il fut pris et décapité.

47. La prévoyance de Charles ne pouvoit entièrement remédier aux inconvenients attachés aux monarchies d'une

788 trop vaste étendue. La tranquillité rétablie dans une extrémité, étoit troublée dans une autre. A peine les généraux de Louis, roi d'Aquitaine, eurent fait rentrer dans le devoir les diverses contrées de la Catalogne et d'Aragon, qu'ils eurent à combattre Adalaric, comte de la Gascogne occidentale. Adalaric, fils du duc Loup II, avoit été, ainsi qu'on l'a déjà vu, rétabli dans une partie des états de son père. Cette générosité d'un monarque qui pouvoit tout retenir, n'avoit pu effacer de sa mémoire le souvenir de son origine royale, et de la mort violente de ses aïeux Loup II, Waifre, Hunold et Remistan. Maître du Bigorre, du Béarn, de la Basse-Navarre, il avoit étendu son pouvoir dans le centre des Pyrénées, et étoit assuré des Chrétiens de la Navarre et de l'Aragon. Se flattant de pouvoir secouer le joug pendant la minorité de Louis le Débonnaire, il refusa ouvertement le tribut et le serment de fidélité. Chorson, que Charlemagne avoit nommé duc de Toulouse, marcha contre lui avec une armée qu'il crut suffisante pour le réduire; mais il fut défait, et tomba entre les mains d'Adalaric. Ce prince, auquel grand nombre d'auteurs espagnols donnent le titre de roi, eût pu, en représailles, l'immoler à la vengeance de son père; plus généreux, il lui rendit la liberté, à condition qu'il ne porteroit jamais les armes contre lui, et Chorson eut la lâcheté d'y souscrire. Le jeune roi d'Aquitaine ou plutôt son conseil, somma Adalaric de comparoître dans une assemblée générale de l'Aquitaine, qui fut convoquée à Toulouse. Le comte de Gascogne promit de s'y rendre, pourvu que Louis lui envoyât un sauf-conduit et des otages, garants de sa sûreté. Ayant obtenu sa demande, il comparut avec une suite nombreuse, se justifia avec assurance, sortit pleinement absous, et rentra dans ses domaines.

789 Ces circonstances exactement rendues à Charlemagne, lui parurent outrageuses pour lui, pour son fils, et inju-

rieuses à la majesté du trône. Il manda son propre fils à Worms, où il étoit alors; et, malgré sa jeunesse, lui reprocha sévèrement la foiblesse des décisions de l'assemblée d'Aquitaine, et réserva la révision de cette affaire à l'assemblée générale de la nation, qui devoit se tenir à Worms dans le mois de mai. Chorson y fut destitué de son gouvernement, comme coupable de lâcheté et de félonie. Adalaric, sommé de comparoître, parut avec fermeté dans l'assemblée; mais ses réponses n'ayant pas détruit les plaintes que le roi portoit contre lui, il fut proscrit et condamné à un exil perpétuel. Les Gascons se virent, avec peine, privés de leur comte ou duc, et se mirent bientôt en mouvement pour le soutenir. Guillaume, fils du comte Thieri ou Théodoric, et d'Aldane, que quelques auteurs croient fille de Charles Martel, fut pourvu du duché de Toulouse. Il marcha contre les Gascons, à la tête des troupes d'Aquitaine, et remporta plusieurs avantages. Il paroît néanmoins que, pour apaiser la fermentation des esprits, le retour d'Adalaric fut toléré, et qu'il continua à jouir paisiblement, pendant tout le règne de Charlemagne, de la partie de la Gascogne qu'il avoit possédée. 789

Guillaume, duc de Toulouse ou d'Aquitaine, se conduisit avec autant de sagesse que de piété. Il fut, dans la suite, le fondateur du monastère de Gellone, connu dans le diocèse de Lodève sous le nom de Saint-Guillaume du Désert. Il s'y retira en 806, et vécut dans l'exercice des vertus qui le firent mettre au nombre des saints. Guillaume fut la tige de la seconde maison d'Aquitaine, qui produisit une infinité de rameaux. Elle fut très-illustre, très-puissante, quoique n'ayant rien de commun avec la première, qui étoit de race mérovingienne. On aura souvent lieu de parler de ces ducs d'Aquitaine ou Guyenne, issus de S. Guillaume, fondateur de Gellone.

789 49. Les peuples du Mecklembourg, connus alors sous les noms de Vilses et d'Abrodites; ceux situés près de la mer Baltique, avoient fait des incursions dans le pays des Saxons et des Frisons soumis à Charlemagne. Laisser sans vengeance de telles agressions, auroit été le moyen d'en attirer de nouvelles. Charlemagne quitta les bords du Rhin, et se transporta sur ceux de l'Elbe. Il fit construire deux ponts sur ce fleuve, en fortifia avec soin les extrémités pour être maître du passage. Il ravagea ensuite le pays des Vilses et des autres peuples qui habitoient ces contrées. Ils étoient si nombreux, que se confiant en leur multitude, ils attaquèrent avec impétuosité l'armée française; mais leur manière irrégulière de combattre les rendit victimes de leur témérité; le plus grand nombre d'entre eux resta mort sur le champ de bataille, et leurs chefs, pour ne plus s'exposer à de si terribles désastres, demandèrent humblement la paix, et fournirent des otages. Les Esclavons qui habitoient au midi de ces peuples éprouvèrent aussi les horreurs de la guerre, et furent forcés de se soumettre ainsi que leurs voisins.

790 50. Charlemagne, n'étant occupé d'aucune expédition militaire pendant l'année 790, parcourut ses provinces d'Allemagne, particulièrement la Bavière. Il s'embarqua sur le Mein, et résida, durant quelques jours, dans le château de Saltz, sur les bords de la Sala; il revint également par eau à Worms, où il passa l'hiver. La guerre contre les Abares ou Huns qui habitoient la Hongrie, y fut résolue dans l'assemblée des grands et des prélats; et, dès ce moment, on travailla aux préparatifs. Un événement imprévu fit rapprocher le roi du théâtre de la guerre plutôt qu'il n'avoit projeté. Un incendie se manifesta dans son palais de Worms, et le consuma entièrement. La cour se rendit alors au château d'Ingelheim, où il avoit fixé le rendez-vous de son armée. Le jeune roi Louis avoit eu ordre de s'y trouver avec les milices de l'Aquitaine. Charlemagne lui prodigua les

preuves de sa tendresse, et chercha à encourager ses dispositions naissantes. En présence de toute la cour, il le ceignit de la ceinture militaire, et lui mettant l'épée dans la main, il lui donna l'*accolade*, après lui avoir adressé des paroles analogues à la circonstance. Cette cérémonie, indifférente en apparence, devient importante, lorqu'on la considère comme l'origine de l'usage qu'adoptèrent les rois, les princes, les seigneurs d'armer ainsi la jeune noblesse. Tel a été, depuis, le mode de réception des *chevaliers*; car on rapporte à ce fait l'institution à la fois religieuse et guerrière de cette *chevalerie* qui produisit de si hauts faits et tant de héros parmi les Chrétiens, que même les Mahométans l'établirent et la rendirent célèbre parmi eux. Louis étoit alors dans sa treizième année. Charlemagne avoit le double projet de l'accoutumer de bonne heure aux fatigues de la guerre et aux dangers auxquels doit être familiarisé celui-là surtout qui est destiné à commander aux peuples: la constance et le sang-froid au milieu des périls, étant celles des vertus qui doivent le plus caractériser le prince, parce que ce sont celles qui font le plus d'impression sur les hommes. Le jeune roi commença la campagne avec tant d'ardeur et de gaîté, que Charlemagne s'aperçut qu'il était plus essentiel de ménager encore la foiblesse de son tempérament que de chercher à enflammer des sentiments déjà assez prononcés. Plein de satisfaction de son humeur belliqueuse, il exigea qu'il revînt auprès de la reine Fastrade. 791

51. Les dispositions contre les Huns se firent avec tant d'ordre, qu'il est à propos de leur donner quelque développement. Les Saxons et les Frisons, réunis à un corps de Français, furent commandés par le duc Théodoric, père de Guillaume, duc de Toulouse, et côtoyèrent la rive gauche du Danube, tandis que Charlemagne, avec une seconde armée, longeoit la rive droite; une flotte considérable de bateaux portoit les munitions et établissoit la communica-

791 tion entre les deux armées. Elles marchèrent toujours de front, faisant main-basse sur tout ce qu'elles purent atteindre, mettant au pillage les possessions des ennemis; rien de ce qui leur appartenoit ne fut épargné. Tant d'ordre et de riguenr jetèrent les Huns dans un étonnement et une consternation qu'augmentèrent encore les attaques multipliées que le duc d'Istrie [1] forma, par ordre de Pepin, vers les parties de la Hongrie, voisines de l'Italie. Bien convaincus qu'ils ne pouvoient ni attaquer partiellement aucune des armées, ni porter le moindre obstacle à leur approvisionnement, ils prirent honteusement la fuite, et furent poursuivis jusqu'au confluent du Raab, dans le Danube. Des maladies contagieuses s'étoient cependant manifestées parmi les hommes, et surtout parmi les chevaux. Un tel fléau ne permit pas de pousser plus avant les opérations; Charlemagne ordonna même une marche rétrograde, et revint auprès de la reine Fastrade, qu'il avoit laissée à Ratisbonne. Il y trouva encore Louis, roi d'Aquitaine, auquel il permit de reprendre la route de ses états. Il lui recommanda de rassembler des troupes, et d'aller au secours de son frère Pepin, roi d'Italie, dont le duc de Bénévent ne vouloit plus reconnoître l'autorité. Louis exécuta, avec beaucoup de diligence, les ordres de son père, puisqu'il fut arrivé à Ravenne pour y solenniser les fêtes de Noël. Les deux frères entrèrent dans le duché de Bénévent et y exercèrent de telles rigueurs, que Grimoald eut à se repentir bientôt de son imprudente conduite. Voyant ses forteresses prises, ses campagnes dévastées, il se hâta de délivrer ses peuples de tant de maux, en se soumettant aux conditions que Pepin voulut lui imposer.

792 52. Si les deux rois d'Italie et d'Aquitaine donnoient des sujets de satisfaction à un père qui les aimoit tendrément,

[1] Lettre de Charlemagne à la reine Fastrade. DUCHESNE, tome II, p. 187

Charlemagne n'avoit pas également à se louer de son fils aîné, 792
Pepin, né d'Himiltrude. Soit que ce prince fût d'un mauvais naturel, soit qu'il eût du ressentiment de l'indifférence dont il paroissoit être l'objet, il conspira contre l'auteur de ses jours. Il eut des complices d'un haut rang, avec lesquels il se renferma nuitamment dans une église, afin de mûrir son plan avec plus de secret. Mais il se trouve presque toujours des circonstances qui dévoilent les crimes les plus cachés. Le prêtre Fardulfe s'étoit endormi dans un angle peu apparent de cette même église, et son sommeil prolongé dans la nuit lui avoit fourni l'occasion d'entendre les détails du complot. Les conspirateurs s'étant cependant aperçus de sa présence, crurent se mettre à l'abri de son indiscrétion, en lui faisant prêter serment qu'il ne trahiroit pas leur secret. Fardulfe, mis en liberté, ne perdit pas un instant pour s'introduire dans le palais. Soit qu'il voulût ne pas négliger un moyen de parvenir à la fortune, soit qu'une conscience éclairée lui fît un devoir de ne pas se taire, il communiqua dans la même nuit, au monarque, jusqu'aux moindres particularités de l'attentat projeté. La reine Fastrade, dont on abhorroit la hauteur, et le roi lui-même, devoient périr par des assassinats. Les coupables furent aussitôt arrêtés et condamnés à perdre la tête, par décision de l'assemblée ou plaids qui fut convoqué à ce sujet. Charlemagne mitigea la sentence, et peu des principaux complices furent mis à mort; quelques-uns eurent les yeux crevés; d'autres furent envoyés en exil; et la tendresse paternelle retenant le glaive de la justice prêt à frapper un fils dénaturé, Pepin, surnommé le *Bossu*, né de Charles et d'Himiltrude, fut tondu, puis renfermé, pour le reste de ses jours, dans le monastère de Prum, que Pepin 793
le Bref avoit fondé dans le diocèse de Trèves. Peut-être Charlemagne auroit-il épargné un crime à son fils, si, le traitant avec plus de bonté, il lui avoit, ainsi qu'à ses autres enfants,

793 accordé quelque partie de son autorité. Le prêtre Fardulfe fut récompensé par le don de l'abbaye de Saint-Denis.

53. Pepin, roi d'Italie, et Louis, roi d'Aquitaine, étoient encore réunis lorsqu'ils apprirent la nouvelle de cet odieux complot. Ils volèrent aussitôt pour témoigner à leur père les justes appréhensions qu'ils avoient ressenties. Ils le trouvèrent au château de Saltz en Bavière. Charlemagne, très-sensible à cette marque de leur attachement, les combla de caresses, et les retint quelque temps auprès de lui. Il passa presque tout le reste de l'année dans la ville de Ratisbonne, où, à défaut d'opérations militaires, il s'occupa de plans qui pouvoient augmenter sa gloire et contribuer à la prospérité de ses peuples. Souvent ils les faisoit exécuter sous ses yeux. On peut remarquer que ses projets pacifiques avoient un rapport direct aux avantages qu'il pourroit en retirer dans la guerre. Il avoit souvent perdu le fruit de ses victoires, parce qu'arrêté par les nombreuses rivières qui traversent l'Allemagne, il ne pouvoit atteindre ses ennemis. On construisit, par ses ordres, des ponts portatifs, dont les parties pouvoient se désunir et s'assembler facilement. Ils pouvoient être jetés sur les rivières, et rendus stables par des ancres et des cordages. Cette invention étoit importante dans un siècle où la mécanique n'étoit pas perfectionnée. On va juger combien étoit bornée cette science, par la nécessité où fut Charlemagne de renoncer à une entreprise qui auroit laissé un monument à jamais durable de sa gloire : nous voulons parler du canal qui devoit établir une communication entre le Rhin et le Danube, par conséquent entre la mer du Nord et la mer Noire. Si Charlemagne envisageoit, dans ce travail, l'avantage du commerce, il y voyoit aussi un moyen de transporter des vivres et des armées, chez ses ennemis les plus éloignés. C'est dans ce double but qu'il employa ses troupes à ouvrir un canal pour

établir la communication entre les deux petites rivières, la 793
Rednitz et l'Altmuhl. Par ce canal, qui n'auroit eu que deux lieues de longueur sur trois cents pas ou cinquante toises de largeur, les barques auroient aisément passé du Rhin dans le Danube, et réciproquement du Danube dans le Rhin. En effet, la Rednitz se jette dans le Mein, qui a son embouchure dans le Rhin, à la porte de Mayence; l'Altmuhl se jette dans le Danube, entre Ingolstad et Ratisbonne. Les pluies fréquentes nuisirent sans doute à l'exécution du projet; mais si l'on fut obligé d'y renoncer, ce fut principalement parce qu'on ne sut ni contenir les éboulements, ni épuiser l'abondance des eaux. On parviendroit aisément aujourd'hui à surmonter de tels obstacles; Charlemagne visita souvent des travaux qu'il eut le chagrin de voir inutiles. Vers la fin de l'année il s'embarqua, à Ratisbonne, sur le Danube, entra ensuite dans le Mein, assista aux offices de Noël dans la nouvelle église de Saint-Kilien de Wursbourg, et se rendit enfin à Francfort-sur-le-Mein. Il y tint un con- 794
cile, où assistèrent deux légats du pape, un grand nombre de prélats et d'abbés. Les pères condamnèrent les erreurs de Félix, évêque d'Urgel, sur la filiation de Jésus-Christ. Elles avoient déjà été anathématisées deux ans avant dans le concile de Narbonne. L'abbé Angilbert conduisit l'évêque Félix à Rome, pour qu'il se rétractât en présence du pape Adrien. Les pères du concile de Francfort rejetèrent légèrement la doctrine du second concile de Nicée, tenu en 787; ils blâmèrent sa croyance sur le culte des images, et déclarèrent ne pas le regarder comme œcuménique. Mais les évêques des Gaules et de Germanie reconnurent, l'année suivante, qu'ils avoient mal interprété le mot *adoration* dont s'étoit servi le concile de Nicée. Cette expression orientale, n'exprimant nullement le culte de lâtrie, ne peut être exactement rendue en français que par les mots *vénération*, *honneur*. Or on peut et on doit, suivant la croyance catholique, vénérer

794 et honorer les saints comme les amis de Dieu ; mais on ne peut adorer que Dieu seul.

54. La reine Fastrade mourut à Francfort, et fut inhumée dans le monastère de Saint-Alban. Charlemagne lui donna des regrets que les courtisans ne partagèrent pas, parce qu'ils détestoient sa hauteur. Il épousa dans l'année suivante, Luitgarde, d'origine allemande. Louis, roi d'Aquitaine, ne revint dans ses états qu'après les séances de l'assemblée de Francfort. Le roi son père se plaisoit à lui donner des conseils et à le former dans l'art de régner. Quelquefois il lui faisoit des reproches sur le peu de magnificence qui l'entouroit, lui dont les états étoient considérables et riches. Louis s'étant plaint dans une de ces occasions, des usurpations et des infidélités de ses intendants, Charlemagne envoya en Aquitaine Willibert, depuis archevêque de Rouen, et le comte Richard, en qualité de commissaires. Ils firent rentrer les domaines usurpés, et réglèrent les sommes que les intendants devoient désormais verser dans les caisses du roi. Cette réforme utile dans les finances de l'Aquitaine, rendit Louis plus puissant, et lui donna la facilité de secourir les peuples dans les besoins pressants. Les finances n'étoient pas la seule partie qui excitât la surveillance de Charlemagne dans les royaumes de ses enfants : des commissaires publics alloient vérifier si la justice étoit bien rendue, et si les peuples formoient des plaintes. Leyrade, archevêque de Lyon, Théodulphe, évêque d'Orléans, remplirent cette mission importante dans le Toulousain. Des envoyés fidèles et secrets alloient aussi quelquefois parcourir les provinces, et rendoient un compte exact de tout ce qui étoit défectueux ou vicieux dans la conduite des comtes et de leurs subalternes. C'est par de tels moyens que Charlemagne parvenoit à réformer tous les abus et à prévenir le mal par la sagesse de ses capitulaires.

Les Huns éprouvèrent dans le cours de cette année une

entière défaite. Henri, duc de Frioul, et général du roi d'Italie, eut la gloire de cette expédition, dans laquelle il détruisit leurs principales villes, plusieurs de leurs camps retranchés, et livra leurs campagnes au pillage. Quelque terrible que fût ce fléau pour les Huns, ils eurent encore plus à souffrir des dissensions de leurs chefs. Cagan et Jugurre se firent une guerre si cruelle, qu'ils en furent l'un et l'autre les victimes, ainsi qu'un nombre prodigieux des leurs.

55. La conversion de Witikind et sa fidélité lui avoient fait 795
perdre l'influence qu'il avoit exercée jusqu'à cette époque sur les Saxons ses compatriotes. Ces derniers n'étant plus retenus par ses conseils, se livrèrent de nouveau à l'esprit de rébellion, et se soulevèrent. Prompt à étouffer de tels mouvements, Charlemagne s'avança vers la Thuringe, laissant l'ordre à son fils aîné le prince Charles, de passer le Rhin à Cologne avec une seconde armée. Les Saxons eurent la témérité d'attendre de pied ferme le monarque, qui ne se pressa pas d'agir avec vigueur, afin de donner le temps à son fils de prendre part à ses opérations. La vue d'une seconde armée, non moins considérable que la première, jeta la terreur parmi les Saxons, qui n'ayant pas de chef qui leur inspirât la confiance dont avoit autrefois joui Witikind, proposèrent de se soumettre. Pour preuve de leur bonne foi, ils renouvelèrent la promesse de se faire chrétiens. Charlemagne, qui ne désiroit rien tant que de ne pas avoir des rigueurs à exercer, leur accorda la paix à cette condition. Il exigea cependant un grand nombre d'otages et le tiers de leur armée, qu'il voulut disperser dans l'étendue de ses états. C'est là le premier exemple de transplantations de peuples sous le règne de ce prince. Il eut plusieurs fois recours à ce moyen violent, dont les Romains usoient assez fréquemment, le regardant comme le seul efficace pour changer l'esprit des peuples et détruire leur énergie.

795 Les affaires d'Allemagne exigeant sans cesse la présence du roi, il désiroit ne point s'en écarter, même pendant l'hiver. C'est dans cette vue qu'il avoit fait construire à Aix, nommé depuis Aix-la-Chapelle, un superbe palais et une chapelle encore plus magnifique. Les marbres et les métaux y furent prodigués. On ne sauroit donner une idée exacte de cet établissement vraiment royal. Non seulement il y eut du logement pour la famille royale, les ministres, les personnages considérables de la cour, de vastes écuries, des bains, des portiques assez spacieux pour recevoir toutes les troupes, qui étoient ordinairement fort nombreuses, mais il y eut encore des appartements pour les ambassadeurs étrangers, des salles assez grandes pour la tenue des assemblées du mois de mai, pour les administrations, les tribunaux et les savants. Charlemagne, attaché à son nouveau séjour, ne le quitta que pour des affaires importantes. Il s'en éloigna, cette année, pour châtier les Saxons, qui s'étoient encore révoltés, et avoient défait un corps auxiliaire d'Abrodites que conduisoit le roi de cette nation. L'offense parut infiniment grave aux yeux du monarque, qui la punit avec la dernière sévérité. Il guida et dispersa son armée dans le pays des Saxons, avec ordre de mettre tout à feu et à sang. Plus de trente mille rebelles périrent dans cette expédition. Fléchi enfin par les prières d'un peuple au désespoir, il fit cesser l'effusion du sang et revint à Aix-la-Chapelle.

56. Le pape Adrien Ier mourut le jour de Noël 795. Léon, prêtre romain, fut, dès le lendemain, élu, et lui
796 succéda sous le nom de Léon III. Le nouveau pontife se hâta de faire part de son élection. Ses envoyés arrivèrent à Aix-la-Chapelle, et présentèrent au roi les clefs du tombeau de S. Pierre, l'étendard de Rome et des présents. Ils lui rendirent compte de la manière unanime et régulière dont avoit été faite l'élection; ils lui demandèrent, enfin, de vouloir envoyer un chargé de pouvoirs à Rome pour re-

cevoir le serment de fidélité des Romains : Angilbert, abbé 796
de Saint-Riquier, reçut cette importante mission. Il fut chargé d'offrir au saint-père une partie des dépouilles des Huns. Angilbert eut aussi la mission de lui donner des conseils sur la conduite qu'il auroit à tenir. Ces instructions, qui sont assez longuement discutées dans l'*Histoire Ecclésiastique* de M. Fleury, prouvent, d'un côté, l'autorité que le roi s'attribuoit, en qualité de patrice et de roi d'Italie, dans Rome et sur le pape lui-même, et de l'autre, la déférence et la soumission du pape. Les regrets que Charlemagne donna à Adrien Ier furent sincères et touchants; il l'avoit chéri comme un père, un frère, un ami. Les vers élégiaques qu'il composa, et fit graver en lettres d'or sur une plaque de marbre, sont encore un témoignage authentique de son attachement pour Adrien, et de son goût pour les lettres.

57. Pepin, roi d'Italie, avoit exécuté avec gloire les ordres de son père, en repoussant les Huns au-delà de la Drave, et même jusqu'à la Save, et, d'un autre côté, jusqu'à la Theisse. Il avoit achevé de s'emparer de leurs *ringues* ou camps retranchés, et par conséquent des restes de leurs trésors. Cette expédition mit fin à cette espèce de république que les Huns ou Abares avoient formée depuis plus de deux cents ans. La Hongrie, dévastée par ces sanglantes guerres, se repeupla avec le secours des contrées voisines. Ce mélange de nouveaux habitants avec ce qui restoit des anciens Abares, forma la nation hongroise, qui subsiste encore. Pepin accompagna les trésors qu'il avoit conquis jusqu'à Aix-la-Chapelle. Son père le reçut avec cette effusion de cœur que sa tendresse pour ses enfants et l'amour de la gloire lui rendoient si naturelle. Lorsqu'il lui fit reprendre la route de ses états, il lui donna pour premier ministre le vertueux Adelard, abbé de Corbie. Aussi habile politique et homme d'état que juste et éclairé, Adelard reforma les abus, fit

797 fleurir la justice, et rendit les peuples heureux sous l'autorité de Pepin; ce prince, âgé seulement de dix-neuf ans, étoit digne d'avoir un tel ministre, et déployoit lui-même des talents supérieurs.

58. Nous passons sous silence une partie des expéditions dirigées contre les Saxons; la main se refuse à retracer sans cesse et les violences barbares commises par un peuple en délire, et les dévastations, les massacres ordonnés par un prince irrité. Charlemagne venoit de parcourir toutes les régions occupées par ce peuple indocile; il s'étoit étendu jusqu'aux côtes de la mer du Nord, et au-delà de l'Elbe, jusqu'à la mer Baltique. Partout il avoit laissé des traces de son courroux. Déterminé à ne pas faire de pas rétrogrades, il ordonna la construction d'un palais et d'une ville auprès du Weser; il donna à ce nouvel établissement le nom d'Héristal, en mémoire sans doute de l'antique château que sa famille possédoit dans le pays de Liége. Le nouvel Héristal offrit en même temps les avantages d'un camp retranché, et l'agrément d'une ville où abondoient les commodités de la vie. Il y passa l'hiver avec son armée, et y reçut diverses députations des Huns, des Esclavons et des Danois. Des ambassadeurs d'Irène, impératrice de Constantinople, vinrent aussi dans ce même lieu, et lui offrirent de riches présents. Cette princesse avoit fait crever les yeux à son fils Constantin V, dit Porphyrogenète, et malgré cette barbarie criminelle, elle étoit parvenue à se faire proclamer seule impératrice. Ses ambassadeurs furent reçus avec honneur. Il en fut de même de ceux d'Alphonse II, dit le Chaste, roi des Asturies et de Léon. Alphonse avoit déjà remporté plusieurs victoires sur Issem, successeur d'Abdérame au royaume de Cordoue. Alphonse vouloit susciter de nouveaux ennemis au roi maure: tel étoit l'objet de cette mission, dans laquelle la suzeraineté de Charlemagne paroît reconnue par le roi des Asturies, qui, dans plusieurs circonstances, l'appelle

son seigneur. Les chefs sarrazins de la Catalogne, de l'Aragon, de la Navarre, prenoient aussi ombrage de la puissance d'Issem, et demandoient que la France interposât son autorité dans ces provinces. Ces demandes étoient peu sincères sans doute, puisqu'elles n'avoient pour motif que le désir de se rendre indépendants, en se reconnoissant vassaux tantôt du roi de France, tantôt de celui de Cordoue; mais elles s'accordoient avec l'ambition de Charlemagne, et Louis, roi d'Aquitaine, eut ordre de passer les Pyrénées.

59. Quoique Louis n'eût pas encore atteint sa vingtième année, il se distinguoit par la réunion de toutes les vertus. 798
L'astronome limousin qui a écrit sa vie, observe que, pour ne pas s'écarter de la pureté de mœurs qu'il avoit professée jusque là, il demanda à son père l'agrément d'épouser Ermengarde, fille du duc Ingerame, un des plus grands seigneurs de la monarchie. Les cérémonies du mariage furent célébrées à Toulouse, où étoit alors réunie l'assemblée générale du royaume d'Aquitaine. Après ces soins importants, Louis s'occupa de la sûreté de la Catalogne. Il fit relever les murailles de Vich, de Cardone et de plusieurs autres villes, qu'il garnit d'habitants, parce qu'elles étoient dépeuplées par l'effet des précédentes guerres. Le comte Borel eut le commandement de ces villes, et fut chargé de veiller à leur conservation. Libre du côté de la Catalogne, le roi d'Aquitaine repassa les Pyrénées, et se hâta de se rendre, avec son armée, auprès du roi son père, qui le mandoit pour achever de réduire les Saxons. Arrivé à Ingelheim, sur les bords de la Sala, à deux lieues de Mayence, il assista à l'assemblée générale, et prit ensuite part aux opérations militaires. Les Saxons avoient plus que jamais enflammé le courroux de Charlemagne, en massacrant plusieurs des officiers qu'il avoit envoyés parmi eux pour administrer la justice. Cet attentat avoit été suivi d'une révolte générale; chaque soulèvement étoit marqué par les plus cruels excès, soit

contre les Français, soit contre les évêques et les prêtres de quelque nation qu'ils fussent. La dévastation et la mort couvrirent ces malheureuses contrées, depuis les bords de la Lippe jusqu'au-delà de l'Elbe. Les prisonniers furent épargnés; mais transportés au loin, ils furent condamnés à ne plus revoir leur patrie.

799 60. Le pape Léon III avoit été élu quatre ans avant, malgré les intrigues de Pascal et de Campule, neveux d'Adrien I[er]. Pourvus des charges de primicier et de sacellaire, qui étoient les plus considérables dans l'église de Rome, ils supportoient impatiemment d'être éloignés des affaires. L'ambition et la haine leur suggérèrent d'avoir recours à des moyens odieux et horribles: ils conspirèrent contre le saint-père, se flattant d'avoir tout pouvoir après sa mort. Par suite de ce complot, Léon III fut attaqué dans les rues et extrêmement maltraité, le 25 de mars, pendant qu'il faisoit la procession de S. Marc. Entraîné dans un couvent, il auroit eu la langue coupée, les yeux arrachés, s'il y avoit eu plus d'accord parmi les complices; ils se contentèrent de le tenir étroitement enfermé. Léon, délivré à main armée par Albin, camerlingue ou président de la chambre apostolique, se réfugia auprès de Vinigise, duc de Spolette, et commandant des troupes françaises pour Pepin, roi d'Italie. Vinigise lui fournit une escorte jusqu'à Ratisbonne, où Charlemagne tenoit alors sa cour. Des honneurs infinis furent prodigués au pontife. Après quelques jours de repos, le roi l'engagea à retourner à Rome, et lui promit d'aller lui-même bientôt le venger de ses ennemis. Léon fut de retour le 29 de décembre. Le peuple romain le reçut avec les démonstrations de la plus vive allégresse. Les habitants, même les religieux et les religieuses, sortirent de la ville pour aller au-devant de lui, et son entrée fut un véritable triomphe. Sept évêques et trois seigneurs français l'avoient accompagné pour instruire le procès contre Pascal, Campule et leurs

complices. Ils furent, ainsi qu'on le verra, condamnés à la 799
mort; mais le pape intercéda pour eux, et la peine capitale fut commuée en un exil en France.

61. Le passé n'étoit jamais une leçon suffisante pour les comtes ou ducs de Bretagne. Des tentatives pour secouer le joug des rois de France, tentatives renouvelées si souvent en vain, et toujours sévèrement réprimées, ne les avoient pas rendus plus prudents. Ils essayèrent encore de se rendre indépendants, et se brisèrent de nouveau contre l'autorité royale. Le comte Gui, envoyé contre eux, détruisit leurs espérances, et les fit repentir de leur folle témérité. La Bretagne éprouva les fléaux qu'une armée ennemie traîne après elle; ses chefs et sa noblesse subirent une humiliation qu'ils n'avoient pas éprouvée jusqu'alors. Le comte Gui envoya au château royal d'Aix-la-Chapelle les armes et les noms de tous ceux dont il reçut l'hommage.

Les îles Baléares avoient été envahies par les Sarrazins; mais Louis, roi d'Aquitaine, ayant fourni à propos des secours aux habitants de Mayorque, de Minorque et d'Iviça, ils expulsèrent ces Infidèles et reconnurent l'autorité de Charlemagne. Il sembloit que ceux qui ne pouvoient être atteints par ses armes, étoient attirés par ses largesses, ses bienfaits ou sa renommée. Un moine d'Orient lui présenta, à Aix-la-Chapelle, des reliques précieuses de la part de George, patriarche de Jérusalem. Sensible à cet hommage, le monarque fit accompagner ce religieux par Zacharie, prêtre employé dans le palais, lequel fut chargé de riches présents pour le patriarche, le saint sépulcre et l'église de Jérusalem. Des ambassadeurs de Charlemagne se rendirent, à la même époque, vers le calife Aaron, surnommé *al Raschild*, c'est-à-dire le Justicier. Ces deux princes, remplis d'estime l'un pour l'autre, se donnoient des preuves mutuelles d'amitié. Nous aurons occasion d'en rapporter des traits dans les années suivantes.

800 62. L'opiniâtreté des Saxons est vantée par la plupart des écrivains, comme les efforts généreux d'un peuple auquel nul sacrifice ne coûte pour conserver sa liberté. C'est ainsi qu'on pourroit exalter la valeur d'une nation envahie par un tyran étranger, luttant généreusement contre ses armes, et triomphant au prix de son sang. Nous ne pouvons sans doute cesser d'admirer les Scythes résistant à Alexandre, les Cantabres aux Romains, les Espagnols à une tyrannie plus moderne. Mais il est des règles parmi les hommes qui déterminent la ligne de démarcation qui sépare la justice de l'injustice, l'amour de l'indépendance, de la révolte et de la rébellion. En réfléchissant aux droits des peuples et des rois, on ne peut voir, dans la conduite des Saxons, qu'un soulèvement obstiné à secouer le joug d'une autorité depuis long-temps devenue légitime. On cessera alors de nommer insatiable ambition et cruauté, la conduite soutenue de Charlemagne. Est-il dans la nature d'un prince, même d'un homme quelconque, de renoncer volontairement à d'antiques possessions, à d'anciens tributs, parce qu'il plaît à un peuple de rompre les liens qui l'unissent au souverain? D'après ce principe erroné, il n'y auroit aucune puissance, aucune possession assurée sur la terre; des agitateurs, des factieux ne trouveroient que trop le moyen de répandre de fausses idées dans la masse des peuples. La question n'ayant pas été considérée sous ses vrais rapports, des auteurs ont déversé le blâme sur Charlemagne, et l'ont taxé de cruauté. Les historiens ses contemporains, les peuples qui partagèrent ses victoires, ne le jugèrent pas ainsi. Mais on ne peut dissimuler que les peuples du Nord, tracassés, harassés par ses expéditions, excités par les Saxons fugitifs, n'aient juré une haine implacable au nom français. Déjà, sous le nom de Normands, ils avoient exercé des pirateries et des cruautés à l'embouchure de quelques-unes des rivières de la France. Charlemagne s'efforça d'y remédier, en faisant

garder les côtes, en construisant des forts et des vaisseaux 800
en grand nombre. Dès le mois de mars, il quitta son palais chéri d'Aix-la-Chapelle : avant de partir pour Rome, il employa ses soins à assurer la tranquillité de la France, et c'est surtout contre les Normands qu'il chercha à la prémunir. C'est par ce motif qu'il visita et fit fortifier les côtes de la Flandre, de la Picardie. Après avoir passé les fêtes de Pâques dans le monastère de Saint-Riquier, il continua de suivre les rivages de l'Océan, arriva à Rouen, où il passa la Seine. Il parcourut aussi la partie la plus navigable de la Loire. Les comtes et les ducs de Bretagne vinrent à Tours lui offrir leurs dons et leurs hommages; ils furent prévenus de la nécessité de mettre leurs rivages en défense. Le roi d'Aquitaine prit les mêmes mesures dans ses états.

La maladie de la reine Luitgarde retint Charlemagne plus long-temps qu'il n'auroit voulu dans la capitale de la Touraine. Cette princesse y termina sa carrière, et y fut inhumée dans le monastère de Saint Martin. Son époux lui donna des regrets et revint à Aix-la-Chapelle où, suivant les annales de Metz, les fortes gelées durèrent jusqu'au mois de juillet.

63. L'assemblée générale du mois de mai avoit été retardée jusqu'au mois d'août; à peine eût-elle terminé ses opérations, que Charlemagne partit pour l'Italie avec son armée. Son entrée dans Rome eut lieu le 24 novembre. Léon III avoit été le complimenter la veille dans la ville de Nomante, à quatre lieues de Rome, et avoit soupé avec lui. Il le reçut le lendemain à la tête de tout son clergé, et le conduisit dans l'église de Saint-Pierre, au milieu des plus vives acclamations. Le septième jour de son arrivée, Charlemagne déclara, au milieu des principaux du clergé, des grands et du peuple, quels étoient les motifs de son voyage. Premièrement, il examina les accusations dirigées contre le pontife. Nul évêque, nul abbé, nul citoyen romain ne voulant prou-

800 ver les crimes qui lui étoient attribués par ses ennemis, Léon III prit le livre des Saints Evangiles, et fit serment qu'il étoit innocent. Il ne fut plus question alors que de juger ceux qui l'avoient couvert d'injures, d'opprobres, de mauvais traitements. Pascal et Campule furent unanimement condamnés à la mort. Ils auroient péri sur un échafaud, sans les instantes prières de celui qu'ils avoient voulu immoler. Léon III ayant supplié le monarque, patrice des Romains, de leur faire grâce et miséricorde, la peine capitale fut changée en un bannissement de l'Italie, et en un exil qu'ils subirent en France. Des réglements utiles pour le peuple, des embellissements pour la ville, des distributions abondantes pour les pauvres, des libéralités envers le clergé et les églises, une recherche sévère des abus, marquoient à chaque instant le séjour de Charlemagne. Il tenoit une cour nombreuse, embellie par la présence des princesses ses filles. On ne pouvoit se lasser de voir, d'admirer, dans sa personne, la majesté et la grandeur réunies à l'extérieur le plus modeste, et cependant le plus fait pour frapper les regards par la noblesse de la stature et de la démarche. L'enthousiasme du peuple étoit à son comble. Le pape méditoit en secret de témoigner sa reconnoissance. Il avoit parlé vaguement de donner le titre d'empereur au prince qui n'avoit dans Rome que celui de patrice, et Charles sembloit l'avoir rejeté. Nous dirons cependant, malgré l'assertion d'Eginhart, que nous ne croyons pas que ce refus fût sincère. Toutes les circonstances semblent montrer que le monarque étoit d'accord sur ce point avec le pontife; le faste qu'il déployoit dans sa cour, la présence des princesses ses filles, la pompe qui les entouroit, le nombre et la richesse des présents qu'elles avoient portés, ainsi que leur père, présents qui ne furent distribués qu'après l'inauguration, tout prouve enfin que ce ne fut pas un événement imprévu. Quoi qu'il en soit, voici les particularités qui l'accompagnèrent. A la

demande du clergé et à celle du peuple, encore attaché à l'extérieur des dignités romaines, Charlemagne prit, le jour de Noël, les ornements de patrice, et se rendit dans ce costume à l'église de Saint-Pierre. Il assistoit à la messe, et étoit à genoux sur les marches de l'autel, ayant à côté de lui son fils Pepin, lorsque le pontife, après lui avoir posé une riche couronne sur la tête, se prosterna et s'écria : « *A Charles auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire.* » A peine ce cri eut été répété par le peuple, que le pontife l'oignit d'huile sainte, lui et son fils Pepin. Il n'étoit plus temps de délibérer; le nouvel empereur ne pensa plus qu'à soutenir avec dignité un titre qui n'ajoutoit, il est vrai, rien à sa puissance, mais qui la relevoit d'un grand éclát. A l'issue de ces augustes cérémonies, l'empereur distribua les plus magnifiques présents. Deux tables d'argent massif, artistement travaillées, des patènes, des calices et d'autres vases de grand prix furent envoyées à l'église de Saint-Pierre. Celles de Saint-Paul, de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure en reçurent aussi de considérables. Les princesses signalèrent aussi cet événement par un nombre prodigieux de présents. Des largesses et des distributions d'argent eurent lieu pour le peuple. Ainsi fut renouvelé le titre d'empereur d'Occident, titre aboli depuis la déposition d'Augustule, par Odoacre, en 476, c'est-à-dire, après un intervalle de trois cent vingt-cinq ans. Dès ce moment, tout se fit au nom de l'empereur; les actes et les monnoies portèrent son nom et son empreinte. 800

Au trône des anciens empereurs, Charlemagne réunissoit la puissance et les qualités qui avoient illustré les plus célèbres d'entre eux. La grandeur romaine renaissoit dans toute sa splendeur. Les peuples, les rois s'empressèrent de lui rendre hommage. L'arrivée des ambassadeurs des princes les plus éloignés sembla ajouter au prestige. Le 801

801 prêtre Zacharie, de retour de Jérusalem, se présenta à Charlemagne, accompagné de deux religieux d'Orient, envoyés du patriarche George. Ils portoient les clefs du saint sépulcre comme un témoignage de sa reconnoissance. Ils annoncèrent l'entrée prochaine des ambassadeurs du calife dans un des ports de l'Italie. L'empereur séjourna dans Rome jusqu'après les fêtes de Pâques. Il visita ensuite les principales villes d'Italie, afin de régler ce qui concernoit cette contrée avant son retour en France. Spolette et Ravenne le reçurent avec enthousiasme; il étoit dans la première de ces villes lorsqu'un tremblement de terre se fit vivement sentir en Italie et dans les villes de France, voisines des Alpes. La toiture et la charpente de l'église de Saint-Pierre de Rome en souffrirent beaucoup : ce fut une nouvelle occasion de faire éclater la munificence de l'empereur et roi.

66. Les ambassadeurs d'Aaron-al-Raschild, XXIVe calife depuis Mahomet, arrivèrent enfin dans le port de Pise; Archambaud notaire et secrétaire du palais, partit aussitôt de Pavie pour aller disposer la flotte qui devoit les transporter à Gênes, et les conduire de là, par terre, jusqu'auprès de l'empereur. Il leur fit faire une assez grande diligence pour joindre la cour entre Ivrée et Verceil. Leur suite étoit nombreuse et embarrassée d'un grand nombre de présents. Parmi les objets qui étonnèrent le plus, les historiens ont remarqué une clepsydre ou horloge, dont l'eau faisoit aller les mouvements. Douze portes formoient le cadran, et marquoient la division des heures. Chacune de ces portes s'ouvroit à l'heure qu'elle désignoit, et donnoit passage à des boules de métal qui, tombant successivement sur un timbre d'airain, indiquoient le nombre des heures. A la douzième, douze petits cavaliers faisoient le tour du cadran, et refermoient toutes les portes. La description de cette première horloge peut servir de témoignage à la supériorité de la mé-

ranique des Arabes : ils avoient déjà donné, sous le règne 801
de Pepin, le premier orgue qui eût paru en France. Le calife envoyoit encore un grand nombre d'autres raretés. Outre une immense quantité de parfums et de choses précieuses, ses envoyés offrirent un éléphant qui excita tellement la curiosité et l'intérêt, que les contemporains nous ont transmis les particularités qui le concernent. Il portoit le nom d'Abulabaz; la froidure des nuits et la proximité de l'hiver déterminèrent à le laisser à Verceil, pour ne le conduire en France qu'à la fin du printemps. Il vécut jusqu'à l'année 810. L'empereur poursuivit sa route à travers les Alpes, et se rendit à Aix-la-Chapelle, où il séjourna le reste de l'année.

65. Louis, roi d'Aquitaine, avoit utilement employé le temps de l'absence de Charlemagne. Les gouverneurs sarrazins des places les plus importantes de la Catalogne feignoient une soumission dont ils étoient bien éloignés. Tantôt ils offroient leurs hommages aux rois maures de Cordoue, tantôt à Louis, suivant qu'ils avoient à espérer de l'un ou de l'autre. Leur indépendance réelle étoit la suite de leur conduite astuciense. Le roi d'Aquitaine étant passé au-delà des Pyrénées avec une armée, Zaden, comte sarrazin, gouverneur de Barcelonne, vint lui rendre hommage comme à son souverain, et peu de temps après lui refusa l'entrée de sa ville. Louis dissimula son mécontentement, parce qu'il ne se trouvoit pas en mesure d'entreprendre le siége d'une place aussi considérable. Il forma celui de Lérida, qu'il emporta et détruisit, ainsi que plusieurs autres forteresses. Toutes les contrées qui ne démontrèrent pas une soumission parfaite, furent livrées au pillage. Azam, gouverneur de Huesca, imitant la conduite de Zaden, vit détruire les moissons dans une circonférence fort étendue autour de sa ville. Louis, cependant, repassa les monts, bien résolu de revenir au printemps avec une armée assez forte

801 pour faire respecter son autorité, et se venger de l'infidélité des comtes sarrazins. Celui de Barcelonne, intimidé par les préparatifs qu'il faisoit en Aquitaine, prit la résolution imprudente d'aller se jeter à ses pieds, afin de détourner l'orage qui le menaçoit. Il fut reconnu avant d'avoir pu parvenir jusqu'à ce prince, arrêté dans Narbonne, conduit à Toulouse, d'où il fut aussitôt envoyé à Aix-la-Chapelle. Charlemagne le condamna à l'exil, en punition de la félonie dont il s'étoit rendu coupable. A la place de Zaden, les Sarrazins nommèrent un autre gouverneur de Barcelonne, et se disposèrent à faire une vigourense résistance.

66. L'attention que Louis donnoit aux affaires de la Catalogne, ne l'empêchoit pas de veiller à la tranquillité de ses autres provinces. Il entretint l'assemblée-générale d'Aquitaine des hostilités, ou plutôt de la rébellion des Gascons. Avant de parler de la résolution qui fut prise à ce sujet, rappelons les faits antérieurs. Adalaric, fils de Loup II, duc de Gascogne, avoit été banni et dépouillé de son comté dans la diète de Worms, en 790 : les murmures des Gascons, et peut-être la promesse qu'ils firent d'être fidèles, avoient engagé Louis à tolérer la possession d'Adalaric. Depuis la confiscation faite sur son père, après la journée de Roncevaux, ce seigneur avoit été réduit à la partie occidentale de la Gascogne: Charlemagne avoit nommé plusieurs comtes amovibles pour gouverner la partie orientale, et établi Burgundion comte de Fezensac. A la mort du comte Burgundion, Louis nomma le comte Liutard. Les Gascons mécontents, excités par Adalaric, se soulevèrent, s'emparèrent d'une partie des personnes de la suite de Liutard, les égorgèrent ou les firent périr dans les flammes. Louis, indigné de tant d'audace et de cruauté, fit citer les principaux coupables, pour qu'ils eussent à comparoître devant l'assemblée qu'il avoit convoquée à Toulouse. Plusieurs d'entr'eux furent condamnés à mort et brûlés vifs, ainsi qu'ils en avoient usé envers les gens du comte Liutard.

L'astronome, auteur de la *Vie de Louis le Débonnaire*, ne dit point que les Gascons eussent tué Liutard, mais seulement ses gens. Il semble que Liutard continua à gouverner le comté de Fezensac; il n'est nullement question qu'un autre ait été nommé à sa place. M. de Marca l'a pensé ainsi, et l'on ne voit pas sur quel fondement dom Vaissette a mis le comte Liutard au nombre des morts.

67. Le retour de la belle saison permit au roi d'Aquitaine de reprendre le cours de ses expéditions au-delà des Pyrénées. Il partagea ses troupes en trois corps d'armée. Le comte Rostaing, gouverneur de Gironne, commanda celui qui fut chargé du siége de Barcelonne; Guillaume, duc de Toulouse, à la tête du second, se tint en observation à portée de la place, afin d'intercepter les secours; et le roi, à la tête du troisième, campa sur les frontières du Roussillon, pour secourir, suivant le besoin, les deux autres, et pourvoir à ce que rien ne leur manquât. Des mesures aussi sagement combinées eurent les plus heureux résultats. Au bout de sept mois de siége et d'un blocus qui duroit depuis deux ans, les Sarrazins furent forcés de se rendre et d'évacuer la ville. Louis la peupla de Chrétiens de la Septimanie et de la Marche d'Espagne, et en donna le gouvernement au comte Bera, Visigoth d'origine. Le comté de Barcelonne resta depuis cette époque, et jusqu'au règne de S. Louis, dans la dépendance de la France. 802

68. L'expérience du passé, les maux accumulés sur leur malheureuse patrie, ne rendoient pas les Saxons moins remuants, moins constants dans leur rébellion. Les troupes françaises parcouroient leurs possessions, et portoient en tous lieux la dévastation et le carnage. On aperçoit que les historiens sont lassés de présenter sans cesse des tableaux de la désolation de ces contrées; l'on ne peut recueillir que très-peu de faits, mais ils sont suffisants pour faire remarquer l'activité de Charlemagne, qui veilloit à la fois sur ses provinces et sur

802 ses conquêtes. Les villes d'Italie qui avoient refusé de se soumettre à son autorité, étoient successivement réduites. Vainement les peuples du duché de Frioul avoient immolé le duc français, Henri ; vainement Grimoald, duc de Bénévent, cherchoit des subterfuges, et vouloit s'aider du voisinage des provinces encore dépendantes de l'empire de Constantinople, tout finissoit par tomber sous la puissance colossale de Charlemagne. Les villes de Theate ou Chieti, d'Ortone, de Nocera, avoient été prises par Pepin ou par ses généraux ; l'ambition de l'empereur d'Occident n'étoit pas néanmoins satisfaite, si l'on en juge par la circonstance suivante. L'impératrice Irène lui avoit envoyé des ambassadeurs pour le complimenter et cimenter entre les deux états la paix qui régnoit depuis long-temps, malgré les infractions légères dont nous venons de parler. Les envoyés d'Irène furent reçus avec pompe, comblés de présents, et accompagnés, à leur retour, par Jessé, archevêque de Tours, et par le comte Helingaud. Plusieurs historiens assurent que ces derniers avoient dans leurs instructions secrètes la mission de proposer le mariage de l'empereur avec l'impératrice Irène, afin de réunir, comme autrefois, les deux empires en un seul. D'antres écrivains supposent que la proposition fut faite par Irène. Quoi qu'il en soit, on vit avorter ce projet singulier par suite des intrigues de l'eunuque Aëtius, qui briguoit secrètement la couronne de Constantinople pour son frère Léon. La haine dont Aëtius étoit l'objet, peut-être aussi la crainte de voir transférer à Rome le siége des deux empires, firent éclater dans Constantinople une conspiration dont les résultats furent de faire déposer et envoyer en exil l'impératrice Irène, et de mettre sur le trône Nicephore, qui n'étoit que simple intendant des finances. Ce nouvel empereur d'Orient se hâta de reconnoître celui d'Occident, et lui envoya des ambassadeurs pour régler les bornes des deux dominations, soit vers le midi de l'Italie, soit vers les îles vénitiennes. Charlemagne, alors

éloigné de son magnifique palais d'Aix-la-Chapelle, reçut cependant ces ambassadeurs avec une pompe extraordinaire, dans le château de Saltz en Bavière. Il avoit, en cela, moins en vue de faire honneur à Nicephore, que de donner une haute idée de sa puissance et de ses richesses. Ennemi du faste et du luxe pour sa personne, il déployoit dans les occasions d'éclat une magnificence à peine croyable. L'habitude d'une telle somptuosité lui eût paru puérile et ruineuse pour ses peuples : l'emploi rare, mais apparent, qu'il en faisoit étendoit au loin chez les nations étrangères la renommée de sa grandeur. Charlemagne recueillit le fruit du traité conclu entre les deux empires : la tranquillité de l'Italie en fut le résultat ; Grimoald, duc de Bénévent, n'ayant plus de prétexte pour refuser l'hommage, ni aucun espoir d'être soutenu, se soumit franchement, et mit en liberté Vinigise, duc de Spolette, qu'il avoit précédemment fait prisonnier. Les provinces de l'empire grec ne s'étendoient, en Italie, que jusqu'au Volturne, qui passe à Capoue et se jette dans la mer de Naples. 802

69. La résistance des Saxons touchoit à son terme ; réduits à un petit nombre par des guerres sanglantes qui duroient depuis trente-trois ans, ils n'étoient cependant pas encore entièrement soumis. Les Danois semblèrent vouloir prendre part à leurs querelles, et les précipitèrent dans de nouveaux malheurs. Leur roi Godefroi, successeur de Sigefroi, s'étoit avancé vers l'Elbe avec une nombreuse cavalerie, et montroit une ardeur que la présence de Charlemagne modéra bientôt. Il se borna à demander une entrevue, qu'il craignit lorsqu'elle lui fut accordée. Il s'éloigna tout à coup, sans faire attention que son alliance avoit porté les Saxons à cette nouvelle révolte. La conduite inconséquente et timide de Godefroi abattit leur espoir, et les força de s'abandonner à la miséricorde du vainqueur. Mais l'empereur, ne pouvant plus se fier à leurs promesses, prit la résolution de généraliser cette transplantation dont il n'avoit jusque-là usé que 803

803 partiellement. C'est surtout sur la rive droite de l'Elbe que cette mesure fut exécutée avec rigueur. Plus de dix mille familles, arrachées de leurs foyers, furent dispersées dans la Flandre, la Picardie, l'Alsace et l'Helvétie. Peut être est-ce au mélange de ce peuple avec les anciens habitants que l'on doit attribuer cet esprit d'indépendance qui, pendant plusieurs siècles, caractérisa les peuples de la Flandre et de la Suisse. Les principales familles furent envoyées dans des provinces plus éloignées, et reçurent des terres pour y vivre d'une manière convenable. Plusieurs furent reléguées dans le Languedoc et jusqu'au-delà des Pyrénées. Il existe encore, dit on, des familles qui remontent à cette origine.

Quoique le pays des Saxons fût depuis long-temps tributaire des monarques français, on peut avec raison le mettre au nombre des conquêtes de Charlemagne; eh! quelle conquête a jamais fait répandre autant de sang!......... Il falloit comme en effacer le souvenir en repeuplant cette contrée dévastée, et le monarque y attira les Abrodites, qui habitoient vers le Mecklembourg. Ce peuple, qui lui avoit été fidèle, mêlé aux Saxons qui avoient embrassé le christianisme de bonne foi, forma une nouvelle population capable d'arrêter les Normands. Telle fut la fin d'un peuple courageux. Tout ce qui ne fut pas chrétien se vit enlever et transporter au loin. On ne peut passer sous silence la capitulation générale, ou les réglements qui furent arrêtés au palais de Seltz ou Saltz, près de Wurtsbourg. Ils concernoient les anciens habitants qui eurent la liberté de rester dans la Saxe. Tous, sans exception, durent professer le christianisme. Une cour de justice fut établie en Westphalie pour juger les délinquants. Les membres de ce tribunal pouvoient condamner à la mort sans confrontation de témoins, sans que l'accusé parût même en leur présence. Cette inquisition arbitraire et terrible subsista jusqu'au règne de Charles-Quint.

70. Détournons nos regards de ces détails affligeants pour

l'humanité, et rappelons ce qui fut fait pour le bonheur des 803
peuples dans les assemblées d'Aix-la-Chapelle et de Worms : elles sont mémorables entre toutes celles qui furent tenues sous les yeux de Charlemagne. Ce prince donna une attention particulière aux codes qui régissoient les diverses nations réunies sous son empire. Il ajouta ou retrancha, avec cette sagesse qui appartient au législateur profond. Tous les changements qu'il fit furent utiles et généralement approuvés. L'institution des Missi-Dominici doit lui être attribuée. C'étoient des commissaires royaux, temporaires et amovibles, dont tous les soins devoient uniquement tendre à la réforme des abus. Des prélats, des comtes furent, sous ce nom, envoyés dans toutes les provinces pour vérifier si la justice étoit exactement rendue, surtout en faveur des veuves, des orphelins et des pauvres. Ces commissaires royaux furent choisis parmi les riches, afin qu'ils fussent inaccessibles à la corruption. Ils produisirent un grand bien dans tout le royaume, même dans le clergé séculier et régulier, qui adopta une foule de réformes utiles, dont les premiers avoient donné l'idée. L'empereur dispensa les prélats et les abbés du service militaire; il permit qu'il se fissent remplacer par des laïques pour conduire les milices qu'ils devoient à l'Etat, proportionnellement aux domaines qu'ils possédoient. Les moines furent encouragés dans l'enseignement des belles-lettres, ainsi que dans la multiplication des copies des bons auteurs sacrés et profanes. Les capitulaires rendus par les soins de Charlemagne, en grande partie rédigés par lui, sont une preuve incontestable que sa vigilance s'étendoit à toutes les parties du gouvernement. Les conciles, et même les évêques, donnoient quelquefois des capitulaires qui avoient force de loi, même au civil. Ceux de Théodulfe, évêque d'Orléans, sont remarquables par leur sagesse et leur utile prévoyance. Par un article, il défend aux prêtres de son diocèse d'enterrer désormais dans les églises, et ordonne même d'enfoncer les tom-

beaux qui existent, et de les faire couvrir par un pavé; cette mesure de salubrité a été mise en vigueur dans les temps modernes.

804 71. Léon III s'étoit transporté dans la Lombardie pour faire faire des enquêtes sur un prétendu miracle qui avoit agité les esprits. Il s'acquitta de ce devoir en digne dépositaire de la foi des fidèles, et refusa d'accréditer un bruit qui n'avoit d'autre fondement que des préventions populaires. Il avoit entrepris ce voyage sur l'invitation de l'empereur, qu'il désira aller visiter avant de rentrer dans Rome. Ce prince en fut prévenu dans le mois de novembre, et envoya aussitôt son fils aîné jusqu'à Saint-Maurice, dans le Valais, afin d'accompagner le pontife; lui-même fut au-devant du saint-père jusqu'à Reims, et après l'avoir laissé reposer quelques jours dans le château de Quierzi, il le mena à Aix-la-Chapelle, où il le combla d'égards et de présents. Le retour du pape s'effectua à travers la Bavière et le Tyrol. Il fut honorablement accompagné jusqu'à Ravenne. Le lecteur peut se rappeler que cette ville, autrefois capitale de l'Exarchat, faisoit alors partie du domaine de l'Eglise. La possession utile du pape ne nuisoit point au droit de souveraineté de l'empereur et de son fils Pepin. Ce dernier résidoit même fréquemment dans cette ville, chef-lieu de la Romagne.

805 72. Peu après le départ du pontife romain, on vit paroître à la cour Théodore, prince des Huns. Il étoit chrétien, et distingué par sa fidélité depuis la conquête de la Hongrie. Les Esclavons avoient exercé de tels ravages sur cette contrée, qu'elle ne pouvoit plus nourrir ses habitants. Théodore demanda avec instance à l'empereur qu'il voulût accorder à ses compatriotes la liberté de s'établir vers la Carniole et la Carinthie. Non seulement il obtint sa demande, mais il fut encore comblé de caresses, de présents, et renvoyé satisfait. Sa mort, arrivée presque aussitôt, occasionna une nouvelle députation des grands de la Hongrie. Elle avoit

pour objet d'obtenir que le fils de Théodore eût, parmi eux, 805
la même dignité que son père et ses aieux avoient eue parmi les Huns, leurs ancêtres. Charlemagne leur en accorda l'investiture.

73. L'invasion que les Esclavons de la Bohême avoient faite dans les provinces soumises à l'empereur, lui parut mériter une vengeance éclatante. Trois armées furent à la fois dirigées vers la Bohême, et y pénétrèrent par la Saxe et par la Bavière. Le plus grand nombre des Esclavons se réfugia sur les montagnes et dans les forêts, mais tous n'échappèrent pas au courroux de Charlemagne. Le prince Charles, chargé de cette expédition, livra un combat à Lecchon, leur duc, et ce dernier y trouva la mort avec un grand nombre des siens. Il auroit été dangereux, peut-être impossible, de poursuivre les Esclavons dans les détours des montagnes, dans l'épaisseur des forêts; mais leur pays de plaines fut, pendant quarante jours entiers, livré au pillage, et ne fut abandonné que lorsqu'il ne resta plus rien pour la nourriture des hommes et des chevaux. Le prince Charles, après cette expédition, se rapprocha de l'empereur son père, qui prenoit le plaisir de la chasse dans les forêts des Vosges. L'armée étant arrivée aux environs de Remiremont, fût ou licenciée, ou départie dans des cantonnements. Les deux princes se rendirent d'abord à Metz, et enfin au château de
Thionville. Charlemagne y avoit mandé ses deux autres fils, 806
Pepin, roi d'Italie, et Louis, roi d'Aquitaine. Il y avoit aussi convoqué l'assemblée générale du Champ-de-Mai, pour régler plusieurs affaires importantes.

74. Les députés de la Dalmatie, de la Vénétie, depuis pays de Venise, parurent devant l'assemblée chargés de dons et de présents pour l'empereur, qu'ils reconnurent pour leur souverain. Williaire et Béat, ducs des Vénitiens; Paul, duc de Zara, et Donat, évêque de la même ville, étoient à leur tête. Il seroit assez difficile d'expliquer la véritable position

806 de cette coutrée; cependant on aperçoit trois partis distincts parmi les habitants : ceux de la terre-ferme désiroient être soumis à l'empereur d'Occident; ceux des bords de la mer Adriatique, ou golfe de Venise, reconnoissoient Nicephore, empereur d'Orient; un troisième parti enfin, à la faveur des lagunes et des îles répandues dans le Golfe, cherchoit à former une république indépendante, et jetoit les fondements de l'état et ville de Venise, devenus également célèbres depuis cette époque. Des trois partis que nous avons indiqués, le premier avoit nommé Fortunat archevêque de Grado, et les deux autres l'ayant expulsé par la force, prétendoient s'étayer de l'appui de Charlemagne. Cette querelle n'étoit, au fond, qu'un prétexte, et le monarque français, démêlant que les ennemis de Fortunat étoient précisément ceux qui désiroient nuire à son autorité, pour soutenir celle de Nicephore, ou plutôt pour se rendre indépendants, agit dans cette circonstance comme dans toutes les autres, avec prudence et vigueur. Il parut renvoyer cette affaire au saint-siége, et c'est cependant à sa demande que Léon III soutint l'élection de Fortunat. Le roi d'Italie fournit sous main des secours aux ducs Williaire, Béat et Paul, et par ce moyen, le parti français triompha.

75. Après avoir réglé les affaires de ces provinces éloignées, le monarque entretint l'assemblée de Thionville du désir qu'il avoit d'assurer la concorde entre ses enfants, en faisant, de son vivant, le partage de son empire entre eux, et en réglant ce qui devroit appartenir à chacun. Il fit, à cet effet, dresser un acte authentique en forme de testament qu'il fit signer par les grands, les prélats et les princes ses fils, qui jurèrent de s'y conformer. Il le signa ensuite lui-même, et le remit à Eginhart son secrétaire, afin qu'il le portât au pape qui le souscrivit comme pour lui donner une plus grande authenticité. Ce partage éventuel n'eut pas lieu, puisque les deux fils aînés, Charles et Pepin, moururent

avant leur père. Il seroit par conséquent inutile d'en rapporter les détails, si la forme solennelle et nationale de cet acte de famille ne l'avoit rendu intéressant pour la postérité. 806
Charles, comme l'aîné, devoit avoir la Neustrie et la France germanique, Pepin l'Italie et une partie de la Bavière. L'Aquitaine et la Marche d'Espagne devoient rester à Louis. Le titre d'empereur d'Occident qui auroit sans doute été dévolu à l'aîné, n'est nullement mentionné dans cet acte qui contenoit trois clauses singulières. Les querelles qui s'éleveroient entre eux, concernant les limites, devoient être décidées par le jugement de la croix; c'est-à-dire que celle des parties qui tiendroit le plus long-temps les bras élevés auroit gain de cause. Par un autre article, il laissa aux peuples l'option de se choisir un roi, pourvu qu'ils le prissent parmi les enfants de ses trois fils nommés dans le testament; enfin, par le troisième, il défend à ses fils de faire mourir, tondre, priver de la vue, ou mutiler aucun de ses petits-enfants. Il sembloit prévoir le traitement qu'éprouveroit un jour Bernard, fils du roi d'Italie, lequel eut les yeux arrachés par ordre de Louis le Débonnaire. La discussion de ces divers articles ouvriroit un vaste, mais inutile champ à la discussion, et c'est par ce motif que nous ne nous y engagerons pas.

76. Après l'assemblée de Thionville, Pepin et Louis revinrent dans leurs états respectifs, le prince Charles eut ordre de rassembler l'armée pour entrer de bonne heure en campagne. L'empereur s'embarquant sur la Moselle, et suivant la cour du Rhin, se rendit à Nimègue en Batavie, où il séjourna pendant le carême et les fêtes de Pâques. Nous croyons inutile d'observer que la dénomination de Batavie portée dans les anciens historiens a été changée en celle de Hollande, dans des temps plus modernes.

Le prince Charles passa l'Elbe dès le commencement de mai, afin de combattre les Esclavons septentrionaux. Ils furent défaits en plusieurs rencontres, et leur duc Milidwock

806 fut tué en combattant. Deux forts furent construits, l'un sur l'Elbe, et l'autre sur la Saal, pour arrêter les courses de ces Esclavons qui sont aussi désignés sous le nom de *Sorabes*. Tandis qu'une partie de l'armée s'occupoit à cette construction, l'autre, renforcée d'Allemands et de Bavarois, pénétra chez les Esclavons de la Bohême; et en représailles des maux qu'ils avoient faits aux Hongrois, elle saccagea leurs habitations et leurs campagnes.

77. Pepin, roi d'Italie, n'ayant plus d'ennemis sur la terre-ferme, depuis la soumission du duc de Bénévent, s'attacha à reprendre les îles dont les Sarrazins s'étoient emparés. L'île de Corse fixa surtout son attention; et l'on ne peut douter que l'empereur son père ne lui eût fourni des secours pour cette expédition. En effet, on voit combattre en sa faveur le duc Burchard et le comte Ademar. Ce dernier périt par un excès de bravoure, en se jetant témérairement au milieu des ennemis; mais Burchard, à la tête d'une nombreuse flotte, remporta, dans la méditerranée, une victoire complète sur les Sarrazins. Abattus par ce revers, intimidés par la grandeur des préparatifs, ces infidèles n'opposèrent aucune résistance sur terre, et se rembarquèrent précipitamment en évacuant la Corse. Le connétable Burchard ou Bouchard nous est parfaitement connu par le diplome de Charles le Chauve, en faveur de l'abbaye d'Alaon; suivant cet acte qui rappelle ses exploits contre les Maures de l'île de Corse, ce seigneur étoit de la famille impériale, ou du moins son allié. Les annales de Metz parlent de sa dignité de connétable et de sa victoire navale. Ce personnage suggère deux observations. Il semble que l'identité de nom avec plusieurs des auteurs connus de la maison de Montmorenci, peut faire croire qu'il en a été la tige. Dès le commencement de la troisième race, on verra cette famille être déjà remarquable par ses domaines, ses charges et ses alliances. Ce n'est pas sans doute en matière historique que l'on doit hasarder des con-

jectures. Peut-être peuvent-elles être excusées lorsqu'il est question de rechercher l'origine d'une famille dont la gloire intéresse la France par le grand nombre de héros qu'elle a produits pendant une longue suite de siècles. La seconde observation porte sur la charge de connétable dont étoit revêtu le duc Burchard. Il n'est pas douteux qu'elle ne devint plus considérable dans les siècles suivants, puisque le commandement et la juridiction de ce qui concernoit les armées, tant en matière civile qu'en matière criminelle, en furent des prérogatives inséparables et que la puissance des maires du palais et des grands sénéchaux lui fut en quelque sorte réunie. Mais cette charge, déjà importante, n'étoit pas circonscrite à l'inspection des écuries du roi. On en voit la preuve dans la qualité du connétable Burchard, et dans la confiance de l'empereur, qui le chargea d'une commission à laquelle il attachoit le plus vif intérêt. Ce prince s'occupoit, depuis plusieurs années, de la création d'une marine, afin de repousser les invasions fréquentes des Sarrazins, et aussi afin de résister aux incursions des Normands. La bataille navale remportée par Burchard, à la vue de l'île de Corse, dut augmenter infiniment son crédit auprès du monarque. 806

78. Quoique divers auteurs attribuent au roi d'Aquitaine plusieurs expéditions dans le cours de l'an 806, il paroît qu'il ne passa pas les monts, et que la levée du siége de Tortose doit être reculée de trois années. Telle est l'opinion des savants auteurs de l'*Histoire de Languedoc;* et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de suivre sur ce point la chronologie adoptée par eux. Louis, déjà âgé de vingt-huit ans, montroit depuis long-temps cette piété, cette bonté facile qui le firent surnommer le Pieux ou le Débonnaire. Il multiplioit, peut-être plus qu'il ne convient à un roi, des pratiques religieuses qui semblent devoir être reléguées dans les cloîtres. Plusieurs illustres personnages de ses états s'étoient adonnés à la vie monastique. Le célèbre

806 Benoît, fondateur d'Aniane, inspira à quelques-uns le désir de suivre son exemple. Guillaume, duc de Toulouse, fut de ce nombre. Ce seigneur avoit obtenu de Charlemagne l'agrément de quitter la cour pour se retirer dans l'abbaye de Gellonne ou St.-Guillem du Désert, qu'il avoit fondée. Le roi d'Aquitaine auroit peut-être embrassé, par inclination, un tel genre de vie, s'il n'eût été retenu par des considérations puissantes, et particulièrement par la volonté ferme de l'empereur son père. Il se contenta de favoriser le zèle des personnages pieux, par ses libéralités et par l'empressement avec lequel il donnoit son approbation aux largesses des seigneurs. Il reste un très-grand nombre de diplomes de ce prince en faveur des églises et des monastères. Le duché de Toulouse ne passa pas immédiatement aux descendants de Saint Guillaume, puisque, parmi ses enfants, Bernard l'aîné fut marquis de Gothie ou Septimanie; Gaucelm eut le comté de Roussillon, et Béra, qui paroît aussi avoir été son fils, fut comte de Razez. Ce dernier est différent du comte Béra qu'on a vu établi à Barcelonne. Le seigneur qui succéda à Guillaume, fut Raimond, dit Raffinel, dont on ne connoît ni l'origine ni la descendance.

807 79. L'empire de Charlemagne n'avoit pas encore souffert des incursions des Normands; mais ce prince prévoyoit depuis long temps les maux qu'ils causeroient un jour à la France. Nous avons précédemment fait remarquer les précautions qu'il avoit prises, et les recommandations qu'il avoit faites à ses enfants, de mettre en défense les côtes maritimes, soit en élevant des forts sur les rivages les plus exposés, soit en fortifiant les embouchures des rivières, et en les protégeant par des barques armées. Nous avons jusqu'ici peu fait connoître un ennemi qui causoit tant de craintes. Par *Normands*, mot qui veut dire hommes du Nord, on doit entendre non seulement les Danois, mais également les peuples de la Suède et de la Norvège. Cette immense étendue de territoire, couverte

LLAUME, FC

TIERS, DUCS DE etc., etc.

depuis la page 70

, duc employé par s, en 791. Il fut époux d'Aldane, de Charles Martel,

ADALELME, com trois enfants. *

d et rtai- old.

ALDANE, religieuse à Gellone.

BERTHE, religieuse à Gellone.

BERNARD, époux de Blichilde, fill de Roricon, comte du Maine. * 845.

ALEDRAN, marquis de Gothie. * 849.

RAINALD, comte d'Herbauges et de Nantes. * 843.

BERNARD, II, duc de Septimanie, proscrit et dépouillé en 878. *

E rebel son fr 878. * S

THÉODORIC fut sa siége de Paris en 885. * S. P.

ALEDRAN. * S. P.

HERVÉ, comte d'Herbauges, * S. P. 845.

RAINON, comte après son frère. * S. P.

RAINULPHE II, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, n'a qu'un fils bâtard. * 893.

gue non *

, comte d'Anteur d'Ebles, phe II, comte

AVE fut mère de RENALD et de BENOIT, vicomtes de Toulouse.

EBLES, comte de fils unique de Rain * Vers 935.

tagea ses biens ye d'Aurillac , et ses neveux, fils de sa

GUILLAUME, sur comtes de Poitiers, qui finirent par Eléo le Jeune, roi de Fra terre, auquel elle p



d'une multitude prodigieuse d'habitants, exercés à la fatigue et à la mer, pouvoit suffire à de fréquentes transmigrations; aussi les verrons-nous paroître, souvent à la fois, sur les divers points de la France, de l'Espagne, de l'Italie, et n'être, en apparence, affoiblis par aucune des pertes 808
qu'ils éprouveront. Si Charlemagne étoit alarmé des menaces des Normands, relativement à la vaste étendue des côtes maritimes de son empire, il ne voyoit pas non plus sans inquiétude les forces considérables que Godefroi leur roi faisoit avancer par terre vers les rives de l'Elbe. Soit que l'âge le rendît moins actif (il avoit alors soixante-six ans), soit que plutôt il voulût ménager à ses fils l'occasion d'acquérir de la gloire, il ne parut pas dans les camps; il s'avança seulement jusqu'à Nimègue, pour ordonner les choses nécessaires, et revint à Aix-la-Chapelle. Le prince Charles son fils aîné, fut prendre le commandement de l'armée destinée à agir au-delà de l'Elbe. Godefroi avoit déjà commencé les hostilités, battu et mis en fuite Trasicon, duc des Abrodites, pris et fait pendre un autre duc de cette contrée, et mis les peuples à contribution. Il avoit, il est vrai, payé chèrement ces avantages, par la perte de ses meilleurs soldats, de Reynold son neveu, et de plusieurs des principaux Danois qui avoient péri à l'attaque d'une forteresse. Ces pertes avoient abattu la fierté et la morgue qu'il avoit d'abord montrées: bien loin d'attendre l'armée française, il se replia avec rapidité, fit démolir le *Rérich* ou grand marché qu'il avoit fait construire sur le bord de l'Océan. Il détruisit ainsi la source de ses grandes richesses, en forçant les commerçants et les marchands de se réfugier dans des ports plus éloignés, afin d'y pouvoir vendre leurs marchandises en sûreté. Godefroi, supposant déjà la possibilité d'une invasion, résolut de construire une forte muraille ou retranchement qui, prenant à l'Océan, aboutit à la mer Baltique. Une seule porte bien fortifiée devoit fournir le passage pour

808 l'armée et les transports nécessaires. Cette muraille fut destinée à clore et à protéger le Danemarck de terre-ferme, qui ne comprend que le Jutland et le duché de Slewick. Les îles répandues dans la mer Baltique étoient défendues par leur propre situation. Tels sont les faits que présentent presque unanimement les annales contemporaines. Le prince Charles, cependant, après avoir fait dresser un pont sur l'Elbe, reprit les contrées dont Godefroi s'étoit emparé; il exerça toutes les rigueurs de la guerre chez les Wilses, qui avoient été les alliés de Godefroi, et revint chargé d'un butin d'autant plus considérable, que ces peuples s'étoient précédemment enrichis par le pillage. A son retour il fit élever deux forts sur l'Elbe. Celui qui fut bâti vers son embouchure semble avoir donné naissance à la ville de Hambourg.

809 80. Dans l'année suivante, Godefroi fit proposer à l'empereur de terminer à l'amiable les différends qui existoient entre eux. Charlemagne qui espéroit, par ce moyen, éloigner les incursions maritimes, accepta la proposition; les chargés de pouvoirs des deux peuples se réunirent à l'extrémité du Mecklembourg, et se séparèrent néanmoins sans rien conclure, à cause de la mauvaise foi des envoyés de Godefroi. Les Danois continuèrent à porter le pillage et le carnage chez les Abrodites et les Saxons de la rive droite de l'Elbe, et ceux-ci exercèrent des représailles chez les Danois. Charlemagne supportoit impatiemment la perfidie et les agressions sans cesse renouvelées de ces peuples du Nord; il espéra s'en mettre à l'abri, en faisant construire une ville au-delà de l'Elbe. Tout ce qui étoit nécessaire pour cette entreprise fut envoyé en abondance. Le comte Egbert eut la direction des ouvrages, et le gouvernement de la ville, qui fut appelée Essesfeld. Les Saxons qui avoient contribué à la bâtir, formèrent aussi en partie sa population.

81. Louis, roi d'Aquitaine, reçut de l'empereur son père, l'ordre de porter ses armes dans la Catalogne et l'Aragon, pour châtier la désobéissance des comtes sarrazins. Ils ne perdoient pour ainsi dire aucune occasion de protester de leur fidélité ; et, malgré ce vain simulacre de soumission, ils étoient presque toujours en révolte ouverte. L'astronome rapporte que Louis avoit déjà pris Tortose; mais ce fait, qui coïncide, dans sa *Chronicle*, avec l'année précédente, doit avoir été ou intercalé, ou changé de place, puisqu'il paroît certain qu'il échoua même dans le cours de celle-ci. Après avoir rassemblé les milices de son royaume, et reçu un renfort de l'intérieur de la France, il investit Tortose du côté du Nord, tandis qu'un autre corps commandé par les comtes Isembard, Ademar, Béra et Borel, faisoit un circuit pour passer l'Ebre loin de la vue des ennemis, et attaquer la ville du côté du midi. Cette manœuvre réussit, malgré la nécessité où furent ces généraux de livrer plusieurs combats sanglants. Le siége, cependant, traînoit en longueur; et les Sarrazins rassembloient des forces considérables pour délivrer la place. Ces préparatifs, d'un côté, l'approche de l'hiver, de l'autre, déterminèrent le roi d'Aquitaine à suspendre son entreprise, et à rentrer dans ses provinces de France. L'expédition commandée par le comte Auréole ne fut pas plus heureuse en Aragon. Elle étoit dirigée contre Amoroz, gouverneur de Sarragosse et de Huesca. Déjà Auréole avoit resserré la première de ces villes, et construit des forts autour de la place, pour la priver de tout secours, lorsque sa mort inopinée jeta dans l'armée française une confusion dont Amoroz profita pour faire des sorties vigoureuses et détruire tous les ouvrages. La retraite fut alors le seul parti qui restât à prendre : elle s'opéra avec assez d'ordre et de tranquillité. 809

82. La situation des Vénitiens et des contrées voisines étoit la même, à peu de chose près, que dans l'année 806. Pepin, roi d'Italie, se maintenoit dans la terre-ferme et dans la

809 partie occidentale du duché de Frioul; les Grecs, sujets de Nicephore, tenoient la partie orientale de ce duché et l'Istrie; les républicains conservoient les îles et les lagunes inaccessibles de la partie nord du golfe de Venise. Si l'on excepte ce résultat, on a peine à se fixer sur la certitude des faits à travers les récits obscurs et contradictoires des annalistes contemporains. Une flotte nombreuse arriva de Constantinople, sous le commandement du duc Nicetas. Ce général attaqua, dans la mer Adriatique, la petite ville de Comachio, dont il fut vigoureusement repoussé par la garnison que le roi d'Italie y entretenoit. Il semble que quelques auteurs ont voulu dédommager l'amiral grec, en lui faisant prendre contre toute vraisemblance, et détruire Populonie. Cette ville de Toscane étoit située sur la mer Méditerranée, où est aujourd'hui Piombino, vis-à-vis l'île d'Elbe. Elle fut détruite par les Grecs du Frioul et de l'Istrie, ou plutôt par les Sarrazins qui agissoient comme auxiliaires de l'empereur Nicephore. C'est à la même époque que les Sarrazins renouvelèrent leurs attaques contre l'île de Corse, mirent au pillage une de ses villes, massacrant ou emmenant en captivité tous ses habitants, à l'exception de quelques vieillards. La flotte de Pepin, roi d'Italie, avoit mis à la voile, et cherchoit celle de l'empereur d'Orient; mais au lieu de combats, il y eut des pourparlers et une trève à la suite de laquelle les vaisseaux grecs reprirent le chemin de Constantinople. Pepin crut alors pouvoir se venger des Vénitiens, il prit en effet quelques-unes de leurs îles; mais il eut la douleur de leur voir déserter celles où il auroit pu les atteindre, pour se réfugier sur leurs navires. Ils se retirèrent dans les lagunes, où ils commencèrent de construire la ville de Venise. Pepin tenta vainement de parvenir jusqu'à eux. Ses vaisseaux, d'une construction lourde et grossière, ne trouvant pas assez d'eau, s'embarrassoient dans la vase et les herbes marines. Les Vénitiens, fiers d'un stratagème qui avoit assuré leur

indépendance, continuèrent à construire au milieu des eaux. 809
Une industrie infatigable et le commerce le plus actif donneront un accroissement rapide à leur ville et à leur république.

83. Si les questions dont Charlemagne livroit ordinairement la discussion aux assemblées ecclésiastiques ou séculières, manifestoient son amour pour la religion et le bien public; si leurs délibérations étoient en quelque sorte le développement de ses vues éclairées, on peut dire néanmoins que son zèle l'entraînoit quelquefois dans des débats dangereux, par leur nature et par les graves conséquences qu'ils pouvoient avoir. Cette observation est relative à la question débattue, par son ordre, dans le concile convoqué à Aix-la-Chapelle. Elle étoit, par son objet, au-dessus de l'intelligence des fidèles, et pouvoit, par conséquent, donner lieu à des scissions dans le sein de l'Eglise. Les pères du concile, par leur réserve, et le pape lui-même, firent voir qu'ils auroient préféré un silence respectueux sur une question aussi délicate. Il s'agissoit de décider de quelle manière le Saint-Esprit procède des deux autres personnes de la Sainte-Trinité. Le premier concile de Nicée s'étoit tu sur cette question; celui de Constantinople avoit dit qu'il procédoit du père : *qui ex patre procedit*. Les évêques des Gaules avoient ajouté qu'il procédoit du fils : *filioque procedit*. Charlemagne désiroit que le symbole fût chanté avec cette addition. Le pape, consulté sur ce point, répondit qu'il ne blâmoit pas l'usage de l'église de France; mais, par respect pour l'antiquité, et pour ne pas choquer l'église grecque, il conseilla plutôt de laisser tomber dans l'oubli cette addition au symbole de Nicée, qu'il fit graver sur deux tables d'argent tel qu'on le chantoit à Rome, c'est-à-dire sans les mots *filioque*. Le vœu de Charlemagne fut rempli plusieurs siècles après lui, puisque le dix-huitième concile œcuménique, qui fut tenu à Florence de 1438 à 1439, déclara qu'il étoit dans la croyance de

l'Église que le Saint-Esprit procédoit également du père et du fils, et ordonna l'insertion du *filioque* dans le symbole.

810 84. Les Danois, les Sarrazins et les Grecs infestèrent presque en même temps les diverses côtes de l'empire. Ces derniers, commandés par le duc Paul, gouverneur de l'île de Céphalonie, ranimèrent l'espoir des Vénitiens, donnèrent de graves inquiétudes à Pepin, roi d'Italie, mais d'ailleurs ne réussirent à rien d'important. Les Sarrazins attaquèrent les îles françaises de la Méditerranée. Ils furent repoussés de celle de Sardaigne; mais celle de Corse ayant été imprudemment dégarnie, ils s'emparèrent de la presque totalité de son territoire. Les Danois, non contents d'exciter les peuples ennemis de la France au-delà de l'Elbe, et de les appuyer dans tous leurs mouvements, envoyèrent des flottes parcourir l'Océan et la Méditerranée. Elles insultèrent les côtes du Languedoc et de la Provence; elles remontèrent même le Rhône et pillèrent les deux rives de ce fleuve. Cette expédition, légèrement énoncée dans quelques auteurs, n'est nullement détaillée, et se trouve même accompagnée de circonstances qui la rendent douteuse. La *Chronique* du moine de Saint-Gall avance que l'empereur aperçut sur le Rhône les vaisseaux plats et agiles des Normands, et que, prévoyant les maux qu'ils causeroient à la France, il versa des larmes. Il paroît néanmoins que ce prince ne s'écarta pas de ses provinces septentrionales. Il étoit à Aix-la-Chapelle lorsqu'on vint lui annoncer que Godefroi, avec une flotte de deux cents voiles, après avoir dévasté les îles voisines de la côte, avoit opéré une descente dans la Frise, battu les Frisons dans trois combats, et imposé un tribut de deux cents livres pesant d'argent. C'est alors que Charlemagne versa peut-être des larmes, en voyant que, malgré la sagesse de ses mesures, les Normands pouvoient, au moment qu'il y pensoit le moins, porter le même fléau dans les provinces les plus écartées de ses états. Quelle immensité de côtes n'a-

voit-il pas à défendre, depuis l'Elbe jusqu'à Bilbao, et depuis Tortose jusqu'au golfe de Venise? La circonstance présente exigeoit une prompte détermination. Non moins ferme et courageux que dans sa jeunesse, il fut le premier en armes et se rendit au château de Lippenheim, où il avoit fixé le rendez-vous des troupes. Il se flattoit encore de se venger de Godefroi, qui portoit, disoit-on, la fierté jusqu'à vouloir se mesurer avec lui. Cette jactance déplacée pouvoit être sur les lèvres de ce chef des Normands, mais il étoit trop prudent pour qu'elle pût être l'indice de ses véritables projets. Il se rembarqua, traînant avec lui un grand nombre de prisonniers et un énorme butin. Les Wilses, ses alliés, s'étoient emparés, pendant le même temps, du fort château de Hosbock, qui, étant placé non loin de l'Elbe, protégeoit les Saxons orientaux soumis à Charlemagne. Oddon, son commissaire et gouverneur dans cette contrée, fut fait prisonnier. Godefroi jouit peu de ces avantages, puisqu'il fut assassiné par un de ses gardes, sans qu'on pût en discerner le motif. Son fils Himming lui succéda, et montra des vues plus pacifiques. 810.

85. Charlemagne étoit profondément affecté de l'inutilité de ses projets de vengeance. La nouvelle de la mort de Godefroi vint calmer son dépit. Il est digne de blâme, s'il est vrai qu'il ait manifesté des sentiments peu généreux. Quoi qu'il en soit, des circonstances nouvelles dissipèrent bientôt une joie indigne de lui, et le plongèrent dans le chagrin le plus vif, en le frappant dans les plus tendres affections de son cœur. Différent de ces princes ambitieux pour lesquels les liens de parenté ne sont rien, et qui ne font du bien à leurs proches qu'autant qu'ils sont utiles à leurs vues, il avoit une tendresse réelle pour les siens. Il aimoit à s'entourer de sa famille; dans les longs voyages il menoit avec lui les princesses ses filles, quoiqu'il en eût un grand nombre. On lui

810 reproche même d'avoir négligé de les établir, afin de les conserver auprès de lui.

86. L'abbesse de Chelles, Gisle ou Gisèle, sa sœur, venoit de mourir; Rotrude, sa fille aînée, la suivit de près au tombeau. Les regrets que lui donnoient ces pertes furent bientôt accrus par celle de Pepin, roi d'Italie, qui termina sa carrière au commencement de juillet, dans la trente-quatrième année de son âge. S'il eût vécu, disent tous les historiens contemporains, il eût égalé son père et son aïeul par la grandeur de son courage et la sagesse de ses vues. Pepin ne laissa qu'un fils, nommé Bernard, que Thegan, auteur contemporain, dit être fils naturel. Les autres auteurs du même âge se taisent sur ce point. Adrien de Valois, le célèbre historiographe de France, mort en 1692, est le premier des modernes qui ait réclamé sur l'attribution d'illégitimité; il prétend démontrer que Bernard étoit fils légitime de Pepin. Outre ce fils, le roi d'Italie laissa quatre ou cinq filles, qui furent élevées à la cour de Charlemagne. Le royaume d'Italie resta vacant jusqu'à l'an 812, que Charlemagne le donna à ce même Bernard, fils de Pepin, et son petit-fils. Tant de pertes successives affectèrent son cœur, altérèrent sa santé, et, s'il est permis de le dire, émoussèrent son ambition. C'est dans de telles circonstances que se présentèrent, à Aix-la-Chapelle, les ambassadeurs de Nicephore, empereur d'Orient, ceux d'Abulaz, roi maure de Cordoue. La paix fut signée avec les premiers, Charlemagne se réservant la totalité du Frioul, et abandonnant ses prétentions sur les îles de la mer Adriatique. Elle fut également signée avec le roi de Cordoue, qui rendit le comte Hémeric, qu'il retenoit prisonnier depuis plusieurs années. Il resta en possession de Sarragosse, dont son fils Abdérame s'étoit emparé sur Amoroz; ce dernier se renferma dans Huesca, et parut encore être fidèle au monarque français. La paix fut

de courte durée avec Abulaz et Abdérame, à cause des courses 811
maritimes des Sarrazins. Le roi d'Aquitaine reçut des renforts en même temps que l'ordre de tirer vengeance de cette violation du traité. Il passa les Pyrénées, ayant sous lui les comtes Héribert, Isambert et Liutard, comte de Fezensac. Il recommença le siége de Tortose. Les machines de guerre, alors en usage pour l'attaque des places, furent employées avec un tel succès, que les habitants, craignant d'être pris de vive force, capitulèrent et rendirent à Louis les clefs de leur ville.

Les ambassadeurs de Nicephore quittèrent la France, et furent suivis par Adon, évêque de Bâle, et Hugues, comte de Tours. Ces derniers allèrent avec eux jusqu'à Constantinople, afin de ratifier la paix au nom de l'empereur d'Occident; ils menoient avec eux Agio, ancien habitant du Frioul, Léon, transfuge sicilien, et Williaire, duc de Venise: c'étoit un hommage rendu à Nicephore, dont ils étoient sujets; mais cet empereur avoit péri dans un combat contre les Bulgares; son fils et successeur Staurace avoit, après deux mois, été remplacé par Michel Curopalate.

87. La rigueur de l'hiver avoit empêché de ratifier plutôt le traité de paix projeté avec Himming, nouveau roi des Danois. Les plénipotentiaires se réunirent enfin au-delà de l'Elbe, et échangèrent avec solennité les conditions qui avoient été mutuellement acceptées. On peut juger de l'importance qu'y ajoutoient les deux nations, par le choix des plénipotentiaires. Parmi les Français on compte Walach, fils de Bernard, Burchard, Unrach, Vodon, Meinhart, Bernard, Egbert, Théodoric, Abbon, Osdaach, Wicman, tous qualifiés comtes. A la tête des seigneurs danois, l'on voit les deux frères du roi Himming.

88. Charlemagne tint, suivant l'usage, l'assemblée du Champ-de-Mai, qui étoit avancée ou reculée, selon les circonstances; les armées agirent ensuite sur différents points.

811 D'un côté il falloit tirer vengeance de l'aggression qu'avoient faite, en-deçà de l'Elbe, les Wilses et quelques autres peuples du Nord. Leurs campagnes furent ravagées, et le fort de Hosbock relevé pour les contenir dans leurs limites. Une seconde armée réprima les Esclavons et les Huns, leurs voisins, qui n'avoient pas encore imité la soumission des Hongrois; une troisième armée châtia les Bretons. Pendant ces trois expéditions, qui se terminèrent heureusement, l'empereur visita la flotte qu'il faisoit construire dans le port de Boulogne. La Tour d'Ordre, ancien monument des Romains, tomboit en ruine: il la fit réparer, et ordonna qu'un fanal en éclairât la cime, afin de guider les vaisseaux durant les ténèbres de la nuit. Il visita ensuite la ville de Gand, où il faisoit également construire des vaisseaux. La même activité régnoit dans tous les ports et aux embouchures des rivières; des commissaires vigilants remplaçoient l'empereur partout où il ne pouvoit se transporter lui-même. A peine fut-il de retour à Aix-la-Chapelle, que des ambassadeurs danois lui portèrent des présents de la part d'Himming, leur roi. A la même époque, il reçut le serment de fidélité des princes des Huns, des Esclavons et des habitants de la Pannonie; ils avoient été envoyés par les ducs français pour attester la soumission de ces contrées. Ces jouissances de l'ambition et du pouvoir furent bientôt troublées par un événement qui porta le deuil dans le cœur du plus tendre des pères. Le prince Charles, son fils aîné, celui auquel il destinoit la plus belle portion de ses états, termina soudainement sa carrière, dans le mois de décembre, sans laisser de postérité. Il n'avoit pas été marié, quoiqu'il fût entré dans la trente-sixième année de son âge. La vie entière de Charles a montré qu'il étoit digne de son père, et capable de soutenir l'honneur du sang carlovingien. Il ne restoit plus au monarque français que Louis, roi d'Aquitaine, dont les inclinations modestes sembloient peu faites pour le trône; mais, à la

place de ces qualités brillantes qui éblouissent le vulgaire, 811
il avoit des vertus, et un tel zèle pour faire fleurir la justice et la religion, que Charlemagne s'étoit plusieurs fois publiquement réjoui d'avoir un fils aussi appliqué au bonheur de ses peuples. Il le regarda comme son héritier présomptif; mais comme ses droits étoient à l'abri de toute contestation, il crut devoir consolider plutôt la fortune de son petit-fils, qu'il sembloit, depuis la mort de Pepin, avoir réduit à une condition privée. C'étoit ainsi qu'il en avoit usé à l'égard de son fils Pepin, né d'Himiltrude, sa concubine. Il ne lui avoit affecté aucun partage, et par cet oubli il donna à ce jeune prince un sujet de mécontentement qui l'entraîna dans la révolte. Le vaste héritage destiné à Louis le Débonnaire le rendit moins difficile sur la naissance de Bernard, que des auteurs modernes, d'ailleurs, sont bien éloignés de regarder
comme illégitime. L'installation de Bernard dans les états 812
de son père Pepin, jadis roi d'Italie, suivit de fort près la mort du prince Charles. L'empereur, en l'envoyant prendre possession, lui donna pour conseil Wala, fils de Bernard, comte et abbé séculier de Saint-Quentin, et petit-fils de Charles-Martel. Wala, frère d'Adelard, abbé de Corbie, n'avoit ni moins de talents, ni moins de vertus que lui. Ils avoient un troisième frère, nommé Bernier, et comme eux moine ou abbé de Corbie. On peut se rappeler que leur père, le comte Bernard, étoit fils naturel de Charles Martel.

89. Les conseils d'Adelard et de Wala étoient très-nécessaires au jeune roi. Les Sarrazins avoient recommencé les hostilités, et menaçoient la Sardaigne, la Corse et les côtes d'Italie. Leur flotte se divisa en deux escadres, pour attaquer à la fois la Sardaigne et la Corse. Le succès fut bien loin de répondre à leur attente : tout ce qui débarqua dans la première de ces îles fut exterminé, et ceux qui se présentèrent devant la seconde furent si vivement repoussés, qu'ils

812 s'estimèrent heureux de pouvoir remonter sur leurs vaisseaux et de reprendre le large.

Grimoald, duc de Bénévent, avoit espéré parvenir à se rendre indépendant, à la faveur des circonstances; l'arrivée du jeune roi Bernard ne changea rien à ses plans : il refusa le tribut et l'hommage ordinaires. Mais Wala, aussi actif et courageux au-dehors, qu'habile dans le conseil, ne craignit pas de se commettre aux hasards des combats; il se mit à la tête des troupes, réduisit, par la force, Grimoald à une entière soumission, et lui fit payer vingt-cinq mille sous d'or pour le tribut qu'il avoit refusé. Tel fut l'effet des bons choix de l'empereur, qu'il eût pu aveuglément laisser la disposition des affaires aux soins de ceux auxquels il avoit confié la jeunesse de son petit-fils.

90. Les événements qui se passoient dans l'Aquitaine, ou plutôt dans la Gascogne, qui étoit censée en faire partie, méritent une attention particulière, puisqu'il est question de cette haine implacable qui animoit les descendants de la branche ducale des Mérovingiens contre la maison régnante. Adalaric, qui avoit été banni dans la diète de Worms, en 790, avoit repris possession de la Gascogne occidentale; Charlemagne et Louis y avoient au moins donné leur consentement tacite. Adalaric ne fut que soupçonné d'avoir contribué, en 801, au soulèvement des habitants de la Gascogne orientale contre Liutard, comte de Fezensac; ainsi il ne fut pas poursuivi pour un attentat dont il existoit des coupables qui furent sévèrement punis. Mais Adalaric continuoit à pousser les Gascons à la révolte, et refusoit personnellement le serment de fidélité. Louis s'en plaignit hautement à l'assemblée générale d'Aquitaine qu'il avoit convoquée à Toulouse, et témoigna vouloir le réduire par la force des armes. Tous applaudirent à cette résolution; il ne tarda pas à se mettre à la tête de ses troupes, et s'avança jusqu'à Dax, sur l'Adour. Ne trouvant pas d'ennemis à combattre, il dis-

persa son armée par détachements, afin de ravager le pays 812
et détruire généralement les habitations. La vue de tant de désastres ramena bientôt à l'obéissance ceux sur lesquels les moyens de douceur n'avoient pu rien obtenir. Un si prompt découragement étonna Adalaric, qui s'étoit peut-être flatté d'attirer le roi dans les gorges des Pyrénées. Prenant conseil de la circonstance, il envoya les principaux seigneurs de ses provinces, et sollicita humblement un pardon qui lui fut généreusement accordé. Satisfait d'avoir pacifié cette contrée en aussi peu de temps, le roi d'Aquitaine franchit les Pyrénées pour aller affermir son autorité dans la Navarre et l'Aragon. Il n'y trouva aucune opposition, et disposa tout à son gré dans Pampelune. Il rentroit en France par cette vallée de Roncevaux également fameuse par l'échec qu'y reçut Charlemagne, et par la mort violente de Loup II. Le souvenir du passé fit que Louis se tint sur ses gardes, et il recueillit le fruit de sa prudence. Les Gascons et les Basques, commandés par Adalaric et ses fils, crurent surprendre l'armée d'Aquitaine, à laquelle ils dressèrent une embuscade; mais ils furent si cruellement battus, qu'Adalaric et Centule, son second fils, restèrent morts sur le champ de bataille. Louis ne trouva plus que des vassaux fidèles; chacun s'empressa d'implorer un pardon que le facile monarque accorda sans balancer. Adalaric étoit père de deux enfants, savoir: 1° de Sciminus, ainsi nommé dans la charte d'Alaon, et Ximenès dans les auteurs espagnols; 2° de Centule, tué en même temps que son père. Ce second fils d'Adalaric avoit été marié; il laissa Loup Centule et Gersand, dont nous aurons occasion de parler. Tous ces faits sont relatés dans la charte qui vient d'être citée. Le roi d'Aquitaine ne crut pas devoir poursuivre la félonie de leur père sur des enfants innocents. Il partagea la partie de la Gascogne dont avoit joui Adalaric entre son fils Sciminus et son petit-fils Loup Centule. Nous les verrons l'un et l'autre prendre un jour les

armes contre leur bienfaiteur. Cette branche est la ligne issue de Hunold, fils aîné du duc Eudes; la branche cadette, issue de Hatton, fils puîné d'Eudes, subsistoit dans Wandrégisile, comte des Marches de Gascogne, et ses enfants.

813 91. Les infirmités de la vieillesse annonçoient à Charlemagne qu'une mort prochaine mettroit bientôt un terme à ces fonctions royales, à cette domination étendue qu'il exerçoit depuis plus de quarante-cinq ans. Cette perspective n'altéra en rien sa fermeté et sa prévoyance. Les soins d'une santé qu'il ne pouvoit réparer, les ménagements pour un corps usé par les fatigues d'une longue vie, n'absorbèrent pas son attention; il sembla, au contraire, en faire l'abandon, et s'élancer dans l'avenir pour fixer le sort de la plus noble partie de lui-même, et assurer son immortalité dans la mémoire des hommes. Il considéra la mort en chrétien et en sage. A ce double titre, il s'occupa de mettre le sceau à tout ce qu'il avoit fait pour le bien de la religion, pour l'avantage de ses peuples, afin de ne laisser rien d'incomplet aux yeux de Dieu, qui pèse toutes choses, et aussi au jugement de la postérité. Il s'appliqua à mettre, pour ainsi dire, la dernière main aux merveilles de son règne, et fut assez heureux pour en venir à bout. Il envisagea à la fois tout ce qu'il avoit à faire pour parvenir à cet honorable but. Cimenter la paix avec les alliés, consolider les réformes utiles à l'Etat, à la religion, reviser les lois, prendre l'avis des prélats et des Français de toutes les classes, afin de corriger ce qui pouvoit être imparfait; fixer ses dernières dispositions, assurer l'effet de sa pieuse libéralité, transmettre l'autorité à son successeur, remplir ses devoirs religieux : telles furent les occupations de ce grand prince. S'il désira s'entourer de ses sujets pour avoir leur avis, ce ne fut pas par ostentation ou par une vaine formalité : il voulut que chacun eût le temps de se préparer, afin que, n'étant pas pris à l'improviste, il en résultât pour lui des renseignements plus

certains sur ce qui pourroit davantage contribuer au bien de l'Etat. C'est dans cette vue que l'assemblée du Champ-de-Mai fut prorogée jusqu'au mois de septembre. Quatre conciles, assemblés dans les villes de Mayence, de Reims, de Tours et de Chalons-sur-Saône, durent s'occuper, dans cet intervalle, de l'état de l'Eglise, et envoyer leurs observations à l'assemblée générale. Plusieurs de leurs canons ou réglements servirent, en effet, de base aux capitulaires qui furent arrêtés à Aix-la-Chapelle. Les commissaires ou envoyés royaux, de leur côté, rendirent compte des abus qui s'étoient introduits dans les provinces. Etoit-il possible de prendre plus de précautions pour opérer le bien? 813

92. Louis, roi d'Aquitaine, eut ordre de se rendre auprès de l'empereur son père. Il assista à l'assemblée générale qui se tint, avec beaucoup de solennité, dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Après avoir reçu les dons, les tributs, les hommages, l'empereur livra à la discussion les affaires générales et particulières, et arrêta les différents capitulaires ou réglements qu'il jugea utiles. S'adressant ensuite aux grands, aux prélats, aux abbés et à tous les Français rassemblés auprès de lui, il leur communiqua le projet d'associer son fils à l'empire. Une telle résolution fut unanimement applaudie, et Charlemagne auroit pu, dès ce moment, placer la couronne impériale sur la tête de son fils; mais religieux autant que politique, il en renvoya la cérémonie au dimanche suivant, et se contenta de les exhorter tous à lui être fidèles, comme ils l'avoient été envers lui-même. Alors les prélats, les ducs, les comtes et tous les fidèles prêtèrent serment à Louis.

Le dimanche étant arrivé, l'empereur entra dans la chapelle de son palais, revêtu de toutes les marques de la dignité impériale. Il resta long-temps à genoux au pied des marches de l'autel, ayant Louis à ses côtés. Se levant ensuite, et se retournant vers lui, il lui expliqua, avec une

813 éloquence noble et concise, les devoirs qu'il auroit à remplir envers Dieu, l'Eglises et ses peuples. Il l'exhorta à avoir de la tendresse pour ses frères, ses sœurs, à aimer ses neveux et tous ses parents : « Honorez, ajouta-t-il, les évêques comme vos pères, aimez le peuple comme vos enfants, réprimez les méchants, soyez le consolateur des religieux et des pauvres, établissez des officiers fidèles et désintéressés, n'en destituez aucun sans connoissance de cause, et montrez-vous irrépréhensible devant Dieu et devant les hommes. » Il lui demanda ensuite s'il étoit résolu de se conformer à ces avis. Louis ayant repondu qu'il les observeroit de tout son cœur, l'empereur lui ordonna d'aller prendre sur l'autel une couronne semblable à la sienne, et Louis l'ayant placée sur sa tête, les grands et le peuple crièrent à l'envi : *Vive l'empereur Louis!*

93. Le nouvel empereur resta encore quelques jours à Aix-le-Chapelle, et fut de retour à Toulouse dans le cours du mois de novembre. Charlemagne continua à vaquer aux affaires. Les auteurs de sa vie remarquent qu'il s'occupoit fréquemment à la correction des livres saints, particulièrement des quatre évangélistes dont les copies avoient été altérées. Il avoit fait venir des prêtres grecs et syriens pour y travailler avec lui. Son testament est une preuve constante de sa piété et de sa charité. Il laissa les trois quarts de ses trésors aux églises et aux pauvres. Les vingt-une églises métropolitaines de son empire, Rome y comprise, eurent particulièrement part à ses libéralités. Tous ses moments étoient consacrés à la religion ou au bien de ses peuples. Pouvoit-il mieux se disposer à la mort ?

814 94. La fièvre prit Charlemagne dans le mois de janvier, peu après qu'il fut sorti du bain ; une pleurésie s'y étant jointe, sa vie fut aussitôt en danger. Il désira recevoir les sacremens : l'archevêque Hildebalde, archi-chapelain de son palais, lui donna l'extrême-onction et le viatique. Le 28

de janvier, il expira après avoir dit distinctement : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. » Il étoit dans la soixante-douzième année de son âge et la quarante-septième de son règne, lorsqu'il termina la plus glorieuse carrière qu'un prince ait jamais fournie. L'état en général, chaque province en particulier, les grands, le clergé, le peuple, sa famille et les lettres lui eurent des obligations infinies. Il ne négligea aucun de ses devoirs, et son nom seul rappelle un siècle de grandeur et de gloire. 814

95. Charlemagne eut successivement Himiltrude pour concubine, Ermengarde, Hildegarde, Fastrade et Luitgarde pour épouses légitimes; et encore pour concubines, Madelgarde, Gersuinde, Régine, Adalinde, et peut-être une autre dont le nom ne nous est pas parvenu. Il n'eut toutes ses femmes que les unes après les autres. L'usage et même les lois de l'Eglise qui l'autorisoient ainsi, demontrent que c'est légèrement que ce prince a été taxé d'incontinence.

1°. D'Himiltrude, il eut Pepin dit le Bossu, enfermé à Prum, et une fille du nom de Rothaïs.

2°. Il n'eut pas d'enfants d'Ermengarde ou Désidérate, fille de Didier.

3°. D'Hildegarde, il eut Charles, mort en 811; Pepin, roi d'Italie, mort en 810; Lothaire, mort en bas-âge; Louis, roi d'Aquitaine, son successeur, et cinq filles. Adelaïde, morte en bas âge; Rotrude, qui ne fut pas mariée, et eut cependant de Roricon, comte du Maine, Louis, abbé de Saint-Denis, et Goslin, abbé de Saint-Germain-des-Prés. (Gosfrid, comte du Maine, et sa sœur Blichilde durent le jour à Roricon, mais ils n'étoient que frères consanguins des précédents, parce que Blichide étoit leur mère.) Berthe, épouse du comte Angilbert, qui fut abbé de Saint-Riquier. Elle eut de lui Harnid et l'historien Nithard; les deux autres filles d'Hildegarde furent Gisèle et Hildegarde, mortes en bas-âge.

814 4°. De Fastrade, il eut deux filles, Théodrate, abbesse d'Argenteuil, et Hiltrude, abbesse de Farmoutier.

5°. Il n'eut pas d'enfants de Luitgarde.

Tous ces enfants, à l'exception de Pepin et de Rothaïs, nés d'Himiltrude, furent reconnus légitimes.

Ses enfants naturels furent, savoir: De Régine; Hugues, abbé de Saint-Quentin; Drogon, évêque de Metz, et Adalinde. D'Adalinde, il eut Thieri, tondu et renfermé dans un cloître en 818; de Gersuinde, il eut Adeltrude; de Madelgarde, Rotrude; et enfin d'une femme inconnue, Emma, épouse d'Eginhart, chancelier et auteur de la vie de ce prince. D'autres regardent cette dernière comme fille légitime.

96. Charlemagne fut inhumé dans l'église d'Aix-la-Chapelle, assis dans son tombeau sur un siége d'or, ayant une épée à la main, le livre des Evangiles sur les genoux, la couronne en tête, le sceptre et le bouclier à ses pieds. On mit une grande quantité de pièces d'or dans le tombeau; on acheva de le remplir de parfums et d'aromates, puis on le scella. On éleva au-dessus un arc de triomphe sur lequel on grava, en latin, l'épitaphe dont la traduction suit: « *Dans ce cercueil gît le corps de Charles, grand et orthodoxe empereur, qui étendit et gouverna glorieusement pendant quarante-sept ans le royaume des Français.* » L'empereur Othon III fit ouvrir sa tombe à la fin du dixième siècle; on retira les ornements que l'humidité et la poussière n'avoient pas détruits. Sa couronne et son épée firent partie du trésor de l'empire, et servirent depuis au couronnement des empereurs d'Allemagne.

97. Charlemagne fut canonisé, en 1165, par l'anti-pape Pascal III, à la demande de l'empereur Frédéric Barberousse. Les papes légitimes n'ayant pas réclamé contre cette canonisation, leur silence a été regardé comme une approbation. Il a été vénéré dans plusieurs églises; sa fête est cé-

lébrée le 28 janvier, anniversaire de sa mort. Le roi Louis XI 814
en ordonna la célébration en 1475.

Les traits particuliers de la vie privée de ce prince se trouvent épars dans sa vie écrite par Eginhart son secrétaire, son chancelier et aussi son gendre. Ils se trouvent rassemblés au tome III de la collection de Duchesne, page 297, et insérés dans les annales de Metz. Nous croyons faire plaisir au lecteur en lui en donnant un aperçu. Rien n'est commun dans un monarque aussi justement célèbre. Il aimoit singulièrement à voir des étrangers, et ne négligeoit aucun soin pour les bien recevoir, les logeant dans son palais, supportant avec plaisir la gène qu'ils lui occasionnoient par leur affluence. Il s'instruisoit par leur conversation, et répandoit au loin sa renommée par ces communications familières. Nous avons déjà donné une idée de ses qualités physiques et morales. Sous l'un et sous l'autre rapport, il étoit supérieur à ses contemporains, par la stature, la force, l'adresse de son corps, par la vigueur et les lumières de son esprit. Il eut, pendant toute sa vie, une santé parfaite, à l'exception des quatre dernières années, dans lesquelles il éprouva de fréquents accès de fièvre. Il boîta aussi d'un pied; cet accident fut vraisemblablement la suite de quelque attaque de goutte. Il se soignoit plutôt suivant ses idées, que d'après les conseils des médecins qu'il avoit presque en aversion, parce qu'ils vouloient lui interdire les viandes rôties qu'il aimoit, et lui prescrivoient les viandes bouillies qu'il n'aimoit pas. Il prenoit très-peu de remèdes, et attaquoit les maux qu'il éprouvoit par la diète. Incapable de conserver un préjugé nuisible à la société, il encouragea la médecine comme les autres sciences : les médecins avoient dans son palais une salle où ils pouvoient se rassembler et conférer entre eux. L'équitation, la chasse, les bains chauds et la natation étoient ses exercices et ses délassements favoris; nul n'y déployoit plus d'agilité et d'adresse. Les eaux

814 chaudes et minérales d'Aix-la-Chapelle lui avoient fait prendre ce lieu en grande affection. Il avoit fait construire un bassin, où cent personnes pouvoient librement nager à la fois; il se plaisoit à s'y baigner avec les seigneurs de la cour, avec ses familiers, et y admettoit même les gardes de son palais et ses gardes-du-corps. Ses vêtements, dans les jours ordinaires, différoient peu de ceux du vulgaire. Une tunique de laine bordée de soie le couvroit jusqu'au dessous du genou; des bandelettes de diverses couleurs et croisées les unes sur les autres formoient sa chaussure et couvroient ses jambes et ses pieds. Un pourpoint de peau de loutre ou de mouton couvroit ses épaules et sa poitrine; enfin, un manteau de couleur bleue complétoit son vêtement. Il portoit toujours avec lui son épée, dont la poignée étoit en or ou en argent. Nous avons déjà dit que son cachet ou son chiffre étoit gravé sur le pommeau, et qu'il s'en servoit pour mettre le sceau de son approbation sur les pièces et diplômes que lui présentoient son secrétaire, son chancelier ou ses référendaires. Cette simplicité dans les vêtements disparoissoit dans les jours de solennités, ou lorsqu'il donnoit audience à des ambassadeurs étrangers. Les pierreries brilloient alors sur son épée et sa chaussure; l'or et l'argent rehaussoient ses habits faits des étoffes les plus précieuses. Une agraffe d'or attachoit son manteau, et sa couronne également d'or étoit éclatante de pierreries de diverses couleurs. Attaché aux usages de sa nation, il n'adopta jamais des modes étrangères; et s'il prit dans Rome les ornements et les costumes de patrice, d'auguste et d'empereur, ce ne fut qu'à la demande des papes Adrien Ier et Léon III, et pour satisfaire au désir du peuple. Quoique extrêmement sobre, Charlemagne ne pouvoit supporter le jeûne; il mangeoit avec sa famille, et rarement en public. Pendant le repas, il faisoit faire la lecture des meilleurs ouvrages sur les histoires anciennes, ou sur la morale et la religion. Sa table

étoit frugale; on n'y voyoit ordinairement que quatre plats 814
et le rôti. Il buvoit au plus trois coups, et toujours peu de vin. Si dans les jours d'apparat, il dînoit en public, il admettoit un très-grand nombre de seigneurs à sa table. Pendant les chaleurs, il dormoit volontiers dans la journée; alors il se déshabilloit, et se mettoit au lit pendant deux ou trois heures. Son sommeil étoit souvent interrompu pendant la nuit; il se levoit, causoit non seulement avec ses familiers, mais il recevoit ceux qui avoient à lui porter des plaintes, prononçoit sur des causes que les comtes du palais n'avoient pu juger, étoit toujours prêt à entendre les affaires pressantes et imprévues; il expédioit, enfin, ce qui étoit en retard, ou auroit été l'ouvrage du jour suivant. Une éloquence naturelle et l'instruction acquise par l'étude et l'application lui donnoient la facilité de s'expliquer avec aisance sur quelque sujet que ce fût. La langue latine lui étoit aussi familière que la sienne propre, mais il parloit avec difficulté le grec, quoiqu'il l'entendît parfaitement. Son application aux livres saints suppose qu'il eut quelque connoissance de l'hébreu. Son amour pour les lettres les lui avoit fait cultiver avec soin. Il recherchoit la société des savants, et n'étoit pas déplacé parmi eux. Il les avoit attirés dans son palais, et discutoit familièrement avec eux. Les membres de cette espèce d'association littéraire avoient pris des noms anciens qui montroient ou leur goût pour les ouvrages de ceux qu'ils regardoient comme leurs modèles, ou les rapports qu'ils pensoient avoir avec eux. Les noms célèbres de David, d'Homère, de Calliope, de Pindare, d'Albin, de Dametas, d'Augustin furent donnés à Charlemagne, à l'abbé Angilbert, à Eginhart, à Théodulphe, évêque d'Orléans; à Alcuin; à Riculphe, archevêque de Mayence; à Adelard, abbé de Corbie. Pierre de Pise et Alcuin furent ceux avec lesquels Charlemagne se forma le plus sur la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie et même l'astronomie. On ne

814 pourroit, sans exagération, trouver dans les conférences des hommes savants de secour, et dans les écoles que forma Alcuin dans les églises cathédrales et dans les monastères, soit le modèle des académies modernes, soit l'institution de l'Université de Paris. Sans doute les écoles formées par ordre de Charlemagne furent un acheminement à un établissement fixe et régulier; mais elles n'ont rien de commun avec l'Université, depuis si célèbre. Il en est de cet établissement comme de toutes les autres institutions humaines, dont les commencements sont obscurs. L'instruction publique, encouragée par ce prince, dégénéra sous les règnes suivants; plusieurs siècles après lui, on imagina d'établir des maîtres séculiers et des écoles qui ne fussent pas renfermées dans l'intérieur des cloîtres. Cet établissement nouveau se perfectionna par degrés, fut assujetti à des règles fixes qui assurèrent une bonne administration dans le matériel des maisons d'éducation, et la science ainsi que la bonne conduite dans les maîtres chargés de l'enseignement; alors l'Université de Paris brilla de tout son éclat; l'on vint de toutes les parties de l'Europe se former dans son sein aux belles lettres, à la théologie, à la jurisprudence, à la médecine; alors le recteur de l'Université fut un personnage important. Mais l'Université est aussi différente des écoles établies par ce monarque dans les monastères, que les académies fondées sous Louis XIII et les règnes suivants, sont différentes de la société littéraire formée momentanément dans son palais, sans être assujettie à aucune règle, ni à aucun travail. Charlemagne aimoit l'astronomie, et se plaisoit, dans les belles nuits, à observer les astres dont il connoissoit l'ordre et les mouvements. Sincèrement attaché à la religion, il ne manquoit jamais d'entendre la messe, et assistoit même fréquemment aux offices de la nuit. Il vouloit que le service divin se fît avec régularité; il fournissoit avec magnificence à ses dépenses. Ses libéralités, immenses envers les

abbayes et les églises de ses états, se répandirent aussi en 814
Syrie, à Jérusalem, en Afrique et dans toute la chrétienté. Le nombre et l'objet de ses capitulaires, tant sur les matières civiles qu'ecclésiastiques, prouvent à quel point il s'occupa de tout ce qui étoit utile. Rien ne fut négligé par ce prince. Il ordonna l'unité des poids et des mesures dans toute l'étendue de ses états; mais ce réglement ne fut pas exécuté, tant la force de l'habitude s'oppose aux innovations de ce genre [1]. Il fixa les monnaies, donnant une valeur constante

[1] Charlemagne ne jugea pas l'établissement de l'unité des poids et des mesures assez essentiel pour en soutenir l'introduction par des lois très-sévères. Peut-être fut-il arrêté par la considération que des dénominations familières aux peuples étoient préférables, quoique défectueuses, à un système qui les entraveroit dans le négoce journalier, et multiplieroit, au moins dans sa nouveauté, les piéges tendus à la bonne foi. Qu'auroit pensé cet habile monarque, si par un tel changement, il eût, de son temps, rendu obscurs et, comme inutiles pour la plupart des lecteurs, une infinité de livres contenant les ouvrages des astronomes, des naturalistes, des mécaniciens, des voyageurs, des navigateurs, et de tous ceux qui se seroient servi des mesures anciennes? Et qu'importe, d'ailleurs, cette unité presque puérile qui ne peut s'étendre au-delà d'un fleuve, ou dépasser les limites d'une montagne, et lorsqu'enfin on ne peut voir parmi les hommes nulle conformité dans la religion, les mœurs, le langage et les usages? Les saines notions de la morale, les relations de commerce et les sciences sont les véritables liens qui les unissent. Charlemagne ne chercha pas à étendre cette uniformité sur des objets d'une nature plus grave que celle des poids et des mesures. Bien éloigné d'attacher de la valeur à cette unité administrative, judiciaire et fiscale qu'ont tant vantée les novateurs modernes, il voulut que, dans ses vastes états, chaque peuple conservât les usages qui lui étoient chers. Chaque province continua à s'imposer librement, et porta des dons proportionnés aux besoins de l'État. Les capitulations des villes et des nations devenues parties intégrantes de l'empire, furent maintenues, parce que ce monarque aperçut l'importance de ne pas rompre les liens qui attachent l'homme au sol qui l'a vu naître. Il évita, dans le gouvernement, cette unité destructive de toute liberté, unité qui ne peut séduire que des hommes imprévoyants, qui sont entraînés par l'aspect d'une uniformité symétrique, qui a l'inconvénient de n'être favorable qu'au pouvoir absolu.

Il ne manque, en effet, à l'autorité qui gouverne un peuple soumis à cette funeste régularité, que des soldats pour assurer l'exécution de ses

814 et déterminée à l'or et à l'argent. La livre alors réelle fut divisée en sous et en deniers. Les mêmes dénominations subsistèrent dans la suite, lorsqu'une valeur fictive fut substituée

moindres volontés; car, comme tout est sur le même plan, elle ne trouve nulle part des obstacles. Les finances, la force armée, la police publique et secrète, fixent seules son attention; et comme le soulagement des peuples n'entre pour rien dans ce système, on vend à des exacteurs avides les recettes qui se faisoient auparavant à peu de frais dans les communes. Une circulaire du chef du trésor a suffi pour mettre en mouvement sur tous les points, et dans un même jour, cette légion de *percepteurs*, qui, suivis de *garnisaires*, jetoient les peuples au désespoir. Une circulaire du chef de la guerre a pu répandre partout à la fois ces *colonnes mobiles* qui n'ont jamais traité leur propre patrie différemment d'un pays vaincu. Quelque arbitraires que soient les circulaires des chefs de la police administrative ou secrète, elles peuvent, dans un même jour, couvrir la France entière d'effroi et de deuil; et telles sont les conséquences de cette unité funeste, qui peut réduire un Etat au plus dur comme au plus honteux esclavage. Si la liberté des peuples est chimérique sous un tel régime, on peut dire aussi que l'autorité suprême est toujours dans un péril imminent et près de sa ruine, si, par sa modération, elle est tutélaire et protectrice. Il ne faut, pour la renverser, que l'infidélité de ses premiers agents, parce qu'ils tiennent dans leurs mains tous les fils d'une administration coordonnés à une obéissance passive.

Il est à désirer qu'un prince qui veut être le père de son peuple, asseye son trône sur des bases que l'intrigue de quelques-uns ne puisse ébranler; il est à désirer qu'il fasse des changements dans une organisation dont un despotisme sans bornes peut tôt ou tard être le résultat. Loin de nous l'idée de rétablir un mode usé et détruit par le temps! Les dernières circonscriptions des états provinciaux rappelleroient des souvenirs dangereux, et elles sont aussi éloignées de nos institutions nouvelles que les divisions ordonnées dans la Gaule par les empereurs romains. Mais ne pourroit-on pas créer de grands arrondissements provinciaux composés de plusieurs départements? Ils seroient formés après examen de la situation topographique, et aussi par la considération des mœurs, des usages, des occupations, de la culture, du commerce et des rapports des habitants. Tous les arrondissements provinciaux ne comportent pas les mêmes bases pour l'impôt direct et indirect, pour la milice active, la milice sédentaire, pour les établissements publics et pour les améliorations de tous genres. Des chambres locales, composées de toutes les classes de citoyens, discuteroient celles qui leur étant analogues, seroient ensuite approuvées et établies par l'ordre du chef suprême, et après examen de la chambre générale des repré-

à la valeur réelle des métaux. L'introduction du luxe étranger, et particulièrement des étoffes de soie, produisoit une grande exportation de matières d'or et d'argent, parce que la 814.

sentants. Il résulteroit de là une variété salutaire qui attacheroit l'homme au sol qu'habite sa famille. Son ambition seroit satisfaite, son activité utilisée dans son arrondissement provincial, et il n'auroit plus la déplorable ambition de vaincre toutes les affections de la nature, pour aller indistinctement occuper au loin des emplois, puisqu'il ignoreroit presque le mode employé dans les provinces qui lui seroient étrangères. La réforme des mœurs, le retour vers les saines idées pourroit être excité et même assuré par une censure municipale ou consulaire, qui seroit aidée par l'influence de la chambre provinciale; et ce n'est pas dans le sein des vertus que naît l'égoïsme et l'indifférence pour la patrie et le monarque. On peut dire, au contraire, que l'amour du prince et le véritable patriotisme en sont la conséquence. Ces lieux sociaux seroient resserrés par l'éducation dans les établissements publics, par le service de terre et de mer, par les droits à la représentation générale, par les délégations du roi dans toutes les charges et emplois publics, par la culture des lettres; le commerce, enfin, et les relations de parenté et d'amitié continueroient à ne faire de tous les Français qu'une seule et même famille; mais il existeroit une garantie assurée pour les intérêts et la sûreté du prince, et pour les droits sacrés des peuples.

Les chambres d'arrondissements provinciaux veilleroient à la distribution, à la rentrée de l'impôt qui leur seroit assigné; elles feroient exécuter, d'une manière appropriée à leur territoire, les ordres émanés du roi ou de ses ministres; elles aviseroient aux moyens de suppléer momentanément à l'impôt, pour celui dont la propriété auroit été ravagée par quelque fléau, et le trésor royal n'éprouveroit jamais de retard ni d'entraves pour le service public; les communes s'empresseroient de rembourser, dans un délai fixé, les cautionnements des percepteurs actuels, et les frais de collecte, beaucoup moins considérables, ne sortiroient plus des localités. On ne verroit plus ces lettres de changes tirées sur les receveurs généraux, et qui produisent un enchaînement de rigueurs qu'aucune calamité n'arrête, et que ne peut même suspendre le pouvoir souverain, dans l'ordre fiscal établi.

Des gouverneurs nommés par le roi, la présence et souvent le séjour des princes de la famille royale, ranimeroient les affections des Français, et nous perdrions jusqu'au souvenir de nos discordes civiles. Ce seroit vainement que des ministres chercheroient à étendre leurs pouvoirs, les chambres d'arrondissements suffiroient seules pour les contenir dans les bornes prescrites. La chambre des députés peut empêcher l'arbitraire dans la fixation de l'impôt, la précipitation dans la confection de la loi, et l'illusion

814 France n'avoit pas d'objets à donner en échange. On sait déjà que ce prince se plut à exposer les personnages de sa cour, qui étoient vêtus d'habits de soie, aux pluies de l'automne, dans le dessein de leur en faire rejeter l'usage; ce fut dans les mêmes vues qu'il rendit des lois somptuaires pour régler le prix qu'on pourroit mettre aux étoffes, et la qualité de celles que chacun pourroit porter suivant sa condition. On a reproché à Charlemagne de ne pas avoir établi son séjour à Rome, et d'avoir, par ses dispositions, ordonné le partage de ses états. Ce n'étoit pas, disent les critiques, le moyen d'assurer la durée de l'empire d'Occident qu'il avoit renouvelé. S'il manqua de cette prévoyance que l'ambition commande, il montra du moins, sur la succession au trône, du respect pour les anciens usages des Français, et la tendresse naturelle qu'il avoit pour les individus de sa famille. La mort précoce de ses enfants, Charles, Pepin et Lothaire, ne prévint que trop l'inconvénient des partages; on peut présumer que, fixés par ce prince éclairé, ils n'auroient pas entraîné, pour les peuples, les malheurs qui résultèrent du partage entre les fils de Louis le Débonnaire.

dans la responsabilité des ministres; mais ces effets ne sont point dans son *essence*, puisqu'elle peut être détournée de ce but par la persuasion, par la force, par les circonstances orageuses, par les diverses passions de ses membres, et par mille autres causes. Les chambres provinciales sont par *essence* le palladium des libertés des peuples; elles tendent toujours à perfectionner, et l'expérience ne peut être perdue pour elles. Chacun de leurs membres a un intérêt direct et personnel à la stabilité du gouvernement, au maintien de la liberté, de la propriété, de la tranquillité, et en masse, ils sont essentiellement en opposition à tout ce qui pourroit y porter atteinte. Ce seroit vainement qu'on parviendroit à abuser les peuples d'un arrondissement. En effet, si l'on suppose qu'il existe vingt arrondissements dans l'Etat, il en resteroit dix-neuf qui conserveroient la fidélité au roi, et empêcheroient les déchirements de la patrie.

FIN DU RÈGNE DE CHARLEMAGNE.


N°1. Indique
Charles le
N°2. Indique
Louis Roi
N°3. Indique
l'Empereur
Gravé par O. Lemait

LOUIS IER,

DIT *LE DÉBONNAIRE*,

VINGT-QUATRIÈME ROI DE FRANCE,

ET DEUXIÈME EMPEREUR D'OCCIDENT,

régna depuis l'an 814 jusqu'à l'an 840.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

Léon III.	816
Étienne V.	817
Pascal Ier.	824
Eugène II.	827
Valentin.	827
Grégoire IV.	

EMPEREURS D'ORIENT.

Léon V, dit l'Arménien.	820
Michel le Bègue.	829
Théophile.	842

ESPAGNE.

Les Maures.

Rois des Asturies et Léon.

Alphonse II, dit le Chaste.

Rois de Navarre et Aragon de race mérovingienne.

Garsias Ximenès, élu premier roi en 825, régna jusqu'en 842.

1. Qualités du nouveau roi. Heureux pressentiments détruits par sa foiblesse. 2. Il apprend la mort de son père, et se rend à Aix-la-Chapelle. 3. Sa conduite minutieuse et blâmable jette des préventions défavorables sur les plus sages ordonnances. 4. Sa jalousie contre son neveu Bernard, roi d'Italie. 5. Ambassadeurs de l'empereur de Constantinople. 6. Imprudence de Louis. 7. Guerre en faveur d'Hériold, roi des Danois. 8. Entreprise du pape tolérée par la pusillanimité de l'empereur Louis. 9. Perfidie des Sarrazins. Occupations pieuses de Louis. 10. Le pape Etienne IV vient en France. Honneurs qu'il reçoit. Ebbon, archevêque de Reims. 11. Guerre contre Sciminus et Loup Centule, comtes des Gascons. 12. Compiègne, ancienne maison royale. 13. Commissaires nommés pour fixer les limites dans la Dalmatie. 14. Accident à Aix-la-Chapelle. Assem-

blée générale. Influence de S. Benoît d'Aniane. Etats donnés aux princes fils de Louis. 15. Guerre au-delà de l'Elbe. Irrésolutions de Louis. 16. Révolte de Bernard, roi d'Italie; sa soumission. Cruauté de l'empereur. Mort de Bernard. 17. Ses enfants. Injustice de Louis envers ses frères naturels. 18. Mouvements en Bretagne. 19. Mort de l'impératrice Hermengarde. 20. Guerre en Gascogne. 21. Nouveaux efforts de Loup Centule. Mort de Gersand. Loup Centule condamné à l'exil. 22. Réfutation d'une fausse descendance de Loup Centule. 23. Totilo, comte amovible de la Gascogne orientale. 24. Mariage de l'empereur Louis avec Judith, fille d'un comte de Bavière. Réflexions sur l'imprudence de sa conduite. 25. Guerre en Pannonie. 26. Déposition de Béra, comte de Barcelonne. Les diverses épreuves. 27. Bernard, duc de Septimanie et comte de Barcelonne. 28. Expéditions des Normands. 29. Assemblée générale. Occupations de Louis. Ambassades importantes. 30. Mort de Borna, duc de Dalmatie. Mariages de Pepin et de Lothaire. 31. Remords de Louis le Débonnaire. 32. Sclaomir, duc des Abrodites. 33. Mort de S. Benoît d'Aniane. Confession publique de Louis le Débonnaire. 34. Lothaire reçoit le royaume d'Italie. 35. L'assemblée de Francfort défend d'avoir recours au jugement de la croix. 36. Pascal Ier couronne Lothaire empereur. 37. Naissance de Charles le Chauve. 38. Nomenoé, duc de Bretagne, est fidèle, mais les autres comtes bretons se soulèvent. 39. Mortification qu'éprouve Fortunat, patriarche de Grado. 40. Expédition des comtes Ebles et Aznar; ils sont faits prisonniers par Garsias Ximenès. 41. Garsias Ximenès premier roi de Navarre. 42. Même sujet. 43. Successeurs de Garsias Ximenès. 44. Anti-pape. Résolution favorable à l'autorité impériale. Piété de Louis le Débonnaire. 45. Assemblée d'Ingelheim. Nombreuses députations de divers peuples. Soulèvement de la Catalogne. Bernard, marquis de Septimanie, inculpe de lâcheté les comtes Hugues et Matfred. 46. Avantages remportés par le comte Wandregisile, contre Amarvan, duc de Sarragosse. 47. Election de Grégoire IV. 48. Respect pour les reliques des saints. Clergé. 49. Commencements de troubles. 50. Les trois fils de Louis le Débonnaire se déclarent contre lui. Son armée l'abandonne. 51. La hauteur de Lothaire produit un retour vers l'autorité légitime. Apparence de fermeté de Louis le Débonnaire. 52. Justification de l'impératrice Judith. 53. Clémence pusillanime. 54. Nouvelle révolte de Pepin, roi d'Aquitaine. 55. Louis, roi de Bavière, l'imite. 56. Lenteur de Louis le Débonnaire. Lothaire, roi d'Italie, arrive à Worms avec le pape Grégoire IV. Le malheureux père est trahi, et est prisonnier de ses fils. Il est enfermé à Soissons. Assemblée de Compiègne. Il est déposé. 57. Pepin, roi d'Aquitaine, et Louis, roi de Bavière, se déclarent contre Lothaire. Réintégration de Louis le Débonnaire. 58. Sa bonté. 59. Lothaire persiste dans sa révolte. Il est forcé de se soumettre. On lui pardonne. 60. Obstacles qui arrêtent les Sarrazins. Fondation d'A-

laon. 61. Envoi de commissaires royaux pour corriger les abus. Assemblée de Thionville. 62. Rétablissement de Bernard, duc de Septimanie, dans ses dignités. 63. Conduite équivoque de Lothaire. 64. Pirateries des Normands. 65. Mort d'Aznar, comte de Gascogne. 66. Sages mesures contre les Normands. 67. Mauvaise politique de Louis le Débonnaire. Entreprises des Sarrazins. 68. Mort de Pepin, roi d'Aquitaine. 69. Révolte du roi de Bavière. Le jeune Charles est roi d'Aquitaine. Changement de plusieurs gouverneurs. 70. Nouvelle révolte de Louis, roi de Bavière. Fatigues extrêmes de cette campagne. Dépérissement de la santé de Louis le Débonnaire. Sa maladie, sa mort. 71. Ses enfants. 72. Son caractère.

1. L'ASTRONOME limousin, auteur anonyme de la *Vie de Louis le Débonnaire*, passe du règne de Charlemagne à celui de son fils par ces paroles qu'il emprunte de l'Ecriture: *L'homme juste est mort, et il semble encore vivant, parce qu'il a laissé un successeur semblable à lui.* Tel fut en effet l'espoir que purent concevoir les Français. Les vertus du fils devoient, ce semble, calmer les regrets sur la mort du père. Louis avoit gouverné le royaume d'Aquitaine avec gloire; ses peuples bénissoient tous les actes de son règne. La réunion de toutes les qualités sembloit garantir un monarque accompli. Louis avoit un physique mâle et vigoureux; nul ne l'égaloit à manier l'arc ou à lancer le javelot. Au moral, il étoit bon, clément, généreux, juste, impartial, et ces vertus étoient accompagnées d'une majesté imposante par sa gravité; mais on auroit dû remarquer que le génie de Charlemagne l'avoit constamment soutenu, redressé, et forcé, pour ainsi dire, à être au-dessus de lui-même. Si par des libéralités déplacées, Louis avoit épuisé son trésor; si, par négligence ou trop de bonté, il avoit laissé usurper ses domaines, et tarir la source de ses richesses, son auguste père lui avoit alors donné des leçons d'une sage et noble économie, et avoit envoyé des commissaires pour rétablir ces mêmes domaines dans leur intégrité. Si Louis, par foiblesse, avoit laissé avilir son autorité, et pris des résolutions pusillanimes, Charlemagne l'avoit mandé lui-même à 814

814 Worms, et l'avoit rendu témoin de la déposition de Chorson, duc de Toulouse, et du bannissement d'Adalaric, comte héréditaire de Gascogne. Prince éclairé autant que père tendre, Charlemagne avoit, en quelque sorte, contraint son fils à conserver la dignité du trône, et à s'abstenir des pratiques minutieuses d'une vie monacale, lesquelles sont incompatibles avec les devoirs d'un roi. Instruit par de telles leçons, retenu jusque-là par un tel appui, Louis parut devoir être un grand prince; mais, privé de ce soutien, il ne fut plus qu'un homme ordinaire et sans caractère. Dévot jusqu'au ridicule, sévère outre mesure et comme par caprice, foible jusqu'à la pusillanimité, il vit ses propres fils et ses peuples n'avoir pour lui ni obéissance ni respect. Son éducation avoit été soignée : il savoit parfaitement le grec et le latin, connoissoit les auteurs sacrés et profanes, n'ignoroit aucune des lois qui régissoient les peuples de son vaste empire. Mais si son esprit étoit orné, la nature lui avoit refusé cette force d'âme, ce tact, cette justesse de conduite dont elle avoit été prodigue envers le père. Louis démontra en tout que, si ce n'est au physique, du moins au moral, l'aigle noble et fier peut donner le jour à la timide colombe.

2. Louis étoit dans sa trente-cinquième année à la mort de l'empereur son père. Marié, depuis l'an 798, avec Hermengarde, il avoit trois enfants mâles : Lothaire, Pepin, Louis, et plusieurs filles. Entrons maintenant dans le détail des événements de son règne. Il étoit à Doué en Anjou, dans cet antique château des ducs d'Aquitaine, où il avoit rassemblé les principaux de son royaume. Rampon lui fut dépêché d'Aix-la Chapelle par ses frères naturels, et par les grands et les prélats, après qu'ils eurent rendu les honneurs funèbres à l'empereur défunt. On avoit mis, ce semble, un peu de lenteur à lui donner avis d'un événement auquel il devoit naturellement prendre le plus d'interêt. Théodulphe, évêque d'Orléans, qui en fut instruit par l'arrivée de Ram-

pon dans sa ville épiscopale, se hâta de l'en prévenir par un 814
courrier extraordinaire. Louis employa encore cinq jours à terminer les opérations de la diète d'Aquitaine, et n'arriva à Aix-la-Chapelle qu'un mois après la mort de Charlemagne. Théodulfe fut empressé de se trouver sur sa route; on le soupçonna d'avoir donné de mauvaises impressions contre plusieurs des principaux seigneurs, notamment contre Wala, abbé de Corbie. Il est difficile d'apercevoir la cause de l'inimitié qui existoit entre ces deux membres distingués du clergé, et comment Wala, qui avoit été donné pour conseil à Bernard, roi d'Italie, se trouvoit alors à Aix-la-Chapelle. Wala auroit aisément détruit l'effet d'une calomnie auprès d'un prince d'un caractère ferme; mais Louis étoit foible, par conséquent méfiant : l'empressement que mit l'abbé de Corbie à lui présenter ses hommages et l'offre de ses services, le lui rendit encore plus suspect.

5. L'esprit retréci de Louis lui fit d'abord porter son attention sur des objets ou sur des abus qu'il ne falloit attaquer qu'avec circonspection. Les mœurs des princesses ses sœurs étoient un peu suspectes, soit par le faste qu'elles étaloient à la cour, soit par les nombreux personnages qui les entouroient. Il voulut couper brusquement le mal dans sa racine; il ne fut question de rien moins que d'arrêter les courtisans, d'envoyer les princesses dans des monastères. Tel fut le premier usage de la puissance du nouvel empereur. Au lieu de s'entourer des conseils de Wala et d'Ingobert, il se livra aux impulsions haineuses du comte Garnier et de son neveu Lantbert. Ils se chargèrent d'arrêter Hodoin et Tulle qui étoient en faveur auprès des princesses, mais Hodoin se défendit, tua Garnier sur la place, blessa Lantbert à la cuisse. Hodoin fut mis à mort, et Tulle fut privé de la vue. Une violence aussi arbitraire aliéna les cœurs, rendit Louis odieux dans sa propre famille. Ses sœurs, celles de Bernard, roi d'Italie, et un grand nombre

814 de femmes de qualité disparurent de la cour, et furent envoyées dans des abbayes. Une telle conduite étoit blâmable, indécente et outrageuse au souvenir d'un prince qui venoit à peine de rendre le dernier soupir. Louis mit d'ailleurs une exactitude scrupuleuse à suivre les dispositions du testament de son père, en donnant à ses sœurs un quart du mobilier et du trésor, et les trois autres quarts aux pauvres et aux églises. L'empressement qu'il mit à confirmer les donations faites aux monastères, soit par son auguste père, soit par les fidèles, lui auroit attiré sans doute l'affection du clergé. Mais il dépassa ce qu'il convenoit de faire, en ordonnant des réformes, des réglements nouveaux qui parurent être plutôt l'œuvre de Saint-Benoît d'Aniane, qu'il attira à la cour, que d'un monarque éclairé. Le clergé inquiété et poussé malgré lui à une régularité contraire aux occupations de ses principaux membres qui résidoient auprès du prince, lui voua une haine dont il n'éprouva que trop les effets. Une surveillance outrée donna un mauvais relief aux mesures les plus sagement combinées. En voici la preuve. On le blâma de rendre aux Saxons le droit de succéder à leurs proches, droit qui leur avoit été enlevé par Charlemagne. On le blâma de donner des preuves de bonté, et d'accorder des établissements aux Espagnols réfugiés en France, pour éviter la persécution des Sarrazins. Charlemagne leur avoit déjà concédé quelques domaines dans plusieurs diocèses du midi. Mais les comtes ne respectant nullement les diplômes qui les avoient investis, leur faisoient éprouver mille vexations, et les réduisoient en esclavage. Par son ordonnance, l'empereur statua qu'ils seroient en tout assimilés aux Français, c'est-à-dire qu'ils n'auroient d'autres obligations que le service militaire, qu'ils obéiroient, sur ce point, aux comtes du pays dans lequel ils se trouveroient, et fourniroient, ainsi que les autres Français, le logement, la nourriture et le transport aux envoyés

ou commissaires royaux. Ils eurent, comme les indigènes, 814
le droit d'avoir des serfs et des vassaux Mais s'ils acceptoient des terres des comtes et des seigneurs, ils étoient assujettis pour ces fiefs aux mêmes obligations que les autres vassaux. Des commissaires intègres, choisis parmi les personnages les plus considérables dans la noblesse et le clergé, furent nommés pour visiter les provinces, et l'on sait que ces envoyés s'adjoignoient, sur les lieux, des viguiers, des assesseurs des juges, des avoués, des prud'hommes, tous tirés du peuple, afin de redresser plus sûrement les abus. Par ce moyen, les comtes et leurs lieutenants ne pouvoient cacher les injustices, et étoient forcés de les réparer. Louis porta ses regards sur tout ce qui intéressoit l'ordre, la justice; heureux s'il se fût moins occupé des réglements ecclésiastiques, qui n'étoient pas, en quelque sorte, de sa compétence!

4. Si l'ambition ne domina pas dans le cœur de Louis, on ne peut douter du moins qu'il ne fût livré à des sentiments d'envie et de jalousie qui lui firent commettre des injustices et des cruautés. C'est surtout envers Bernard son neveu qu'il se montra inquiet et jaloux du pouvoir. Il le manda, voulant qu'il reconnût sa prééminence et sa souveraineté. Le roi d'Italie parut se rendre avec empressement à Aix-la-Chapelle, et l'empereur, satisfait de sa soumission, le renvoya avec des présents, mais le priva de ses deux conseillers, le comte Wala et l'abbé Adelard, comme s'il eût voulu lui enlever le moyen de gouverner sagement. Wala ne fut pas libre de se retirer dans son abbaye de Corbie; il reçut l'ordre de se rendre dans le monastère de Noirmoutier, à l'embouchure de la Loire. Adelard prit l'habit religieux à Corbie. L'humeur sévère du monarque n'atteignit pas encore ses frères naturels, Hugues, Drogon et Thieri; il les retint même à la cour, et leur fit donner une éducation soignée. Nous verrons qu'il ne fut pas constant dans ces témoignages de

814 tendresse. Le titre d'empereur lui donnoit sans doute l'autorité suprême en Italie ; il auroit été louable de s'en servir pour augmenter la considération de son neveu ; il sembla, au contraire, n'en user que pour l'atténuer. Tel étoit du moins l'effet que devoit produire la distribution des faveurs sans la participation de Bernard. Le duc de Bénévent obtint ainsi, que le tribut de vingt-cinq mille sous d'or qui lui avoit été imposé lors de sa dernière révolte, seroit réduit à sept mille. Ces diverses circonstances faisoient ressortir le caractère envieux de l'oncle, et pouvoient disposer le neveu au mécontentement.

5. Tout suivoit encore la marche imprimée par Charlemagne. Au dedans, la soumission étoit entière dans les diverses contrées de l'empire; au dehors, la même considération étoit accordée au monarque français. Les ambassadeurs des princes éloignés arrivèrent à Aix-la-Chapelle; et parmi eux, on vit d'abord ceux de l'empereur d'Orient. On peut à peine suivre les révolutions qui s'opéroient sur le trône avili de Constantinople. Quatre princes l'avoient successivement occupé dans l'espace de quatre ans : à Nicéphore avoient succédé Staurace, Michel Curopalate et Léon V, dit l'Arménien. Ce dernier régnoit; et c'est en son nom que les ambassadeurs complimentèrent Louis, comme roi de France et comme empereur d'Occident. Nortbert, évêque de Riez, et Richoin, comte de Poitiers, les suivirent à leur retour, et renouvelèrent à Constantinople les traités existants entre les deux empires.

6. Louis le Débonnaire, à l'exemple de son père, jugea devoir partager la puissance souveraine avec ses enfants. Lothaire, âgé de quinze ans, ne fut, il est vrai, associé à l'empire, et son frère Pepin, nommé roi d'Aquitaine, que dans le cours de l'an 817; mais, dès cette année, le premier fut envoyé en Bavière, et le second en Aquitaine, où il data constamment les années de son règne de l'an 814.

7. Hériold ou Régnier, roi des Danois, chassé de ses états 815
par les fils de Godefroi, vint se déclarer vassal de Louis, et lui demanda du secours. L'histoire du Danemarck est encore si embrouillée, qu'il est bien difficile de se reconnoître au milieu de la confusion des noms et des faits. Il paroît cependant qu'à la place de Siward et de Ringo, fils de Godefroi, le vœu du peuple avoit appelé Hériold, fils de Siward. C'étoit donc contre leur fils et leur neveu que les deux frères s'étoient réunis. Ils l'avoient obligé de prendre la fuite. Louis, flatté de l'hommage qu'il venoit de recevoir, ordonna au comte Balderic de guider les Saxons dans cette expédition. Les Saxons témoignèrent leur reconnoissance envers le monarque qui leur avoit rendu leurs droits, en se portant avec un zèle extrême au-delà de l'Elbe, pour coopérer au rétablissement de Hériold. Ce prince auroit surmonté tous les obstacles avec un tel secours; mais il réussit avec d'autant plus de facilité, que l'animosité ayant éclaté de nouveau entre Siward et Ringo, ils périrent l'un et l'autre dans des combats qu'ils se livrèrent avec fureur. On ne peut douter que Godefroi n'eût eu d'autres enfants. Le récit des annales d'Eginhart, de Metz, de Saint-Bertin, en fournit de fréquentes preuves. Ils parvinrent même à expulser Hériold, et se maintinrent malgré les secours que lui fournit Louis le Débonnaire. Nous aurions laissé de côté ce fait, si l'exemple de presque tous les historiens ne nous avoit fait un devoir d'en entretenir le lecteur. Nous observons qu'il est inutile de chercher encore à donner des notions claires sur les couronnes du Nord. La Norvége, la Suède, le Danemarck ont leurs rois; mais leurs annales incertaines sont mêlées de récits fabuleux. Ce que l'on ne peut révoquer en doute, c'est la valeur féroce de leurs habitants, et leur expérience dans la marine. Leurs courses fréquentes, et la dévastation des provinces de la France, ne donneront que trop des preuves de l'une et de l'autre.

815 8. Louis apprit la nouvelle des succès d'Heriold, à Ratisbonne, où il s'étoit rendu pour tenir l'assemblée du Champ-de-Mai. Il y reçut les hommages et les dons des princes des Esclavons, des Hongrois et des autres peuples tributaires. Le roi d'Italie assista à cette diète, où le bruit se répandit qu'une conspiration avoit éclaté dans Rome contre le pape Léon. Le pontife eut assez d'autorité pour en faire arrêter les chefs. Poussant ensuite les choses plus loin, et s'étayant des lois romaines, il les fit juger et exécuter à mort. Une procédure faite aussi arbitrairement, la rigueur extrême de la sentence, son exécution, sans le consentement de l'empereur, vrai souverain de Rome, étoient deux attentats également répréhensibles. Louis montra d'abord un vif ressentiment d'une telle conduite; mais la suite prouva qu'il était trop foible pour arrêter les usurpations. Bernard partit néanmoins, sur-le-champ, pour Rome, afin de prendre connoissance des faits dont il manda à l'empereur l'exacte vérité par le comte Géraud. Le pape qui sentoit bien qu'il avoit empiété sur l'autorité impériale, envoya à Aix-la-Chapelle l'évêque Jean, le nomenclateur Théodore et le duc Sergius, pour le justifier et protester de sa parfaite soumission. Louis se contenta de cette satisfaction, et sa condescendance sur un point aussi essentiel enhardit les successeurs de Léon. Ce dernier étoit l'objet de la haine du peuple; il en eut la preuve mortifiante, puisqu'ayant été gravement malade, ses vassaux démolirent les diverses maisons qu'il avoit fait bâtir sur le territoire de plusieurs villes, et se portèrent en foule vers Rome, afin de reprendre ce que l'avarice du pontife leur avoit enlevé. Le roi Bernard fut obligé d'envoyer Winigise, duc de Spolette, avec des troupes, pour mettre un terme à l'effervescence et à la vengeance du peuple.

9. Les envoyés d'Abulaz, roi de Cordoue, arrivèrent au palais de Francfort sur le Mein, où Louis étoit alors. Il re-

nouvela avec eux la trève qui subsistoit depuis trois ans. Ces 815
démonstrations d'amitié n'empêchoient pas les Sarrazins de menacer les îles de la Méditerranée. Les peuples de la Sardaigne les redoutoient et avoient à se plaindre d'eux. Les députés de la ville de Cagliari auroient pu réveiller l'attention du monarque ; mais, occupé du chant des pseaumes et de lectures pieuses, il croyoit avoir rempli tous ses devoirs, comme si les obligations d'un roi étoient semblables à celles d'un religieux enfermé dans le cloître. Les députés de l'île de Sardaigne n'obtinrent point alors de réponse favorable, et n'apportèrent à leurs compatriotes aucune assurance d'avoir des secours contre les Sarrazins. Les historiens s'accordent à dire que Louis négligeoit les affaires de son royaume pour se livrer à des exercices de piété. Nous verrons tout tendre à la désorganisation, par l'effet de cette conduite.

10. Le pape Léon III, qu'on a vu si facilement triompher 816
du courroux du monarque français par de vaines réparations, mourut dans les premiers jours de l'an 816. Etienne, diacre de l'Eglise romaine, élu à sa place, prit, sous le nom d'Etienne IV, possession du pontificat, sans en demander la confirmation. Il s'excusa, il est vrai, par ses légats, fit preter, dans Rome, le serment de fidelité, et se disposa même à venir en France, où le prince pieux ne crut pouvoir lui rendre assez d'honneurs. Le roi d'Italie eut ordre de l'accompagner jusqu'au passage des Alpes, où un grand nombre de seigneurs français l'attendoient, afin de l'escorter jusqu'à Rheims. Louis s'y étoit déjà rendu ; à peine eut-il appris que le cortége approchoit, qu'il fut au-devant du saint-père, à un mille hors de l'enceinte de la ville, se prosterna trois fois à ses pieds, et se releva en s'écriant : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* Il le conduisit ensuite dans le monastère de Saint-Rémi, où le pape célébra la messe. Etienne portoit des présents considérables, qu'il distribua à l'empereur, à l'impératrice et

816 aux principaux seigneurs. Le quatrième jour de son arrivée, il interrompit les cérémonies de la messe par une attention dont Louis lui sut un gré infini. Il avoit porté deux couronnes, dont il plaça la première qui étoit d'or, et enrichie de pierreries, sur la tète du monarque; et la seconde, qui étoit simplement d'or, sur celle d'Ermengarde. Les jours suivants se passèrent en conférences, dont l'objet resta ignoré; enfin, Etienne IV, comblé de présents, reprit la route de Rome; malgré ses déférences et ses soumissions apparentes, on peut dire qu'une politique adroite avoit guidé ses démarches. D'un côté, il accoutuma Louis à voir les papes prendre possession sans attendre son approbation; et de l'autre, il contribua à établir l'opinion que la consécration des papes ajoutoit quelque chose au titre d'empereur. Ce fut peu après le départ du pontife que Louis refusa de confirmer l'élection que le peuple avoit faite de Gislemar pour archevêque de Rheims. Gislemar fut reconnu trop ignorant dans un examen qui eut lieu en présence des prélats et des seigneurs. Louis proposa son frère de lait, Ebbon, quoiqu'il fût de condition servile. Ebbon étoit, par ses talents, digne de l'épiscopat; il fut élu par le peuple, dont l'empereur confirma le choix. Quelle ingratitude Ebbon montra dans la suite envers son bienfaiteur!

11. La mort de Charlemagne, l'éloignement du nouvel empereur, la jeunesse de Pepin, roi d'Aquitaine, enhardirent les Gascons à renouveler leurs tentatives pour recouvrer leur ancienne indépendance. Par cette dénomination de Gascons, on doit entendre les comtes Sciminus ou Ximenès, et Loup Centule, dont les possessions avoient été en vain restreintes aux pays situés sur la rive gauche de l'Adour. Ces deux princes, croyant pouvoir avec sûreté se prévaloir des circonstances, refusèrent le serment de fidélité, et s'étendirent jusqu'au Toulousain. Louis ordonna qu'ils seroient dépouillés de leurs provinces; mais les peu-

ples de ces contrées s'armèrent et les maintinrent contre de 816
telles ordonnances. Une nombreuse armée se rassembla en Aquitaine, et marcha vers la Gascogne. Sciminus fut tué dans un combat. Son fils Garsiminus [1], nommé par les Espagnols Garsias-Ximenès, c'est-à-dire, Garsias, fils de Ximenès, lui succéda aussitôt, et les peuples ne lui furent pas moins attachés qu'ils ne l'avoient été à son père et à ses autres aïeux. Garsiminus se soutint dans la Gascogne orientale, et resta en guerre ouverte au moins jusqu'à l'an 818. Nous attendrons d'être arrivés à cette époque, pour développer ce qui est relatif à cette branche des Mérovingiens, et relever des erreurs historiques trop légèrement adoptées. Il est cependant à propos d'observer qu'indépendamment du plat-pays, Garsiminus et Loup Centule possédoient une grande partie des montagnes des Pyrénées, qui leur offroient des retraites assurées, un peuple nombreux et des richesses considérables. Non seulement ils dominoient sur celles qui regardent la France, mais encore sur les parties méridionales de ces mêmes Pyrénées. Les peuples chrétiens de la Navarre et de l'Aragon estimoient la valeur de ces princes, et nous les verrons bientôt prendre des rois parmi eux.

12. Le plaisir de la chasse étoit le seul que se permît Louis; il s'y livroit souvent avec passion. Compiègne, qui étoit même alors une des plus anciennes maisons royales, offroit un séjour des plus agréables pour ce genre de délassement, le seul qui pût distraire une cour livrée à la tristesse. Les envoyés du nouveau roi de Cordoue, Abdérame,

[1] Ce prince est nommé Garsimirus dans le diplôme de Charles le Chauve, mais il est évident que c'est par l'erreur des copistes. Ce nom est composé de Garsias, nom propre de ce seigneur et du patronimique Sciminus. C'est par cette raison que nous l'appellerons ou Garsiminus, ou Garsias-Ximenès, c'est-à-dire Garsias fils de Ximenès. Nos historiens le nomment tantôt Garsimirus, tantôt Garsimir.

fils d'Abulaz, y vinrent pour demander la paix. Cette circonstance prouve que les hostilités s'étoient renouvelées entre les Aquitains et les Sarrazins. Les détails n'en sont pas connus; peut-être même l'empereur désira-t-il en être informé avant de prendre une détermination, puisqu'il retint ces envoyés pendant plus de trois mois; et ce ne fut qu'après son retour à Aix-la-Chapelle qu'il consentit à signer la paix avec Abdérame.

817 13. De nouveaux ambassadeurs de l'empereur d'Orient vinrent porter des plaintes relatives aux limites des deux empires, vers la Dalmatie. La question ne pouvant être éclaircie que sur les lieux, Louis fit accompagner l'envoyé de Nicephore par le comte Albigaire, fils d'Henri, dernier duc de Frioul, et par Cadolach, alors revêtu de cette dignité. Ils eurent l'ordre de se concerter avec quelques seigneurs romains et esclavons qui étoient intéressés dans la querelle. Cette manière franche de procéder fit que les choses s'arrangèrent bientôt à l'amiable. L'esprit de tranquillité et de paix qui animoit le monarque français le portoit à donner satisfaction à tous ceux qui croyoient avoir à se plaindre de lui. Par la même raison, il enduroit avec trop de facilité les entreprises qui nuisoient à la dignité de sa couronne. Nous avons déjà vu les papes Léon III, Etienne IV, l'apaiser par de vaincs défaites. Leur successeur eut une conduite semblable. Etienne étant mort à Rome peu de mois après son retour de France, Paschal fut élu le 25 de janvier, et prit possession de la chaire de S. Pierre sans demander aucune confirmation; il se contenta d'envoyer un de ses officiers avec des présents et une lettre, dans laquelle il protestoit que le peuple l'avoit forcé à accepter la papauté. Théodore mania si adroitement l'esprit de Louis, qu'il accorda non seulement la confirmation des donations de Pepin et de Charlemagne, mais encore de nouveaux dons, tels que le duché de Rome, dont il se réserva cependant la souveraineté.

14. Un accident imprévu faillit mettre toute la France 817
en deuil. L'empereur, après avoir assisté aux offices du Jeudi-Saint, à Aix-la-Chapelle, rentroit dans son palais par une tribune qui établissoit la communication; elle croula, et plus de vingt personnes de la cour souffrirent plus ou moins de cette chute. Diverses contusions prouvèrent le danger qu'avoit couru le monarque; son rétablissement fut cependant bien prompt, puisque dans le même mois il prit le plaisir de la chasse dans les forêts voisines du Rhin, vers Spire et Worms. Il prolongea ce délassement jusqu'à l'époque qu'il avoit indiquée pour la tenue de l'assemblée générale. Les grands, les prélats et les principaux personnages de tout l'empire y étant convoqués, on ne douta pas qu'il ne fût question de quelque résolution extraordinaire. La surprise fut d'abord extrême, de voir l'application de Louis pour faire discuter et adopter des capitulaires, importants sans doute, mais qui ne paroissoient pas devoir être l'objet des délibérations d'une telle assemblée. De longs réglements pour les moines, les chanoines et les chanoinesses, émanèrent de la diète d'Aix-la-Chapelle. Il y fut question de la résidence, de la régularité, de la nécessité de faire quitter aux ecclésiastiques les ornements du siècle et tout ce qui annonçoit un luxe mondain. S. Benoît d'Aniane avoit préparé avec soin ces réglements, et Louis avoit une entière confiance en lui. Afin de lui ôter tout prétexte de s'éloigner de la cour, Louis fit construire le monastère d'Inde dans le voisinage d'Aix-la-Chapelle. Livré uniquement à ces détails, ce prince auroit pu se juger incapable d'occuper le trône; ce ne fut cependant point par de tels motifs qu'il voulut se décharger de la souveraine puissance: entraîné par l'exemple de son glorieux père, il crut devoir, comme lui, partager l'autorité avec ses enfants. Il ne sentit pas que, sous le nom de rois, les fils de Charlemagne n'avoient été que ses lieutenants. Ce grand prince les laissa librement agir pour le

817 bien, prêt à les retenir s'ils s'en écartoient. Une telle conduite étoit au-dessus du foible Louis. Si les fils de ce dernier avoient déjà usé du pouvoir, c'étoit sans titre : ils pouvoient être révoqués ; mais nommés solennellement rois, ils seroient les égaux, peut-être les supérieurs d'un père pusillanime. La division de la puissance pouvoit entraîner de grands inconvénients ; et il n'y en avoit guère à la voir toute entière entre les mains d'un prince qui, s'il étoit foible, étoit du moins pénétré de bonnes intentions. Ces considérations ne pouvoient frapper le monarque lui-même. En conséquence, il se prépara, par un jeûne de trois jours, à cet acte important de son règne. Charles n'avoit donné des royaumes que lorsqu'il renonça à avoir d'autres enfants. Louis, à la fleur de son âge, communiqua ses projets, et ne reçut malheureusement que des applaudissements dans l'assemblée d'Aix-la-Chapelle. En conséquence, il déclara que Lothaire seroit son successeur dans la dignité impériale. Le royaume d'Aquitaine fut de nouveau assuré à Pepin, et Louis fut nommé roi de Bavière. Ce partage mécontenta Lothaire, qui ne vit la jouissance que dans la perspective, tandis que ses frères étoient déja mis en possession de leurs royaumes. Il mécontenta Bernard, roi d'Italie, qui étant fils de l'aîné des enfants de Charlemagne, et étant roi de la contrée à laquelle étoit le plus anciennement appropriée la qualité d'empereur d'Occident, se flattoit de succéder à l'empire. Tout fut impolitique dans ce partage ; l'on n'en verra que trop les tristes conséquences.

15. Les Abrodites qui habitoient au-delà de l'Elbe, vers le pays de Mecklembourg, avoient été constamment fidèles à la France. Ils jouissoient de l'avantage d'avoir un duc de leur nation ; Sclaomir étoit alors revêtu de cette dignité que les comtes français voulurent l'obliger à partager avec Céadrag, fils de Thrasicon, qui avoit été duc avant Sclaomir. Indigné d'une telle proposition, ce dernier jura qu'il ne paie-

roit plus de tribut, et appela les Normands à son secours. 817
Ils arrivèrent bientôt par l'embouchure de l'Elbe, ravagèrent les deux rives qui appartenoient aux Français, jusqu'à la forteresse d'Essenfeld; les Abrodites se soulevèrent la plupart en faveur de leur duc, et se joignirent aux Normands. Louis apprit ce mouvement dangereux à Ingelheim; il se contenta de mander au comte Gluom, gardien des frontières, de réprimer cette invasion. Gluom obéit, marcha vers Essenfeld avec une troupe d'Abrodites restés fidèles. Trop foible pour attaquer Sclaomir et les Normands, il n'osa former le siége de la forteresse, qui étoit tombée entre les mains de l'ennemi; il ne put éviter de se retirer honteusement, après avoir perdu une partie de ses gens. C'est ainsi que Louis, manquant dans l'occasion d'activité et de prévoyance, accoutumoit les peuples éloignés à ne plus respecter le nom français. Cette conduite ne tendoit à rien moins qu'à faciliter un prochain démembrement de l'empire. Les princes foibles, médiocres, n'agissent presque jamais qu'à contre-temps; s'ils déploient de la vigueur, c'est lorsqu'ils devroient user d'une longanimité salutaire.

16. Le partage que l'empereur avoit fait entre ses enfants, avoit excité dans Bernard, roi d'Italie, un mécontentement qu'il n'auroit peut-être pas manifesté, sans les conseils perfides des courtisans; mais les grands et les évêques haïssoient dans Louis, le réformateur sévère, le censeur minutieux; ils saisirent avec empressement l'occasion de lui susciter des chagrins. Loin de calmer Bernard, ils cherchèrent à l'exaspérer, et à lui persuader, qu'en se révoltant, il parviendroit aisément à la souveraine puissance. Des seigneurs de la cour de Louis s'unirent à ces projets, leurs noms ne sont pas tous connus, mais on compte parmi eux, Eggidius, son favori; Regnard, son chambellan; Regnier, fils du comte Meinhard, et petit-fils du comte Hastrade, qui avoit autrefois

conjuré contre Charlemagne ; les évêques Théodulfe, d'Orléans ; Anselme, de Milan, et Wolfold, de Crémone. Bernard arma en Italie, envoya quelques troupes vers les passages des Alpes. L'empereur fut à peine prévenu de ce mouvement, qu'il rassembla une nombreuse armée de ses états de France et d'Allemagne, et marcha avec rapidité vers l'Italie. Que pouvoit opposer à tant de forces l'imprudent et malheureux Bernard ? Il se vit tout-à-coup abandonné de ses partisans, qui cherchèrent à cacher la part qu'ils avoient dans ce complot. Ceux qui s'étoient mis en évidence, le voyant dans l'impossibilité d'opposer aucune résistance, lui
818 conseillèrent d'aller se jeter aux pieds de l'empereur son oncle, et le suivirent en partie jusqu'à Châlons-sur-Saône où ce prince étoit alors. Loin d'avoir aucun égard à l'humble démarche de Bernard et de ses complices, Louis les fit tous arrêter et se servit de leurs propres aveux pour les faire juger dans l'assemblée générale qu'il convoqua dans ce dessein à Aix-la-Chapelle. D'après leurs dépositions, et la notoriété de leur crime, les grands et les prélats rassemblés ne purent éviter de les juger dignes de la peine capitale ; ils furent tous unanimement condamnés à la mort. La douceur naturelle du monarque sembloit donner l'assurance qu'il useroit de clémence envers un neveu auquel il n'avoit pas d'autre faute à reprocher, et que même, à sa considération, il pardonneroit à ses complices. Vain espoir ! les uns furent mis à mort ; les autres, par un raffinement de cruauté, furent privés de la vue ; les évêques furent déposés et renfermés dans des monastères. Le roi d'Italie, jeune prince de dix-neuf ans, subit le même supplice qu'une partie de ses complices laïques : il eut les yeux crevés, et mourut le troisième jour dans d'inexprimables douleurs. Il fut généralement regretté ; son supplice et sa mort excitèrent dans toutes les classes le mécontentement et la haine contre un prince

qui n'avoit témoigné de la fermeté, ou plutôt de l'obstination, que dans une circonstance où la nature lui faisait une loi d'être facile et clément. 818

17. Bernard étoit marié; il laissa un fils du nom de Pepin, auquel l'empereur donna, dans la suite, les seigneuries de Saint-Quentin et de Péronne. Pepin fut la tige des célèbres comtes de Vermandois, qui donnèrent naissance à plusieurs maisons illustres, et entre autres à celle de Saint-Simon encore existante. (Voyez la neuvième esquisse généalogique.) Selon Thegan, chorévêque de Trèves et historien contemporain, Bernard étoit fils naturel de Pepin Ier; nous n'avons pu nous écarter d'une assertion aussi positive, contre laquelle les modernes ont cependant réclamé.

On ne peut douter que le désir de s'approprier le royaume d'Italie ne fût le principal motif de la barbare sévérité de Louis. Il vouloit tout pour ses propres enfants; c'est par ce motif que manquant aux promesses qu'il avoit faites à Charlemagne son père, il pensa à se défaire de ses trois frères, enfants naturels de ce prince. Ils furent tondus, enfermés dans des monastères, et forcés de s'engager dans les ordres sacrés. Drogon fut évêque de Metz. Louis, satisfait de l'avoir rendu nul pour le siècle, lui accorda sa faveur et son amitié. Hugues fut abbé de Saint-Quentin et de Saint-Bertin; il est incertain si Thierri parvint aux dignités de l'Eglise, ou s'il mourut jeune.

18. Morvan, comte de Bretagne, à l'exemple de ses prédécesseurs, affectoit la souveraineté, refusoit de rendre hommage, et prenoit le titre de roi. Il avoit succédé à Jarnithin au commencement de 818. Ses prétentions furent bientôt réprimées; Louis le Débonnaire commanda lui-même l'armée contre les Bretons. La première opération, dans une expédition de ce genre, étoit une dévastation complète. Tel fut le début de l'armée française, qui s'empara ensuite des places les plus fortes. Morvan eut assez de bra-

818 voure, même des forces assez considérables pour essayer d'opposer une vive résistance : le succès ne répondit pas à son courage; il fut surpris et tué, dit l'astronome, par Choslon, écuyer de Louis. Dès ce moment, les seigneurs, les évêques et les principaux des Bretons s'empressèrent de venir rendre leurs hommages, et toute la province se soumit au vainqueur. Une assemblée générale fut tenue à Vannes; Louis y reçut les serments des Bretons, et en retint plusieurs des principaux pour otages. Nomenoé fut établi comte, et jura d'être fidèle; il le fut en effet jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire.

19. Les affaires de la Bretagnes terminées, ce prince se rendit à Angers, où il avoit laissé l'impératrice Ermangarde aux prises avec une sérieuse maladie; elle y mourut au commencement d'octobre. Les historiens parlent peu des regrets qu'il lui donna; ils se bornent à dire qu'après lui avoir rendu les derniers devoirs, il visita les villes de Rouen, d'Amiens, de Cambrai, et se rendit directement à Aix-la-Chapelle. Les envoyés de divers peuples et de plusieurs princes l'attendoient avec impatience. On doit remarquer parmi eux les députés de Sicon, nouveau duc de Bénévent. Grimoald avoit été victime de son ambition et de la haine de Radelgise, comte de Conza, qui l'avoit assassiné. Louis auroit été louable s'il avoit déployé une juste sévérité; il étoit rare qu'il en usât à propos; Sicon fut en conséquence confirmé dans sa possession, à la seule condition qu'il paieroit le tribut ordinaire de sept mille sous d'or.

20. Les troupes qui avoient opéré la soumission de la Bretagne furent dirigées vers la Gascogne, qui étoit toujours en mouvement depuis l'an 816. Garsiminus et Loup Centule son cousin-germain, étoient valeureux et intrépides. Chefs des Gascons dont ils étoient aimés, ils avoient rassemblé de grandes forces; il en falloit de considérables pour les leur opposer. Indépendamment de celles dont nous venons de

parler, Varin, comte d'Auvergne, qui avoit succédé à Ictérius, comte mérovingien, mort sans postérité, et Bérenger, duc de Toulouse, menèrent les milices de leurs gouvernements, et les réunirent à celles que Pepin, roi d'Aquitaine, avoit déjà avec lui. Garsiminus et Loup Centule n'étoient guère en état de résister à une armée aussi forte; le courage, cependant, suppléant au nombre, ils livrèrent plusieurs combats, dont l'issue ne leur fut pas favorable. M. de Marca et don Vaissette disent que Garsiminus fut tué dans une de ces circonstances. Il périt, en effet, dans un combat. Nous avons, sur ce point, l'autorité de la charte d'Alaon; mais elle n'assigne pas l'époque de sa mort. Or, une infinité de monuments attestent son existence et son élection au trône de Navarre et Aragon. Garsiminus fut tué dans un temps fort postérieur, puisque nous prouverons qu'il exista jusqu'à l'an 842. Il n'est pas douteux qu'il se retira alors dans les Pyrénées avec ses enfants, et vers la fin de l'an 813. Son ardeur guerrière lui ayant fait offrir des secours contre les Maures aux chrétiens de l'Aragon, il mérita leur estime et leur attachement. Nous reviendrons sur ce qui le concerne, en nous conformant à l'ordre chronologique. Suivons maintenant l'expédition contre les Gascons. 818

21. Loup Centule, privé du secours de Garsiminus, dont il avoit été séparé par les événements de la guerre, ne laissa pas de persister dans sa défense. Il étoit secondé par son frère Gersand, prince auquel sa témérité singulière fait donner le nom d'insensé dans le diplôme de Charles le Chauve. Ils furent attaqués avec impétuosité, et se défendirent avec fureur. Le nombre l'emporta enfin; Gersand resta mort sur le champ de bataille, et Loup Centule ayant perdu la presque totalité des siens, se déroba par la fuite au danger qui le menaçoit. Il comparut bientôt après à la cour de l'empereur Louis, et chercha à se disculper. Mais le comte Variu et le duc Bérenger articulèrent tant de plaintes 819

819 contre lui, qu'il fut condamné à l'exil, quoique seulement pour un temps déterminé. Si cette démarche ne lui procura pas tout l'avantage dont il s'étoit flatté, elle attira du moins la clémence de Louis sur ses deux enfants, Donat Loup et Centuloup. Le premier fut établi dans la suite comte de Bigorre, et le second, vicomte de Béarn. Ce sont là des faits que l'ordonnance de Charles le Chauve établit d'une manière incontestable. Quoiqu'ils soient rapportés dans la première partie qui traite de la maison mérovingienne, ils ont dû être de nouveau mentionnés dans l'ordre chronologique: nous renvoyons le lecteur à la première partie, pour voir le détail qui concerne ces deux rameaux des comtes de Bigorre et des vicomtes de Béarn. Gersand, frère de Loup Centule, ne laissa pas de postérité. La Gascogne orientale, dont Garsiminus venoit d'être dépouillé, fut de nouveau érigée en gouvernement amovible, et donnée à Totilo, parent de Louis le Débonnaire. Totilo eut par conséquent sous ses ordres la Gascogne et les côtes de la Garonne, jusqu'à Bordeaux inclusivement. Il faut en excepter cependant le comté d'Agen qui appartenoit à Ermiladius, frère de Wandregisile, comte des marches de Gascogne. Ermiladius ne laissa pas d'enfants; et, après sa mort, le comté d'Agen fut sans doute réuni au gouvernement de Totilo.

22. Loup Centule ne fut banni que pour un temps, suivant l'expression d'un annaliste contemporain. Les généalogistes et les historiens modernes ont avancé, sans aucune apparence de preuve, qu'il se réfugia chez le roi Alphonse le chaste, qui lui donna un comté en Castille; qu'il y prit une seconde épouse, et qu'il fut père de Sanche Garsie, surnommé Mittara. Cette descendance est fausse, et n'a d'autre fondement qu'une généalogie apocryphe du treizième siècle, insérée dans le cartulaire de l'église d'Auch, et dont copie se trouvoit dans celui de Lescar. (Voyez cette pièce, dans la première partie, page 374.) Cette gé-

néalogie ne parle cependant, en aucune manière, de Loup Centule, ni de son voyage en Castille, ni de son mariage. Elle dit seulement que Sanche Garsie étoit fils d'un comte de Castille; et c'est sur cette assertion vague, qui pourroit souffrir une interprétation différente, que les modernes ont avancé cette descendance [1]. Il n'est pas question de prouver que Sanche Garsie, dit Mittara, ne fût pas de la race mérovingienne; au contraire, après avoir renversé une opinion fausse, on établira qu'il étoit fils de Garsias Ximenès ou Garsiminus; sa descendance se prouvera par l'instrument d'Alaon, par une charte de S. Vincent-de-Luc, et par divers monuments espagnols. Loup Centule n'eut que deux enfants; savoir, Donat Loup, comte de Bigorre, et Centuloup, vicomte de Béarn. Il est faux que Loup Centule ait été comte de Castille, parce que l'on connoît tous les comtes qui existoient alors dans cette contrée. Ils sont nommés don Rodriguès, père de don Diégo de Porcellos; don Fernand Ansurez; don Almondare, surnommé le Blanc, et don Fernandez. On trouvera de plus grands éclaircissements sur ce qui concerne Sanche Garsie, dit *Mittara*, prétendu fils du comte Loup Centule, à l'année 872, époque où il occupa le duché de Gascogne. 819

23. Après avoir exilé Loup Centule et investi ses deux enfants, Donat Loup et Centuloup, de la Bigorre et du Béarn, Louis le Débonnaire demeura en possession de la Gascogne orientale, c'est-à-dire, de l'Armagnac, de l'Astarac, du Fezensac, du Condomois, du Lectourois et autres contrées voisines. Il en établit comte, ainsi qu'il a été dit plus haut, Totilo, auquel il donna en même temps le comté de Bordeaux. La Gascogne fut ainsi gouvernée par

[1] Peut-être l'auteur, qui écrivoit dans un siècle où les rois de Castille étoient renommés, a-t-il dit que Sanche Garsie, dit Mittara, vint de Castille, pour exprimer l'Espagne en général. On a souvent désigné les Espagnols sous le nom de Castillans.

819 des comtes amovibles, jusqu'à la mort du comte Arnaud, en 872. Alors les Gascons mirent à leur tête Sanche Garsie, dit Mittara, fils du roi Garsias Ximenès, qui est le même que Garsiminus.

24. La prudence prescrivoit à Louis de ne point se remarier, puisqu'il avoit déjà partagé ses états à ses trois fils, nés de la reine Hermengarde. La naissance de nouveaux enfants devoit nécessairement jeter le trouble dans la monarchie, par l'inimitié qu'une marâtre ne manqueroit pas d'avoir pour les enfants du premier lit. Louis n'étoit que dans sa quarantième année; il n'eut pas assez de force pour résister, par calcul, au vœu de la nature; la religion l'empêchoit de rechercher la société d'une femme qui ne lui seroit pas unie par les nœuds du mariage, et par ce motif il se décida à contracter ce lien. D'après le rapport des anciens historiens, il paroît s'être conformé à l'usage des anciens rois de Perse, puisque les plus belles filles de ses états ayant été menées devant lui, il fixa son choix sur Judith, fille de Welphe, comte d'une partie de la Bavière. C'étoit s'exposer à toute la séduction de la beauté; et il paroît en effet que Judith eut sur lui une influence sans bornes. La nouvelle impératrice, qu'il épousa à Ingelheim, possédoit les qualités extérieures, mais non point les vertus qui font l'ornement d'une femme; elle fut galante, méchante, et causa des maux infinis à la France.

25. Liudewit, duc de la Pannonie ou partie de la Hongrie, s'éloigna des devoirs de vassal, et essaya pour ainsi dire de traiter d'égal à égal avec son souverain. Ses envoyés arrivèrent à Ingelheim et déplurent par la hauteur de leurs prétentions. L'assemblée générale décida que la force étoit nécessaire pour réduire Liudewit. En conséquence, Cadolach, duc de Frioul, Borna, duc de Dalmatie, et les autres officiers employés dans la Carniole et la Carinthie, agirent de concert contre lui, et remportèrent des avantages qui

ne furent cependant pas décisifs. Cadolach mourut dans cet intervalle, et Balderic, le même que nous avons vu à la tête des Saxons, pour rétablir Hériold en Danemarck, fut nommé duc de Frioul. Les rigueurs de l'hiver furent à peine passées, que les hostilités recommencèrent contre le 820
rebelle Liudewit. Trois armées débouchèrent à la fois dans la Pannonie. L'une venant d'Italie par la Stirie, sous la conduite de Balderic, duc de Frioul; une seconde par la Carinthie, et la troisième par la Baviere. Après avoir disputé le passage des montagnes et celui de la rivière de Drave, Liudewit se déroba à la poursuite de ses ennemis, et se tint dans ses forteresses. Il vit, sans s'y opposer, ravager toutes les campagnes, et c'est là que se bornèrent les opérations d'armées aussi nombreuses. Borna, duc de Dalmatie, fatigua tellement Liudewit par la guerre la plus active, qu'il le força à abandonner le pays pendant le cours de l'année suivante. Borna, ayant succombé aux fatigues de la guerre, Liudewit porta la désolation dans les provinces voisines de la Hongrie; il ne put être réduit que par la trahison, ayant été assassiné en 825, chez un seigneur de Dalmatie, auprès duquel il s'étoit réfugié.

26. L'empereur passa l'hiver à Aix-la-Chapelle, où il tint l'assemblée générale dès le commencement du printemps. L'affaire la plus importante qui se présenta, fut l'accusation de trahison et de félonie faite par le comte Sunila, et dont fut l'objet Béra, comte de Barcelonne et duc de Septimanie. Faute de preuves, le duel fut déféré; et, suivant les lois des Visigoths, Béra ne put refuser le combat, qui eut lieu à cheval entre les deux champions. Moins heureux et moins adroit, Béra fut vaincu, et dès-lors jugé coupable, dépouillé de tous ses gouvernements. Il pouvoit être mis à mort, la loi étoit formelle. Louis commua la peine en un exil qu'il subit dans la ville de Rouen. Il paroît que les accusations rouloient sur des intelligences avec les Sarrazins, dans la vue

820 de se rendre indépendant. L'idée que Dieu devoit se déclarer pour l'innocent avoit porté à établir, dans des temps de superstition, les épreuves par les duels pour ceux qui étoient en état de combattre, et les épreuves que l'on va indiquer, pour ceux qui ne pouvoient être soumis au duel : le jugement de la croix, dans lequel celui qui y étoit soumis devoit tenir les deux bras roides, droits et élevés à la hauteur des épaules; les épreuves du feu, dans lesquelles l'accusé marchoit sur un fer chaud, ou le prenoit avec la main, ou trempoit celle-ci dans l'eau bouillante; l'épreuve de l'eau froide, dans laquelle le prévenu étoit plongé pieds et poings liés. L'accusé, pour être déclaré innocent, devoit triompher dans le combat, ou tenir pendant un temps déterminé les bras en croix, ou devoit être, après trois jours, sans trace de brûlure, soit qu'il eût marché sur un fer chaud, soit qu'il l'eût tenu dans la main, soit qu'il eût plongé le poing dans l'eau bouillante. Il devoit surnager dans l'eau froide. Les personnes éclairées sentoient alors, comme aujourd'hui, le ridicule de faire intervenir la divinité dans la décision d'affaires contentieuses. Mais on doit sentir aujourd'hui, comme autrefois, que le danger des épreuves devoit être un frein salutaire pour retenir les hommes dans le respect dû aux lois. Tout usage qui atteint ce but n'est pas aussi blâmable qu'il le semble dans un premier aperçu. La crainte des épreuves pouvoit retenir des hommes qui se seroient fait un jeu des serments.

27. Bernard, fils de Saint-Guillaume, fondateur de Gellone, fut promu à la place du comte Béra, et fut par conséquent à la fois comte de Barcelonne et duc de Septimanie. Ce seigneur joua un rôle si considérable, que l'on aura souvent occasion de parler de lui.

28. Quelques hostilités eurent lieu vers la Catalogne, entre les Sarrazins et les comtes soumis aux Français; elles furent de peu d'importance. Ce fut vers les îles de la Méditerranée que ces infidèles agirent avec plus de vigueur. Ils attaquè-

rent la Corse, la Sardaigne, et s'emparèrent de huit bâtiments à la vue de cette dernière île. Les courses des Normands furent bien plus alarmantes. Après avoir débarqué sur les côtes de la Flandre, ils incendièrent les habitations, enlevèrent les bestiaux qui faisoient la richesse du pays, et remontèrent sur leurs vaisseaux, étant vivement, mais vainement, poursuivis par Lidéric, grand forestier et gouverneur de cette contrée. Les Normands, après avoir mis leur butin en sûreté, volèrent à de nouveaux pillages. Ils longèrent les côtes de Picardie et exercèrent quelques pirateries sur celles de Neustrie, où ils essayèrent de pénétrer par l'embouchure de la Seine; mais les comtes chargés de la garde des côtes, opposèrent une telle résistance, qu'ils furent obligés de gagner le large. Ils suivirent de même les côtes de Bretagne, et arrivèrent enfin sur celles du Poitou, qui faisoient partie de l'Aquitaine. Soit qu'elles fussent gardées avec moins de vigilance, soit que la multitude de petites îles qui bordent ces côtes les rendît d'une défense plus difficile, ils y firent un énorme butin. L'île de Bouin fut entièrement dévastée, et son principal bourg détruit de fond en comble. Mais ce fut surtout sur l'île de Ré que les Normands exercèrent leurs fureurs. Cette île, qui a quinze lieues de circonférence, étoit alors bien cultivée; ses terres sablonneuses, rendues fertiles par le varech et autres plantes marines que les habitants employoient pour engrais, fournissoient à la subsistance d'une assez grande population. Outre plusieurs bourgs et villages, il y avoit un célèbre monastère fondé par Eudes, duc d'Aquitaine. Les Normands ne se contentant pas du pillage, détruisirent les habitations, et notamment le monastère, ainsi que nous l'apprend le diplôme de Charles le Chauve. Il fut entièrement ruiné, et ses religieux égorgés. Les Normands dirigeoient leur rage principalement contre les ecclésiastiques. M. Arcère, dans son *Histoire de la Rochelle* (tome Ier, page 62), dit que cette 820

820 abbaye ne fut relevée de ses ruines qu'en 1178, par les soins d'Ebles de Mauléon, possesseur de l'île de Ré; et ce fut alors que l'abbé de Tournus, en Bourgogne, y envoya des religieux pour y rétablir la règle. Plusieurs autres îles éprouvèrent les mêmes désastres, et les pirates chargés de butin, se retirèrent dans leur patrie, fort satisfaits de leur expédition. Ce fléau ne fut pas le seul qui tourmenta la France pendant le cours de cette année. Les saisons extrêmement dérangées, causèrent des maladies pestilentielles parmi les hommes et les animaux; les pluies, presque continuelles, empêchèrent la maturité des fruits, des raisins, et l'ensemencement des terres.

29. Louis tint, vers la fin de l'année, un plaid à Querzi-sur-Oise. Nous ne pouvons éviter de rappeler quelquefois que l'expression de plaid, parlement, assemblées de mai, assemblées générales, assemblées de la nation, sont toutes, à l'époque de la domination des Carlovingiens, la traduction du mot *placitum*, que les modernes ont, suivant leur fantaisie, traduit par les dénominations ci-dessus, auxquelles on peut ajouter celles de diète, et autres équivalentes, telle que celle de concile. Ces dénominations si variées ne signifient toutes qu'une réunion de grands, de prélats, de députés des villes, des comtés. La plupart des historiens et des publicistes modernes cherchant à faire valoir leurs propres systèmes, veulent voir dans des temps anciens, des institutions qui ne peuvent être rapportées qu'à des époques plus récentes. Il n'existoit alors ni parlement proprement dit, ni cours de justice. Les ducs, les comtes, les vicomtes rendoient la justice; des commissaires royaux (*missi dominici*) alloient, plusieurs fois l'année, écouter les plaintes des peuples, redresser les jugements, s'il y avoit lieu, et prononcer eux-mêmes des sentences. Dans les assemblées solennelles, siégeoient, en plus grand nombre, les grands, les prélats, les députés des villes et des comtés; dans les plaids ou assemblées particulières, siégeoient, en plus petit nom-

bre, ceux qui, étant plus rapprochés du prince, pouvoient plus facilement être convoqués. Mais on peut dire que la composition, et les attributions étoient les mêmes. Les plaids extraordinairement convoqués décidoient les affaires urgentes qui ne pouvoient être renvoyées aux assemblées générales. Les intérêts publics et particuliers devenoient également le sujet de leur discussion. Nous ignorons les objets qui furent traités à Querzi. Louis prit, dans ce lieu voisin de Compiègne, le délassement de la chasse. Il s'y livroit régulièrement vers la fin de l'automne et au commencement 821
du printemps. Il passa l'hiver à Aix-la-Chapelle; et après les fêtes de Pâques, il visita les villes de Trèves, de Metz, et séjourna quelque temps à Remiremont, soit pour y chasser, soit pour donner audience à diverses légations et ambassades. Du nombre de ces dernières fut celle de Michel le Bègue, nouvel empereur de Constantinople. Il étoit en prison pour avoir conspiré contre l'empereur Léon V, dit l'Arménien, lorsque l'assassinat de ce dernier, dans l'église de Sainte-Sophie, produisit un mouvement qui le fit monter sur le trône impérial.

30. Les députés de la Dalmatie et de la Croatie demandèrent qu'à la place du duc Borna qui venoit de mourir, il plût à l'empereur de nommer Ladislas, fils de ce seigneur. Louis y consentit, et leur recommanda de faire venir vers lui Fortunat, patriarche de Grado, qui étoit soupçonné de favoriser les entreprises des Grecs et des Vénitiens. Fortunat feignit de se rendre à cette sommation, et se réfugia à Constantinople. Louis arriva, vers la fin de septembre, à Thionville, où il avoit convoqué une assemblée générale. Le principal objet dont il s'occupa fut le mariage de ses enfants. Lothaire l'aîné épousa Ermengarde, fille du comte Hugues, dit d'Alsace. Quelque temps après, Pepin fut marié à Ingeltrude, fille de Théotbert, comte de Madrie, et issu de Childebrand, frère de Charles Martel. Le comté de Matrie ou Madrie étoit

821 composé des pays situés entre Évreux, Vernon et la Seine. On verra que Robert, dit le Fort, étoit très-probablement fils de Théotbert, et frère d'Ingeltrude. Tous les auteurs sont d'accord sur la descendance directe des Capétiens, de Robert le Fort; mais tous ne le sont pas également sur le père de ce dernier, que nous croyons cependant être le comte Théotbert.

31. Si l'âge de Lothaire et de Pepin avoit permis à Louis le Débonnaire de leur faire contracter les liens du mariage, il n'en étoit pas de même de Louis son troisième fils, qui n'avoit pas encore atteint sa treizième année. Il sembloit que le monarque inquiet cherchât à multiplier les événements autour de lui; mais ni la vie active qu'il avoit menée, ni les exercices de religion, ni les réglements ecclésiastiques qu'il avoit rendus, ni ses libéralités, ni ses aumônes, rien enfin ne pouvoit étouffer le ver rongeur qui déchiroit son âme, depuis qu'il avoit sacrifié son neveu, Bernard, roi d'Italie, et enfermé dans des cloîtres ses frères naturels. La cour ne vit plus en lui qu'un prince agité de remords, prêt à descendre à toute espèce d'humiliations pour apaiser les troubles de sa conscience. Les premières marques de son repentir ne furent pas blâmables. On vit reparoître les seigneurs qui avoient été enfermés ou bannis; ils rentrèrent en possession de leurs biens qui avoient été réunis au fisc. Adelard eut la permission de reprendre son abbaye de Corbie, ses frères Wala et Bernier furent de nouveau en faveur. On verra, dans l'année suivante, que cette espèce de réparation ne suffit pas pour calmer ses terreurs. Il laissa Lothaire et son épouse à Worms, pendant qu'il fut passer l'hiver, à Aix-la-Chapelle, avec l'impératrice Judith. Eginhard rapporte que le froid ayant été très-rigoureux, l'Elbe, le Rhin, le Danube, la Seine et les autres fleuves de la France et de la Germanie furent si fortement glacés pendant plus d'un mois, que les voitures les plus pesantes les traversèrent librement. Le dégel fut terrible; les glaces

amoncelées et entraînées par la rapidité des eaux, portèrent 821
de grands dommages aux villes situées sur les rivages des fleuves et des rivières.

32. Malgré quelques succès obtenus par le duc Sclaomir, Céadrag avoit été reconnu duc des Abrodites, à la fin de 817 : oubliant les obligations qu'il avoit aux Français, il avoit depuis lié des intelligences avec les princes danois qui avoient soutenu son rival Sclaomir. Sa conduite, blâmable à tous égards, excita le courroux de Louis envers lequel il manquoit de fidélité. Il étoit facile de le punir, en lui opposant son compétiteur; et c'est le parti que Louis adopta en rappelant Sclaomir. Ce duc, rétabli dans sa dignité, donna des preuves de sa sincérité, en embrassant le christianisme. Il jouit peu de sa faveur, puisqu'il mourut presque aussitôt après avoir reçu le baptême.

33. La mort de S. Benoît d'Aniane fut un événement 822
remarquable à la cour, et donna de vifs regrets à l'empereur; la confiance qu'il avoit en lui étoit telle, qu'il le consultoit non seulement pour les réglements ecclésiastiques, mais aussi pour les affaires civiles. Ses conseils contribuèrent sans doute à faire de Louis un prince pieux; mais l'humilité des cloîtres est déplacée sur le trône. La confession publique que les moines faisoient devant leurs supérieurs et leurs confrères, induisit ce prince à penser qu'il feroit une action louable, en faisant sa confession publique dans l'assemblée générale qu'il avoit convoquée au château royal d'Attigny. Le grand nombre de prélats et d'abbés qui y furent présents a fait donner à cette assemblée le nom de concile. Cette dénomination auroit pu également appartenir à presque toutes les assemblées qui, étant mixtes, renfermoient toujours un grand nombre d'ecclésiastiques. Louis confessa publiquement qu'il se reconnoissoit coupable de cruauté et d'injustice envers son neveu Bernard, envers ses frères naturels, Hugues, Drogon et Thieri, et enfin

822 envers les seigneurs et les évêques; il demanda pardon, rappela les exilés, permit à l'évêque Théodulfe de revenir à Orléans. C'est alors sans doute qu'il donna le comté de Vermandois et la seigneurie de Péronne, à Pepin II, fils du malheureux Bernard. Il demanda aux évêques d'être admis à la pénitence; fit de grandes aumônes; rendit aux églises le droit d'élection des évêques; confirma tous les réglements qu'il avoit faits précédemment pour la régularité des moines, des chanoines, et ordonna la fondation d'un nouveau monastère de Corbie, dans le pays des Saxons. Louis s'étoit mis, par cette étrange démarche, à la discrétion des évêques et des grands qui pouvoient, dès ce moment, lui interdire les fonctions royales. Les saints canons éloignoient pour toujours des affaires civiles, celui qui avoit subi la pénitence publique. Soit que l'idée ne se présentât pas, soit qu'on ne sût se déterminer dans une circonstance aussi extraordinaire, on écouta Louis en silence, et on parut l'approuver. Mais on ne peut douter qu'il n'en ait résulté dès-lors des impressions défavorables : les ecclésiastiques comme les séculiers ne durent plus estimer un prince d'une piété aussi superstitieuse. L'avenir ne prouva que trop que telle fut l'opinion des Français de toutes les classes.

34. Louis ayant terminé l'assemblée d'Attigny, se rendit dans une maison royale située dans les Ardennes, afin d'y passer le temps favorable pour la chasse. Lothaire, accompagné de l'abbé Wala et du grand-chambellan Geronce, prit bientôt après la route de l'Italie. Son père venoit de lui donner ce royaume, quoiqu'il fût déjà associé à l'empire. Plus prévoyant, Louis eût conservé cette couronne pour l'enfant que l'impératrice Judith portoit déjà dans son sein. Lothaire régla les différentes affaires de l'Italie, et se fit couronner à Monza par l'archevêque de Milan. Le fidèle duc de Spolette, Winigise, abandonna son duché pour se retirer au monastère du Mont-Cassin; comme il n'avoit pas d'en-

fants mâles, Suppon, comte de Brescia, fut nommé pour lui succéder dans le duché de Spolette.

35. L'empereur Louis passa l'hiver à Francfort-sur-le-Mein, afin d'être plus à portée de veiller aux affaires qui concernoient la Hongrie, la Bohême et l'Esclavonie. Les ducs de ces diverses contrées vinrent lui porter des dons et renouveler leurs serments. Le palais de Francfort fut considérablement augmenté, pour suffire au logement de la maison impériale, et à la tenue de l'assemblée générale qui y avoit été convoquée. Par un article des capitulaires 825
qui y furent arrêtés, il fut défendu d'avoir recours au jugement de la croix. Cette circonstance suffit pour faire connoître quel étoit le sentiment de ce siècle sur les épreuves. En effet, les lois n'attaquent les usages qui tiennent à des idées fausses et superstitieuses, que long-temps après que l'opinion publique s'est prononcée contre eux et les a condamnés. Agobard, archevêque de Lyon, blâme également, dans ses écrits, les épreuves de l'eau froide, ainsi que celles qui se faisoient par le feu ou par le duel. Plusieurs députations des Wilses, des Abrodites, des Esclavons, des Huns, parurent à l'assemblée de Francfort, ou pour offrir des dons, ou pour faire juger les discussions qui s'étoient élevées entre leurs chefs. Nous n'en faisons mention que pour démontrer que l'empire de Charlemagne étoit encore dans son intégrité.

36. Lothaire s'étant rendu à Rome pour y assister aux fêtes de Pâques, Paschal Iᵉʳ le couronna empereur le jour même de cette solennité. Ce prince étoit déjà associé à l'empire, mais sans avoir exercé aucune des fonctions impériales. L'empressement que le pontife romain mit à le sacrer fut une preuve fort équivoque de son attachement; il sembloit par là vouloir établir une rivalité entre le père et le fils. Le facile Louis ne pénétra pas ces dispositions, quoiqu'une nouvelle circonstance les manifestât bien clairement. Théo-

823 dore et Léon, officiers du pape, avoient témoigné le désir de se rendre agréables au jeune empereur; leur conduite indisposa et déplut dans Rome, par la raison seule qu'il existoit un parti très-prononcé contre les Français et contre l'autorité de leurs monarques. Théodore et Léon furent arrêtés après le départ de ce prince, eurent les yeux crevés, et enfin la tête tranchée dans le palais de Latran. Adelard, comte du palais, et Mauringue, comte de Brescia, se rendirent aussitôt à Rome par ordre de Lothaire. L'empereur Louis apprit cet attentat à Francfort, et envoya de son côté Adalong, abbé de Saint-Waast, et le comte Humfroi, pour informer juridiquement des faits. Le pape assura par serment n'avoir eu aucune part à cette exécution, ou plutôt à ce meurtre; il refusa cependant de livrer les assassins, prétendant que Théodore et Léon avoient mérité la mort. Il envoya vers l'empereur Louis, l'évêque Jean, Sergius, bibliothécaire, Quirin, sous-diacre, et Léon, maître de la milice, pour faire des protestations de zèle et de soumission de sa part, et le foible monarque ne crut pas devoir pousser plus loin les informations et les recherches. C'est ainsi que, par une clémence et une modération déplacées, il laissoit avilir une autorité que Charlemagne lui avoit transmise si étendue.

37. L'impératrice Judith accoucha heureusement d'un jeune prince, qui reçut le nom de Charles, et fut, dans la suite, surnommé *le Chauve*. A peine eut-il vu le jour, qu'il contribua innocemment à troubler l'harmonie qui régnoit dans la famille impériale. Si le partage opéré subsistoit, le nouveau né étoit destiné à être privé de tout héritage; mais l'ascendant que Judith avoit pris sur l'esprit de son époux ne comportoit pas un tel ordre de choses. Un arrangement contraire à celui qui existoit devoit nécessairement mécontenter les trois fils d'Ermengarde; on ne peut donc prévoir que trouble et désunion. On en développera les résultats dans leur ordre chronologique.

38. Nomenoé, comte de Bretagne, ne manqua point au serment qu'il avoit fait d'être fidèle; mais toute la province ne lui étoit pas soumise : Nantes, Rennes, avoient des comtes particuliers qui dépendoient des rois de France, et qui, d'intelligence avec les comtes d'Anjou et du Maine, retenoient dans l'obéissance les diverses contrées de la Bretagne. Wiomarch, comte de Cornouailles, c'est-à-dire de Quimper et de la partie occidentale de la Bretagne, n'imita point la conduite de Nomenoé : il se réunit à la noblesse de cette contrée, et, plein de témérité, il défia les comtes français. Ces derniers, ayant peu de troupes à leur disposition, supportèrent d'abord avec patience sa jactance et ses incursions; ils donnèrent avis à l'empereur de leur fâcheuse situation, et Louis marcha lui-même à leur secours avec des renforts considérables. Arrivé à Rennes, il distribua ses troupes en trois corps, dont ses fils Pepin et Louis conduisirent les deux principaux. Tous à la fois firent le dégât dans le pays occupé par Wiomarch. Ce seigneur sentit alors toute l'imprudence de ses démarches; voyant ses possessions livrées aux soldats, qui mettoient tout à feu et à sang, il proposa de se soumettre, vint en effet renouveler ses serments de fidélité, et faire réparation des outrages dont il s'étoit rendu coupable. Ce ne fut qu'à ce prix qu'il se vit délivré du fléau qui l'accabloit. Cette leçon ne suffit cependant pas pour éteindre son ressentiment. Dès l'année suivante, il renouvela ses courses dans les comtés de Nantes et de Vannes. Lambert, qui en étoit gouverneur, le poursuivit vivement jusque sur ses terres, l'assiégea dans un de ses châteaux, et le tua : telle fut la fin de ce seigneur audacieux.

823

824

39. L'empereur n'avoit employé que quarante jours pour la soumission de la Bretagne. Après avoir terminé cette campagne, il reçut, dans la ville de Rouen, les ambassadeurs de Michel, empereur d'Orient. Avec eux étoit venu Fortunat, patriarche de Grado; il fut vivement réprimandé par

824 Louis sur sa fuite à Constantinople, et éprouva la mortification d'être envoyé au pape, que ce prince laissa juge de sa désobéissance.

40. Il n'est pas douteux que les hostilités n'eussent recommencé entre les Sarrazins et les comtes soumis au royaume d'Aquitaine. Quelles furent les opérations du roi Pepin et de Bernard, duc de Septimanie? nous l'ignorons absolument. Tous les historiens, au contraire, racontent ce qui se passa en Navarre et en Aragon. Les seigneurs chrétiens, vivement pressés par les Maures, réclamèrent de prompts secours, qui leur furent menés par les comtes Aznar et Ebles, qui commandoient en qualité de gouverneurs dans la Gascogne orientale. Ils traversèrent heureusement les Pyrénées avec leur armée, arrivèrent à Pampelune, rétablirent la supériorité des chrétiens, et laissèrent une partie de leur monde pour mettre les comtes français à même de résister aux entreprises de leurs voisins. Ebles et Aznar n'avoient pas été inquiétés dans leur marche par Donat Loup, comte de Bigorre; par Centuloup, vicomte du Béarn; par Wandregisile, comte des Marches de Gascogne, qui ne s'étoient jamais départis de la fidélité envers les princes Carlovingiens; mais Garsias Ximenès, du même sang que ces seigneurs, occupoit le centre des Pyrénées, dont il étoit possesseur. Ennemi de tout ce qui étoit attaché aux princes de la seconde race, il avoit des intelligences avec les Maures de Saragosse et de Cordoue, et c'étoit uniquement dans le dessein de nuire aux monarques français. Il avoit mérité l'affection des chrétiens de la Navarre et de l'Aragon, parce qu'il les soutenoit dans toutes les occasions. Il n'empêcha pas les comtes Ebles et Aznar de leur mener du secours, mais il ne crut pas être tenu de les ménager à leur retour. Ses gens les attaquèrent dans les gorges des montagnes, taillèrent en pièces les troupes qui leur restoient, et les firent prisonniers l'un et l'autre. Ebles fut livré aux Sarrazins qui

l'envoyèrent à Cordoue. Aznar n'éprouva pas un traitement semblable, parce qu'il étoit, disent les historiens, parent et allié des princes gascons.

41. La défaite des comtes Ebles et Aznar nous a insensiblement conduit à l'époque intéressante de l'établissement des rois de Navarre et Aragon. Cette époque est essentiellement liée à l'histoire de la France, parce que, par soumission volontaire ou par conquête, l'Aragon et la Navarre étoient devenus provinces de la monarchie française, ou du moins reconnoissoient sa souveraineté. En second lieu, les rois élus pour dominer sur ces contrées, furent de cette même famille Mérovingienne qui avoit régné sur la France jusqu'à l'occupation du trône par la maison Carlovingienne. Voilà des points sur lesquels nous sommes d'accord avec l'universalité des historiens. Malgré la prolixité et la nomenclature quelquefois fautive des auteurs espagnols, l'opinion n'est plus incertaine aujourd'hui. Les critiques modernes sont d'un avis uniforme, et sur l'époque approximative de l'installation des rois de Navarre, et sur leur origine française. Nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui désignent Eneco ou Inigo Arista comme le premier roi, et le font fils de Donat Loup, comte de Bigorre, qui n'eut certainement pas d'autre fils que Dato Donati, son successeur. Nous pensons, avec les auteurs du *Dictionnaire historique*, avec ceux de l'*Art de vérifier les dates*, et avec une infinité d'autres, que Garsias Ximenès fut le premier élu. Nous avons déjà suffisamment fait observer qu'il est le même que Garsiminus ou Garsimir, proscrit par Charlemagne, vaincu par Louis le Débonnaire, et réfugié avec ses enfans dans les Pyrénées qui lui appartenoient comme descendant de la reine Gisèle, fille unique d'Amand, duc des Gascons et des Basques, et épouse de Caribert, roi d'Aquitaine. Garsias Ximenès eut de deux femmes: 1° Eneco ou Inigo Garsie, dit *Arista*; 2° Fortunio Garsie; 3° Sanche Garsie, dit *Mittara*; 4° Ximeno Garsie, qui régnè- 825

825 rent successivement après lui, et 5° Ximena Garsia, épouse d'Alfonse II, roi des Asturies et de Léon. Ses quatre fils remplirent l'intervalle jusqu'à Garsie Sanche le Courbé, duc de Gascogne et deuxième fils de Sanche Garsie, dit *Mittara*. Nous renversons ainsi deux opinions erronées; la première, que Donat Loup, comte de Bigorre, ait eu un fils du nom d'Inigo Garsie, dit Arista, et nous prouvons que ce dernier fut le second roi de Navarre, fils aîné de Garsias Ximenès; la seconde, que Sanche Garsie, dit Mittara, fut fils d'un comte de Castille, et nous prouvons qu'il fut le troisième fils de Garsias Ximenès. Avant d'entrer dans la discussion et la preuve des faits, nous rappelons à nos lecteurs que le deuxième nom joint au premier, s'appelle nom patronimique et désigne le père de celui qui le porte : ainsi Garsias Ximenès, Inigo Garsias, Garsie Sanche, veulent dire : Garsias fils de Ximenès, Inigo fils de Garsie, Garsie fils de Sanche, etc. Tel étoit à cette époque l'usage des Espagnols, des Basques, et en général des peuples du Midi. L'identité du nom patronimique d'Inigo Garsie, de Fortunio Garsie, de Sanche Garsie, de Ximenès Garsie, prouveroit seule qu'ils étoient frères, et fils de Garsias Ximenès, qui portoit lui-même le nom patronimique de Ximenès ou Sciminus, parce qu'il étoit fils de Sciminus. Nous fournirons cependant d'autres preuves.

42. Le découragement des chrétiens de la Navarre et de l'Aragon fut extrême après la défaite des comtes Ebles et Aznar. La foiblesse de l'empereur Louis ne leur laissant plus guère l'espoir d'être secourus, ils pensèrent à choisir un chef qui pût les protéger. Alphonse le Chaste étoit lui-même trop occupé contre les Maures pour leur être d'aucune utilité. Ils jetèrent les yeux sur Garsias Ximenès, renommé par une valeur éprouvée dans les combats, et qui possédoit la plus grande partie de cette chaîne de montagnes qui sépare l'Aragon et la Navarre de la France, et étoit de la même

famille que Donat Loup, comte de Bigorre, Centuloup, 825
vicomte de Béarn et Wandregisile, comte des Marches de Gascogne, dont il pourroit avoir des secours dans l'occasion. Ces diverses considérations n'échappèrent pas aux seigneurs navarrois, aragonnois et autres chrétiens réfugiés de chez les Maures. Ils s'étoient rassemblés en grand nombre dans un ermitage auprès de la grotte du Mont Oruel, pour une dévotion relative aux saints, Jean d'Atharès, Voto et Félix, enterrés dans le lieu où fut construit depuis le monastère de Saint-Jean de la Penna. D'une voix unanime ils élurent, pour les commander, Garsias Ximenès, auquel ils donnèrent le titre de roi. Il est à remarquer que ce prince avoit déjà pris cette qualité, de même que Ximenès son père, et Adalaric son aïeul; mais ce n'est pas de leurs prétentions, ou d'une souveraineté fort circonscrite dont il est ici question. La royauté de Garsias Ximenès se prouve par trois chartes citées et rapportées dans Brix Martinèz. Elles établissent qu'il fut roi de Navarre et de Pampelune, et qu'il fut le bienfaiteur du monastère de Saint-Jean-de-la-Penna où il fut inhumé. La charte de Charles le Chauve prouve d'une manière incontestable sa descendance depuis Clotaire II. L'année de sa mort est incertaine; mais il n'existoit déjà plus en 845, ainsi que le dit la charte d'Alaon, qui parle en même temps de l'*inauguration* de ses fils en Espagne, c'est-à-dire de leur installation dans le pouvoir souverain : voilà le motif pour lequel nous n'avons pas suivi la chronologie erronée qui ne fait élire Garsias Ximenès qu'en 857. L'époque de son décès ne peut être fixée d'une manière très-précise; mais en calculant les années correspondantes des gouverneurs arabes, des comtes d'Aragon, et de quelques évêques connus, il paroît être mort en 842.

43. Le successeur de Garsias Ximenès, premier roi de Navarre, fut son fils aîné, Inigo Garsia, dit Arista, ainsi qu'on peut le déduire du père Risco, tom. 32 de l'*Espana sa-*

825 *grada*, et de Traggia, *nouveau dictionnaire historique d'Espagne*. L'évêque Rodrigue, qui écrivoit dans le treizième siècle, parle de son avénement au trône. Il dit qu'il demeuroit dans les montagnes, et qu'il descendit dans la plaine où il donna des preuves fréquentes de sa valeur. C'est le même passage qu'allèguent ceux qui le font fils de Donat Loup, comte de Bigorre; mais le texte de l'évêque de Salamanque n'en parle en aucune manière, et c'est sans aucun fondement qu'on a imaginé cette descendance. Inigo Garsie II, roi de Navarre, se dit dans une charte fils de Garsias Ximenès. Il étoit frère de Fortunio Garsie, de Sanche Garsie, de Ximeno Garsie qui régnèrent successivement après lui, et aussi de Dona Ximena Garsia, qui épousa Alphonse II, dont le fils don Ramire déclare, dans un diplôme, que Sanche Garsie, roi de Pampelune, est son oncle. Dans une charte, citée par Sandoval, Zampire et Rodrigue, il est dit que Ximena étoit d'une famille royale des Français, mais établie en Navarre. Inigo Garsie n'est donc plus fils de Donat Loup, comte de Bigorre, il a reçu le jour de Garsias Ximenès; il est frère de Fortunio Garsie, de Sanche Garsie, de Ximeno Garsie et de Dona Ximena, tous inaugurés ou couronnés en Espagne.

Inigo Garsia, surnommé Arista, régna jusqu'à l'an 880. Il laissa quatre fils dont l'aîné Garsias Inigo ou Iniguez lui succéda. Garsias Inigo, troisième roi de Navarre, eut à soutenir une guerre vive et malheureuse contre les chefs maures Mahel et Mahomet-Iben-Lupo. Il perdit contre eux la bataille d'Aybar ou de Liedena, où il fut tué sans avoir eu d'enfants. Ses trois frères Ximeno, Fortunio et Sancho Iniguez, disparurent et furent vraisemblablement tués dans cette même affaire. Reste que l'histoire n'en fait plus mention et qu'on peut les regarder comme morts sans postérité.

A Garsias Inigo succéda son oncle Fortunio Garsie, second fils de Garsias Ximenès, ainsi qu'il en prend la qua-

lité dans une charte en faveur du monastère de Saint-Sauveur de Leyre. Il régna jusqu'à l'an 910 qu'il se retira dans un couvent, et laissa le trône à Sanche Garsie son frère, et troisième fils de Garsias Ximenès. Le degré de ce dernier est prouvé par une charte donnée par lui, en faveur du même monastère de Leyre. Il dit : « Moi Sanche, roi, fils du roi Garsie, successeur de mon frère Fortunio, etc. » Il est le même que Sanche Garsie, dit Mittara, appelé par les Gascons dans l'année 872 : nous le prouverons en suivant l'ordre chronologique. Il régna en Navarre jusqu'à l'année 930. Il fut père de Garsie Sanche I, son successeur au trône, et de Garsie Sanche, dit le Courbé, son successeur au duché de Gascogne. 825

A Sanche Garsie I, cinquième roi de Navarre, succéda son fils aîné Garsie Sanche I, qui régna d'abord sous la tutelle de son grand oncle Ximeno Garsie, quatrième fils de Garsias Ximenès. Nous ne pousserons pas plus loin ces éclaircissemens sur la race royale de Navarre, le lecteur pouvant en voir la suite dans l'*Histoire analytique des Mérovingiens*, qui termine la première partie de cet ouvrage. Cette digression étoit indispensable pour détruire l'erreur accréditée sur l'origine des rois de Navarre. Les amateurs de l'histoire et les scrutateurs de l'antiquité verront avec satisfaction des recherches auxquelles on a mis tout le soin qui étoit nécessaire, soit en compulsant les auteurs et les chartes d'Espagne, soit en méditant les historiens français, tels que Marca, Oihenart, Favin, et les chroniques anciennes et modernes, l'*Art de vérifier les dates*, etc.

44. Si le nouvel ordre de choses établi dans la Navarre et l'Aragon priva Louis le Débonnaire de la souveraineté qu'il exerçoit sur ces contrées, son autorité et celle de Lothaire parurent se raffermir dans Rome à l'occasion du pontificat d'Eugène, prêtre du titre de Ste.-Sabine. Il fut élu sous le nom d'Eugène II, après la mort de Paschal I. La

825 noblesse romaine, en opposition avec le clergé et le peuple, avoit nommé un antipape du nom de Zizime. Lothaire, sur la nouvelle de cette scission scandalense, se rendit à Rome, et donna son approbation à Eugène. Ce pontife, afin d'éviter un semblable inconvénient à l'avenir, donna un décret portant qu'aucune élection ne pourroit désormais être faite qu'en présence des ambassadeurs de l'empereur; il prêta ensuite un serment de fidélité qui n'étoit pas incompatible avec sa qualité de père commun des fidèles, puisque conservant toute son indépendance pour les affaires de l'Eglise, sa sonmission, comme possesseur de domaines temporels, étoit due au souverain, suivant même l'esprit de l'Evangile. Louis le Débonnaire auroit dû maintenir son autorité dans cet état convenable à la dignité impériale; mais sa piété excessive lui suggéra tant de déférences pour le pape et le clergé, qu'il ne fournit aux uns et aux autres que trop d'occasions de se rendre indépendants. Toute son attention sembloit se porter sur des objets qui l'éloignoient des véritables soins de la royauté : on se contentera d'en indiquer quelques-uns. Il envoya à Rome des évêques pour discuter de nouveau le genre de culte qui étoit dû aux images des saints. La conversion de Hériold, roi réfugié de Danemarck, lui tenoit extrêmement à cœur. Il le fit baptiser dans l'église de Saiut-Alban de Mayence, et voulut être son parrain sur les fonts baptismaux, tandis que l'impératrice Judith fut marraine de l'épouse d'Hériold. Cette conversion détermina Louis à accorder à ce prince danois des secours contre les fils de Godefroi; mais ils furent insuffisants, et le roi détrôné resta dans les domaines que Louis lui avoit donnés dans la Frise. Wala, qui étoit devenu abbé de Corbie depuis la mort de son frère Adelard, envoya, pour plaire au monarque, deux moines pleins de zèle pour travailler à la conversion des Danois; tout enfin portait l'empreinte d'un esprit religieux; un saint évêque

sur le trône se fût peut-être moins occupé de l'église et des 825
réglemens ecclésiastiques. De nouveaux capitulaires furent rendus relativement aux commissaires royaux. On a déjà vu que les commissions envoyées dans les provinces, étoient ordinairement composées d'un prélat, d'un comte et de quelques officiers inférieurs tirés de la classe de ceux qui étoient à la nomination du peuple. Les gouverneurs ou comtes particuliers étoient obligés de s'entendre avec les commissaires, de comparoître même devant eux s'ils y étoient invités. Ces délégués du monarque avoient le pouvoir de statuer sur les affaires publiques et particulières qui étoient en litige, et faisoient à leur retour le rapport de celles qui n'avoient pu être jugées. Si leurs sessions étoient de courte durée, elles se renouveloient plusieurs fois dans l'année. Cette institution sage et dès long-temps pratiquée remédioit à une infinité d'abus et laissoit presque la certitude qu'aucun ne pourroit résister à un examen aussi fréquent. Les *missi dominici* envoyés par Louis, recevoient toujours la recommandation expresse de veiller sur la conduite des évêques, du clergé et des maisons religieuses. Prévenu par eux, il avisoit aux moyens de rétablir la régularité dans les monastères et dans les chapitres dans lesquels elle étoit négligée.

45. L'empereur, après avoir passé l'hiver à Aix-la-Chapelle, arriva à Ingelheim, où il avoit indiqué une assemblée générale. Les nombreuses députations des diverses parties de l'empire, et des ambassades éloignées firent paroître encore auprès de lui la magnificence de la cour de Charlemagne. On vit à Ingelheim des envoyés du pape, de l'église de Jérusalem, et des princes danois fils de Godefroi; on y vit des députés des Abrodites, des Esclavons, des Croates, des Dalmates. Louis les reçut avec honneur, et les renvoya comblés de présents. La satisfaction que lui donnèrent ces hommages fut troublée par la nouvelle de la révolte des 826

826 peuples de la Catalogne, et par des mouvements hostiles de la part des Sarrazins. Aïson, comte visigoth, impliqué dans la conspiration dont avoit été accusé Béra, comte de Barcelonne, avoit jusque-là été détenu à Aix-la-Chapelle: croyant la circonstance favorable, il s'évada, arriva en Catalogne, se réunit aux deux fils du comte Béra, s'empara de Vich, de Cardonne, de Solsone et de plusieurs forteresses. Convaincu néanmoins qu'il ne pourroit résister aux troupes françaises, il s'adressa à Abdérame, roi de Cordoue, qui envoya sur-le-champ à son secours Amarvan, gouverneur de Sarragosse, avec un grand nombre de ses compatriotes. Louis apprit ces détails à Ingelheim; au lieu d'agir avec vigueur, il renvoya à l'assemblée du mois d'octobre la discussion de cette affaire; et jugeant, par la facilité de son esprit, de l'effet que pourroient produire des exhortations, il se contenta d'envoyer l'abbé Hélissachar, son chancelier, les comtes Hildebrand et Donat, pour engager les rebelles à rentrer dans le devoir. Bernard, duc de Septimanie et comte de Barcelonne, compta peu sur l'efficacité de tels moyens; il arma tout ce qu'il put dans ses gouvernements, et se couvrit de gloire en opposant une barrière insurmontable à Aïson et aux Sarrazins, qui s'étoient avancés jusqu'à l'entrée du Roussillon. L'empereur, pendant cet intervalle, prenoit le plaisir de la chasse, et sur la fin de l'automne, revenoit à Ingelheim; il ordonna seulement alors à ses deux fils de rassembler l'armée pour agir

827 contre les Sarrazins. Le duc Bernard seroit parvenu à s'opposer efficacement à leurs nouvelles entreprises; si les comtes Hugues et Matfred ou Mainfroi, chargés de se réunir à lui, n'avoient été bien aises de le laisser dans l'embarras. Le premier étoit beau-père de l'empereur Lothaire, et le second étoit comte d'Orléans. Ils étoient l'un et l'autre jaloux du crédit que Bernard avoit à la cour, surtout auprès de l'impératrice Judith. Le duc de Septimanie ne manqua pas de les accuser de trahison, de lâcheté, et obtint qu'ils fussent privés de leurs

emplois. On verra que cette intrigue de cour devint fort importante par les maux qu'elle causa dans l'Etat. 827

46. Pepin, roi d'Aquitaine, passa enfin les Pyrénées avec une armée, reprit Vich et la presque totalité de la Catalogne. Amarvan, duc de Sarragosse, n'avoit pas attendu son arrivée, et s'étoit replié vers l'Aragon, où sa présence étoit devenue nécessaire. D'un côté, les Chrétiens aragonais et Navarrois agissoient avec vigueur sous leur nouveau roi Garsias Ximenès; de l'autre, Wandregisile, comte des Marches de Gascogne et gardien des frontières d'Espagne, remportoit, avec ses quatre fils, de grands avantages sur les Maures, particulièrement contre ceux de Jaca. La charte pour Alaon, qui a transmis le souvenir de ces faits, nous apprend qu'il vainquit le duc Amarvan, et qu'il fit construire le château de Vandres dans la vallée de Tena, afin de contenir les Maures, et conserver plus facilement les dépouilles et la contrée dont il s'étoit déjà emparé.

47. Le pape Eugène II mourut le 27 août, et quatre jours après, le diacre Valentin fut fait évêque, sans passer par l'ordre de prêtrise, et reconnu pape. Il décéda peu après, dans le mois d'octobre, et Grégoire, prêtre de l'église de Saint-Marc, fut élu pour lui succéder. Il prit le nom de Grégoire IV. Les envoyés de l'empereur assistèrent à son ordination.

48. L'abbé Fleuri, dans son *Histoire Ecclésiastique*, parle avec détail du zèle que les clercs et les laïques témoignoient pour se procurer des reliques des saints; il rapporte plusieurs circonstances qui démontrent le respect et la pompe avec lesquels on opéroit leur translation, lors même qu'elles venoient des pays lointains. Il parle aussi des abbés qui étoient, à cette époque, les plus recommandables dans l'église de France. Hilduin étoit à la fois abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Médard de Soissons, et archi-chapelain de l'empereur; Eginhart, autrefois secré-

taire de Charlemagne, et son gendre, avoit embrassé l'état monastique, et possédoit un grand nombre d'abbayes. Il céda celle de Saint-Wandrille de Rouen au moine Ansigise. Ce dernier fit construire avec magnificence les dortoirs, le réfectoire, le cloître de S. Wandrille, et les fit orner de peintures par Madalulfe, peintre fameux de l'église de Cambrai. Le même Ansigise se rendit utile à l'Etat et à la postérité, en recueillant avec soin les capitulaires de Charlemagne et
828 de Louis le Débonnaire, lesquels n'étoient auparavant que sur des feuilles volantes. Il en forma quatre livres : le premier contient les capitulaires de Charlemagne sur les matières ecclésiastiques, en cent soixante-deux articles ; le second, les capitulaires de Louis sur le même objet, en quarante-huit articles ; le troisième, les capitulaires de Charlemagne sur les matières civiles, en quatre-vingt-onze articles ; et le quatrième, ceux de Louis le Débonnaire, en soixante-dix-sept articles.

49. L'assemblée générale convoquée à Aix-la-Chapelle s'ouvrit par l'examen de la campagne honteuse qui avoit eu lieu en Catalogne dans le cours de l'année précédente. On y prit en considération les justes plaintes du duc Bernard, et l'on condamna de nouveau la conduite des comtes Hugues et Matfred, dont on confirma la destitution. Hugues avoit un grand ascendant sur son gendre Lothaire, qui étoit à la fois associé à l'empire et roi d'Italie. Lothaire, consulté et sollicité par l'empereur son père, avoit donné son consentement à la distraction de certaines provinces, afin de composer un royaume au jeune prince Charles, fils de Louis et de l'impératrice Judith. Une partie de la Souabe, de la Bavière, de la Suisse et de la Rhétie, ou pays des Grisons, devoient former ce nouvel état. C'est sur ce projet que les comtes Hugues et Matfred dressèrent leur plan de vengeance contre le duc Bernard et contre le monarque lui-même. Hugues se chargea de la rétractation de Lothaire; Matfred,

que l'on nomme aussi Mainfroi, et les autres mécontents, agirent auprès de Pepin, roi d'Aquitaine, et de Louis, roi de Bavière, pour leur faire envisager que le partage projeté étoit une infraction formelle de celui dont ils avoient tous juré le maintien. Les seigneurs et les evêques se laissèrent persuader qu'ils ne pouvoient revenir sur le serment qu'ils avoient fait de le soutenir de toutes leurs forces. A ces moyens on ajouta les bruits les plus injurieux à l'honneur de l'impératrice Judith; Bernard, duc de Septimanie, recommandable par ses qualités et par les services rendus à l'Etat, ne fut plus considéré que comme un favori de l'impératrice, et parut avoir tout obtenu par un commerce adultérin. Louis, bien éloigné d'ajouter foi à ces atroces calomnies, manda le duc Bernard, le nomma son chambellan, son ministre, et se reposa sur lui de la conservation de son fils Charles. Ces nouvelles faveurs augmentèrent la rage des mécontents. L'on projeta la perte du duc Bernard, celle de l'impératrice et celle de son jeune fils le prince Charles : on ne parla que des désordres produits par la foiblesse de l'empereur, et par suite, de son attachement aveugle pour Judith; on s'exaspéra sur des abus qui n'existoient pas, et de toutes parts on vola aux armes. Wala, abbé de Corbie, et proche parent du monarque, Wala, qui s'étoit jusque-là distingué par sa sagesse, sa prudence, partagea le délire général, vint à la cour, fit publiquement des reproches indécents et déplacés à Louis, et réprimanda avec aigreur le duc Bernard, dont il avoit épousé la sœur avant de se faire moine. Louis le Débonnaire, humble, mais de cette humilité qui ne dégrade pas moins la religion que le trône, convint de désordres, d'abus qui n'existoient pas, ordonna que l'on tiendroit des conciles à Toulouse, à Mayence, à Paris, pour rétablir la régularité dans l'Eglise, et nomma des commissaires pour réparer les infractions faites contre la justice et l'ordre public. Les conspirateurs continuoient cependant leurs trames,

829

accusoient Bernard des projets les plus noirs et les moins vraisemblables. On lui supposoit celui de faire périr par la force, ou par des sortiléges, l'empereur et les trois fils qu'il avoit eus d'Ermengarde, afin d'épouser ensuite l'impératrice Judith. Les historiens contemporains, tels qu'Eginhart, Thegan, l'astronome, Nithard, et les diverses chroniques, n'ont pas recueilli de telles diatribes, et ne les ont pas transmises à la postérité; mais elles se trouvent dans les œuvres de Hincmarc et de Paschase Ratbert, moine de Corbie.

830 50. L'empereur Louis, après la diète d'Aix-la-Chapelle, avoit rassemblé son armée, et enjoint à Louis, roi de Bavière, de venir auprès de lui avec les troupes de son royaume, afin d'agir contre les Bretons qui avoient renouvelé leurs mouvements de rébellion : le monarque se mit en marche, menant avec lui l'impératrice Judith. Il suivoit les provinces maritimes, et étoit déjà dans l'Artois, lorsqu'il apprit à Saint-Omer, où il fut attiré par quelque dévotion, le danger qui le menaçoit. Pepin, roi d'Aquitaine, avoit le premier arboré l'étendard de la révolte, et s'avançoit à la tête d'une armée contre l'empereur son père. En passant à Orléans, il destitua Odon, parent du duc Bernard, et rétablit le comte Matfred. Louis, roi de Bavière, échappa à la vigilance de son père, et augmenta son étonnement, en le quittant pour aller se réunir à Paris à son frère Pepin. De concert avec tous les mécontents, les deux princes se rendirent à Verberie, à trois lieues de Compiègne. Les anxiétudes de Louis le Débonnaire s'accrurent alors avec une extrême célérité. Il fut témoin de la désertion de ses troupes, qui furent en foule grossir le nombre des rebelles. Ne pouvant plus alors ni poursuivre son expédition contre la Bretagne, ni marcher contre les mécontents, il pensa à soustraire au danger l'impératrice et le duc Bernard. Celui-ci se retira en Catalogue, et Judith dans un monastère de la ville de Laon. Louis crut, par ce moyen, avoir ôté tout prétexte à ses fils,

et n'avoir plus à craindre la désertion du reste de son armée. 830
Il entra dans la Picardie, et assit son camp auprès de Compiègne. Quel fut son étonnement de se trouver si près de l'armée de ses fils! Ils n'ignoroient, eux, aucune de ses démarches. Cette circonstance fait voir à quel point l'empereur étoit trahi, abandonné, et peu affectionné. Le parti que les mécontents pouvoient tirer d'avoir l'impératrice en leur pouvoir, ne leur échappa pas; en conséquence ils la firent enlever du monastère de Laon, par les comtes Varin, Lambert et plusieurs autres qui l'arrachèrent sans pitié de l'autel qu'elle tenoit embrassé, et la menèrent au camp. On lui fit éprouver mille indignités, la menaçant de la mort, si, embrassant l'état monastique, elle n'engageoit l'empereur à en faire autant. Elle promit tout ce qu'on voulut pour elle-même, et fut escortée jusqu'à la tente de son époux, pour le déterminer à suivre son exemple. Louis le Débonnaire eut assez de présence d'esprit pour faire espérer qu'il s'y résoudroit. Il demanda du temps pour examiner la proposition, et la consulter dans une assemblée de la nation. Judith fut ensuite menée à Sainte-Radégonde de Poitiers; ses frères Conrad et Raoul furent tondus et enfermés dans des monastères.

Les deux rois Pepin et Louis, ainsi que leurs principaux partisans, les comtes Hugues, Matfred, Varin, Lambert; les prélats Jessé, évêque d'Amiens; Hilduin, abbé de Saint-Denis; Wala, abbé de Corbie et beaucoup d'autres, se rendirent à Compiègne pour demander que l'assemblée indiquée par l'empereur fût tenue sans différer. Ses premières délibérations ne tendirent à rien moins qu'à le priver de la couronne. Le roi de Bavière ouvrit l'avis le moins violent, qui fut de le suspendre de ses fonctions royales jusqu'à l'arrivée de Lothaire. Ce dernier arriva enfin, et fut de l'avis de son frère Louis; le malheureux père conserva le vain titre d'empereur, tandis que Lothaire exerça le pouvoir souverain dont il fit un cruel usage. Héribert, frère du duc de

830 Septimanie, fut privé de la vue; le comte Odon, envoyé en exil : il suffisoit enfin d'être au nombre des amis de Bernard, pour éprouver la plus cruelle persécution.

51. La manière hautaine dont Lothaire usa de l'autorité, commença à indisposer ses deux frères : Gombaud, un des moines qui avoient été placés auprès de leur père pour l'engager à prendre l'habit religieux, s'aperçut de ce premier levain de discorde, et projeta d'en profiter, tant pour les intérêts de Louis le Débonnaire, que pour les siens propres. Loin de lui persuader d'embrasser l'état monastique, il l'excita à recouvrer sa dignité à la faveur de la mésintelligence des rebelles. Il lui fit sentir qu'il pourroit réussir par l'entremise de Louis et de Pepin, qui étoient déjà mécontents et jaloux de leur aîné. Il se rendit secrètement auprès d'eux, mania adroitement leur esprit, et obtint la promesse qu'ils concoûrroient à rétablir leur père. Louis le Débonnaire, de son côté, obtint que la première assemblée se tiendroit dans Nimègue, sous le prétexte de donner aux peuples situés au-delà de l'Elbe, la facilité d'y assister. Il se flattoit, avec raison, que les seigneurs des provinces situées au-delà du Rhin, n'ayant jusque-là pris aucune part à la révolte, se déclareroient en sa faveur. Lothaire ne put éviter cette résolution dont il ne prévoyoit peut-être pas d'ailleurs toutes les conséquences. Il se rendit à Nimègue, menant l'empereur avec lui, et ne le perdant pas de vue. La première contrariété qu'il éprouva, fut la désertion du roi de Bavière, qui se déclara ouvertement pour son père. Rassuré par cette démarche, Louis le Débonnaire reprocha à Hilduin, abbé de Saint-Denis, et son archi-chapelain, d'être venu en contravention de l'ordre qui avoit été donné, avec un grand nombre de gens armés, et lui commanda de se retirer; il éloigna de même l'abbé Wala, envoya le comte Lambert dans son gouvernement, et donna une mission éloignée à l'abbé Hélissachar. L'arrivée des troupes germaniques ache-

va de le rassurer : il manda Lothaire ; et, après de vifs reproches, lui pardonna, et lui prescrivit de ne pas s'éloigner de sa personne. Louis le Débonnaire prononça ensuite l'arrestation des principaux coupables, afin de les faire juger à Aix-la-Chapelle, où il indiqua la première assemblée. La paix étoit ainsi rétablie dans l'intérieur du palais ; mais le tumulte croissoit au dehors par l'effet des appréhensions que conservoient les partisans de Lothaire, sur la vie duquel ils craignoient qu'on n'attentât. Pleins de fureur et de dépit, ils étoient prêts à tourner leurs armes contre les sujets fidèles de l'empereur, lorsque la présence de ces deux princes, causant familièrement entre eux, apaisa tout à coup cet orage prêt à éclater avec fureur. 830

52. Le premier soin de Louis fut d'envoyer en Aquitaine 831
pour délivrer de leur prison l'impératrice Judith, et ses deux frères Conrad et Rodolphe ou Raoul. Mais avant de reprendre son épouse, le foible monarque voulut qu'elle fût pleinement justifiée des imputations dont elle avoit été l'objet. Cette espèce de réhabilitation eut lieu dans le Champ-de-Mai qui avoit été convoqué dans Aix-la-Chapelle, où il commença ses séances, le 2 février, jour de la Chandeleur. Le jugement des principaux coupables fut la première opération de cette assemblée. Ils furent unanimement condamnés à mort, et Lothaire lui-même ne put éviter de donner son approbation, malgré la rigueur de la sentence. L'impératrice parut ensuite prête à répondre à toutes les inculpations, comme s'il n'eût pas été plus convenable à la dignité du trône de mépriser, et de laisser dans l'ombre les calomnies des factieux. Une justification ne sembloit-elle pas reconnoître le droit de former l'accusation ? Quoi qu'il en soit, le silence général, prouvant qu'elle n'avoit plus d'ennemis assez hardis pour l'accuser, elle se purgea, par serment, de toutes leurs malignes imputations. Le pape Grégoire et les évêques, ayant été consultés, déclarèrent nuls les vœux

831 forcés qu'elle avait faits, et alors Louis osa la reprendre auprès de lui. Ce prince ne laissa pas long-temps les condamnés dans l'incertitude de leur sort, et commua presque aussitôt la peine de mort qui avoit été prononcée contre eux, en un simple exil; quelques-uns furent tondus et envoyés dans des cloîtres. Jessé, évêque d'Amiens, fut déposé; les autres prélats, envoyés dans des monastères. Il permit à ses trois fils, Lothaire, Pepin et Louis, de revenir dans leurs royaumes respectifs d'Italie, d'Aquitaine et de Bavière.

La clémence est sans doute un noble et louable exercice du pouvoir; la faculté de faire grâce est, on ne peut en douter, un des beaux attributs de la souveraineté; mais la justice a aussi ses véritables droits, qui ne sont laissés en oubli que par une foiblesse pusillanisme et par une imprévoyance funeste. Il est des circonstances où la sévérité seule peut prévenir ces funestes secousses qui accablent les peuples et renversent, ou du moins ébranlent les empires. Ne pourra-t-on pas désormais considérer les malheurs de la France et de la maison carlovingienne comme les conséquences de la foiblesse de Louis le Débonnaire?

53. Après les fêtes de Pâques, ce prince alla à Ingelhein, où, par suite d'un caractère trop bon, il rappela les exilés, leur rendit leurs biens, et permit même de quitter leurs monastères à ceux qui avoient été tondus. C'étoit encourager l'esprit de rébellion, et faire considérer, par l'impunité des coupables, le crime de lèse-majesté comme un acte peu dangereux et presque indifférent. Après avoir donné ces preuves de foiblesse, Louis se livra, dit l'auteur de sa vie, aux plaisirs de la chasse et de la pêche, jusqu'à l'asemblée générale d'automne, qu'il avoit convoquée à Thionville. Lothaire et Louis y assistèrent; mais Pepin resta en Aquitaine, quoiqu'il eût reçu avis de s'y rendre. Le duc de Septimanie n'avoit point encore reparu à la cour; il se présenta à l'assemblée de Thionville, et demanda à se justifier, suivant

l'usage des Français, ou par le duel, ou par le serment. 831
Nul adversaire n'ayant paru pour le combat, il se purifia par le serment. On remarqua qu'il voyoit avec jalousie et surprise la place de premier ministre occupée par le moine Gombaud. C'étoit le même qui avoit contribué au rétablissement de l'empereur.

54. Louis ne crut pas devoir laisser impunie la désobéissance de Pepin: il le manda de nouveau pour qu'il eût à se rendre auprès de lui. Pepin arriva enfin à Thionville, où son père lui parla d'une manière sévère, lui défendant de s'éloigner sans une permission expresse. Il le mena avec lui à Aix-la-Chapelle. La soumission de Pepin fut de courte durée, puisqu'il s'évada secrètement après les fêtes de Noël, et revint en Aquitaine. L'empereur parla de son courroux; 832
mais au lieu d'agir avec vigueur et célérité, il se contenta de convoquer une diète à Orléans pour juger son fils. Il eut bientôt avis que le roi de Bavière n'étoit pas plus soumis. Il indiqua alors à Mayence l'assemblée qu'il avoit d'abord fixée à Orléans. Tant de foiblesse et de variation dans ses desseins devoient le conduire à de nouvelles humiliations. Ce malheureux présage ne s'accomplit que trop, malgré les apparences de supériorité qu'il sembla conserver dans le premier moment.

55. Le roi de Bavière, ayant rassemblé des troupes, s'étoit avancé jusqu'à Worms. Il se vit abandonné de ses soldats à l'arrivée de l'empereur, et fut obligé de prendre la fuite vers la Bavière. Plus actif qu'à son ordinaire, Louis le Débonnaire marcha sans différer sur Augsbourg, et força ainsi son fils d'avoir recours à sa clémence. Il lui pardonna avec la même facilité dont il avoit usé précédemment. Lothaire mit plus d'adresse dans sa conduite, et se rendit à Francfort, où il ne négligea rien pour dissiper les soupçons que l'empereur son père pouvoit justement former sur sa fidélité. Se croyant assuré de ses deux enfants, Louis, roi

832 de Bavière et Lothaire, roi d'Italie, l'empereur se rendit à Orléans, où il manda le roi d'Aquitaine, dont le duc de Septimanie étoit devenu le conseil, par dépit de n'avoir plus la confiance du monarque, qui paroissoit entièrement livré à Gombaud. Cette conduite de Bernard acheva de compléter sa disgrâce; il fut privé de ses honneurs, de ses charges; Bérenger, duc de Toulouse, eut la commission de gérer les affaires de la Septimanie, du comté de Barcelonne, et aussi du comté de Roussillon, dont Gaucelme, frère de Bernard, étoit précédemment gouverneur. Cette sévérité contre un seigneur qui avoit eu la faveur de l'empereur et de l'impératrice Judith, parut faire ouvrir les yeux, et inspirer des craintes au roi d'Aquitaine. Il prit la route d'Orléans, et s'arrêta néanmoins en Limousin, dans un de ses châteaux nommé Jocondiac. Cette lenteur irritant Louis, il y arriva de son côté avec des troupes; Pepin se jeta à ses pieds, et reçut ordre de se rendre à Trèves avec sa femme et ses enfants. Au lieu d'obéir, il se fit enlever sur la route, et se retira dans le fort château de Doué en Anjou. Louis le Débonnaire ne garda plus de mesure, prononça la destitution de Pepin, et donna le royaume d'Aquitaine à Charles, son quatrième fils, né de l'impératrice Judith. Les seigneurs aquitains prêtèrent serment au nouveau roi. L'empereur passa presque tout le reste de l'année au-delà de la Loire, pour tâcher de ramener Pepin. Ne pouvant y réussir, il se retira, dit un contemporain, moins honorablement qu'il ne convenoit, au château de Rest en Anjou, passa les fêtes de Noël dans la ville du Mans, et se rendit ensuite à Aix-la-Chapelle, renonçant à tenir la campagne à cause de la continuité des pluies et des très-fortes glaces qui leur succédèrent.

833 56. Si de légers prétextes et le dérangement des saisons retenoient Louis le Débonnaire dans l'inaction, il n'en étoit pas de même de ses enfants; tant il est vrai que le crime est

plus actif que l'innocence. Les fauteurs de leurs projets coupables leur servirent de lien, et les réunirent bientôt contre leur malheureux père. Pepin, abandonnant l'Aquitaine, se joignit au roi de Bavière, sur les bords du Rhin; et Lothaire ne tarda pas d'y arriver avec le pape Grégoire IV. La complaisance blâmable de ce pontife avoit pour motif apparent la réconciliation d'un père avec ses enfants révoltés. Louis le Débonnaire apprit cette étrange réunion à Aix-la-Chapelle où il avoit passé l'hiver. Il n'hésita pas à se transporter sur-le-champ à Worms, où il célébra les fêtes de Pâques et celles de la Pentecôte. L'imprudente lenteur qu'il mit à rassembler son armée, ne paroît pas lui avoir été nuisible, puisqu'il ne fut point prévenu, et qu'il se vit enfin entouré d'un grand nombre de troupes qui lui paroissoient fidèles. Il se rapprocha alors des princes rebelles qui étoient campés dans la plaine de Rotfeld, nommée depuis *Rotleube*, et qui fut appelée alors *Champ-du-Mensonge*, parce qu'ils trahirent dans ce lieu les sermens qu'ils avoient prêtés à leur père. Au lieu de les attaquer avec vigueur, Louis le Débonnaire se prêta à des pourparlers dont le Pape fut le premier agent. Déployant dans ce moment une fermeté déplacée au milieu de tant d'actes de foiblesse, il reçut froidement le pontife et lui reprocha d'avoir quitté l'Italie sans sa permission. Les conférences se prolongèrent pendant plusieurs jours avec sincérité de son côté, et perfidie de la part de ses enfants qui employoient tous les moyens de séduction pour corrompre ses troupes. Le succès répondit à leurs criminelles espérances. Louis le Débonnaire se vit abandonné et sans défense le jour même que le pontife rentra dans le camp des trois princes. Voyant le péril, il se hâta de renvoyer ceux qui étoient le plus en butte à la haine des factieux, afin qu'ils ne fussent pas victimes de leur fureur. Pour lui, il se détermina à rester dans sa tente avec quelques amis fidèles, tels que son frère Drogon, évê- 834

833 que de Metz ; les prélats Modoin, Willeric, Aldéric, et un certain nombre de comtes et de leudes ou fidèles qui ne voulurent pas l'abandonner. La rumeur et les cris du peuple et de la soldatesque lui firent bientôt sentir la nécessité de se rendre dans le camp de ses enfants. Affectant une apparence de respect à la vue de leur père, ils descendirent de cheval pour le recevoir, et Louis, sur la promesse qu'ils n'attenteroient pas à la vie de Judith et de son fils Charles, les embrassa et les suivit. Il fut dès ce moment regardé comme déchu de l'empire, et Lothaire reconnu empereur. L'impératrice Judith fut enlevée avec violence d'auprès de son époux, envoyée en exil à Tortone en Italie, et le jeune Charles enfermé dans le monastère de Prum. Après ces attentats odieux, Grégoire IV prit la route de Rome, navré, dit-on, d'y avoir concouru ; mais en laissant du moins à sa mémoire cette tache ineffaçable. Pepin se retira en Aquitaine, Louis en Bavière. Lothaire, sans remords apparents, traîna avec lui son malheureux père à Marlem, à Metz, à Verdun, et enfin à Soissons, où il le laissa dans le monastère de Saint-Médard, avec recommandation de le garder étroitement. Il se rendit ensuite à Compiègne où il avoit convoqué l'assemblée générale de la nation. Il affecta, avec orgueil, d'user des droits que lui donnoit la dignité d'empereur. Les ambassadeurs de Constantinople, les envoyés des différentes provinces, et des princes tributaires, furent reçus avec un faste extraordinaire. D'un autre côté la chasse et les plaisirs remplissoient ses moments, mais ne l'empêchoient pas d'employer des menées secrètes pour faire approuver par tous les Français l'injuste disgrâce de son père. Le sacerdoce et le corps des évêques trouvèrent dans leur sein un assez grand nombre de sujets coupables et pervers qui embrassèrent le parti des princes rebelles. Agobard, archevêque de Lyon, eut l'impudeur de publier un écrit justificatif de tout ce qui avoit été fait. Cette diatribe indé-

cente rappela le souvenir des prétendus crimes imputés à 833
l'impératrice, et représenta le monarque comme coupable d'avoir fait agir ses troupes contre ses fils, comme indigne du trône, et comme devant être condamné à la pénitence publique. Arriva enfin l'époque de l'exécrable assemblée ou côncile de Compiègne. Traduit, malgré lui, devant ses sujets, Louis eut la foiblesse de s'avouer coupable, et fut condamné par les évèques à la pénitence. On le ramena ensuite dans l'église de Soissons; là, étant à genou devant l'autel, il fut dépouillé de sa ceinture militaire, de ses habits séculiers, revêtu de l'habit de pénitent et obligé de lire le papier sur lequel étoit la liste de ses prétendus crimes. Les évèques prononcèrent enfin sur lui les oraisons des pénitents et lui en imposèrent les obligations. Après ces cérémonies, il fut ramené dans le monastère et enfermé dans sa cellule. Lothaire l'en retira bientôt pour le conduire à Aix-la-Chapelle afin de mieux s'assurer de sa personne. Ainsi se termina l'année 833. La honte et les remords firent cependant bientôt sentir l'indignité de tout ce qui s'étoit passé, et le zèle de quelques sujets fidèles en surent tirer parti pour opérer une révolution dont nous allons suivre les mouvemens.

57. Louis, roi de Bavière, Pepin, roi d'Aquitaine, auroient sans doute approuvé la déposition humiliante de 834
leur père, s'ils avoient été présents dans l'assemblée de Compiègne; leur conduite sembloit en être le garant, mais leur absence leur permit d'en voir tout l'odieux; n'étant pas animés par l'amour-propre de soutenir leur ouvrage, ils blamèrent hautement Lothaire dont les manières hautaines leur déplaisoient. Ils lui écrivirent pour se plaindre des mauvais traitemens exercés contre leur père, et rassemblèrent en diligence des troupes. L'abbé Hugues, l'évêque Drogon, agirent en faveur de leur frère; le duc Bernard, oubliant ses sujets de mécontentement, se lia avec le comte Varin et les seigneurs bourguignons; il arma pour

834 délivrer le monarque malheureux, Pepin enfin s'avança de l'Aquitaine avec une armée. Lothaire n'ignora pas ces préparatifs, et se hâta de se rapprocher de Paris, ne doutant pas qu'il ne trouvât des partisans sans nombre dans le centre de la France. Sa route ne fut pas sans danger, puisque le comte Eggebert lui auroit enlevé Louis, si le prince trop pacifique ne lui eut fait dire de ne rien précipiter. Lothaire arriva à Saint-Denis, et fut étonné de ne voir personne accourir à sa rencontre. Devenu défiant par ces premières apparences, il envoya rompre les ponts, et couler à fond les barques de la Seine et de la Marne, afin de retarder la marche de ses ennemis. Les seigneurs bourguignons, ayant à leur tête le duc Bernard et le comte Varin, arrivèrent cependant à Bonneuil-sur-Marne, et le sommèrent d'avoir à mettre l'empereur en liberté. Lothaire répondit qu'il n'avoit pas de mauvaises intentions, que la destitution et la captivité de Louis étoient une suite de leurs propres résolutions, et du jugement des évêques; qu'il ne se refusoit pas d'entrer en conférence pour aviser à ce qu'il y auroit à faire. Dès la nuit suivante, il laissa son père dans le monastère de Saint-Denis, et prenant le chemin de la Bourgogne, il se retira à Vienne en Dauphiné. Les seigneurs se rassemblèrent le lendemain auprès de Louis, et l'engagèrent à reprendre les ornemens impériaux; il s'y refusa, voulant être réhabilité par ces mêmes évêques qui l'avoient dégradé. La cérémonie de sa réintégration eut lieu dans l'église de Saint-Denis, le premier jour de mars. Les évêques lui remirent les habits royaux et la ceinture militaire, réparant ainsi en partie la honte de leur conduite précédente. Le peuple témoigna sa vive allégresse; les élémens même parurent applaudir à ce retour vers l'ordre et la justice. Le ciel devint serein, disent les annalistes, après une longue suite de jours de pluie et de tempêtes.

58. Un roi plus actif auroit sur-le-champ poursuivi Lo-

thaire, le seul des princes qui persistât dans la révolte; Louis 834
préféra lui donner le temps de la réflexion ou du repentir, et se rendit à Quierzi sur-Oise, pour y attendre ses autres enfants Pepin et Louis, ainsi que les grands qui accouroient de toutes parts. Il les reçut avec bonté, et leur rendit franchement ses bonnes grâces. Le duc Bernard fut réintégré dans ses gouvernements; Pepin fut autorisé à revenir dans son royaume d'Aquitaine; chacun, enfin, se retira satisfait de la clémence et de la bonté inaltérable du monarque.

59. Lothaire, cependant, persistoit dans sa rébellion; les comtes Matfred et Lambert maintenoient dans son parti les frontières de la Bretagne, l'Anjou, le Maine, et cette partie de la Neustrie qui porta depuis le nom de Normandie. Odon, comte d'Orléans, son frère Guillaume, comte de Blois, Gui, comte du Maine, tous fidèles à leur devoir, mirent pour les intérêts de Louis plus de zèle qu'il n'étoit capable d'en mettre lui-même. Ils rassemblèrent des troupes, marchèrent contre les seigneurs opiniâtres; mais leur valeur ne fut pas accompagnée de la circonspection nécessaire: ils s'exposèrent avec plus de courage que de prudence, et succombèrent dans un combat où Odon et Guillaume restèrent morts sur le champ de bataille. Ce triomphe passager fit entrevoir aux comtes Matfred et Lambert qu'ils auroient bientôt contre eux toutes les forces impériales. Ils dépêchèrent en conséquence vers Lothaire pour le solliciter de se réunir à eux. Ce prince se rendit à leurs vœux, et prit sa marche par Châlons-sur-Saône, qu'il emporta après cinq jours de siége. Il livra cette ville au pillage, et y exerça personnellement tant de cruautés, que plusieurs historiens cherchent en vain à le disculper d'y avoir fait mettre le feu. Barbare dans sa vengeance, il immola tous ceux qui ne voulurent pas se ranger sous ses drapeaux. De ce nombre furent les comtes Sanila, Madalelme et Gaucelme. Ce dernier, frère du duc Bernard, avoit une sœur qui vivoit saintement dans l'exer-

834 cice des vertus chrétiennes; elle se nommoit Gerberge: Lothaire la fit enfermer dans un tonneau et précipiter dans la Saône. L'empereur étoit, avec ses deux fils Louis et Pepin, dans la ville de Langres, où il se proposoit de tenir une assemblée générale. Le récit de tant d'horreurs l'excita à diriger sur-le-champ des troupes à la poursuite de Lothaire; mais ce prince avoit déjà pris le chemin d'Autun et d'Orléans, d'où il se rendit dans le Maine pour opérer sa réunion avec les seigneurs qui soutenoient ses intérêts. Louis le Débonnaire le suivit de près avec ses autres enfants, et les armées furent bientôt en présence. Quatre jours se passèrent en négociations inutiles, et Lothaire, ayant essayé vainement de gagner les soldats qui lui étoient opposés, décampa à la faveur des ténèbres de la nuit. L'empereur ne perdit pas un instant pour marcher sur ses traces, et l'atteignit non loin de Blois. Pepin, roi d'Aquitaine, lui mena dans ce lieu des renforts considérables. Il étoit suivi de Bérenger, duc de Toulouse, dont l'esprit conciliant parvint, avec l'aide de l'évêque de Paderborn et du duc Gebbehart, à vaincre l'obstination de Lothaire, qui vint enfin se jeter aux genoux de son père et lui demander un pardon qui lui fut accordé sans restriction, ainsi qu'à tous ses adhérents. Le débonnaire Louis se contenta d'exiger un nouveau serment de son fils aîné, et lui ordonna de se rendre en Italie. Dès la première révolte de ce prince, son association à l'empire avoit cessé; son nom n'étoit plus mis dans les actes publics à côté de celui de l'empereur son père; il étoit, par conséquent, réduit au titre simple de roi d'Italie. L'empereur avoit déjà ordonné de ramener auprès de lui l'impératrice son épouse et le prince Charles, le plus chéri de ses enfants; Judith avoit, ainsi qu'on l'a vu précédemment, été envoyée à Tortone en Italie, tandis que Charles avoit été enfermé dans le monastère de Prum.

60. Les troubles intérieurs de la France auroient sans doute laissé aux Sarrazins la liberté de s'étendre vers les

Pyrénées, mais ils étoient depuis long-temps arrivés au 834
faîte de leur puissance, et il semble y avoir dans la destinée des peuples des bornes qu'ils ne peuvent franchir. Les efforts des Maures ne réussiront désormais qu'à prolonger leur défense et à les maintenir en Espagne contre les attaques des Chrétiens. Si l'empereur Louis et ses fils, détournés par les désordres des guerres civiles, ne purent lutter contre eux, ceux ci rencontièrent dans la péninsule même des obstacles qui les arrêtèrent. Alphonse le Chaste, à l'ouest, les inquiéta sans cesse, tandis que le roi Garsias Ximenès, Galindo, comte d'Aragon, Wandregisile, comte des Marches de Gascogne, les attaquèrent vivement au nord, depuis les côtes de l'Océan jusqu'aux limites du diocèse d'Urgel, et Bernard, duc de Septimanie, jusqu'aux rivages de la mer Méditerranée. Le comte Wandregisile, ainsi qu'il a déjà été dit, avoit fait bâtir, dans la vallée de Tena, le fort château de Wandres, pour arrêter les entreprises des Maures de l'Aragon; assuré d'avoir lui-même cette forteresse pour point de retraite, il faisoit des courses fréquentes sur le territoire qu'ils occupoient; il étoit secondé dans ses expéditions par ses quatre fils, Aznar, vicomte de Soule et de Louvignier; Antoine, vicomte de Beziers; Athon, comte de Paillas, et Bernard, comte de Ribagorce. Après avoir remporté plusieurs victoires sur Amarvan, duc de Sarragosse, après avoir délivré la ville de Jaca et le diocèse d'Urgel du joug des Sarrazins, le comte Wandregisile crut devoir manifester sa reconnoissance envers l'Etre suprême; en conséquence, dès l'année 832, et conjointement avec son épouse Marie, sœur de Galindo, comte d'Aragon et de Jaca, et du consentement de ses quatre fils et de leurs épouses, il fonda, dans le diocèse d'Urgel, et sous l'invocation de la Sainte-Vierge, le célèbre monastère d'Alaon, qu'il dota avec les dépouilles et le territoire pris sur les Sarrazins. Dans l'année 835, il y fit transférer, de la basilique de Saint-Sauveur de Limoges, qui fut

835 dans la suite dédiée à S. Martial, les cendres ou les ossements de son père Altargarius, et de son grand-père Hatton, duc d'Aquitaine, et fils du duc Eudes. La mort ayant terminé sa carrière, il y fut lui-même enseveli, ainsi que la comtesse Marie, son épouse, par les soins de ses fils, particulièrement d'Aznar, auquel échut en partage le territoire d'Alaon, la vallée de Tena, le château de Wandres, les vicomtés de Soule, dans le pays des Basques, et de Louvigny ou Louvignier, en Béarn; le pays de Marensin, sur la mer de Gascogne, et un grand nombre d'autres propriétés. La fondation du monastère d'Alaon devient un événement public, par les discussions qu'elle entraîna. Ces discussions ont jeté un grand jour sur les points obscurs de l'histoire des deux premières races des rois de France. Nous n'en rendrons compte que dans le cours de l'an 845, époque à laquelle elles eurent lieu. Elles sont contenues en entier dans ce qu'on appelle l'instrument d'Alaon, qui a été, vu son importance, mis à la fin de la première partie de cet ouvrage.

61. L'empereur Louis, rétabli dans la plénitude de sa puissance, reçut des plaintes fréquentes sur les désordres qui s'étoient glissés dans l'Etat. Des voleurs publics portoient atteinte aux propriétés, à la tranquillité des Français de toutes les classes. L'usurpation des biens de l'Eglise étoit devenue presque générale, surtout dans l'Aquitaine. Un grand nombre de sujets fidèles avoient été dépouillés par les seigneurs qui avoient soutenu la cause injuste des rois Lothaire, Louis et Pepin, et ces princes avoient eux-mêmes exercé de semblables injustices. Le pieux monarque, convaincu que la légitimité est aussi sacrée pour les propriétés particulières que pour les domaines publics et pour la couronne elle-même, mit tous ses soins à faire disparoître les usurpations, les confiscations et les autres actes d'une violence coupable. On ne peut reprocher à ce prince d'avoir été insensible aux plaintes qui parvinrent juqu'à lui, et de ne pas

avoir pris tous les moyens pour y remédier. L'assemblée 835
qu'il tint à Attigny en fournit la preuve; il y détermina l'envoi de nouveaux commissaires pour réformer les abus dans les diverses provinces de l'empire. Ermoldius, abbé d'Aniane, fut revêtu de pouvoirs étendus dans l'Aquitaine, afin de faire rendre à leur destination les biens du clergé, usurpés par des laïques. Louis recommanda la plus grande vigilance aux ducs, aux comtes, aux évêques. Plusieurs de ces derniers s'étoient rendus coupables du crime de lèse-majesté, et notamment Ebbon, archevêque de Rheims, Agobard, archevêque de Lyon, et Bernard, archevêque de Vienne. C'est relativement à eux que l'empereur convoqua, dans le mois de février, une assemblée à Thionville; elle est mise au nombre des conciles, tant à cause du grand nombre d'évêques qui y assistèrent, que parce qu'il y fut particulièrement question du jugement des prélats coupables. Le concile débuta par déclarer illégal et injuste tout ce qui avoit été fait contre l'empereur. Ebbon, qui étoit présent, fut déposé et soumis à la pénitence; Agobard et Bernard furent déclarés déchus et destitués de leurs siéges. Les évêques donnèrent ensuite, dans l'église de Metz où ils se transportèrent, une satisfaction solennelle au monarque, en lui posant la couronne sur la tête, aux applaudissements universels du peuple. On voit que Louis ne négligeoit rien pour rétablir la dignité de sa couronne. Voulant même donner une marque non équivoque de sa puissance, il réduisit la portion de Lothaire, augmenta de quelques provinces les royaumes de Pepin et de Louis; il céda aussi à l'attachement qu'il avoit pour l'impératrice Judith, et à sa propre tendresse pour le prince Charles, en affectant à ce dernier une partie de l'Allemagne, de la Bourgogne, la Provence et la Septimanie. Nous convenons que nous n'avons pu nous former des idées claires sur les limites de ce nouvel état; mais cette confusion est indifférente, puisque ce partage ne fut pas dé-

835 finitif. L'empereur se réserva expressément le droit de souveraineté sur les diverses parties de l'empire, ainsi que la faculté d'augmenter ou de diminuer le lot de chacun de ses enfants, suivant leur bonne ou leur mauvaise conduite. Louis n'étoit que dans sa cinquante-septième année; mais comme les chagrins et les inquiétudes avoient altéré son tempérament, l'impératrice regarda comme un grand avantage d'avoir fait statuer sur les intérêts de son fils.

62. Le rétablissement du duc Bernard dans toutes ses dignités, fit agiter dans la Septimanie, qui forma depuis la majeure partie du Languedoc, et dans le Roussillon, la question de savoir si l'on devoit cesser d'obéir à Bérenger, duc de Toulouse, qui avoit été investi à la place de Bernard, lorsque celui-ci fut déclaré rebelle dans l'assemblée de Jocondiac, proche de Limoges. Il auroit dû, ce semble, être évident que la possession de Bérenger n'étoit qu'un simple *interim* qui avoit cessé, par la rentrée en grâce du duc Bernard. Chacun de ces ducs ayant cependant des partisans, il en résulta des rixes fréquentes et des jugements contradictoires. La question alloit être éclaircie dans le parlement ou assemblée de Crémieu en Dauphiné, lorsque l'on y apprit la mort du duc Bérenger. Cette circonstance fut très-favorable au duc Bernard, puisqu'il resta en possession non seulement de tous ses gouvernements, mais fut encore, bientôt après, gratifié du duché de Toulouse, et réunit ainsi tout le Languedoc, le Roussillon et la Catalogne.

63. Les rois Louis et Pepin assistèrent à l'assemblée de Crémieu. L'abbé Wala y arriva de la part de Lothaire, dont Judith négocioit le rétablissement dans ses anciennes dignités, afin qu'il servît d'appui à son fils Charles. Mais le roi d'Italie tomba malade, et le fut assez long-temps : cette circonstance et la mort naturelle de ses principaux conseillers, tels que Wala, Jessé, évêque d'Amiens, les comtes Matfred, Lambert et Hugues ralentirent ces négociations

qui n'eurent d'autre effet que de faire rétablir dans leurs siéges une partie des évêques qui avoient été déposés. Au milieu de ces pourparlers, la conduite de Lothaire ne fut pas plus franche qu'elle ne l'avoit été jusque-là. Il refusa de céder aux ordres que son père lui donnoit, de rendre les biens ecclésiastiques envahis sur l'Eglise de Rome; il envoya des troupes pour garder les passages des Alpes, croyant ainsi se mettre à l'abri de son ressentiment. Ces mauvais procédés d'un fils si souvent pardonné, déterminèrent l'empereur à aller lui-même en Italie. Il manda Pepin et Louis, afin qu'ils le suivissent dans ce voyage. Ce projet s'évanouit, parce qu'il survint dans l'Etat des affaires plus pressantes.

64. Les invasions des Normands se renouveloient d'une 836
manière fort alarmante dans la Frise et sur les côtes de la Flandre. Ils ruinoient les villes par le pillage et les contributions qu'ils exigeoient, ils dévastoient les campagnes, emmenoient les bestiaux, mettoient enfin tout à feu et à sang. L'empereur se rendit à Aix-la-Chapelle, et ensuite à Nimègue, afin d'être à portée de les réprimer. Mais il étoit difficile d'atteindre un ennemi dont les apparitions étant subites, inattendues, se rembarquoit aussitôt qu'il s'étoit chargé de butin.

65. Pepin n'étoit pas sans inquiétudes en Aquitaine; la Gascogne orientale étoit agitée de troubles. Aznar, comte amovible, dont nous avons déjà parlé, étoit, depuis plusieurs années, dans la disgrâce de ce prince. Aznar termina sa carrière d'une manière horrible, disent les annales de Saint-Bertin, sans qu'aucun auteur contemporain ait expliqué ni le genre ni la cause de sa mort. Le roi d'Aquitaine refusa d'accorder son gouvernement à son frère Sanche Sancion; celui-ci profita de la foiblesse de son autorité pour s'y établir et s'y maintenir par la force. Cette dernière circonstance semble prouver que les Gascons n'eurent point de part à la mort d'Aznar, mais que plutôt ce seigneur fut victime de la vengeance de Pepin.

837 66. Le séjour de l'empereur dans Nimègue suffit pour tenir les Normands éloignés des côtes voisines. Des commissaires qui furent envoyés sur les lieux, reconnurent que la négligence des gouverneurs et des gardes-côtes avoit causé en partie les maux passés, parce qu'ils n'avoient pas opposé aux Normands les forces dont ils auroient pu disposer. Quelques-uns furent changés, les autres réprimandés. On éprouva bientôt l'heureux effet de cette sage prévoyance. Les Normands, dans le cours de l'année suivante, tentèrent un nouveau débarquement, et échouèrent complétement par la prudence des mesures qui avoient été prises. Ils furent presque tous massacrés ou poussés dans les flots, où la plupart périrent parce qu'ils ne purent atteindre leurs vaisseaux.

67. L'humeur changeante de Louis le Débonnaire donna souvent lieu au mécontentement de ses enfants. Il auroit dû user sobrement de la faculté qu'il s'étoit réservée d'apporter des changements aux partages déjà faits; mais sans avoir aucune autre raison que sa tendresse pour Judith, il témoigna vouloir augmenter les états de Charles, son quatrième fils, qui devoit le jour à cette princesse. Louis, roi de Bavière, et Pepin, roi d'Aquitaine, n'osèrent contrarier ces nouvelles dispositions qui furent approuvées par les seigneurs, les évêques, les abbés, et même par les gens du fisc. Mais le mécontentement de ces deux princes fut extrême de voir ainsi, à leur préjudice, augmenter le partage du fils de
838 Judith. Le roi de Bavière se ménagea une entrevue secrète avec son frère le roi d'Italie. L'empereur jugea cette intelligence d'une nature assez sérieuse pour communiquer ses alarmes aux gouverneurs des diverses provinces, afin qu'ils se tinssent sur leurs gardes. Le roi de Bavière fut mandé; et, sur l'assurance qu'il donna qu'il n'avoit rien traité de contraire aux volontés de l'empereur, il eut la permission de rentrer dans ses états, à la condition qu'il ne manqueroit pas de se rendre à Nimègue pour l'assemblée du mois de mai.

Les incursions des Normands n'étoient pas les seules qui causassent des maux à la France. En même temps qu'ils parurent sur les côtes de la Frise, les Sarrazins débarquèrent sur celles de la Provence; ils pénétrèrent jusqu'à Marseille, qu'ils mirent au pillage. Non contents du butin qu'ils avoient fait, ils emmenèrent tous les hommes laïques et ecclésiastiques dont ils purent s'emparer. Les religieuses qui étoient en grand nombre, furent réduites en esclavage, et forcées de s'embarquer avec eux. 838

68. Louis, roi de Bavière, fut fidèle à sa promesse, en se rendant à l'assemblée de Nimègue. Son père, satisfait de sa conduite, le rétablit dans la possession de l'Alsace, du pays des Allemands et de plusieurs autres provinces. Le prince Charles auroit été victime de ces dispositions, si l'impératrice sa mère n'avoit eu l'adresse de lui procurer un dédommagement. Pepin, roi d'Aquitaine, gagné par les promesses de son père, et par les caresses de Judith, se rendit à Quierzi-sur-Oise, et céda de bonne grâce, en faveur de Charles son frère consanguin, le Maine et toute la contrée située entre la Loire et la Seine. Tant de complaisance dans un fils si fréquemment rebelle, sembloit annoncer ce dégoût des grandeurs qui précède souvent quelque funeste catastrophe. Louis le Débonnaire étoit à peine de retour à Aix-la-Chapelle, qu'il apprit la mort prématurée de ce fils, qui venoit de lui donner des preuves si récentes de soumission et de tendresse. Pepin Iᵉʳ, roi d'Aquitaine, mourut à Poitiers; son épouse Ingeltrude le suivit bientôt au tombeau, et fut inhumée à côté de lui, dans l'église de Sainte-Radégonde. Pepin laissoit deux fils et deux filles. Charles le puiné fut forcé d'embrasser l'état ecclésiastique dans l'année 849. Pepin II l'aîné fut, pendant quelque temps, reconnu comme roi d'Aquitaine; mais, vaincu et persécuté par son oncle Charles le Chauve, il prit l'habit religieux en 853, et mourut sans postérité en 864. Ainsi

838 s'éteignit la ligne masculine formée par Pepin, second fils de Louis le Débonnaire, et de l'impératrice Ermengarde. Les historiens contemporains, à l'occasion de la mort de Pepin, remarquent avec affectation une éclipse de lune et l'apparition d'une comète, comme si la Providence annonçoit les événements publics par des signes qui ne sont que la conséquence de l'ordre établi dès le moment de la création. L'empereur Louis, quoique versé dans la connoissance des astres, étoit singulièrement frappé par de semblables phénomènes.

69. Le roi de Bavière sentoit croître dans son âme la jalousie que lui donnoit, depuis long-temps, l'élévation de Charles. Il étoit évident à ses yeux que l'empereur, père foible à l'égard du fils de l'impératrice Judith, ne le priveroit que de ce qu'il n'oseroit pas ôter à sesdeux fils du premier lit. Pénétré de cette idée, il ne s'attacha pas à la cacher; non seulement il ne se rendit pas à l'assemblée d'automne, mais il arma et se disposa à disputer le passage du Rhin à l'empereur son père; ce monarque, de son côté, entra dans un violent courroux, et ne tarda pas à se mettre en mesure de punir la désobéissance d'un fils coupable. Il marcha vers Mayence avec une puissante armée; le roi de Bavière, n'ayant pu empêcher le passage du Rhin, crut éluder la soumission qu'il devoit en fuyant vers la Thuringe; mais il fut poursuivi avec une telle vigueur, qu'il ne lui resta d'autre ressource que d'implorer la miséricorde
839 de Louis, et ce prince, toujours bon, lui accorda le pardon et le laissa dans la Bavière. Quelques éloges que l'on ait donnés à la piété, aux vertus de Louis le Débonnaire, on ne peut dissimuler qu'il n'ait été lui-même l'artisan des troubles qui agitèrent son règne. S'il eût gardé l'administration entière de ses vastes états, sans en donner aucune partie à ses enfants, on n'eût pu le blâmer, parce qu'il auroit ainsi conservé cette unité de gouvernement, ce centre d'autorité

qui peuvent le plus contribuer au bonheur des peuples. Mais 859
ayant adopté des vues différentes, il n'auroit pas dû y mêler cette légèreté dont un père de famille, à la tête d'un médiocre héritage, éprouveroit les inconvénients. Les fils de Louis le Débonnaire ne furent jamais assurés de posséder d'une manière fixe les états que leur confioit la bonté paternelle. Sujets aux caprices de l'impératrice Judith, leur marâtre, ils furent toujours dans une incertitude presque intolérable. Louis le Débonnaire, abusé et entraîné par une épouse qui avoit tout ascendant sur lui, s'écartoit, en effet, des règles de la justice pour accroître la portion du prince Charles. Quel prétexte, par exemple, pouvoit autoriser la spoliation des fils de Pepin? Le prétexte de leur jeunesse étoit frivole, puisque Louis avoit été lui-même installé sur le trône au sortir du berceau. Les peuples de l'Aquitaine furent révoltés de cette injustice, et, de leur propre mouvement, couronnèrent Pepin II. Un parti opposé s'éleva néanmoins, et Louis le Débonnaire, afin de le soutenir, se rendit en Auvergne, où il prit la forteresse de Carlat; en Limousin, où il s'empara du château de Turenne, et enfin à Poitiers, où il reçut l'hommage des Aquitains, et leur fit prêter serment de fidélité à son fils Charles, depuis dit le Chauve. Il compléta ainsi son injustice envers ses petits-fils. Nous verrons Pepin tantôt appelé par le vœu des peuples, tantôt repoussé à cause de son mauvais gouvernement, et ne possédant jamais en paix une contrée qu'il disputa jusqu'à l'an 852.

Louis, afin d'assurer la possession de son fils, nomma des gouverneurs qui lui étoient dévoués. Il changea ceux de Bordeaux, de Limoges et de Xaintes. Emenon, comte de Poitiers, fut proscrit et remplacé par Rainulphe I, fils de Gérard, comte d'Auvergne, et petit-neveu de Saint-Guillaume, fondateur de Gellone.

70. A peine l'empereur eut-il terminé cette affaire, qui lui

840 tenoit tant à cœur, qu'il fut obligé de se transporter en Germanie où le mécontentement du roi de Bavière s'étoit de nouveau manifesté en soulevant les peuples de la Thuringe et de la Bohême. Après avoir rassemblé une armée aux environs d'Aix-la-Chapelle, l'empereur se dirigea vers la Thuringe afin de châtier ce fils rebelle. Le souvenir de la défection que Louis le Germanique avoit éprouvée dans l'année précédente, le porta à user d'nne grande prudence. Il se tint toujours à une grande distance de l'armée impériale ; il parut fuir, s'engageant à dessein dans des montagnes, dans des passages difficiles, ou dans des forêts. Cette conduite adroite découragea bientôt un père que l'âge et les souffrances rendoient incapable de suivre une expédition aussi fatigante. Il eut sans doute pu en charger quelqu'un de ses généraux, mais accoutumé à l'infidélité, et craignant d'être trahi, il préféra cesser la poursuite, et convoqua pour le mois de juillet une diète à Ingelheim, afin de juger avec sévérité son fils ingrat, et afin de prendre contre lui des mesures vigonreuses. Il y appela Lothaire, qui n'auroit pas mieux demandé que de contribuer à la disgrâce d'un frère dont il auroit eu les dépouilles. Louis le Débonnaire ne put suivre ses projets, il fut arrêté dans une des îles du Rhin, vis-à-vis Ingelheim, par la maladie dont il portoit depuis assez long-temps le germe. Une fluxion de poitrine, légère en apparence, lui avoit laissé sur les poumons un embarras qui fut accru par l'humidité de l'air et par la fatigue. Se sentant affoiblir chaque jour, et ne doutant pas qu'il n'approchât du terme de sa vie, il envoya la couronne, le sceptre, l'épée et les autres ornements impériaux à Lothaire, son fils aîné, en lui faisant recommander d'exécuter fidèlement ce qu'il avoit promis à l'impératrice. Judith et à son fils Charles. Les historiens rapportent que pendant les quarante derniers jours de sa vie, il ne prit d'autre nourriture que le pain eucharistique qu'il reçut

journellement de la main de son frère Drogon, son archi- 840
chapelain, dans lequel il avoit une extrême confiance. Le pieux monarque termina sa carrière le vingtième jour du mois de juin, bien persuadé que l'éclipse de soleil, survenue le 5 mai, et celle de lune du 20 du même mois, avoient l'une et l'autre présagé sa fin. Il étoit dans la soixante-troisième année de son âge, la vingt-septième de son règne, comme roi de France et comme empereur d'Occident; mais il avoit précédemment porté la couronne en qualité de roi d'Aquitaine. Son frère Drogon fit transporter et inhumer son corps dans l'église Saint-Arnoul de Metz, auprès de l'impératrice Hildegarde sa mère.

71. Louis, surnommé le Pieux ou le Débonnaire, avoit eu quatre enfans mâles et trois filles, d'Hermengarde sa première épouse; il eut : 1° Lothaire, qui lui succéda au titre d'empereur; 2° Pepin, roi d'Aquitaine, dont nous avons dé à vu la fin; 3° Louis, roi de Bavière : (la postérité masculine de ces trois princes[1] s'éteignit après une fort courte durée;) 4° Gisèle, femme d'Evrard, duc de Frioul; 5° Adélaïde, épouse de Conrad I, roi de la Bourgogne transjurane; (la postérité de cette princesse, fille de Louis le Débonnaire, est connue avec exactitude. Mathilde-Piétroné d'Ermengarda, sa dixième descendante, transmit le sang carlovingien dans la maison de Frédéric de Saxe, surnommé Torello. Les descendants de celui-ci adoptèrent le nom de Torello ou Torelli. Cette famille a possédé les seigneuries de Ferrare, de Guastalla, de Montechiarugulo en Italie. Elle a fourni un roi à la Pologne, où elle s'est conservée sous le nom de Cioleck-Poniatowski. Il en existe encore des rameaux en France et en Italie sous le nom de Torelli.) 6° Hildegarde, épouse du comte Thieri; et 7° Alpaïs, épouse du comte Beggon. De Judith, sa seconde femme, Louis le Débonnaire n'eut que Charles, dit le Chauve, son successeur au trône de France.

[1] Voyez les IIe, IIIe et IVe Esquisses généalogiques.

840 72. On n'entreprendra point de faire l'éloge de Louis le Débonnaire. S'il eut des vertus paisibles, il ne posséda point celles qui sont nécessaires sur le trône. S'il fut instruit dans les sciences et les arts libéraux, il ignora entièrement l'art de régner. S'il rendit de sages ordonnances, sa foiblesse laissa même éluder l'exécution de celles qui existoient avant lui. Si l'on veut vanter sa bonté et sa justice, on ne peut éviter d'envisager qu'il obligea ses frères naturels à embrasser l'état ecclésiastique; qu'il fit périr, avec une extrême rigueur son neveu Bernard, roi d'Italie, et s'empara de ses états au préjudice du fils de ce malheureux prince, et qu'enfin il dépouilla ses petits enfants après la mort de son propre fils, Pepin roi d'Aquitaine. A l'exception de ces trois actes de violence, on peut dire : que par l'effet de sa pusillanimité, toutes les qualités de Louis le débonnaire devinrent des défauts nuisibles à l'Etat, aux peuples et à sa propre famille. Une dévotion mal entendue, le porta à des actes ridicules, qui auroient nui même à la religion si elle n'étoit pas indépendante des foiblesses des hommes. Une bonté trop facile l'empêcha de punir des attentats contre l'autorité suprême, et ils se multiplièrent d'une manière désastreuse pour la tranquillité et le bonheur des peuples. Les liens de respect, d'obéissance et d'amour envers le monarque furent tellement relâchés, que Louis n'osa plus se confier à aucun de ses courtisans; l'on suppose même, que craignant de prendre des aliments des mains de ses serviteurs, il mourut autant d'inanition que de maladie, n'ayant, pendant les quarante derniers jours de sa vie, reçu d'autre nourriture que le saint viatique.

Une condescendance excessive pour l'impératrice Judith, le rendit l'esclave de ses caprices. Changeant et irrésolu, ses fils furent toujours incertains de leur sort, et cherchèrent à le fixer par des révoltes contre l'autorité paternelle. Instruit et éclairé, Louis ne sut pas se garantir des croyan-

ces superstitieuses du vulgaire, et fut tellement livré aux 840
frivoles erreurs de l'astrologie judiciaire, que plusieurs écrivains avancent que sa fin fut précipitée par les frayeurs que lui causèrent les deux éclipses qui furent visibles peu de jours avant sa mort. La crédulité et le savoir peuvent se réunir dans une même tête, parce que les connoissances de l'esprit n'ont rien de commun avec les foiblesses humaines. Le judicieux président Hénault observe, à ce sujet, qu'un des plus profonds philosophes, un des plus habiles mathématiciens, le célèbre Pascal, croyoit toujours voir un précipice à côté de lui. Jaloux de son autorité, Louis la laissa échapper de ses mains, et l'empire perdit sous son règne presque toute sa dignité. La variabilité qu'il mit dans ses projets de partage de la monarchie entre ses enfants, fit qu'il les laissa dans la disposition de disputer leurs états, et d'en fixer les limites par la force des armes. Tels sont les principaux traits qui caractérisent Louis le Débonnaire. De ses irrésolutions découlèrent tous les malheurs publics, tant il est vrai qu'un prince pusillanime est le fléau le plus funeste dont la Providence puisse frapper les peuples! ils ont à gémir de sa foiblesse pendant sa vie, et ils en ressentent les pernicieux effets long temps après sa mort. Doué d'une fermeté royale, Louis le Débonnaire eût fait le bonheur de ses peuples : il eût relevé, d'un vif éclat, les qualités qu'il tenoit d'un heureux naturel, et d'une éducation soignée. Il fut sans énergie, et par cette seule raison, il prépara la décadence de l'empire de Charlemagne et la ruine de sa famille.

FIN DU RÈGNE DE LOUIS LE DÉBONNAIRE.

CHARLES II, DIT *LE CHAUVE*,

VINGT-CINQUIÈME ROI DE FRANCE;

depuis l'an 840 jusqu'à l'an 877,

CINQUIÈME EMPEREUR D'OCCIDENT,

seulement depuis l'an 875 jusqu'à l'an 877.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

Grégoire IV. 844
Sergius II. 847
Léon IV. 855
Benoît III. 858
Nicolas Ier. 867
Adrien II. 872
Jean VIII . . . .

EMPEREURS D'ORIENT.

Théophile. 842
Michel III. 867
Basile le Macédonien. . . .

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Lothaire Ier. 855
Louis II, dit le Jeune. . . 875
Charles le Chauve. 877

ESPAGNE.

Les Maures.

Rois des Asturies et Léon.

Alphonse II, dit le Chaste. 842
Ramire Ier. 850
Ordogno Ier. 866
Alphonse III, dit le Grand.

Rois de Navarre et Aragon.

Garsias Ximenès. 842
Inigo Garsia, dit Arista. . 880

1. Mésintelligence entre les fils de Louis le Débonnaire. 2. Ambition de Lothaire. Louis le germanique met obstacle à ses projets. Convention entre eux. Lothaire marche contre Charles le Chauve. 3. Prudence de ce dernier. Il remporte des avantages sur Pepin II, roi d'Aquitaine, et son neveu. 4. Négociations rejetées par Lothaire. Son armée est en présence de celle de Charles. Irrésolution de Lothaire. Arrangement provisoire. 5. Conduite de Charles envers les seigneurs; Bernard, duc de Septimanie. Nomenoé, roi de Bretagne. Charles veut opérer sa jonction avec

Louis le Germanique. Sa marche. 6. Victoire remportée par Louis le Germanique. Son armée se réunit à celle de Charles. Irrésolution de Lothaire. 7. Négociations inutiles par l'obstination de Lothaire. Bataille meurtrière de Fontenai. Défaite de Lothaire. 8. Humanité des vainqueurs. 9. Réflexions sur la bataille de Fontenai. 10. Louis le Germanique et Charles le Chauve ne savent en tirer aucun avantage. 11. Astuce de Bernard, duc de Septimanie. Mauvais calculs de Charles le Chauve. Sa nouvelle jonction avec Louis le Germanique. Leur intimité. Serments mutuels. Langue romance. 12. Ils font des propositions de paix à Lothaire. Divertissements, et premiers tournois dans la ville de Worms. 13. Carloman, fils de Louis le Germanique, leur mène de nouvelles troupes. Ils marchent contre Lothaire, surmontent tous les obstacles. Ils le forcent d'abandonner Aix-la-Chapelle. Lothaire consent enfin à la paix. Projets de partage. 14. Charles le Chauve épouse Hermentrude. 15. Partage définitif entre les trois frères. 16. Expédition de Charles le Chauve en Aquitaine. Il lève le siége de Toulouse, qu'il avoit légèrement entrepris. 17. Mort violente de Bernard, duc de Septimanie. Son fils Guillaume soutient la cause de Pepin. 18. Conduite de l'empereur Lothaire en Italie. 19. Sa réunion, dans Thionville, à ses frères Louis le Germanique et Charles le Chauve. 20. Ordonnance rendue à Compiègne en faveur d'Alaon. 21. Invasions des Normands. 22. Affaire de Bretagne. 23. Les Normands. 24. Le pape Léon IV. 25. Charles secourt l'Aquitaine, ravagée par les Normands. Il se fait couronner roi. 26. Sanche Sancion, comte de Gascogne. 27. Siége et prise de Toulouse. 28. Pepin appelle les Normands à son secours. Mort violente du duc Guillaume. 29. Pepin II est pris et tondu. 30. Nomenoé, roi des Bretons. 31. Concile de Soissons. Hincmar, archevêque de Reims. 32. Mouvements en Aquitaine. 33. Conte apocryphe de la papesse Jeanne. Mort de l'empereur Lothaire. Ses enfants. 34. La France entière agitée par des troubles. Baudouin, comte de Flandre. 35. Les Normands. Entreprises de Louis le Germanique contre Charles le Chauve. 36. Nicolas Ier. 37. Succès de Charles le Chauve. Foiblesse de sa conduite au concile de Savonnières. 38. Réunion des princes carlovingiens à Coblentz. 39. Concile de Thusy. 40. Charles éprouve des revers dans la Bretagne. Robert le Fort, tige des Capétiens, s'attache à lui. 41. Dignités de Robert le Fort; sa valeur. 42. Détails sur les ravages causés par les Normands. 43. Raimond Ier, comte de Toulouse. 44. La princesse Judith épouse le comte de Flandre. 45. Révolte de Louis le Bègue contre son père. Généreux efforts de ce dernier contre les Normands. 46. Concile de Pistes. Rothade, évêque de Soissons. 47. Evénements divers. 48. Humfrid, marquis de Gothie. Arnaud, comte amovible de Gascogne. 49. Exploits de Robert le Fort et de Rainulphe Ier, comte de Poitiers. 50. Assemblée de Pistes. 51. Conduite ferme de Nicolas Ier contre Lothaire, roi de Lorraine. 52. Mort

du prince Charles, roi d'Aquitaine. 53. Mort d'Humfrid, marquis de Gothie. Partage de ses possessions. 54. Mort de Robert le Fort. Ses enfants. Mort de Rainulphe Ier. 55. Louis le Bègue, roi d'Aquitaine. 56. Fin du pontificat de Nicolas Ier. Effets de sa fermeté. 57. Progrès de l'autorité des grands. 58. Le roi Lothaire à Rome. Sa mort. 59. Mort de la reine Hermentrude. Charles le Chauve épouse Richilde. 60. Injuste ambition de Charles le Chauve et de Louis le Germanique. 61. Carloman, fils de Charles le Chauve. 62. Mort d'Arnaud, comte de Gascogne. Sanche Garsie, dit Mittara, du sang mérovingien, s'empare de cette contrée. Il est fils de Garsias Ximenès, roi de Navarre. 63. Condamnation du prince Carloman. 64. Mémorable siége d'Angers, repris sur les Normands. 65. Princes des Bretons. 66. Eudes, comte de Toulouse, du Rouergue et du Querci. 67. Mort de Louis II, empereur, fils de Lothaire. 68. Charles le Chauve cinquième empereur du sang carlovingien. Il donne le gouvernement de l'Italie au duc Boson, son beau-frère. 69. Concile de Ponthion. 70. Mort de Louis le Germanique. Charles le Chauve veut dépouiller ses enfants. Il est défait. 71. Partage entre les trois fils de Louis le Germanique. 72. Départ de Charles le Chauve pour l'Italie. Dispositions qui entraînent l'hérédité des fiefs. 73. Sur des faux bruits, Charles veut rentrer en France. Il meurt dans le passage du Mont-Cenis. 74. Détails sur sa sépulture. 75. Jugement sur ce prince. 76. Réflexions sur l'utilité des esquisses généalogiques.

840 1. Les volontés d'un roi, peu respecté pendant sa vie, ne furent d'aucun poids après sa mort; chacun regarda comme nul le partage arrêté par Louis le Débonnaire. Quatre prétendants avoient des droits légitimes à sa succession, savoir : ses trois fils, Lothaire, empereur; Louis le Germanique, Charles le Chauve, et son petit fils Pepin II, fils de Pepin I, roi d'Aquitaine. Si le mépris du respect filial avoit produit des troubles continuels pendant le règne qui venoit de finir, l'inimitié fraternelle causa dans celui-ci une continuité de crimes et de malheurs qui rejaillirent sur l'universalité des peuples de la monarchie. Les méfiances, les jalousies, les haines, agitèrent les fils de Louis le Débonnaire; la justice, la générosité furent mises de côté, la perfidie ou la force réglèrent leurs destinées. Chacun d'eux prit les armes soit pour attaquer, soit pour se défendre.

Lothaire, le premier se déclara l'agresseur ; sa conduite 840
porta par conséquent un caractère de violence que n'eut point celle de ses frères, puisqu'ils parurent agir seulement pour leur défense.

2. A peine Lothaire eut-il appris en Italie la mort de l'empereur son père, qu'il se persuada que la qualité d'aîné et de successeur à l'empire, devoient lui donner une autorité sans bornes, et une prééminence absolue sur ses frères. Disposé à les retenir dans sa dépendance, et à leur accorder de simples apanages, il se prépara à tout envahir. Sa vigilance et son activité furent extrêmes pour en venir à bout. Ses émissaires parcoururent les provinces, assurant à tous les titulaires la conservation de leurs emplois, de leurs gouvernements, les engageant d'aller audevant de leur nouveau maître, et à ce prix leur promettant un avancement prochain. L'ambition, l'espérance ou la crainte lui attirèrent presqu'autant de partisans que de seigneurs. Lothaire avoit pour lui le titre d'empereur, nom si respecté dans Charlemagne, et à ce prestige il ajouta un intérêt apparent pour Pepin II, que l'on avoit vu avec peine dépouillé de l'Aquitaine. Il se lia étroitement avec lui. Des ambassadeurs se rendirent néanmoins de sa part à Bourges, où étoit Charles le Chauve, afin de l'endormir par le faux espoir qu'il respecteroit, à son égard, les promesses qu'il avoit faites à leur père commun. Le projet de Lothaire étoit d'allier la force à la ruse. Il s'étoit lentement approché des Alpes pour donner aux seigneurs le temps de se réunir à lui. Son étonnement et sa joie furent au comble en voyant leur nombre, leur qualité, et l'affluence de partisans qu'ils avoient avec eux. Se croyant désormais en état d'agir avec vigueur, il marcha vers le Rhin, dans l'espoir de surprendre Louis le Germanique, et de lui faire aisément la loi. Ce prince, non moins avisé que lui, s'étoit transporté dans le pays des Saxons afin d'augmenter le nombre

840. des siens. Il avoit seulement laissé, par prévoyance, une partie de son armée pour défendre le passage du Rhin. Cet obstacle ne fut pas suffisant pour arrêter Lothaire qui arriva à Worms avec des forces considérables. Maître de la rive droite, après un léger combat, il poursuivit sa marche vers Francfort, où, contre son attente, il trouva Louis le Germanique avec des troupes qui n'étoient pas inférieures aux siennes. Son ardeur s'éteignit à la vue du danger; la crainte d'un combat douteux lui fit entamer une négociation dont le résultat fut une trève de trois mois, avec la clause expresse que le sort des armes termineroit, dans ce même lieu, leur différend, s'ils ne pouvoient dans l'intervalle s'entendre à l'amiable. C'est sur une telle convention que Lothaire quitta la Germanie, espérant que quelque circonstance lui seroit plus favorable à l'avenir, et qu'en attendant il pourroit venir à bout de Charles le Chauve. Adalbert, comte de Metz, ou duc d'Austrasie, resta sur les bords du Rhin, tandis que Lothaire dirigea le reste de son armée vers la Neustrie. Il vit arriver à lui une infinité de seigneurs qui avoient jusque-là paru fort dévoués à Charles. De ce nombre furent: Gérard, comte de Paris; Pepin, comte de Vermandois, fils de Bernard, roi d'Italie, et Hilduin, abbé de Saint Denis.

3. Instruit du danger qui le menaçoit, Charles ne négligea rien pour conjurer l'orage. Les comtes Nithard et Adalgaire se rendirent par son ordre auprès de Lothaire pour lui rappeler les promesses et les serments qu'il avoit faits d'être toujours son protecteur et celui de sa mère l'impératrice Judith. Ils étoient chargés en même temps de lui donner l'assurance qu'il ne cesseroit jamais de respecter en lui le droit d'aînesse et sa qualité d'empereur. Cette démarche n'empêcha pas Charles de se rendre à Quierzi-sur-Oise afin de raffermir ceux qui lui paroissoient attachés. D'un autre côté il laissa l'impératrice sa mère, à Bourges, pour termi-

ner l'accommodement qui se négocioit avec Pepin II, son neveu. Le succès ne répondit pas à la sagesse de ses vues : bien loin de se rendre à Bourges, Pepin assuré de l'appui de Lothaire, rassembla une armée avec le projet d'enlever l'impératrice Judith; Lothaire ne donna à ses envoyés que des réponses évasives, et continua sa marche à travers la Champagne. Charles ne pouvant agir de deux côtés à la fois, vola à la défense de sa mère, et défit complétement Pepin dans le Berri. Cet avantage ne lui parut pas suffisant pour laisser de côté le secours des négociations. Des envoyés secrets se rendirent auprès de Louis le Germanique, et parvinrent à le convaincre que son intérêt étoit d'agir de concert avec Charles, contre leur aîné qui ne cherchoit qu'à les dépouiller. En même temps les comtes Hugues, Gerhard, Adelard et Hegilon renouvelèrent auprès de Lothaire, les demandes qu'avoient déjà faites de sa part Nithard et Adalgaire. Charles espéroit ainsi retarder la marche de Lothaire, et se donner le temps de rassembler les troupes que Modoin, évêque d'Autun; Autbert, comte d'Avalon; Gérard, comte d'Auvergne; Reynald, comte d'Herbauges; commandoient dans le Limousin, l'Auvergne et la Touraine. 840

4. Lothaire, rendu plus vain, par le grand nombre de seigneurs qui s'étoient réunis à lui, daigna à peine écouter les envoyés de son jeune frère, et s'avança vers la Loire pour agir hostilement. La position de Charles devenoit chaque jour plus critique. Malgré sa défaite, Pepin II armoit de nouveau, et étoit d'autant plus dangereux que Bernard duc de Septimanie et de Toulouse, l'appuyoit secrètement. Les Bretons s'étoient unanimement soulevés, et des défections nouvelles se manifestoient journellement dans la classe des seigneurs. Dans cet état de choses, presque désespéré, Charles crut devoir tenir conseil avec ceux qui lui étoient restés fidèles. Tous furent généralement d'avis qu'il étoit

841 préférable de mourir avec gloire, que d'accepter des conditions qui ne pourroient être qu'ignominieuses dans la circonstance présente. Fidèle à cette résolution, Charles agit avec vigueur. Afin de profiter de l'ardeur des siens, il vola bientôt à la rencontre de Lothaire, qu'il joignit non loin d'Orléans. Il établit son camp à portée du sien, bien déterminé à engager un combat décisif, après avoir laissé prendre le repos nécessaire à ses troupes; mais Lothaire, ainsi qu'à Francfort, désira éloigner le danger, et montra que le courage secondoit mal son injuste ambition. Quoique fort supérieur en forces, il proposa à son frère de renvoyer la discussion de leur différend à l'assemblée générale du Champ-de-Mai, qu'il indiqua à Attigny en Champagne. En attendant il consentit à ce que Charles demeurât en possession de l'Aquitaine, de la Septimanie, de la Provence et de dix comtés entre la Loire et la Seine. Le jeune roi accepta avec empressement des conditions qui le délivroient d'un danger présent, et lui donnoient le temps de se lier plus étroitement avec Louis le Germanique.

5. Incertain dans ses plans, manquant de résolution dans les occasions essentielles, Lothaire sembloit désirer les combats, et présageoit les plus heureux succès dans tous les lieux où il ne se trouvoit pas. Ce fut ainsi que pour aller vers Louis, qu'il s'imagina vaincre, il abandonna Charles, dont l'armée étoit peu nombreuse, préférant, pour ainsi dire, par faux calcul ou peu de bravoure, l'ombre à la réalité. Ses deux frères, qu'il prétendoit également tromper, se tenoient d'autant plus sur leurs gardes, qu'il n'exécutoit, à leur égard, aucune des conditions arrêtées. Lothaire ne tarda pas à se convaincre qu'ils n'étoient pas les dupes de ses artifices. Charles profita avec habileté de l'armistice qui existoit déjà, pour presser vivement les seigneurs dont la fidélité étoit chancelante. Il avoit agi sans ménagement envers le duc Bernard, en nommant Varin, seigneur bourgui-

gnon, pour le remplacer dans Toulouse. Cette disgrâce n'eut 841
aucune conséquence fâcheuse, parce que le duc de Septimanie ayant des domaines considérables en Neustrie, en Bourgogne et en Aquitaine, justifia ce que sa conduite avoit de perfide, par la nécessité où il étoit d'user de prudence, afin de conserver ses propriétés; il trouva ainsi le moyen de se maintenir auprès des deux princes Charles et Pepin II. Il promit au premier de faire tous ses efforts pour détacher le second de Lothaire. Charles parcourut ensuite le Maine, l'Anjou, et intimida par ses menaces ou gagna par ses promesses Nomenoé, comte de Bretagne. Ce prince des Bretons avoit pris le titre de roi, et affectoit une entière indépendance. La vue du danger, peut-être aussi l'espoir de voir éclore bientôt quelque circonstance plus heureuse, l'engagèrent à feindre une fidélité qui étoit bien éloignée de son cœur. Quoi qu'il en soit, ses envoyés protestèrent de sa soumission, et Charles fut presque certain de ne pas l'avoir pour ennemi. Dégagé de cette inquiétude, il rassembla ses amis autour de lui, et, d'après leur avis unanime, il marcha vers la Champagne, sous le prétexte de se rendre à l'assemblée d'Attigny, mais, dans la réalité, pour surveiller Lothaire, dont il craignoit d'être le jouet. Celui-ci, cependant, étoit décidé de recourir aux armes, soit qu'il éludât de tenir la diète d'Attigny, soit que ses décisions ne favorisassent pas toutes ses prétentions. Il étoit si peu dans l'intention de satisfaire Charles, qu'il faisoit garder avec soin les rives de la Seine, et détruire les barques qui en auroient pu faciliter le passage. Mais le jeune roi éluda la difficulté en allant passer ce fleuve auprès de Rouen. Il culbuta ensuite dans sa route plusieurs corps de troupes qui vouloient s'opposer à sa marche, et arriva à Saint-Denis, où il repassa encore la Seine, afin d'aller à la rencontre du comte Varin, qui lui amenoit un renfort considérable de Bourguignons et d'Aquitains. Lothaire, qui étoit campé auprès de Sens, évita, par

841 une prompte retraite, le combat que Charles n'auroit pas manqué de lui livrer. Ce dernier ne perdit pas le temps à une vaine poursuite, mais il se rendit à Troyes, afin d'être plus à portée d'opérer sa jonction avec Louis le Germanique. Il y passa les fêtes de Pâques. Son séjour fut marqué par des circonstances qui furent très-favorables à ses intérêts. Une députation d'Aquitains vint lui offrir, dans cette ville, une couronne, les ornements de la royauté, et en même temps de grandes sommes, et jusqu'aux vases des églises, pour parer aux frais de la guerre.

6. Louis le Germanique agissoit de son côté avec prudence, et avec le même succès que son jeune frère. Il passa le Rhin le 13 de mai, mettant en déroute l'armée du duc Adalbert, qui resta mort sur le champ de bataille. Lothaire, incertain de ce qu'il avoit à faire, tantôt vouloit marcher vers Louis, tantôt vers Charles. C'est à la faveur de ces irrésolutions que les deux princes se rapprochoient insensiblement. Après avoir vainement attendu la venue de Lothaire à Attigny, Charles se rendit à Châlons-sur-Saône; il y fut joint par l'impératrice sa mère, suivie d'un grand nombre d'Aquitains. La joie de la mère et du fils fut augmentée par la nouvelle de la victoire que Louis avoit remportée sur le duc Adalbert. Bientôt les envoyés des deux princes établirent entr'eux des communications fréquentes, et les deux armées se réunirent enfin au commencement de juin. Séparément, ils avoient agi avec modération, et n'avoient cessé de montrer de la déférence pour leur aîné; ils agirent de même après leur réunion. Éloignés d'une présomption que leur supériorité auroit rendue en quelque sorte excusable, ils proposèrent de s'en tenir au partage fait par leur père, et à cette condition, de céder à Lothaire tout ce qu'ils avoient dans leur armée, à la réserve des armes, des chevaux, et sans doute aussi des hommes, malgré le silence de Nithard sur cet article. Il est difficile aujourd'hui de déter-

miner en quoi consistoit une pareille cession; elle n'avoit 841
vraisemblablement rapport qu'à leur trésor et leur bagage, puisque l'usage de former des magasins n'existoit point alors.

7. Lothaire parut un instant incertain de ce qu'il avoit à faire; mais son hésitation n'avoit pour motif que l'attente dans laquelle il étoit de voir arriver Pepin avec des renforts. A peine sa jonction fut-elle opérée, qu'il déclara être dans la résolution fixe de décider la querelle par le sort des combats. Les armées s'étant rapprochées, elles furent en présence le 22 juin, dans une plaine près de Fontenai, petit village en Puisaie, prètes à livrer bataille. Le Puisaie est un petit pays de la Champagne, dans le diocèse d'Auxerre, sur les confins du Nivernois. Louis et Charles remarquoient dans leurs troupes une ardeur qui les empêchoit de redouter l'issue du combat; leurs forces étoient à peu près égales à celles qui leur étoient opposées. Il voulurent cependant encore donner une nouvelle preuve de leur amour pour la paix : ils firent proposer à Lothaire de s'en tenir non seulement aux conditions qu'ils lui avoient déjà offertes, mais de lui céder encore quelques contrées situées auprès du Rhin et de la forêt des Ardennes. Lothaire n'accueillit aucune de leurs propositions, et son obstination rendit nécessaire la bataille la plus meurtrière, la plus destructive qui eût jamais été livrée entre Français. Elle commença à neuf heures du matin, le 25 juin, lendemain de la fête de Saint Jean Baptiste. Il paroît, d'après le rapport de Nithard, historien contemporain, l'un des généraux de Charles, et présent à l'action, que Lothaire enfonça d'abord l'aile commandée par Louis le Germanique, qui avoit pris position dans un lieu nommé Brittes; mais secouru par le duc Varin, qui commandoit les Toulousains et les Provençaux, Louis, à son tour, repoussa Lothaire et le mit en déroute; dans le même temps, Charles obtenoit, dans le lieu nommé Fagit, l'avantage sur le centre, qui lui étoit opposé, et les comtes Nithard

841 et Adelard triomphoient de Pepin, qui commandoit l'autre partie de l'armée de Lothaire. Ces deux princes, après avoir combattu encore long-temps avec un acharnement qui tenoit de la fureur, furent enfin forcés de chercher leur salut dans la fuite, et d'abandonner le champ de bataille à Louis et à Charles. Jamais victoire ne fut acquise au prix d'un sang plus précieux. Gérard, comte d'Auvergne, Rathier, comte de Limoges, tous deux gendres de Pepin Ier, roi d'Aquitaine, sont les seuls nommés parmi les morts du côté des vainqueurs; mais le sang français coula en abondance dans cette funeste journée. Les uns portent à cent mille le nombre des morts restés, de part et d'autre, sur le champ de bataille; les autres disent que la nation, affoiblie, découragée, ne fut plus capable de s'opposer efficacement aux incursions des Normands, tant elle avoit perdu l'élite de ses guerriers et de ses chefs. La perte de la France porta moins sur le peuple que sur la noblesse et les principaux de la nation, qui, ayant presque tous pris parti pour l'un des trois princes, périrent par milliers.

3. Charles le Chauve et Louis le Germanique avoient fait tout ce qui dependoit d'eux pour éviter une telle effusion de sang. Ils ne se montrèrent pas moins modérés après la bataille. Ils empêchèrent la poursuite des fuyards, ne déplorant déjà que trop le triste spectacle dont ils étoient témoins. Les soins les plus empressés furent prodigués aux blessés des deux armées, sans aucune distinction d'amis ou d'ennemis. Les morts furent ensevelis avec la décence convenable; trois jours de jeûnes et de prières publiques attestèrent les regrets amers sur une perte aussi fatale à la nation. Les soldats de Lothaire étoient errants, manquant de tout : les deux princes firent proclamer que tous ceux qui se rendroient auprès d'eux seroient bien reçus, et qu'aucun ne seroit recherché sur le passé. Si le carnage et le butin avoient été énormes, dit Nithard, l'humanité des deux princes vainqueurs fut admirable et digne de mémoire.

9. Avant de continuer le récit des événements, jetons un coup d'œil rapide sur les conséquences attribuées à cette bataille sanglante de Fontenai. L'élite de la nation, la fleur de la noblesse y périrent. Les peuples des diverses provinces, n'ayant plus pour les commander ceux qui, par leur naissance et leur valeur, leur inspiroient plus de respect et de confiance, ne surent plus s'opposer aux invasions étrangères. L'on peut regarder cette cause comme la principale de celles qui facilitèrent les succès des Normands. Une espèce d'apathie et de découragement devint, à cette époque fatale de notre histoire, le caractère de la majeure partie de la nation. Quelques publicistes ont pensé qu'après cette désastreuse journée, il n'y eut plus de distinction d'origine parmi les habitants de la France, parce que les anciens Français se trouvèrent tellement diminués, qu'ils furent intéressés à compter parmi eux ceux qu'ils avoient jusque-là regardé comme étrangers, c'est-à-dire ceux qui étoient Romains, ou Goths ou Saxons d'origine. Cette réflexion a plus d'apparence que de solidité, puisque la distinction de Français, de Gaulois, de Romains étoit presque entièrement effacée dès le commencement du règne des Carlovingiens. Nous verrons cependant encore des exemples de cette ligne de démarcation. L'opinion de ceux qui font remonter à la bataille de Fontenai l'origine de la coutume de Champagne qui rendoit la noblesse transmissible par les femmes, peut donner une idée de la multitude de seigneurs champenois qui périrent : nous croyons cependant, avec un grand nombre d'auteurs, que cette coutume est d'une date bien postérieure. 841

10. Charles le Chauve et Louis le Germanique ne profitèrent point de leur victoire. L'étonnement, la consternation qu'ils éprouvèrent en voyant tant de malheureuses victimes, les rendirent-ils incapables d'agir, ou bien l'éloignement de ceux qui voulurent rentrer dans leurs familles les força-t-il à cette inaction ? Ce sont là des questions diffi-

841 ciles à résoudre aujourd'hui ; mais il est du moins assuré que cette bataille meurtrière parut n'avoir été livrée que pour la destruction des Français. L'imprévoyance et le défaut d'activité de la part des vainqueurs la rendirent nulle dans ses résultats ; elle n'eût pas même l'avantage d'apaiser les querelles. Lothaire se réfugia vers Aix-la-Chapelle, Pepin vers la partie de l'Aquitaine qui lui étoit soumise. Tous deux levèrent des troupes et formèrent de nouvelles armées. Rien ne prouve mieux que l'essentiel n'est pas de gagner une bataille, mais de savoir recueillir les fruits de la victoire. Charles le Chauve et Louis le Germanique parurent tout-à-coup privés de la sagesse et de l'activité qui les avoient guidés jusque là. Louis passa le Rhin et se retira en Bavière ; Charles, loin de poursuivre Lothaire, alla dans l'Aquitaine, sous prétexte de retenir les seigneurs dans son parti, et la défection continua en Neustrie en faveur de Lothaire.

11. La conduite astucieuse de Bernard, duc de Septimanie, formoit sur sa tête un orage dont on le verra un jour devenir la victime ; mais il se félicitoit encore de ses succès, et s'applaudissoit de son adroite politique. Quoique peu éloigné du champ de bataille de Fontenai, il étoit resté dans l'inaction durant toute la journée du 25 juin. Déterminé à se déclarer pour le vainqueur, il trouva le moyen de jeter un voile sur sa perfidie, en envoyant son fils Guillaume présenter ses hommages à Charles le Chauve : ce jeune seigneur supplia le monarque de laisser passer sur sa tête les nombreux domaines que son père possédoit en Bourgogne. Guillaume ne trouva aucune difficulté à obtenir une faveur que Charles n'étoit pas en mesure de refuser. Il accorda tout, et parut être la dupe des artifices de Bernard. Des hommages aussi précaires furent bien loin de justifier l'expédition du roi Charles, en Aquitaine. Elle fut tellement déplacée et mal calculée, qu'il ne put se maintenir contre Pepin son compétiteur dans cette province. Il re-

passa la Loire et se dirigea vers la Champagne, pour aller au secours du roi de Bavière, et pour s'aboucher avec lui dans la ville de Langres. Lothaire s'opposa à leur réunion, et retint Louis le Germanique au-delà du Rhin. Mais, aussi peu avisé que par le passé, il abandonna bientôt Louis pour tourner ses armes contre Charles, et c'est avec ce projet qu'il arriva à Saint-Denis, près de Paris. Pendant le repos qu'il donna imprudemment à ses troupes, la Seine qui étoit guéable, grossit subitement, et mit Charles à l'abri de ses coups : cette occasion perdue, Lothaire se réunit à Pepin, qui se qualifioit toujours de roi d'Aquitaine. La dévastation du Maine fut l'unique résultat de leurs efforts combinés. Lothaire se hâta ensuite de se replier sur Aix-la-Chapelle, parce que les deux rois ses frères avoient fait leur jonction à Strasbourg, et qu'il étoit important pour lui de surveiller de près leurs mouvements.

841

842

Le séjour que Charles le Chauve et Louis le Germanique firent dans la capitale de l'Alsace, fut employé à resserrer les liens d'amitié qui les unissoient, et à renouveler avec solennité les traités déjà existants entre eux. L'historien Nithard nous a conservé non seulement la substance des serments qu'ils prêtèrent, mais encore la langue vulgaire dont ils se servirent préférablement au latin qui commençoit à n'être plus en usage parmi le peuple. Nithard rapporte textuellement les discours que les deux rois prononcèrent en présence des grands, des prélats, de leurs armées, et le serment qu'ils firent mutuellement d'être pour toujours unis contre Lothaire. Louis s'expliqua d'abord en langue tudesque, et ensuite en langue romaine. Charles suivit son exemple, et les deux princes en usèrent ainsi, afin d'être également entendus de tous ceux qui étoient présents, et qui parloient ou l'un ou l'autre de ces deux idiomes. Par l'ordre des deux rois, le peuple s'engagea solennellement à abandonner celui qui ne seroit pas fidèle à son

842 serment. Ce monument, le plus ancien que nous connoissions sur les commencements de la langue française, nous a paru devoir piquer la curiosité du lecteur : c'est par cette raison que nous le mettons sous ses yeux. La langue romaine dénaturée, corrompue, fut appelée ensuite langue romance, et enfin donna naissance à la langue française. Le lecteur verra que ce premier monument a bien moins de rapport au français moderne, qu'à l'idiome encore en usage chez les peuples de la Gascogne, du Languedoc, de la Provence, et même de la Catalogne.

Serment prêté par Louis, en langue romance.

« *Pro Deo amur, et pro chistian poblo, et nostro commun salvamento dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvareio cist meon fradre Karlo, et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fadre salvar dist, in o quid il mi altre si fazet. Et abludher nul plaid numquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle, in damno sit.* » Traduction approximative : « Je jure pour l'amour de Dieu, du peuple chrétien, et pour notre commune sûreté, que dorénavant, et autant que Dieu me permettra de le connoître et de le pouvoir, j'aiderai mon frère Charles, en toute occasion, et soutiendrai ses droits contre les entreprises de mon autre frère, et ne prendrai aucun engagement qui puisse être à son préjudice. »

Charles, à son tour, prononça le même serment en tudesque, lequel a été la base de la langue allemande. Le serment prêté par les deux peuples est ainsi conçu : « *Si Lodhwigs sagrament que son fradre Carle jurat, conservat, et Karlus meos sendra de suo part non lo stanit, si io returnar no lint pois, ne io ne veuls cui eo returnar int pois in nulla adjudha contra Lodhuwig nun li iver.* »

Traduction approximative : « Si Louis est fidèle et garde 842
de son côté le serment que Charles lui fait, et que Charles ne le conserve pas, je jure et m'engage de ne point tenir son parti, et de ne l'aider en rien contre Louis. » Le même serment fut prononcé en langue tudesque. Le lecteur peut consulter ce monument à la page 374 du tome II de la *Collection de Duchesne*.

12. De l'avis de leur conseil et de leurs principaux partisans, Louis le Germanique et Charles le Chauve dirigèrent encore des envoyés vers Lothaire, pour insister sur un partage à l'amiable. Ils attendirent leur retour à Worms. C'est dans cette ville qu'ils donnèrent le spectacle de l'union la plus fraternelle; ils mangeoient à la même table, dormoient dans le même lit, traitoient en commun les affaires générales et particulières. Leur séjour dans cette ville avoit deux motifs essentiels : le premier, d'attendre la réponse de leur aîné, pour savoir s'ils devoient entrer en campagne, ou jouir de la paix; le second, de recevoir un renfort que Carloman, fils aîné de Louis, devoit mener de la Germanie. Des amusements et des jeux publics remplirent l'intervalle des négociations. Les historiens donnent à cette occasion, et pour la première fois, la description de ces divertissements que les Maures de Cordoue, de Grenade, les Français, et les autres peuples de l'Europe rendirent depuis si célèbres. Nous voulons parler des joûtes et des tournois. Nithard raconte que la noblesse qui entouroit ces princes, composée de Saxons, d'Austrasiens, d'Aquitains, de Gascons et de Bretons, célébra des jeux et des combats qui offroient l'image de la guerre. Les uns, couverts de leurs boucliers, paroissoient tantôt se dérober à la poursuite de leurs adversaires, tantôt reprenant l'offensive, ils repoussoient victorieusement ceux qui, le moment avant, paroissoient triomphants. Les deux rois, après avoir renvoyé leurs chevaux, se mêloient à la jeune noblesse, engageoient de nouveau le combat, et fai-

842 soient trembler les spectateurs par le choc de leurs armes, le cliquetis de leurs lances et de leurs épées. La joie et la modération présidèrent à ces exercices bruyants; et parmi un si grand nombre d'étrangers, nul ne fut blessé, et aucune circonstance ne troubla la bonne intelligence parmi les combattants.

13. Le prince Carloman arriva à Worms avec un renfort nombreux d'Allemands et de Bavarois; et Bardon, qui avoit aussi parcouru la Saxe pour rassembler des secours, ne s'étant pas acquitté moins heureusement de l'ordre qu'il avoit reçu, les deux rois eurent une supériorité qui devoit assurer leur triomphe. L'imprévoyant Lothaire avoit cependant renvoyé avec mépris les ambassadeurs de ses frères. Une conduite aussi insensée détermina les deux cours, qui étoient encore à Worms, d'agir sans différer; leurs armées s'acheminèrent de concert vers Aix-la-Chapelle; Lothaire avoit imaginé qu'elles seroient arrêtées au passage de la Moselle, par Otger, archevêque de Mayence, et par les comtes Hatton et Heriold; mais ces seigneurs et ceux qui soutenoient la même cause, s'estimèrent heureux de pouvoir, par la fuite, se dérober à un danger qui paroissoit certain. Cette première ligne ainsi enlevée, Lothaire suivit ce honteux exemple, et ses deux frères arrivèrent à Aix-la-Chapelle sans avoir éprouvé aucune résistance. Sur-le-champ ils prirent conseil des grands et des évêques qui étoient auprès d'eux, et sur leur avis, ils en choisirent douze pour combiner un projet de partage de la monarchie, à l'exclusion de leur aîné; d'après le rapport que ces derniers présentèrent, il fut décidé que tout ce qui étoit sur la rive gauche de la Meuse appartiendroit à Charles le Chauve, et tout ce qui seroit sur la rive droite formeroit le royaume de Louis le Germanique. Ce partage, que les deux princes eussent pu soutenir par la force des armes, fit sentir enfin à Lothaire le danger dans lequel l'entraînoit une obstination déplacée; il

se décida à faire lui-même des propositions raisonnables de 842
paix. Ses envoyés avouèrent franchement son injustice passée, et demandèrent, en son nom, que chacun d'eux conservât, lui, l'Italie; Louis, la Bavière; Charles, la Neustrie et l'Aquitaine, et que le reste de la monarchie fût divisé en trois portions égales pour être gouvernées par chacun d'eux et d'une manière indépendante. C'étoit renoncer évidemment à soutenir les droits de Pepin sur l'Aquitaine, et à conserver cette prééminence sur laquelle il avoit tant insisté jusque-là. Louis et Charles accueillirent les envoyés avec empressement, et renoncèrent à leurs dernières prétentions. Ils se rendirent en conséquence tous les trois, eux de Châlons-sur-Saône, et Lothaire, de Mâcon, dans une île de la Saône, voisine de cette dernière ville. Ils se promirent une amitié constante, et se séparèrent après avoir décidé que chacun d'eux nommeroit quarante députés qui se réuniroient à Metz, pour régler définitivement la portion qui reviendroit à chacun. En attendant, il fut provisoirement arrêté que Charles possédéroit toute la partie de la France située à l'occident du Rhône, de la Saône et de la Meuse; et que Louis auroit la France germanique, avec le Rhin pour limites. Il restoit par conséquent les contrées entre la Meuse et le Rhin, entre le Rhin et la Saône, entre le Rhône et les Alpes, qui établissoient la communication avec le royaume d'Italie. Tel fut le partage provisoire de Lothaire. Les intérêts de Pepin II, se prétendant roi d'Aquitaine, avoient été entièrement sacrifiés, et Charles le Chauve fut chargé de le dépouiller. Ce malheureux prince fut en effet battu dans plusieurs rencontres, et son parti, quoique nombreux, resta réduit à une soumission du moins apparente. Charles ne fut cependant pas reconnu dans toute l'Aquitaine. Outre Toulouse et plusieurs autres villes, qui ne cessèrent pas d'appartenir à Pepin, on a la preuve que la Septimanie et les autres gouvernements du duc Bernard ne reconnu-

rent pas encore l'autorité de Charles le Chauve. Les actes publics portèrent la date, non des années de son règne, mais celle de la mort de l'empereur Louis le Débonnaire.

843 14. Charles avoit passé l'hiver au palais de Quierzi-sur-Oise, et dès le commencement du printemps il y épousa Hermentrude, fille d'Eudes ou Odon, comte d'Orléans. Il ne se livra point alors aux réjouissances que cet événement sembloit rendre nécessaires, parce qu'aussitôt que la saison le lui permit, il se mit en campagne pour aller former le siége de Toulouse. Ce voyage fournit une nouvelle preuve que les princesses suivoient presque toujours les monarques dans leurs expéditions; c'est en passant à Tours, où il fut obligé de s'arrêter, qu'il perdit l'impératrice Judith sa mère. Cette circonstance retarda sa marche, puisqu'il n'arriva devant Toulouse que dans le courant du mois de mai. Il établit son quartier dans le monastère de Saint-Sernin, qui étoit alors hors l'enceinte de la ville. Plusieurs diplômes et priviléges, datés de cette abbaye, en fournissent la preuve. Les historiens du Languedoc pensent qu'il fut obligé de lever le siége, ayant un grand intérêt d'être présent à l'assemblée qui devoit se tenir, non à Metz, mais à Verdun sur la Meuse, pour fixer les limites des trois royaumes. Ces calculs auroient dû être présents à sa pensée avant de s'engager légèrement dans une telle entreprise. Après avoir abandonné le Toulousain, il passa dans l'Albigeois et séjourna au châteeu d'Aveins, sur les bords du Tarn. Samuel, évêque de Toulouse, obtint dans ce lieu la confirmation des donations antérieurement faites aux églises de Saint-Etieune, de la Daurade et de Saint-Sernin, toutes dépendantes de sa ville épiscopale.

15. L'assemblée de Verdun ne fut point orageuse, il sembla que fatigués des dissensions précédentes, les trois frères vouloient désormais conserver entre eux l'union fraternelle. Les bases projetées pour le partage restèrent les

mêmes. Louis le Germanique obtint cependant quelques territoires sur la rive gauche du Rhin, sous le prétexte qu'il n'avoit pas de vignobles dans ses domaines. Le Vivarais et le diocèse d'Uzès, situés sur la rive droite du Rhône, furent donnés en dédommagement à Lothaire. A ces exceptions près, Charles le Chauve posséda toute la France proprement dite, et c'est pour cette raison que nous ne ferons pas concourir l'histoire de Lothaire et de Louis avec la sienne. Le titre de cet ouvrage annonce que l'histoire de l'Italie et de la Germanie lui seroit étrangère. Les esquisses généalogiques développeront suffisamment ce qui concerne les diverses branches de la maison carlovingienne. 843

16. Charles le Chauve, l'année précédente, avoit quitté avec peine le siége de Toulouse; il commença celle-ci en se rendant de nouveau devant cette ville. Il logea, comme la première fois, dans le monastère de Saint-Sernin. Les troupes qu'il avoit menées avec lui étoient suffisantes pour sa sûreté, et pour le préserver d'un coup de main de la part des assiégés. Il attendoit des renforts considérables, avant de commencer le siége ou même le blocus. C'étoit agir peu sagement de faire ainsi dépendre ses succès et sa gloire, d'autres événemens qui ne dépendoient pas de lui. Les chefs chargés de conduire les renforts pouvoient manquer de prudence. Le roi Pepin pouvoit faire des tentatives heureuses, et empêcher leur arrivée : alors il ne restoit plus à Charles que la honte de lever le siége. Ces conjectures qui pouvoient être calculées se réalisèrent entièrement. Pepin avoit déjà eu dans le Poitou de légers avantages dans plusieurs escarmouches; mais ce fut dans l'Angoumois qu'il obtint un succès complet. La perte que fit Charles dans ce combat, fut marquée par la mort de plusieurs illustres personnages qui périrent sur le champ de bataille. De ce nombre furent Hugues l'abbé, fils naturel de Charlemagne et grand-oncle des trois rois; leur cousin Rithbot, aussi abbé; les comtes 844

844 Eckard et Raban, porte-étendards; parmi les prisonniers furent : les comtes Leuthaire, Gonthier et Lokard, Ébroin, évêque de Poitiers; Ragenaire, évêque d'Amiens; Loup, abbé de Ferrières, et deux fils du comte Eckard. Charles n'espérant plus, après une perte aussi considérable, recevoir aucun secours, se détermina à abandonner son entreprise, et consentit même, ainsi que nous le verrons plus bas, à laisser Pepin maître de Toulouse et de la majeure partie de l'Aquitaine.

17. Afin de ne pas interrompre le fil des événements, nous avons suspendu le récit de la catastrophe dont fut victime Bernard, duc de Septimanie. Sa conduite équivoque méritoit sans doute d'être réprimée; mais elle n'étoit pas assez criminelle pour excuser la violence et l'injustice dont usa à son égard le monarque français. Ce seigneur s'étant rendu auprès de lui, éprouva combien il est dangereux d'offenser plus puissant que soi. Charles le Chauve ne pouvoit lui pardonner d'avoir pris parti contre lui, et de lui avoir deux fois, dans Toulouse, opposé une résistance qu'il n'avoit pu surmonter. Le duc se fiant aux apparences d'une réconciliation, qui étoit sincère de son côté, fut arrêté, et eut dans le même moment la tête tranchée sans aucune forme de procès. Plusieurs historiens avancent que Charles le perça lui-même de son épée. Un acte aussi cruel et aussi arbitraire, ne peut être légitimé par la crainte que pouvoit avoir Charles le Chauve d'être exposé à de nouvelles trahisons. Cette violence ne fut d'aucune utilité au prince qui l'avoit commise. Guillaume, fils aîné du duc Bernard, fut, ainsi que son père, le défenseur valeureux et intrépide de Pepin II, roi d'Aquitaine. Il soutint l'honneur de la ville de Toulouse, qui résista à tous les efforts des assiégeants. Ces circonstances réunies portèrent Charles à consentir à la paix dont nous avons déjà parlé; elle fut conclue à Saint-Benoît-sur-Loire. Le roi de France renonça en faveur de Pepin son neveu, à la

propriété de l'Aquitaine, dont il se réserva néanmoins la souveraineté, ainsi que les provinces du Poitou, de la Xaintonge et de l'Angoumois. Il établit duc de ces contrées Rainulphe Ier, comte de Poitiers, qui prit le titre de duc d'Aquitaine. Telle est l'origine de la seconde maison des ducs d'Aquitaine ou Guyenne, dont S. Guillaume, fondateur de Gellone, fut le véritable chef. Les enfants de Rainulphe Ier ne lui succédèrent pas, mais ses successeurs sortirent du même tronc, c'est-à-dire furent comme lui descendants de S. Guillaume, dont on sait l'origine. (Voyez l'esquisse généalogique de la famille de S. Guillaume, à la page 124.) 844

18. Le pape Grégoire IV étoit mort dès le commencement de l'année, et Sergius II avoit été élu à sa place. L'empereur Lothaire, jaloux de rétablir les prérogatives de sa couronne impériale, et mécontent de n'avoir pas été consulté pour l'élection du pontife, envoya son fils aîné Louis à Rome, avec Drogon, évêque de Metz, pour lui servir de conseil dans cette circonstance délicate. Le jeune prince, revêtu du pouvoir souverain, confirma l'élection, après toutefois que Sergius II se fût justifié sur plusieurs accusations, et qu'il eût renouvelé le serment de fidélité que ses prédécesseurs avoient prêté à Pepin le Bref, à Charlemagne, à Louis le Débonnaire. On peut dire avec raison que la dignité impériale gagna davantage par l'étendue de la réparation, qu'elle n'auroit fait, si tout s'étoit passé conformément à l'usage. Grégoire IV, auquel on aura toujours à reprocher d'avoir, du moins par sa présence, contribué aux malheurs de Louis le Débonnaire, avoit pendant son pontificat institué *la Fête de tous les Saints*, que l'Église a depuis constamment célébrée le premier de novembre.

19. Les trois princes, Lothaire, empereur; Louis, roi de Germanie et de Bavière; et Charles le Chauve, roi de France, se réunirent à Thionville où ils tinrent une assemblée générale, dans le mois d'octobre; ils désiroient remé-

844 dier en commun aux désordres, suite nécessaire des guerres civiles. Les états de Charles en éprouvoient surtout les funestes conséquences. Pepin II donnoit en Aquitaine de vives inquiétudes, par les liaisons qu'il entretenoit déjà avec Nomenoé, roi de Bretagne, et par celles qu'on craignoit de lui voir contracter avec les Normands. Ces princes envoyèrent des ambassadeurs à l'un et à l'autre pour les entretenir dans des dispositions pacifiques. Ils avoient ordre de faire envisager à Pepin et à Nomenoé, qu'ils auroient contre eux les forces des trois royaumes, s'ils refusoient à Charles la soumission qu'ils lui devoient. L'assemblée de Thionville fut dissoute après cette démarche dont ces princes espérèrent un heureux résultat.

845 20. Charles le Chauve passa les fêtes de Noël dans la maison royale de Quierzi, voisine de celle de Compiègne. Il étoit dans ce dernier château avec la reine Hermentrude et toute sa cour, lorsqu'il accueillit favorablement Obbonius, abbé du monastère d'Alaon, dans le diocèse d'Urgel. Cet ecclésiastique lui fut présenté par son métropolitain, lequel étoit Berarius, archevèque de Narbonne, successeur de Barthélemi. Obbonius étoit porteur de l'acte de fondation de son abbaye, dont il venoit demander la confirmation. Il avoit encore des lettres de recommandation d'Aznar, vicomte de Mauléon de Soule, seigneur du territoire d'Alaon, et de son épouse la vicomtesse Gerberge, fille du duc Burchard. La question étoit importante, puisque le comte Wandregisile et ses quatre fils semblent, dans l'acte de fondation d'Alaon et dans les donations qu'ils font à ce monastère, vouloir revenir sur toutes les usurpations faites par les Carlovingiens sur la branche ducale d'Aquitaine, issue de la race royale des Mérovingiens. Charles le Chauve jugea en conséquence devoir mûrir sa réponse avec son conseil, les grands, les prélats de son royaume. Le diplôme qu'il accorda à l'abbé Obbonius présente une enquête exacte

de l'origine des droits des fondateurs; une délibération 845
sage et motivée du conseil du prince, une décision basée sur l'équité, la religion et les convenances; c'est enfin une de ces pièces de chancellerie qui font honneur à la justice du roi et aux lumières d'un siècle qui n'avoit pas encore perdu tout l'éclat que lui avoit imprimé le génie de Charlemagne. Ce diplôme fait connoître, avec précision et clarté, les droits qui pouvoient appartenir au comte Wandregisile et à ses fils. Remontant à leur origine, il établit que la ligne de Caribert, roi d'Aquitaine, fils puîné de Clotaire II, et frère consanguin de Dagobert I, se divisa en deux branches, dont Eudes, duc d'Aquitaine, petit-fils du roi Caribert, fut le chef. Hunold, son fils aîné, et ses descendants, possédèrent l'Aquitaine et la Gascogne, qu'ils perdirent par confiscation, à cause de leur rébellion constante contre les princes Carlovingiens. Hatton, fils puîné du duc Eudes, forma une seconde ligne. Ce qu'elle posséda de la Gascogne, passa à la première ligne par le mariage d'Adèle, petite fille du duc Hatton, avec Waifre, duc d'Aquitaine et fils de Hunold. Le comte Wandregisile n'eut donc aucun droit réel sur les duchés d'Aquitaine et de Gascogne. Ainsi, quoique issu du duc Hatton, lui et ses fils avoient dépassé leurs pouvoirs en étendant leurs dons à l'abbaye d'Alaon, sur l'Aquitaine et la Gascogne, qui avoient été légalement confisquées sur la première ligne. D'après cette discussion approfondie, Charles le Chauve refusa de confirmer la donation faite par le comte Wandregisile, en tout ce qui concernoit les objets compris dans l'Aquitaine et la Gascogne. Voulant néanmoins accueillir favorablement la recommandation du noble et fidèle vicomte de Soule, avoir égard aux instances du duc Burchard, beau-père du vicomte, et écouter les prières de la vicomtesse Gerberge, mais voulant surtout céder à la protection de la reine Hermentrude, le monarque confirma les autres donations faites au susdit monastère, et accorda à

845 l'abbé Obbonius et à ses successeurs, des priviléges considérables, affranchissant l'abbaye de tous droits, taxes, impôts que pourroient réclamer le fisc, ou toute juridiction autre que celle du roi de France pour le temporel, et celle de l'évêque d'Urgel pour le spirituel. Il réserva d'ailleurs intacts les droits qui pouvoient appartenir au vicomte de Soule, seigneur du territoire d'Alaon.

Ce décret royal, donné à Compiègne dans le mois de février 845, est la plus importante des pièces qui constituent ce qu'on appelle l'instrument d'Alaon. Elle est extrêmement essentielle à l'histoire de la première et de la seconde race. Elle a fixé la chronologie de beaucoup d'événements, et éclairci une infinité de faits obscurs. La conservation de ce diplôme n'a rien d'extraordinaire, puisqu'une infinité de chartes de cette époque nous sont également parvennes. Des circonstances particulières ont d'ailleurs contribué à la durée de celle-ci. Les immenses donations faites par les fondateurs d'Alaon, excitèrent d'abord l'attention de Charles le Chauve, et l'engagèrent à discuter à fond cette affaire, qui acquit par là même une grande publicité. En second lieu, il s'éleva, dans le douzième siècle, une vive contestation entre les évêques d'Urgel et de Ribagorce, au sujet de la juridiction sur le monastère d'Alaon. Hétribald, évêque d'Urgel, produisit le diplôme de Charles-le-Chauve au roi don Ramire, qui, au vu de cette pièce, ne put éviter de prononcer en sa faveur. Enfin, S. Odon, évêque du même siége, craignant que l'érection de l'évêché de Balbastro ne nuisît à ses droits, envoya le même instrument au pape Pascal II, qui prononça en faveur de l'église d'Urgel, d'après la teneur formelle de la charte. Cette pièce, long-temps cachée dans les archives, fut enfin publiée, par la voie de l'impression, dans le commencement du dix-septième siècle ; plusieurs savants l'avoient connue dès la fin du seizième. Elle est en entier dans la première partie, à la page 326 et suivantes.

21. Les malheureux débats entre les fils de Louis le Débonnaire avoient laissé un champ libre aux entreprises des peuples du Nord. Quoiqu'ils fussent en apparence apaisés, ils donnèrent encore lieu à l'introduction des Normands dans l'intérieur de la France. Si, pendant les premiers troubles, les Normands acquirent une connoissance parfaite des côtes qu'ils pillèrent fréquemment, ils apprirent à connoître les richesses de l'intérieur de la France, lorsqu'ils furent appelés pour prendre part aux troubles domestiques. Habiles à se déchirer de leurs propres mains, les Français, affoiblis par les guerres civiles, ne trouvèrent ni assez de forces ni assez d'énergie pour résister aux invasions étrangères. Les Normands avoient déjà pillé les côtes de la Flandre, saccagé la ville de Rouen, suivi en partie le cours de la Seine, lorsque Lambert, comte de Nantes, les appela sur les bords de la Loire pour soutenir sa rébellion. Pepin II les attira de son côté pour s'en servir dans sa querelle avec Charles le Chauve. Ces secours perfides tournoient toujours au détriment de la malheureuse France. Les mêmes Normands qui portèrent la désolation dans Nantes remontèrent, bientôt après, la Garonne jusqu'à Toulouse, et pillèrent les deux rives de ce fleuve; ils portèrent ensuite leur rage sur les côtes de la Galice. Enhardis par le succès de ces premières expéditions, ils reparurent, dans le cours de l'année 845, sur les côtes de la Neustrie avec cent vingt vaisseaux. Le duc Régnier, leur compatriote et leur chef, régularisa en quelque sorte leurs pirateries, et les rendit ainsi plus alarmantes pour le présent et l'avenir. Il entra par l'embouchure de la Seine, dont il suivit le cours jusqu'à Paris. Le roi Charles parut d'abord vouloir leur résister; mais, soit qu'il n'en eût pas le courage, soit que la vue des Français que les Normands avoient pris en grand nombre, et pendus à des arbres, n'eût épouvanté son armée, il se renferma dans le monastère de Saint-Denis, dans la résolution de s'y dé- 845

845 fendre. Paris fut alors abandonné de ses habitants; les religieux de Saint-Germain-des-Prés, de Sainte-Geneviève, les prêtres des différentes églises enlevèrent les reliques des saints, et, suivant les historiens, les portèrent à une distance de six lieues. Les Normands, déjà chargés de butin, et ne cherchant pas à les poursuivre, vouloient seulement assurer leur retraite; afin d'éviter la résistance qu'ils auroient peut-être éprouvée en passant proche de Saint-Denis, le duc Régnier proposa à Charles de respecter cette abbaye, pourvu qu'il lui comptât une somme d'argent. Ce prince accepta cette proposition avec empressement, sous le prétexte que, n'ayant que peu de monde avec lui, il ne pouvoit manquer de tomber entre leurs mains. On peut ajouter, pour diminuer l'ignominie d'un traité aussi flétrissant, que Charles céda aux sollicitations de ceux qui étoient avec lui. Sept mille livres pesant d'argent furent livrées aux Normands, qui durent désormais regarder la France comme une mine féconde à exploiter. Ils se retirèrent alors, en suivant le cours de la Seine, dont les deux rives éprouvèrent les pillages et les meurtres qui signaloient toujours la marche de ces pirates. Si le duc Régnier avoit promis de respecter les états de Charles, il montra que les Normands s'embarrassoient peu d'être fidèles à leur parole. Avant même de revenir dans sa patrie, il opéra plusieurs descentes sur les côtes de l'Artois, et livra aux flammes le monastère de Saint-Bertin, dans la ville de Saint-Omer. Il fit, vers l'embouchure de l'Elbe, éprouver le même sort à la ville de Hambourg, dont nous avons vu les commencements. Elle faisoit partie des états de Louis le Germanique.

22. Nomenoé avoit pris le titre de roi depuis la mort de Louis le Débonnaire, et ne vouloit plus remplir les devoirs de vassal. Lambert, comte de Nantes, s'étoit, ainsi que nous l'avons vu, uni à lui; et tous deux, de concert, avoient appelé les Normands à leur secours. Vainement Charles le

Chauve avoit envoyé Renald, comte d'Herbauges, avec des 845
troupes : elles avoient été dissipées, et leur chef avoit été tué en combattant. Le monarque s'étoit lui même avancé jusqu'à Rennes, dans le cours de l'an 843, et n'avoit osé tenir contre Nomenoé, qui le poursuivit vivement. Le prince breton remporta encore des avantages dans l'année 845, et força Charles à évacuer le Maine. Quelle foiblesse dans le petit-fils de Charlemagne! La grandeur des Carlovingiens n'existe déjà plus. Charles le Chauve ne peut retenir dans l'obéissance les Bretons, qui ne purent cependant jamais réussir à secouer entièrement le joug des foibles Mérovingiens.

23. L'appât du gain et du pillage étoit trop puissant pour 846
un peuple de pirates, pour espérer que les Normands ne renouvelleroient pas leurs courses. Ils reparurent sur la mer de Gascogne et ravagèrent toute la côte entre Xaintes et Bordeaux ; ils s'emparèrent même de cette dernière ville et défirent en bataille rangée Seguin, dit *Mostellanicus*, comte amovible de la Gascogne orientale et du Bordelais. Ce comte ou duc fut pris et tué par les féroces vainqueurs. Il avoit succédé au duc Totilo, qui avoit éte mis en possession de cette dignité après la proscription de Loup Centule. Guillaume fut nommé à la place de Seguin, et sans doute par Pepin II, puisqu'il n'est pas douteux que ce dernier ne possédât l'Aquitaine, par suite de l'accord fait à Saint-Benoît ou Fleuri-sur-Loire.

24. Léon IV, successeur de Sergius II sur le siége de 847
Rome, étoit le cent deuxième pontife depuis Saint-Pierre, prince des apôtres. Léon IV illustra son pontificat autant par son courage que par sa piété. Il travailla efficacement à réparer les maux causés par les irruptions fréquentes des Sarrazins dans l'Italie. Les richesses qui restoient aux églises désolées par leurs pillages, furent employées par lui à fortifier et environner Rome de murailles. Il guida lui-même les peuples contre les infidèles, et releva leur courage abattu.

847 25. La prise de Xaintes, les autres dommages causés par les Normands dans l'Aquitaine, avoient rendu le roi Pepin II tellement méprisable à ses sujets, qu'ils prêtèrent facilement l'oreille aux insinuations des partisants de Charles le Chauve, qui, de son côté, montra que la bonne foi n'étoit nullement le guide de ses actions, puisqu'il oublioit les promesses qu'il avoit faites à son neveu. Ce dernier avoit, il est vrai, en appelant les Normands, enfreint les conditions du traité de Saint-Benoît-sur-Loire. Ce motif parut suffisant à Charles pour qu'il le fit valoir dans l'assemblée de Mersen, dans le pays de Liége. Les trois frères s'y étoient réunis pour délibérer sur les intérêts communs à la Bavière, à la Germanie, à la France et à l'Italie. Charles engagea ses frères à prendre en considération qu'il avoit à la fois à combattre les Bretons, les Normands et une partie des Aquitains. On peut juger du peu d'énergie des petits-fils de Charlemagne, par la résolution qui fut l'unique résultat de leurs conférences; ils se bornèrent à refuser le titre de roi à leur neveu, et lui proposèrent de se contenter de quelques comtés dans cette même Aquitaine qu'ils prétendoient lui enlever en usant d'une telle foiblesse.

Les Normands, cependant, après avoir ravagé la Xaintonge, l'Angoumois, le Poitou, le Limousin, remontèrent la Garonne ou Gironde jusqu'à Bordeaux. Le comte Guillaume, successeur de Séguin, défendoit cette place qui étoit très-forte. On ne voit pas que Pepin ait fait aucun effort pour s'opposer aux Normands et secourir la ville. Mais Charles le Chauve s'avança lui-même, à la tête de son armée, jusque sur le bord de la Dordogne, remporta divers avantages, et s'empara de plusieurs de leurs vaisseaux. Ces échecs de peu d'importance n'empêchèrent pas les Normands de se rendre maîtres de Bordeaux, parce que les Juifs qui formaient une partie de ses habitants, leur en facilitèrent l'entrée à la faveur d'une nuit obscure. Le

duc Guillaume tomba entre leurs mains, et subit sans doute 847
le sort de son prédécesseur, c'est-à-dire, fut inhumainement égorgé. La ville livrée au pillage, ses habitants passés au fil de l'épée, ou réduits en esclavage, signalèrent les fureurs ordinaires de ce peuple féroce et pillard.

Charles le Chauve recueillit la récompense de l'intention qu'il avoit eue de secourir les Aquitains. Les seigneurs et le peuple s'empressèrent d'aller à sa rencontre, pour lui offrir le titre de roi. Il se fit solennellement couronner à Orléans: cet événement fit enfin sortir Pepin de l'inaction dans laquelle il vivoit honteusement: Guillaume, duc de Toulouse, s'étant concerté avec lui, passa les Pyrénées pour aller demander des secours aux Sarrazins; il s'empara, chemin faisant, des villes de Barcelonne et d'Ampurias, dont étoient gouverneurs, pour Charles le Chauve, Alédran, marquis de Gothie, et le comte Isembard.

26. Sanche Sancion, dont il a déjà été question, ne fut 848
considéré comme légitime comte de la Gascogne orientale qu'après la mort de Guillaume dans Bordeaux: il se déclara et agit en faveur de Pepin, qui reçut encore le renfort que lui amena son jeune frère le prince Charles, après s'être évadé de la cour de Lothaire. Ce retour de fortune rendit à Pepin un espoir de courte durée. Le prince Charles avoit rassem- 849
blé une partie de la noblesse de l'Aquitaine, lorsqu'il tomba dans une embuscade que lui tendit Vivian, comte du Maine. Il fut conduit à Chartres, devant son oncle, le roi Charles, qui pouvant légitimement, disent les annales de St.-Bertin, le condamner à la peine capitale, se contenta de lui faire prendre la tonsure cléricale, et l'envoya dans le monastère de Corbie. Charles fut, dans la suite, archevêque de Mayence.

27. La violence qui venoit d'être exercée envers son frère, dut convaincre Pepin qu'il seroit bientôt poursuivi à outrance. Le roi Charles entra dans l'Aquitaine, à la tête de son armée, bien résolu de ne rien négliger pour le dépouiller

849 entièrement. Il traversa, sans obstacle, le Limousin, le Querci, et arriva devant Toulouse, qu'il attaquoit pour la troisième fois depuis son avénement au trône. Les quartiers autour de la ville furent distribués aux principaux officiers ou chefs de son armée. L'attaque de la porte Narbonnaise fut confiée à Héribert, abbé de Saint-Wandrille de Rouen. C'est dans cette partie qu'étoit autrefois situé le palais des rois visigoths, et que fut placé, dans des temps plus modernes, le palais de justice, auprès de la porte Saint-Michel. Nous avons déjà vu l'absence du duc Guillaume, qui s'étoit adroitement assuré de la Gothie et de la Catalogne, en allant demander des secours aux Sarrazins. Il avoit confié la défense de Toulouse au comte Frédelon, qui paroît avoir été en même temps comte de Rouergue. Frédelon, infidèle au roi Pepin et au duc Guillaume, livra les portes dès le lendemain de l'arrivée du roi Charles. Il prétendit que, dès ce moment, la ville étoit hors d'état de défense. Les vassaux de l'abbé Héribert étoient en effet parvenus, dès le premier jour, à mettre le feu à la porte dont l'attaque leur avoit été confiée, et à se ménager ainsi une ouverture considérable qu'ils pouvoient empêcher les assiégés de barricader. Malgré ces apparences que les traîtres savent si bien combiner, on ne peut douter de la perfidie de Frédelon, surtout si l'on considère la manière dont il fut récompensé. Charles le Chauve reçut son serment de fidélité, lui laissa non seulement le gouvernement de Toulouse et le comté du Rouergue, mais y ajouta encore celui de Querci. On verra Frédelon transmettre ces trois comtés à ses descendants. Il fut la tige des comtes héréditaires de Toulouse, dont nous aurons souvent lieu de parler. Ils posséderont la vaste province de Languedoc, jusqu'à sa réunion par mariage à la couronne, sous le règne de Saint-Louis. Le comte Frédelon étoit fils de Fulguald et de Sénégonde. Toulouse avoit été jusque là la capitale de l'Aquitaine; telle est la raison qui autorisa

sans doute Frédelon et ses successeurs à prendre quelquefois 849
le titre de duc d'Aquitaine.

On n'a point encore eu l'occasion d'observer d'une manière précise, l'établissement de *grands vassaux*, possesseurs héréditaires de *grands fiefs*, relevant immédiatement de la couronne, et ayant sous eux des vassaux et des *arrières-fiefs* qui n'en relevèrent que médiatement. De pareilles cessions de gouvernements, sous la réserve de l'hommage et des devoirs de vassal, furent, dès le moment qu'elles existèrent, des aliénations véritables de la propriété et de la *souveraineté*, aliénations qui réduisirent les droits des rois aux simples droits de suzeraineté. On ne doit pas confondre les grands vassaux avec les seigneurs précédemment existants, et assujettis en raison des domaines qu'ils possédoient, à des droits de vasselage envers le monarque, envers l'état, et même envers d'autres particuliers. Ces vassaux de première origine étoient aussi anciens que la monarchie; et leur nombre s'étoit accru par la réunion des diverses provinces de la France. *Voyez la Ire partie, pages* 20 et 21. On a observé *à la page* 19 *de cette 2e partie*, qu'il n'existoit point encore en France de *grands vassaux*, parce que les seigneurs issus de la ligne ducale mérovingienne furent plutôt, dans l'origine, des possesseurs d'apanages que des possesseurs de fiefs. Mais on a montré l'existence des grands fiefs en Italie, dans le royaume des Lombards; et c'est de chez ce peuple que cet usage s'introduisit dans la monarchie française; les gouvernements y devinrent héréditaires, la plupart, en vertu de concessions royales, et donnèrent ainsi naissance aux grands vassaux. C'est ainsi que l'on verra successivement paroître les comtes de Toulouse, les comtes d'Auvergne, les comtes de Poitiers ducs de Guyenne, les ducs de France, les comtes de Flandre, les comtes d'Anjou, etc. Nous les signalerons aussitôt qu'ils seront héréditairement établis, parce qu'ils seront d'un grand poids

849 dans la balance politique, et influeront essentiellement sur les destinées de la France. Ce changement qui s'établit dans le système féodal, est une véritable révolution qui s'opère dans l'état. L'autorité souveraine décroît avec rapidité, et tend d'elle-même à sa ruine. Les gouvernements des provinces méridionales, de la Catalogne, du Roussillon, de la Septimanie, du Toulousain, furent les premiers rendus héréditaires, et ces exemples se multiplièrent bientôt de manière à ne laisser aux monarques qu'une ombre de l'autorité royale. Ces observations seront suffisantes pour faire apercevoir une des principales causes de la perte de la seconde dynastie, et l'utilité d'observer la naissance ou l'établissement des principaux feudataires.

850 28. La prise de Toulouse, en renversant presque entièrement le parti de Pepin, auroit assuré pour toujours à Charles la possession de l'Aquitaine, s'il avoit su allier la prudence au bonheur qui l'avoit secondé. Mais au lieu de consolider sa conquête en y fixant son séjour, au moins pour quelque temps, il rentra dans ses états, et parut ne plus s'en occuper. Ce moment de répit fut utilement employé par Pepin, qui opposa l'activité à l'inertie et à l'imprévoyance du roi de France. Il reprit les armes, et réveilla le courage des siens; les Normands appelés par lui remontèrent la Garonne, reprirent Toulouse, qu'ils lui rendirent sans doute après l'avoir pillée. Cet avantage fut balancé par la perte du duc Guillaume. Ce seigneur dévoué à Pepin avoit, ainsi qu'on l'a déjà vu, surpris Isembard et Aledran, qui tenoient Barcelonne et une partie de la Septimanie pour Charles le Chauve, et les avoit constitués prisonniers dans Barcelonne. Guillaume éprouva le sort des combats; il fut si complétement défait, qu'il ne lui resta d'autre ressource que de se renfermer dans la capitale de la Catalogne. Le comte Isembard et le marquis Aledran y avoient, sous main, fomenté un mouvement qui éclata dans cette circonstance. Ils firent, à

leur tour, arrêter Guillaume; et, pour se mettre pour toujours à l'abri de sa vengeance, ils le firent condamner comme rebelle, et exécuter à mort. Ainsi périt, comme son père le duc Bernard, le duc Guillaume, petit-fils du fondateur de Gellonne. Il ne laissa pas de postérité; mais son jeune frère Bernard II fut, dans la suite, comte d'Auvergne et marquis de Gothie. Sa sœur épousa Wlgrin, comte d'Angoulême.

29. Pepin II, rétabli dans une grande partie de l'Aquitaine, ayant mécontenté ses peuples par une sévérité déplacée, se vit de nouveau abandonné et trahi. Sanche Sancion, comte de la Gascogne orientale, s'empara de lui par trahison, et le livra à Charles le Chauve, qui le contraignit d'embrasser l'état monastique dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. Pepin parvint à s'évader plusieurs fois, mais les troubles qu'il excita n'eurent aucun résultat important. Engagé par force dans les ordres sacrés, il ne laissa pas de postérité. Ainsi finit le rameau formé par Pepin Ier, fils de Louis le Débonnaire. Nous terminons ainsi brièvement ce qui le concerne, quoique Pepin ne soit mort que dans le cours de l'an 864, et que nous devions encore avoir occasion de parler de lui. 851

30. L'empereur Lothaire, Louis, roi de Germanie, et Charles le Chauve, se réunirent au château de Mersen, dans le pays de Liége, et scellèrent, chacun de leur monogramme, les capitulaires qui y furent rendus pour le maintien de la concorde fraternelle. A peine cette assemblée futelle terminée, que les trois princes eurent assez d'occupations pour repousser les invasions qui eurent lieu dans les diverses parties de leurs états. Les Normands, après avoir ravagé la Frise, avoient débarqué sur les côtes de la Flandre, mis au pillage la ville de Gand, et livré aux flammes le monastère de Saint-Bavon. D'un autre côté les Bretons faisoient une guerre opiniâtre à Charles le Chauve. Nomenoé, leur roi, avoit remporté plusieurs avantages sur ses troupes. On peut juger du caractère entreprenant de ce prince bre- 852

852 ton par la conduite qu'il tint envers les évêques. Irrité contre eux de ce qu'ils n'avoient pas voulu le couronner, il les fit destituer comme coupables de simonie, en fit ordonner d'autres, et érigea Dol en métropole. Vainement vingt deux prélats se réunirent à Tours, et voulurent réclamer contre ces innovations, et lui faire ouvrir les yeux sur ses désordres; il ne daigna seulement pas écouter leurs représentations, et continua de suivre ses projets. Il s'étoit emparé des comtés de Nantes et de Vannes, qui restèrent depuis unis à la Bretagne. Il n'en fut pas de même d'Angers et du Mans, que le comte Gausbert parvint à lui arracher. Nomenoé étoit auprès de Vendôme, lorsque la mort l'enleva au milieu de ses entreprises ambitieuses. Son fils Erispoé, qui lui succéda, obtint des avantages qui le mirent à même de faire une paix utile avec le monarque français. Charles le Chauve lui confirma la possession des conquêtes de son père, telles que celles du comté de Nantes, et du pays de Machecou ou de Retz. Il consentit même à ce qu'il conservât le titre de roi et les ornements de la royauté.

853 31. Le concile de Soissons, assemblé par les ordres de Charles le Chauve, fut composé de vingt-six évêques. Il déclara nulles les ordinations qu'Ebbon, archevêque de Reims, avoit faites depuis sa déposition, et reconnut comme légitimes celles de l'archevêque Hincmar, lequel avoit été élu dans l'année 845. Ce savant prélat se distingua en défendant les libertés de l'église gallicane contre les entreprises des papes. La vigueur qu'il employa dans de telles circonstances, étoit dans son caractère hautain et altier. On le verra montrer une dureté et un orgueil répréhensibles contre son neveu Hincmar, évêque de Laon, et contre Rothade, évêque de Soissons; mais cela n'empêche pas que l'église gallicane et la France ne lui aient eu de grandes obligations.

854 32. L'autorité du monarque français étoit odieuse dans toute l'Aquitaine, parce qu'il traitoit avec sévérité des peu-

ples qui ne pouvoient être réduits que par la douceur. Pepin 854
et Charles, son frère, avoient jusque-là inutilement tenté de s'évader, l'un de Saint-Médard de Soissons, l'autre de Corbie. Quelques-uns des principaux Aquitains, privés de l'espoir de mettre l'un d'eux à leur tête, se rendirent à la cour du roi de Germanie à l'effet de lui demander son fils Louis pour régner sur eux, menaçant, en cas de refus, d'appeler à leur secours les Normands ou les Sarrazins. Louis le Germanique leur accorda ce qu'ils demandoient, et le jeune Louis arriva dans l'Aquitaine trop tard sans doute, puisqu'il n'y trouva qu'un petit nombre de partisans. Pepin II étoit parvenu dans cet intervalle à s'échapper du monastère de Soissons. Trois partis déchirèrent alors la malheureuse Aquitaine. Charles le Chauve y entra avec une armée qui eut bientôt dissipé les troupes que le jeune Louis avoit rassemblées. Les Aquitains, que ce premier revers découragea extrêmement, étoient d'ailleurs mécontens de Pepin que l'expérience n'avoit point corrigé. Il leur étoit pénible de se remettre volontairement sous la domination de Charles le Chauve; ils pallièrent leur inconstance et leur honte en suppliant ce dernier de leur accorder son fils de même nom que lui. Le jeune prince Charles fut en conséquence couronné à Limoges, et salué comme roi d'Aquitaine. Pepin releva encore son parti, et fut de nouveau abandonné. A peine peut-on suivre les changements continuels qui s'opèrent dans cette contrée.

33. Rome et la chrétienté eurent à déplorer, dans le 855
mois de juillet, la mort de l'illustre pontife Léon IV. C'est après lui que des chroniques mensongères des treizième et quatorzième siècles ont placé la papesse Jeanne, à laquelle ils ont donné deux ans et quelques mois de pontificat. Une saine critique a démontré le ridicule de cette historiette apocryphe, qui n'a pas même pour appui la vacance du saint-siége. Benoit III fut élu le 17 juillet,

855 aussitôt après la mort de Léon IV, et fut ordonné solennellement, le 29 septembre, en présence des envoyés de l'empereur Louis II. L'intervalle qu'il y eut, entre son élection et son ordination, fut employé à communiquer le décret d'élection aux empereurs Lothaire et Louis; et ce ne fut qu'après leur approbation que son installation eut lieu. S'il n'est question que des envoyés de Louis, c'est que Lothaire avoit, dans ces entrefaites, terminé sa carrière dans le monastère de Prum, où il avoit pris l'habit religieux, six jours avant sa mort. Si cette courte pénitence fut suffisante pour absoudre ce prince auprès du Dieu des miséricordes, elle ne le fut pas pour justifier sa mémoire, des infidélités, des rébellions, des artifices, des crimes, des cruautés dont sa vie fut un tissu. Fils dénaturé, mauvais père, injuste monarque, il ne remplit jamais les devoirs de sa position. Il laissa d'Hermengarde, fille de Hugues, comte d'Alsace, trois fils et quatre filles. Louis, Lothaire et Charles partagèrent les états de leur père. Le premier eut l'Italie et le titre d'empereur; Lothaire eut, sous le titre de roi, cette portion du royaume d'Austrasie, qui de son nom s'appela Lotharingie, et par corruption Lorraine; et Charles, sous le nom de roi de Provence, eut une partie de l'ancien royaume de Bourgogne. L'esquisse généalogique ci-jointe présentera la descendance de Lothaire, même par femmes, parce qu'elles jouirent de leurs droits et les transmirent dans une contrée où la loi salique n'étoit pas en vigueur. Nous n'entrerons dans le récit des faits qui concernent les enfans de Lothaire, qu'autant qu'ils auront un rapport immédiat à l'histoire de la France. Nous en userons de même pour la descendance de Louis le Germanique. Les états de ces princes seront indépendans de la monarchie; leur histoire n'entre par conséquent pas dans notre plan.

L'abbaye de Saint-Hubert, dans les Ardeunes, conserve

IIIe ESQUISS

CONTENANT L

Note. Voyez les aïeux de Lothaire dans les bonnaire et 2e esquisses généalogiques. La présente esquisse s ts entre les vent utile pour faire saisir les droits des différe it religieux sonnages qui ont des prétentions à des porti l'hérédité de Charlemagne.

CARLOMAN, fils naturel.
* S. P.

LOUIS II, dit le Jeune, 4e empereur et roi d'Italie, époux d'Engelberge, a deux fils morts en bas-âge, et deux filles.
* 875.

L raiu berg de bine *

N... fille. Sort inconnu.

ERMENGARDE, épouse du duc Boson, qui se déclare roi de Provence.
* 897.

LOUIS, dit l'Aveugle, roi de Provence, puis empereur, est aveuglé, en 904, par ordre de Bérenger, son compétiteur à l'Empire.
* 923.

CHARLES-CONSTANTIN, est dépouillé de la Provence par Hugues, comte d'Arles. Il est réduit au simple comté de Vienne, qui passa bientôt dans une maison étrangère. Charles-Constantin eut plusieurs fils, dont la postérité n'est pas bien connue.
* 963.

GISLE ou GISÈLE, abbesse de Ste.-Julie de Brescia, après sa tante.

Il nem dépo mou *

ERMENGAR-, abbesse.

H com Prov les- lie. d'en *

HBERT, marde Toscane, glé par ordu roi Hu-, son frère n.
. P. 928.

L d'It dela dolp Bou rau *

E Lo Fra

LAIRE, mar-Spolette, tué u père.
. 942.

thilla et de Forello, qui



le portrait de l'empereur Lothaire, à la tête d'un psautier dont ce prince avoit fait présent à ce monastère. Il est représenté sur un siége dont un lion et une lionne forment les deux bras. Son habit est une courte tunique, par dessus est une chlamyde ou manteau agraffé sur l'épaule gauche. Sa chaussure est, ainsi que celle de Charlemagne, composée de bandelettes qui se croisent. Il a la couronne sur la tête; son épée est dans l'une de ses mains, et un long bâton en forme de sceptre, est dans l'autre.

54. La France est de toutes parts victime des querelles 856
entre les princes français. Les Aquitains, méprisant l'enfance du jeune Charles, se soulèvent en faveur de Pepin. Les enfants de Lothaire occasionnent aussi des discussions vers la Provence et l'Austrasie : à ces maux se joignent les incursions multipliées des Normands. Ils traversent la France dans tous les sens, saccagent les villes, livrent aux flammes les églises et les monastères. Les princes et les seigneurs, loin de se réunir contre eux, invoquent souvent leur secours contre leurs ennemis ou leurs rivaux. Tours, Poitiers, Blois, Orléans, sont en proie aux fureurs des Normands. Ces pirates se rapprochent de la Seine, forment un camp retranché sur ses rives, et se disposent à y passer l'hiver. Ils avoient compté sur l'aveugle inertie des Français; rien, en effet, ne troubla leurs projets.

Erispoé, roi des Bretons, montra plus d'activité et d'énergie; il agit avec vigueur contre eux, et les éloigna ainsi de ses provinces. Ce prince avoit une fille unique que le monarque français désiroit faire épouser à son fils Louis, depuis surnommé le Bègue. Afin de gagner Erispoé, il lui donna le comté du Maine. Il auroit probablement réussi; mais les Bretons, et particulièrement les parents d'Erispoé, voyoient avec peine un projet qui tendoit à ne faire de la Bretagne qu'une simple province de la monarchie. Le roi breton fut, dans l'année suivante, assassiné dans une église,

856 et sur l'autel où il avoit cherché un refuge. Salomon son cousin et neveu de Nomenoë, avoit commis cet attentat; il en recueillit le fruit, en succédant au titre et à l'autorité de roi des Bretons. Charles le Chauve ne chercha nullement à venger la mort du malheureux Erispoé; la foiblesse du monarque français éclate dans toutes les circonstances.

Ethelwof, roi d'Angleterre, se voyant en paix, désira suivre la pieuse impulsion qui le portoit vers le père commun des fidèles; il fit le voyage de Rome, et augmenta le denier de S. Pierre ou *romescot*, que les rois Offa et Ina avoient déjà établi pour l'entretien du saint-siége et pour l'établissement d'un collége, dans la ville de Rome, en faveur des Anglais. Cette taxe ou denier de S. Pierre, continua à être prélevé en Angleterre, sur chaque famille, jusqu'au schisme de Henri VIII, dans le seizième siècle. A son retour de Rome, Ethelwolf séjourna à la cour de France, et fut tellement charmé de la beauté de la princesse Judith, fille de Charles, qu'il la demanda en mariage, quoiqu'il eût déjà eu quatre fils d'une première femme. Hincmar, archevêque de Rheims, fit les cérémonies de cette union et du couronnement de Judith dans le château royal de Verberie. Judith, devenue veuve dans le cours de l'année suivante, épousa Ethelbald, dont elle étoit la marâtre ou belle-mère, puisqu'il étoit fils d'Ethelwolf. Obligée de s'en séparer par le jugement des évêques, elle revint en France, et fut, comme on le verra, l'épouse de Baudouin, comte de Flandre, qui l'enleva de son consentement, et obtint enfin l'approbation du roi son père. Mais ne devançons pas un événement important sous plusieurs rapports.

857 35. Les Normands, ayant hiverné dans l'intérieur, exercèrent leurs brigandages dès le commencement de l'année. Paris fut en proie à leurs fureurs dans le mois de janvier: l'église et le monastère de Sainte-Genevieve furent détruits par les flammes. Saint-Germain-des-Prés et Saint-Denis

se rachetèrent par de fortes sommes d'argent. Frotbald, évêque de Chartres, se noya en voulant se soustraire à leur poursuite. Cette courte énumération suffit pour faire juger des maux qui pesèrent dans cette partie de la France. Il ne paroît pas que Charles le Chauve ait fait, dans cette circonstance, aucun effort pour le soulagement et la délivrance de son peuple. Le mécontentement général, excité par sa conduite, produisit des murmures dont il fut alarmé. La crainte opéra alors l'effet qu'auroit dû produire l'amour de la gloire. Charles parut résolu de mériter, à l'avenir, l'amour et l'estime de ses peuples. Il en donna des assurances publiques, et se mit, en effet, en marche pour attaquer les Normands 858
qui s'étoient encore cantonnés et fortifiés dans l'île d'Oysel, vers l'embouchure de la Seine. Etablis là, comme dans une place d'armes, ils faisoient des courses dans toute la France. Charles, roi d'Aquitaine, et même Pepin II son compétiteur, se rendirent au camp de Charles le Chauve, où Lothaire, roi de Lorraine, mena aussi des troupes. Peut-être le monarque français seroit-il parvenu à effacer sa honte passée et à repousser les Normands, si un danger plus pressant ne l'eût forcé à abandonner son entreprise. Les seigneurs français et aquitains, lassés de son gouvernement, avoient appelé Louis le Germanique, et ce prince étoit déjà entré en France pour accepter la couronne au préjudice de son frère. Il arriva le 1er de septembre, au château de Ponthion en Champagne, et se vit aussitôt entouré d'une foule de seigneurs qui lui prêtèrent serment de fidélité. Il fut reçu à Sens, et couronné par Vénilon, qui en étoit archevêque; il continua sur-le-champ sa marche jusqu'à Orléans, où les seigneurs bretons et aquitains se réunirent à lui; la conspiration paroissoit générale. Charles le Chauve se hâta de remonter la Seine, et ensuite la Marne; il établit son camp à Brienne en Champagne, et espéra au moins tenir tête à Louis. Leurs armées furent en présence pendant trois jours,

858 sans que l'on pût arrêter aucune condition ni se déterminer à en venir aux mains. La désertion se manifesta cependant dans les troupes de Charles, et le mit dans la nécessité de prendre précipitamment la fuite vers la Bourgogne. C'en étoit fait de lui, si son rival avoit allié la prudence à l'audace qu'il avoit déjà montrée; mais croyant son triomphe complet, il congédia une partie de ses gens, et distribua ses récompenses. Les évêques et les grands assemblés par son ordre, au palais royal d'Attigny, le déclarèrent souverain légitime de la France. Mais il s'étoit dépouillé de la force réelle, par le renvoi de ses troupes, et de la force morale, en détruisant l'appât séducteur des récompenses. Il ne restoit rien à espérer à ceux qui n'avoient pas eu part à ses faveurs; et ceux qu'il avoit déjà gratifiés s'imaginoient l'être infiniment au-dessous de leurs mérites. Déjà les évêques fidèles s'étant rassemblés à Quierzi-sur-Oise, adressoient des reproches à Louis de ce qu'il venoit injustement envahir l'héritage de son frère, et appuyer des mécontents qu'il eût dû aider à réprimer. On verra la fin de ces débats dans le cours de l'année suivante.

36. Nicolas Ier avoit été élu dans le mois d'avril, après la mort de Benoît III. Il fut aussitôt sacré en présence de l'empereur Louis II. Son zèle et sa charité lui méritèrent une place dans le Martyrologe; mais sa fermeté, poussée à l'excès, nuisit à l'Eglise romaine. Peut-être un pontife, sinon foible, du moins plus conciliant, auroit-il empêché le schisme des Grecs qui eut lieu dans la suite, à la suggestion de Photius, patriarche de Constantinople.

859 37. Charles le Chauve avoit si utilement agi pendant l'hiver, qu'à l'entrée du printemps il eut des forces assez considérables pour attaquer Louis qui ne s'y attendoit pas, et pour l'obliger de prendre la fuite vers la Germanie : les mécontents se rallièrent autour de leur roi légitime, avec autant de facilité qu'ils l'avoient abandonné dans l'année précé-

dente. Se voyant soutenu de cette manière, le monarque français n'avoit nul besoin d'avilir la dignité royale. Mais l'élévation de l'âme est une de ces vertus que le haut rang ne donne pas. Alliant donc la bassesse au projet d'être sévère, il convoqua le concile de Toul ou de Savonnières. Il pouvoit ordonner aux évêques de juger Vénilon, archevêque de Sens, qui s'étoit rendu coupable de félonie ou du crime de lèse-majesté, en couronnant Louis le Germanique. Le foible monarque se contenta de leur adresser ces paroles : « *Vénilon, que j'ai fait archevêque de Sens, m'a sacré, et je ne pouvois être exclus du trône par personne, au moins avant d'avoir comparu devant ces évêques qui m'ont sacré roi ; il falloit que j'eusse subi le jugement de ces prélats qui sont appelés les trônes de Dieu, et par lesquels Dieu prononce ses arrêts. Ayant toujours été fidèle à leurs corrections*, etc. Il remit ensuite un libelle d'accusation contre Vénilon. Il étoit difficile de porter plus loin, nous ne disons pas l'humilité, mais l'abaissement. Une conduite aussi déplacée rappeloit trop l'humiliation de Louis le Débonnaire, et pouvoit ramener les mêmes scènes scandaleuses. Ne pourroit-on pas dire que l'esprit de révolte s'étoit, en quelque sorte, évanoui, puisque les évêques citèrent Vénilon à comparoître devant eux ; ce prélat s'y refusa, et cette conduite n'empêcha pas le foible Charles de lui accorder son pardon, et de le laisser paisiblement dans son archevêché et dans sa ville métropolitaine. Le mépris de l'autorité royale n'entraîna d'ailleurs aucun autre inconvénient. 859

58. Les divisions intestines de la France donnèrent aux Normands la facilité de se porter impunément dans les provinces. Saint-Valeri, Amiens, Noyon, furent pillés, et en partie brûlés. Ils emmenèrent avec eux Immon, évêque de Noyon, et tout ce qu'il y avoit de clercs et de personnages considérables dans cette ville. Trouvant ensuite leur marche embarrassée par ce grand nombre de captifs, ils les

égorgèrent avec une férocité dont ils renouvelèrent souvent l'affligeant spectacle. Une flotte de la même nation, après avoir fait le tour de l'Espagne, s'établit dans cette île formée par les deux bras du Rhône, à son embouchure dans la Méditerranée. Elle se nomme la Camargue. Ils étendirent de là leurs courses jusqu'à Valence, pillant à droite et à gauche toutes les villes et campagnes qui n'étoient pas éloignées du Rhône. Le Roussillon et Narbonne paroissent avoir éprouvé à la même époque des désastres semblables.

860 Une grande partie de ces malheurs pouvoit être attribuée à l'imprévoyance de Charles le Chauve, et à la mésintelligence qui existoit entre les princes de la maison carlovingienne. Ce fut pour mettre fin à leurs débats qu'ils se réunirent à Coblentz. Louis le Germanique et le monarque français y jurèrent une paix sincère, tant en leur nom qu'en celui de leurs neveux Lothaire, roi de Lorraine, Charles roi de Provence, et Louis II, empereur et roi d'Italie. Ce traité, conçu dans les deux langues romaine et tudesque, fut souscrit par tous les grands et prélats qui étoient présents. On voit au nombre des premiers, Humfrid, marquis de Gothie et comte de Barcelonne. Ce seigneur étoit de la nombreuse descendance de S. Guillaume, fondateur de Gellone.

39. A l'assemblée de Coblentz succéda le concile de Thusy dans le diocèse de Toul. Il en émana cinq canons contre les crimes qui se commettoient alors le plus communément. A l'exemple des Normands, les Français s'adonnoient aux pillages, aux parjures, et ne respectoient guère que le droit du plus fort. Tel étoit le résultat de l'anarchie, conséquence nécessaire de la foiblesse des mains qui tenoient les rênes de l'état. Les mœurs publiques n'étoient pas moins outragées. Etienne, comte d'Auvergne, s'obtina à répudier la fille de Raimond Ier, comte de Toulouse, sous prétexte qu'il avoit eu, avant son mariage, commerce avec une de ses parentes.

Plus scandaleux encore, Lothaire, roi de Lorraine, fit enfermer la reine Theutberge son épouse, sous le prétexte qu'elle avoit, avant d'être à lui, commis le crime contre nature avec son frère le comte Hubert. Une liaison adultère avec Waldrade sa maîtresse, étoit la véritable cause des scrupules de Lothaire. Malgré la censure des évêques et le jugement du pape Nicolas Ier, il épousa Waldrade, et fut servi dans sa passion par Gonthier et Teutgand, le premier, archevêque de Cologne, et le second, archevêque de Trèves. Prélats mondains et flatteurs, ils avoient, outre le projet de favoriser ce prince, celui de contribuer à l'élévation de Waldrade, dont ils étoient parents. Theutberge s'échappa des mains de Lothaire, et Charles le Chauve lui servit d'appui. Le roi de Lorraine se lia dès-lors avec Louis le Germanique, mais ne put jamais calmer les troubles qu'occasionna son union scandaleuse. 860

46. Pepin II, se prétendant toujours roi d'Aquitaine, s'étoit réfugié chez les Bretons, d'où il faisoit des courses fréquentes sur les terres de France. Charles le Chauve marcha en personne pour les réprimer, et éprouva combien son pouvoir étoit peu étendu; il fut défait par les Bretons, commandés par Pepin lui-même et par le comte Robert, surnommé *le Fort*. La valeur et les talents de ce dernier engagèrent le roi à ne rien négliger pour l'attirer à lui. Il paroissoit difficile que le succès répondît à ses désirs, parce que Robert étoit l'oncle de Pepin. En effet, sa sœur Ingeltrude avoit été l'épouse de Pepin Ier, et étoit mère de Pepin II; mais le monarque français offrit des conditions si avantageuses au comte Robert, que ce seigneur consentit à abandonner son neveu, et se voua à la défense du roi, auquel il prêta serment de fidélité. Charles, dans l'assemblée qu'il tint à Compiègne, lui conféra le gouvernement ou le duché de tout le pays situé entre la Loire et la Seine, auquel il ajouta le commandement des troupes destinées à défendre 861

861 les frontières de la Bretagne. L'intérêt qu'inspire ce seigneur fait devancer le moment où sa race monta sur le trône, afin de fixer dès à présent l'esprit sur les diverses circonstances qui concernent sa famille. Robert le Fort, nommé aussi l'Angevin, parce qu'il eut le comté d'Anjou, est le chef reconnu de la troisième race, dite des *Capétiens*. Sa descendance est certaine, et à l'abri de toute contestation : père de Robert, compétiteur au trône, aïeul de Hugues le Grand, il fut le bisaïeul de Hugues Capet, roi en 987. La même unanimité de sentiments n'existe pas sur l'origine de Robert le Fort, et cinq principales opinions ont partagé les critiques pour déterminer quel personnage lui donna le jour. Celle qui lui assignoit pour père Conrad, comte d'Auxerre, duc de la Bourgogne transjurane, et frère de l'impératrice Judith, étoit peut-être très favorable à l'explication des divers passages des histoires, chroniques et chartes des temps contemporains. Robert le Fort étoit, dans ce système, frère de Conrad, comte de Paris. Sa famille, tirant alors son origine des *Welphes*, issus, suivant Thégan, des anciens ducs de Bavière, pouvoit avoir été *fréquemment* réputée *allemande* ou *saxonne*, sans avoir recours à une descendance imaginaire du duc Witikind; mais cette opinion présentoit des difficultés, et les auteurs modernes de *l'Art de vérifier les dates* se sont prononcés pour celle qui fait Robert le Fort fils de Théotbert, comte de Madrie. Ils l'ont discutée, adoptée et accompagnée de preuves, qui, à la vérité, ne satisfont pas entièrement les habiles critiques. N'ayant rien à articuler contre leur sentiment, ni à objecter d'autres difficultés que celles qu'ils ont eux-mêmes pesées, nous avons entièrement adopté leur opinion, persuadés que l'on ne peut avoir des guides plus éclairés, et qu'il est essentiel de se rattacher à un système qui jette un grand jour sur les principales circonstances de notre histoire. Nous dirons en conséquence, avec eux, que Robert le Fort étoit fils de Théotbert,

depuis Childebra

Note. Les ancêtres du duc Childebrand | ours en bonne
Pepin d'Héristal, Ansigise, S. Arnoul. Voy
esquisse généalogique de la race carlovin

Nébelon Ier, comte de Madric ou
* Vers 805.

Théotbert, comte de Madrie. | 832.
* Vers 930.

Robert, dit le Fort et l'Angevin, comte d'Anjou, duc de France, est aussi qualifié de marquis de France; il fut époux d'Agane, fille de Wifred, comte de Bourges.
* 866.

In
épou
Ier,
taine

Bourbon, qui
lt, petite-fille

reine de France
seconde épouse
Chauve.

Eudes, 29e roi de France, fut d'abord comte de Paris; suivant quelques auteurs, il eut un fils nommé Arnoul.
* 898.

Hugues dit l'abbé.
* S. P. 885.

Robert, di
et est tué par
dans un com
sons.
* 923.

Ermengarde,
pouse de Gisel-
ert, duc de Bour-
gne par sa fem-
e. Il eut trois
les, nommées
-dessous.

Hugues, dit
le Grand, et
aussi le Blanc
et l'Abbé, duc
de France.
* 956.

Arnoul, titré roi d'Aquitaine.
* S. P.

rre,
se de
ert,
e de
man-

Adélaïde, ép. de Lambert, comte de Châlons.

Hugues Capet, 35e roi de France, et le premier des Capétiens, dont il est la tige.

Othon, duc de
gogne par sa f
Leutgarde.
* S. P. 965.

t, par sa femme,
ne.

comte de Madrie, petit-fils du comte Nebelong, arrière petit-fils de Childebrand, frère de Charles Martel; ces deux derniers étoient fils de Pepin d'Héristal. Nous mettons sous les yeux du lecteur l'esquisse généalogique de Robert le Fort, parce que ses descendants sont des princes puissants, des personnages éminents dans l'Etat, long-temps avant de parvenir au trône. 861

41. Robert le Fort fut qualifié duc de France, parce que son duché renfermoit la contrée spécialement nommée France. Les historiens le désignent aussi sous le nom de marquis de France, parce qu'il étoit gardien des frontières de Bretagne. Le titre de marquis a, dans l'origine, été donné à celui qui avoit la garde des marches ou frontières. Il est cependant bon d'observer que les comtes et les ducs conservoient, le plus souvent, ces mêmes titres et ne prenoient pas celui de marquis.

La grande faveur dont Robert le Fort jouit à la cour excita la jalousie de ceux mêmes qui avoient négocié sa réconciliation. Les comtes Guntfroi et Gosfroi, qui avoient les premiers donné à Charles le conseil de s'étayer de son secours, l'abandonnèrent et se retirèrent auprès de Salomon, successeur d'Hérispoé au trône de Bretagne; mais la présence de Robert et sa prudence le dédommagèrent amplement de cette défection.

42. Les Normands n'avoient jamais été aussi redoutables; vainement le roi Charles leur avoit donné d'immenses subsides pour les engager à abandonner les rives de la Somme, et avoit pour cet objet levé des contributions excessives sur les trésors des monastères, des églises, et sur les négociants de toutes les classes. A ce prix, les Normands répandus dans la Picardie avoient promis d'attaquer ceux de leurs compatriotes qui étoient établis dans l'île d'Oysel, à l'embouchure de la Seine. On ne doit pas s'attendre à leur voir réaliser leurs promesses. Ils les éludèrent en effet, puisque, sans

861 même quitter entièrement les bords de la Somme, ils envoyèrent des expéditions en Angleterre, afin de persuader qu'ils vouloient abandonner les provinces de France; mais ils revinrent aussitôt, et après avoir commis de nouveaux pillages, ils se portèrent avec rapidité sur Paris, où ils se signalèrent par des profanations et des violences. L'abbaye de Saint-Vincent ou de Saint-Germain-des-Prés fut encore la proie des flammes. La fuite des commerçants ne les mit pas à l'abri des maux qu'ils vouloient éviter. Les Normands les poursuivirent sur la Seine, les arrêtèrent, les firent prisonniers, après s'être emparés de leurs richesses. La ville de Terouane, en Artois, fut saccagée dans le même temps. Après avoir ainsi violé le traité, les Normands parurent vouloir en remplir une des principales conditions, en attaquant ceux des leurs qui habitoient l'île d'Oysel. Charles s'empressa de leur fournir abondamment des bestiaux, des farines, afin qu'ils épargnassent les peuples; il leur délivra encore cinq mille livres pesant d'argent. Ils parurent agir de bonne foi, et les assiégés furent bientôt réduits à l'extrémité; mais ils eurent recours, pour leur délivrance, à l'appât ordinaire des Normands, en proposant aux assiégeants six mille livres pesant d'argent, et de s'unir à eux pour marcher ensemble à de nouvelles entreprises. Les tempêtes de l'automne les retinrent à l'embouchure de la Seine. Remontant ensuite ce fleuve jusqu'à Paris, ils s'étendirent dans toutes les provinces voisines, et y commirent d'horribles brigandages. C'est ainsi que Charles le Chauve étoit toujours le jouet de leur perfidie, et leur prodiguoit en vain des trésors qui, bien employés, auroient suffi pour mettre la France en état de pouvoir leur résister. Il semble qu'un prince aussi foible n'auroit pas dû être agité par l'ambition et la vaine gloire. Ce n'est cependant que par de tels motifs qu'il usa de violence envers son fils Lothaire, en lui faisant prendre l'habit religieux, parce qu'il étoit boiteux.

Il fit également conférer les ordres sacrés à Carloman, son quatrième fils. Il lui restoit deux autres enfants : Louis, dit *le Bègue*, et Charles, déjà roi d'Aquitaine. Il confia la garde de Louis à Adelard, oncle de la reine Hermentrude. Son ambition est encore plus caractérisée par le projet qu'il eut de dépouiller son neveu Charles, roi de Provence. Sous le prétexte d'agir contre les Normands qui désoloient cette contrée, il fit partir Louis et Adelard avec des troupes, qu'il accompagna jusqu'à Mâcon ; mais il abandonna cette entreprise, sur l'avis qu'il eut que Gérard, duc de Provence, et tuteur du jeune roi, étoit en état de lui résister. Il fut cacher sa honte dans la maison royale de Ponthion, où l'attendoient Adventius, évêque de Metz, et le comte Leutard, envoyés l'un du roi de Lorraine, l'autre du roi de Germanie. Il les congédia après les avoir satisfaits, sans doute parce qu'il avoit renoncé à l'injuste expédition contre la Provence.

861

43. Les Normands avoient servi de prétexte à l'armement du monarque ; leur retraite de la Provence motiva en apparence son inaction, dont nous avons donné les véritables raisons. Ces Barbares déployoient une telle activité que toutes les provinces maritimes étoient infestées à la fois. Ils exerçoient surtout leur rage destructive contre les monastères. Presque tous ceux de l'Aquitaine avoient été abandonnés. Raimond Ier, comte de Toulouse, offrit à un grand nombre de moines un refuge dans le Rouergue, en fondant le monastère de Vabres. Une ville s'éleva auprès de cette abbaye que le pape Jean XXII érigea en évêché en 1317.

44. Après avoir passé les fêtes de Noël au château de Ponthion, Charles le Chauve se rendit à Soissons. C'est dans cette ville qu'il apprit le retour de sa fille la princesse Judith. Après la mort de son premier époux Etelwolf, elle avoit contracté mariage avec le prince Ethelbald, fils d'Ethelwolf et de sa première femme. Les évêques anglois jugèrent cette union incestueuse, et l'obligèrent de se sé- 862

862 parer de ce nouvel époux. Judith repassa alors sur le continent, et se rendit à Senlis, ou le roi son père ordonna de lui rendre les honneurs dus à son rang. Cette princesse projetoit dans ce même moment, et de l'avis de son frère Louis, une alliance pour laquelle elle craignoit sans doute de ne pas obtenir le consentement de son père. Baudouin, comte de Flandre, de son aveu et de celui de Louis, l'enleva de Senlis, et l'épousa publiquement. Baudouin descendoit des comtes qui l'avoient précédé, et le comte Lideric, qualifié grand forestier, étoit son grand' père; mais comme ses ancêtres n'étoient que comtes ou gouverneurs amovibles, et que leur charge n'étoit pas héréditaire, on ne commence qu'à cette époque l'histoire des comtes de Flandre. Charles le Chauve témoigna d'abord toute son indignation, et fit excommunier le comte par les évêques. Cependant, dans l'année suivante, à la sollicitation du pape Nicolas Ier, et par la crainte que Baudouin ne se joignît aux Normands, il donna son consentement au mariage de Judith, et le comté de Flandre passa héréditairement à sa postérité qui jouera un rôle très-important dans l'état. Ces résultats anticipés ne doivent pas nous empêcher d'entrer dans le récit des effets du courroux du roi.

45. Louis le Bègue partagea dans le premier moment la disgrâce de la princesse Judith. Le roi son père lui ôta l'abbaye de Saint-Martin de Tours, et la donna au comte Hubert, frère de la reine Theutberge. Le jeune prince, n'osant paroître à la cour, se réfugia auprès de Salomon, roi de Bretagne. L'imprudence de Charles le Chauve, qui se rendoit ainsi l'ennemi de sa propre famille, fut en quelque sorte compensée par la sagesse des mesures qu'il prit alors contre les Normands. Il fit si exactement garnir de troupes les rives de la Marne, de l'Oise et de la Seine, que ces pirates ne purent réussir dans aucune de leurs entreprises; voyant même leur marche interceptée sur plusieurs points,

ils envoyèrent des ôtages et promirent de gagner sans délai 862
la pleine mer pour retourner dans leur pays, après avoir rendu tous les prisonniers qu'ils avoient déjà faits. Ils s'engagèrent même à prendre parti contre ceux des leurs qui ne voudroient pas exécuter ce traité. Weland, leur chef, se rendit auprès de Charles et renouvela les serments qui venoient d'être faits en son nom. Il descendit ensuite la Seine jusqu'au monastère de Jumiéges, où il avoit le projet de radouber ses vaisseaux en attendant l'équinoxe du printemps. Ce chef donna une nouvelle preuve de sa sincérité en revenant auprès du roi, et en recevant le baptême ainsi que sa femme et ses enfants. Ceux de ses compatriotes qui furent en état de tenir la mer, cherchèrent différentes avantures; une partie se mit à la solde de Salomon, roi des Bretons. Leur engagement ne fut pas heureux, puisqu'ayant remonté la Loire pour agir contre Robert le Fort, ils furent eux-mêmes vigoureusement attaqués par ce seigneur, qui détruisit douze de leurs vaisseaux, après en avoir fait sans pitié massacrer les équipages. Il traita avec les autres, et les ayant engagés à agir de concert avec lui contre Salomon, ils y consentirent plutôt sur la réputation de sa valeur que par la considération de leur intérêt.

Robert croyoit avoir délivré les provinces qui lui étoient confiées, lorsqu'il apprit que le prince Louis, réuni à d'autres Normands et aux Bretons, mettoit tout à feu et à sang dans l'Anjou, et avoit même pillé Angers et plusieurs autres villes. Il marcha aussitôt contre lui, le défit dans deux rencontres, et dans une troisième, mit Salomon dans une déroute complète. Deux cents des plus considérables des Bretons restèrent morts sur-le-champ de bataille.

Louis étant en révolte ouverte contre le roi son père, épousa sans son consentement, Ansgarde, fille du comte Hardouin. Charles, roi d'Aquitaine, qui n'avoit pas encore quinze ans, lui avoit donné un semblable exemple en épousant la

862 veuve du comte Humbert. L'un et l'autre consentirent à les répudier dans la suite. Louis le Bègue ne tarda pas à rentrer dans les bonnes grâces du roi son père, qui lui donna le comté du Maine, et l'abbaye de Saint-Crépin pour le dédommager de celle de Saint-Martin de Tours qu'il lui avoit ôtée. On vient de voir l'heureux essai de la puissance de Charles le Chauve. Les Normands réduits à demander humblement la paix, les princes Louis et Charles, obligés de se soumettre, sont autant de preuves qu'il eût pu éviter une partie des malheurs de son règne, par l'activité dont un roi ne doit jamais se départir, surtout dans des temps difficiles; mais ces étincelles de courage feront en quelque sorte ressortir davantage la faiblesse de son caractère.

46. Hincmar, archevêque de Rheims, prélat recommandable par son esprit et son savoir, obscurcissoit ces qualités par un caractère altier et dur. Cette inflexibilité, qui lui étoit naturelle, troubla plusieurs fois la paix de l'église de France. Incapable de céder, il entreprenoit en toute occasion de faire triompher son autorité, et quelquefois dans des circonstances blâmables. Ne pourroit-on pas mettre de ce nombre la déposition de Rothade qui occupoit depuis trente ans le siége de Soissons? Il parvint à faire déposer canoniquement et excommunier ce prélat, qui ne méritoit point ce traitement. Eloquent et insinuant, Hincmar obtint l'approbation de ce jugement, et le fit confirmer par le roi Charles le Chauve, et par le concile de Pistes. Rothade eut recours au pape qui le rétablit deux ans après, et l'on peut ajouter que la sentence du saint-père fut généralement approuvée par l'opinion publique. L'orgueil et la fougue d'Hincmar lui faisoient souvent dépasser les bornes de la modération. La faute imputée à Rothade étoit d'avoir chassé de sa cure et interdit un prêtre de son diocèse; mais ce prêtre avoit été surpris en adultère, et honteusement mutilé à cette occasion. Rothade avoit nommé un nouveau

curé; Hincmar, en sa qualité de métropolitain, s'obstinoit 862
à vouloir rétablir l'ancien, et c'est à ce sujet qu'il avoit privé l'évêque de Soissons de la communion épiscopale. Hincmar étoit sans doute choqué de ne pas avoir été consulté. La prudence et la bienséance auroient conseillé le silence plutôt qu'un débat aussi scandaleux.

47. Il vient d'être question du concile tenu à Pistes ou Pitres: ce lieu étoit situé sur le bord de la Seine, à trois lieues de Rouen, non loin de l'île d'Oysel. Charles le Chauve faisoit fortifier avec soin cette île, afin d'opposer une barrière aux Normands, et empêcher leurs vaisseaux de remonter la Seine. Il visitoit souvent lui-même les travaux et encourageoit les ouvriers.

Les Normands, retenus moins par la foi des traités que 863
par les mesures prudentes que le monarque prenoit, voulurent se dédommager de leur inaction en attaquant les états du roi de Lorraine et de Louis le Germanique. Ils y pénétrèrent dès le mois de janvier par l'embouchure du Rhin. Ils pillèrent le célèbre marché de Dorstad, massacrèrent un grand nombre de marchands frisons, s'avancèrent jusqu'à Nuys, entre Dusseldorf et Cologne. C'est là que se termina leur expédition. Ils se retirèrent chargés de butin, avec leur chef Noric, parce que le roi Lothaire d'un côté, et les Saxons de l'autre, accouroient pour leur couper la retraite.

Vers l'ouest et le midi de la France, les Normands entretenoient des intelligences avec Charles, roi d'Aquitaine, qui s'étoit très-imparfaitement reconcilié avec son père; ils en entretenoient aussi avec Pepin II. Rien ne parut plus essentiel à Charles le Chauve que de détruire d'abord le parti de son fils Rebelle. Il arma puissamment pour en venir à bout, et marcha vers la Bretagne, parce que Salomon étoit son principal soutien. Le prince breton, instruit du danger qui le menaçoit, se hâta de venir trouver le roi

863 dans la ville du Mans, avec les principaux seigneurs de la Bretagne. Il lui porta des présens, prêta le serment de fidélité et renonça sans doute, dans cette occasion, au titre de roi, puisque la chronique de Saint-Bertin ne lui donne plus que celui de duc des Bretons. Le roi d'Aquitaine s'étoit réfugié au-delà de la Loire, mais se voyant poursuivi par un père irrité, il se rendit auprès de lui dans la ville de Nevers, et lui demanda pardon. Charles le Chauve le lui accorda et se contenta d'exiger qu'il restât pendant quelque temps auprès de lui. Ce séjour devint bien funeste au jeune prince, par un accident survenu à la suite d'un badinage imprudent. Le monarque étant à Compiègne, le roi d'Aquitaine, de concert avec plusieurs seigneurs de son âge, voulut, par amusement, essayer de faire peur à deux courtisans, nommés Alboin et Batton, tous les deux renommés pour leur bravoure. Surpris par une attaque feinte, ils se mirent sur la défensive, et Alboin déchargea un si furieux coup d'épée sur la tête du roi d'Aquitaine, qu'il ne reconnoissoit pas, qu'il le blessa dangereusement et lui entr'ouvrit le crâne. Depuis ce moment la santé du prince fut languissante, et il mourut au bout de deux ans.

48. Humfrid, marquis de Gothie, agissant ou pour lui-même, ou d'intelligence avec Pepin, s'empara de Toulouse, dont il expulsa le comte Raimond Ier. Charles le Chauve, irrité de son audace, le déclara déchu de toutes ses dignités. Ce décret demeura sans force, puisque Humfrid, ainsi que nous le dirons plus bas, resta maître de cette place, et la défendit à la fois contre les Normands et contre Pepin. Il prétexta peut-être contre ce prince les liaisons qu'il avoit formées avec ces pirates, qui portoient la désolation chez leurs alliés comme chez leurs ennemis.

Les actes de vigueur par lesquels Charles le Chauve s'étoit signalé depuis deux ans, rétablissoient la considération qu'il avoit perdue par sa mollesse et la foiblesse de sa conduite

précédente. On vit arriver auprès de lui des envoyés de son 863
frère Louis le Germanique, et de leurs deux neveux Louis II, empereur et roi d'Italie, et de Lothaire, roi de Lorraine; tous demandoient le maintien de la paix, et le faisoient consulter sur les intérêts de leurs états respectifs. Leurs envoyés parurent avoir une grande déférence pour les avis du monarque français. Charles, roi de Provence, étoit étranger à ces négociations, parce qu'il terminoit alors sa carrière dans la ville de Lyon, où il faisoit sa résidence ordinaire. Ce prince, le troisième fils de l'empereur Lothaire, mourut sans postérité légitime et naturelle; il n'avoit pas même contracté d'alliance. Son royaume, après d'assez vives discussions, dans lesquelles Charles le Chauve voulut intervenir, fut partagé entre ses deux frères aînés, Louis II, empereur, et Lothaire, roi de Lorraine; ni l'un, ni l'autre ne prirent le titre de roi de Provence.

La rébellion d'Humfrid, marquis de Gothie, le décret 864
rendu contre lui, après qu'il se fut emparé de la ville de Toulouse, les liaisons que Pepin avoit formées avec les Normands, étoient autant de motifs qui faisoient un devoir impérieux à Charles le Chauve de voler à la défense des provinces méridionales de ses états; mais l'activité qu'il avoit montrée dans les deux années précédentes, parut s'éteindre tout-à-coup. Comme s'il eût été fatigué de bien faire, il se contenta d'envoyer des commissaires contre Humfrid, et d'adresser des ordres aux seigneurs aquitains, afin qu'ils agissent contre les Normands. Ces derniers obéirent avec un extrême dévouement. Sanche Sancion, comte de Gascogne et de Bordeaux, avoit été remplacé par son neveu Arnaud, fils de sa sœur et d'Imon, comte du Périgord. Arnaud s'opposa avec vigueur, dans la Xaintonge, aux invasions des Normands guidés par Pepin, se prétendant toujours roi d'Aquitaine. Mais Arnaud eut le malheur d'être défait; et ces barbares, après avoir ravagé la Xaintonge,

864 brûlé Saint-Hilaire de Poitiers, l'abbaye de Solignac, dans le Limousin, entrèrent dans l'Auvergne. Le comte Etienne essaya en vain de s'opposer à leurs ravages; il fut battu et tué auprès de Clermont. Les Normands traversèrent les mêmes provinces à leur retour, et mirent en sûreté sur leur flotte leur immense butin. Les sollicitations de Pepin les entraînèrent à une nouvelle expédition contre la ville de Toulouse, dont ce prince espéroit ainsi recouvrer la possession. Le comte Humfrid se défendit avec valeur, et excita tellement le courage des Toulousains, qu'il contraignit les Normands de lever le siége et de reprendre la route de leur pays. Humfrid ne jouit pas long-temps de la gloire qu'il venoit d'acquérir. La crainte des armes de Charles le Chauve l'ayant déterminé à passer en Italie, Raimond Ier se remit en possession de la ville et du comté de Toulouse.

49. Robert le Fort est tantôt appelé comte d'Anjou, tantôt duc ou marquis de France, et l'on a vu les raisons de ces dénominations différentes. Son séjour sur la rive droite de la Loire étoit d'une grande utilité, parce que les Normands essayoient sans cesse de pénétrer dans l'intérieur de la France, en suivant le cours de cette rivière. Pendant qu'Humfrid et Rainulphe Ier les repoussoient dans le Toulousain et l'Aquitaine, Robert remportoit des avantages dans l'Anjou et la Touraine. Une blessure qu'il reçut dans un de ces combats, dut, avec raison, faire craindre au monarque français de perdre un illustre capitaine dont la valeur et l'expérience servoient de rempart à plusieurs provinces. Pepin, privé du secours des Normands, tomba bientôt dans une embuscade que lui dressa Rainulphe Ier, comte de Poitiers. Il fut conduit à l'assemblée générale que Charles tenoit alors au château de Pistes, près de Rouen. Sa conduite ayant été examinée avec une grande publicité, il fut unanimement condamné à la mort, comme rebelle et aussi comme apostat, parce qu'il avoit quitté l'habit religieux. Charles commua la peine

capitale en une prison perpétuelle, et sur l'avis d'Hincmar, 864
archevêque de Reims, Pepin fut soumis à la pénitence, enfermé et gardé étroitement dans un monastère de la ville de Senlis. Ce prince, propre neveu du roi, y mourut sans laisser de postérité. Si sa conduite fut blâmable, on peut du moins observer que lui et son frère Charles furent les victimes de l'injuste ambition de leurs oncles, Lothaire, Louis le Germanique et Charles le Chauve, frères de leur père Pepin Iᵉʳ, roi d'Aquitaine.

50. L'assemblée de Pistes fut mémorable par plusieurs circonstances autres que la condamnation de Pepin. Salomon, prince des Bretons, y fit prêter serment de fidélité au roi Charles, et ses envoyés portèrent cinquante livres pesant d'argent, tribut ordinaire de la Bretagne envers les rois de France. Salomon est, dans cette occasion, qualifié comte de Bretagne.

Parmi les trente-sept articles du capitulaire qui fut dressé dans cette assemblée, on remarque celui qui désigne neuf villes pour la fabrication des monnoies; voici leurs noms: Rouen, Reims, Sens, Paris, Orléans, Châlons-sur-Saône, Melle en Poitou (*Mellusum*), Narbonne et le palais de Quintovic, en Picardie (*Quintovicus*).

Les annales bertiniennes font mention d'une conspiration qui fut tramée à Pistes, contre les jours du roi, et contre ceux du duc de France, Robert le Fort, et de Rainulphe Iᵉʳ, comte de Poitiers. Bernard, fils de Bernard Iᵉʳ, autrefois duc de Septimanie, en fut le chef. Les conspirateurs s'étoient mis en embuscade dans une forêt où Charles alloit prendre le plaisir de la chasse. Ce prince en ayant eu avis, ne changea pas ses projets, mais chercha à surprendre ceux qui en vouloient à ses jours. Ceux qui se disposent à attaquer, sont ordinairement sur leurs gardes; aussi Bernard parvint-il à se sauver, avec tous ses complices. Charles, de retour au château royal de Compiégne, donna audience

864 à l'envoyé de Mahomet, roi maure de Cordoue, et renouvela avec lui les traités de paix et d'amitié, dont l'importance étoit d'autant plus grande, que les seigneurs de la Catalogne et de la Gothie ou Septimanie cherchoient à s'étayer du secours des Maures dans leurs projets d'indépendance.

51. Le pape Nicolas Ier prononça la déposition de Theutgaud, archevêque de Trèves, et de Gonthier, archevêque de Cologne. On peut se rappeler que ces deux prélats, par des vues d'ambition et d'intérêt, avoient favorisé la passion de Lothaire, roi de Lorraine, en approuvant son divorce avec la reine Teutberge, et son mariage avec Waldrade, qui ne pouvoit être considérée que comme une maîtresse incestueuse. Gonthier publia un écrit virulent contre le pontife romain, et ne tint aucun compte de sa sentence, puisqu'il officia le jour de Pâques, dans son église métropolitaine. Lothaire, qu'il croyoit flatter par cette conduite, refusa d'y assister; bien plus, il reprit Theutberge, et parut vouloir renoncer à Waldrade. Cette conduite respectueuse envers le saint-siége étoit l'effet de la dissimulation, et avoit pour but de le rendre plus indulgent par de fausses apparences. Lothaire se flattoit que l'empereur Louis II parviendroit à changer les résolutions du pape; mais Nicolas Ier étoit d'un caractère trop ferme pour entendre à aucun accommodement dans une affaire aussi délicate. L'empereur Louis, par ressentiment d'une telle sévérité, laissa commettre une infinité de violences dans Rome, et ses gens assassinèrent le comte Hubert, frère de la reine Theutberge.

865 52. L'année 865 fut signalée par les dévastations des Normands. Ils remontèrent la Loire, incendièrent le célèbre monastère de Saint-Benoît, situé sur la rive droite de ce fleuve. Orléans fut réduit en cendres; la seule église de Sainte-Croix fut préservée de l'incendie, malgré tous les efforts que ces pirates firent pour y mettre le feu. Une autre troupe des leurs exerçoit les mêmes fureurs dans le Poitou,

Il semble que tant de destructions auroient dû éteindre leur ardeur pour un brigandage inutile ; mais nous les verrons se surpasser, pour ainsi dire, par de nouveaux excès. Ils se trouvent liés à des événements importants, tels que la mort de Robert le Fort ; et c'est par cette raison qu'on ne peut ni les passer sous silence, ni intervertir l'ordre chronologique des faits.

Charles le Chauve, autant pour contenter son fils que pour répondre aux vœux des Aquitains, avoit permis au jeune prince Charles d'aller régner en Aquitaine. Une santé affoiblie ne l'empêcha pas de montrer de l'ardeur contre les Normands qui venoient de piller la ville de Poitiers. Il remporta sur eux un avantage qui fut le dernier événement de sa vie. La blessure qu'il avoit reçue depuis deux ans de la main du comte Alboin, lui avoit causé, malgré tous les secours de l'art, un affoiblissement progressif. La mort termina enfin ses souffrances au château de Buzançois, dans le Berri. Son mariage avec la veuve du comte Humbert avoit été dissous, et il ne laissa pas de postérité. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Sulpice de Bourges. Son frère Lothaire étoit mort peu avant lui. Lothaire étoit né boiteux, et cette difformité, ainsi que nous l'avons vu, avoit porté Charles le Chauve à lui faire embrasser l'état ecclésiastique dans lequel il posséda de riches bénéfices, tels que l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. 866

53. La fuite et la mort d'Humfrid, marquis de Gothie, avoient donné lieu au partage de ses diverses dignités ; elles furent divisées avec soin ; Charles le Chauve paroît en général avoir senti l'inconvénient d'accumuler les emplois sur une même tête ; la puissance des prédécesseurs d'Humfrid devoit lui laisser des souvenirs capables de guider sa conduite dans la distribution des faveurs. Il donna la marche d'Espagne à Wifred, qui résida à Barcelonne ; le marquisat de Gothie, dont Narbonne étoit la capitale, fut donné à

866 Bernard II, fils d'un autre Bernard et d'une fille de Roricon, comte du Maine. Raimond I[er] possédoit le comté de Toulouse, depuis la retraite d'Humfrid. Si le roi Charles n'usa pas de la même politique envers Robert le Fort, il fut sans doute entraîné par la reconnoissance qu'inspiroient ses services. Robert lui ayant remis le comté d'Angers, reçut en échange ceux d'Auxerre et de Nevers : son fils Eudes étoit déjà comte de Paris. C'étoit bien accroître autour du trône la puissance d'une famille déjà très-opulente.

54. Les Normands, fixés principalement auprès des fleuves navigables, étendoient de toutes parts leurs courses dévastatrices ; les contrées voisines de la Loire et de la Seine eurent surtout à souffrir de leurs fureurs. Après avoir de nouveau rançonné Paris, ils s'établirent pendant vingt jours dans le monastère de Saint-Denis. Ils portoient chaque soir sur leurs vaisseaux le butin qu'ils avoient fait dans la journée. La France proprement dite étant entièrement épuisée, ils se dirigèrent vers le Maine ; et, d'intelligence avec les Bretons, ils pillèrent la ville du Mans. Leur défaite, qui suivit de près cet événement, fut due aux soins et à la valeur des comtes Gausfroi, Hervé et Roric. Ils se retirèrent momentanément sur leurs vaisseaux, et revinrent bientôt en plus grand nombre, avec quatre cents chevaux, pour faciliter le transport de leurs rapines. Le Mans fut, pour la seconde fois, assiégé, pris et saccagé. Robert le Fort et Rainulphe I[er], comte de Poitiers, marchoient cependant à leur poursuite avec des forces considérables. Ils les atteignent dans un lieu nommé Bisserte, et leur livrent un combat des plus terribles. Le succès ne couronna pas une entreprise faite avec prudence, et exécutée avec valeur. Robert est tué dès le commencement de l'action ; Rainulphe est blessé si grièvement, qu'il meurt peu après ; les comtes Hervé, Godefroi blessés, ainsi qu'un grand nombre d'autres, sortent avec peine de la mêlée, où une infinité de braves succombent. Telle fut

l'issue d'une bataille meurtrière pour les Normands, malgré leur victoire, mais bien plus préjudiciable encore à la France, qui perdit dans cette journée un grand nombre de capitaines expérimentés. 866

Robert le Fort laissa deux fils et une fille : 1° Eudes, comte de Paris, qui fut dans la suite roi de France; 2° Robert, qui continua la ligne, et fut tué en disputant la couronne à Charles le Simple; 3° Richilde, épouse de Thibaud, comte de Troyes.

Rainulphe Ier, comte de Poitiers, ne laissa sans doute pas d'enfans en âge de lui succéder, puisque Bernard II, marquis de Gothie, fut après lui comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. L'annaliste de Saint-Bertin attribue la mort de ces deux seigneurs (Robert le Fort et Rainulphe Ier), à ce qu'étant laïques, ils avoient conservé, l'un l'abbaye de Saint-Hilaire de Poitiers, l'autre celle de Saint-Martin de Tours. On voit que malgré les capitulaires et les décrets des conciles les rois donnoient des abbayes aux seigneurs qu'ils vouloient gratifier. Celle de Saint-Denis étant venue à vaquer par la mort de Louis, fils de Rotrude, l'une des filles de Charlemagne, le roi Charles le Chauve la conserva pour lui, la fit administrer par le doyen des religieux, 867
pour la discipline, et par un de ses officiers pour le service militaire. Il se plut souvent à résider dans ce monastère comme dans une maison de plaisance.

55. Charles céda aux vœux des Aquitains en leur donnant pour roi, son fils Louis dit le Bègue. Le prince fut couronné dans une maison royale voisine de la Loire, et le roi son père lui forma aussitôt une cour dont il choisit les officiers parmi ceux de son palais. Il réserva néanmoins la surveillance et la souveraineté sur le royaume d'Aquitaine.

56. Le pape Nicolas Ier mourut dans le mois de novembre, après un pontificat de neuf ans et demi. Il ne put ter-

867 miner les affaires que l'ambition de quelques prélats avoit suscitées dans l'Eglise, et que sa hauteur avoit rendu plus sérieuses. Hincmar, archevêque de Reims, lui fut opposé dans celle de Rothade, évêque de Soissons, et dans celle de Hincmar, évêque de Laon; Theutgaud et Gontier, archevêques de Trèves et de Cologne, le bravèrent dans celle relative au mariage de la reine Theutberge. Quoique le pontife eut excommunié Waldrade, le roi Lothaire s'obstina à ne pas vivre avec Theutberge, et le scandale de sa conduite ne finit que par sa mort, en 869. Un démêlé encore plus grave s'éleva dans l'Eglise; nous voulons parler de la mésintelligence entre le pape Nicolas Ier et Photius, patriarche de Constantinople. L'orgueil de ce savant prélat lui fit rompre tous les liens qui avoient uni ses prédécesseurs au siége de Rome. Il s'étoit fait nommer patriarche à la place d'Ignace, qu'il contribua à faire persécuter et déposer injustement. Ignace fut rétabli par l'autorité du pape, mais Photius reprit après sa mort le gouvernement de cette Eglise. Toujours ennemi des pontifes de Rome, il les déchira dans ses écrits qui attaquèrent même sur plusieurs points la croyance de l'église romaine. Il peut être regardé comme l'auteur du schisme des Grecs. Adrien, prêtre du titre de S. Marc, fut élu pape sous le nom d'Adrien II. Il avoit déjà refusé le pontificat après la mort de Léon IV et après celle de Benoît III. Il fut ordonné ou sacré en présence des envoyés de l'empereur Louis II. Il n'avoit pas cru devoir, pour la troisième fois, résister aux vœux du peuple et du clergé; il accepta la papauté à l'âge de soixante-seize ans. Il avoit été marié avant son entrée dans les ordres sacrés. Sa femme Stéphanie vivoit encore, et il avoit une fille.

868 57. Les seigneurs acquéroient journellement un pouvoir qui rivalisoit avec l'autorité royale. Egfrid avoit été nommé comte de Bourges par Charles le Chauve; mais le comte Gérard prétendit posséder légitimement le comté, et en-

ployа la force pour exclure son rival. Ce dernier s'étant 868
renfermé dans un château, Gérard l'y enveloppa aussitôt et tenta de le faire périr par les flammes. Egfrid, obligé d'abandonner sa retraite, tomba entre les mains de son ennemi, et eut sur-le-champ la tête tranchée. Charles ne put tirer aucune vengeance d'un attentat aussi violent; ce trait suffit pour donner une idée de l'avilissement dans lequel étoit déjà tombée la dignité royale. Cet ordre de choses étoit sans doute la conséquence naturelle de la foiblesse et de la médiocrité des descendants de Charlemagne. Les grands et les seigneurs en profitoient pour se rendre indépendants; mais il est d'autres causes qu'il est à propos d'observer. Vainement Charles le Chauve ordonna-t-il la démolition des châteaux qui s'élevoient en grand nombre, le motif d'avoir des points de défense et de retraite contre les Normands, en rendit l'exécution impossible. Le peuple lui-même fut intéressé à leur conservation, et trouva son refuge dans ces châteaux, qui fournirent dans la suite à leurs possesseurs le moyen de résister à l'autorité des rois, tout devient abus parmi les hommes! Le neuvième siècle vit, non seulement élever des châteaux isolés dans les campagnes et sur les hauteurs escarpées; mais les religieux se retranchèrent dans les monastères, mais les villes et les simples villages élevèrent des murailles, des tours, des forteresses. Il falloit se mettre à l'abri des Normands, et abandonner les habitations sans défense. Ces changements opérés sur toute la surface de la France, devoient influer sur l'organisation intérieure et entraîner une révolution dans le gouvernement; l'autorité royale, sans cesse entravée et arrêtée par la force réelle des retranchements, accorda aux villes, aux communes, aux monastères, aux seigneurs, ce qu'elle auroit en vain refusé, et c'est ainsi qu'on verra la propriété des villes et des comtés être détachée de la monarchie, et les exemptions et les privilèges se multiplier.

868 58. Lothaire, roi de Lorraine, passa les Alpes avec des troupes, sous le prétexte de mener du secours à l'empereur Louis contre les Sarrazins qui inquiétoient la partie méridionale de l'Italie. Son véritable motif étoit d'intimider le nouveau pontife pour lui faire approuver son divorce; mais Adrien II ne s'écarta nullement de la sentence portée par son prédécesseur. Il persista à regarder Theutberge comme l'épouse légitime; Lothaire ne fut même admis à la communion que sur le serment qu'il prêta de s'être conformé aux avis de Nicolas Ier, et de n'avoir pas cohabité depuis avec Waldrade. Les seigneurs de sa suite l'imitèrent dans son parjure, et protestèrent qu'il n'avoit pas communiqué avec elle: tous n'osèrent cependant pas approcher de la sainte table; quelques-uns, disent les contemporains, eurent horreur du sacrilége.

869 Lothaire, après avoir communié, dîna avec le pape dans le palais de Latran, et y reçut les honneurs convenables à son rang. Suivant les annalistes, Dieu ne laissa pas impunis les faux sermens et les communions indignes dont s'étoient rendus coupables le roi de Lorraine et les seigneurs de sa suite. Une maladie pestilentielle se mit parmi eux; la plupart en périrent avant de sortir d'Italie. Lothaire lui-même fut saisi de la fièvre, dans la ville de Lucques, et mourut à Plaisance le huitième août. Ce prince ne laissa pas d'enfants de la reine Theutberge; mais il eut de Waldrade, qui ne peut être qualifiée que de maîtresse ou concubine, un fils naturel, du nom de Hugues, et trois filles. Hugues eut les yeux crevés en 885, et mourut dans le monastère de Saint-Gal, sans laisser de postérité masculine. Quelques auteurs cependant le présentent comme la tige de plusieurs maisons illustres. Leur opinion ne peut être adoptée sans preuves. Quoique l'on considère, dans les Carlovingiens, principalement la descendance masculine légitime, on n'omet pas néanmoins la descendance naturelle, lorsqu'elle est

authentique et prouvée par les faits; il en est de même de 859
la descendance par les femmes, et c'est par cette raison que l'on rend compte de la destinée des trois filles de Lothaire, roi de Lorraine, quoiqu'elles dussent la naissance à une union adultérine, condamnée par les décrets des pontifes romains, et par l'improbation des principaux membres de la maison carlovingienne. Gisèle, la seconde, fut l'épouse de Godefroi, le Danois, un des chefs des Normands établis dans la Frise; Ermengarde, la troisième, prit le voile dans le monastère de Sainte-Justine de Lucques; Berthe, l'aînée, épousa d'abord Thibaud, comte d'Arles, ensuite Adalbert, marquis d'Evrée. Berthilla, petite-fille de ce dernier et de Berthe, épousa Adalbert, comte italien de la loi ripuaire; or, cet Adalbert descendoit de son côté, au septième degré, de Louis le Débonnaire, par Adélaïde, fille de ce prince. Ermengarde, fille d'Adalbert et de Berthila, transmit héréditairement le nom d'Ermengarda, et sa petite fille, Mathilde Piétroné d'Ermengarda, héritière de sa maison, épousa Frédéric, dit Torelli, fils de Ludophe de Saxe. Ainsi, il est constant que la famille Torelli, encore existante en France, en Pologne et en Italie, et issue de Frédéric, est aussi par femmes issue du sang carlovingien. (Voyez ce qui a été dit, pag. 221, à l'occasion d'Adélaïde, fille de l'empereur Louis le Débonnaire.)

La succession du roi de Lorraine auroit dû en entier appartenir à son frère Louis, empereur d'Occident et roi d'Italie; mais ce prince étoit trop occupé contre les Sarrazins, pour faire les démarches nécessaires; ses deux oncles Charles le Chauve et Louis le Germanique, profitèrent de son embarras pour s'en emparer à son préjudice. Le monarque français se flatta d'abord de pouvoir exclure le roi de Germanie. Il se rendit à Metz où il se fit couronner par les évêques Hatton, de Verdun; Adventius, de Metz; Francon, de Tongres; Arnoul, de Toul. Il se transporta en-

869 suite à Aix-la-Chapelle, pensant ainsi ne laisser aucun espoir à Louis. Mais ce dernier étoit celui des descendants de Charlemagne, qui avoit le plus d'activité et d'énergie. Il laissa les soins d'une guerre contre les peuples au-delà de l'Elbe à son fils, de même nom que lui, et s'approchant du Rhin, il intimida tellement Charles par ses dispositions et ses menaces, que perdant tout à coup ses idées ambitieuses, ce dernier consent à diviser la succession de Lothaire, et les deux frères se réunissent à Mersen, dans le pays de Liége, pour procéder au partage. De l'avis des prélats et des grands, les portions furent faites ainsi qu'il suit: Metz, Bâle, Strasbourg, Trèves, Cologne, et les contrées situées au nord entre la Meuse et le Rhin, furent assignées au roi de Germanie et de Bavière; une partie de ce qu'on nomma depuis la province de Lorraine, une partie de l'Alsace et des contrées sises au couchant du Rhin, les bords de la Saône, Lyon et le Dauphiné, ainsi que le cours du Rhône, furent adjugés à Charles. Ce dernier indiqua aussitôt une assemblée à Gondreville, afin d'y recevoir le serment de ses nouveaux sujets, mais notamment celui des seigneurs de la Provence. Gérard, duc de cette contrée, paraît être le même que Gérard, comte de Bourges, dont il a déjà été parlé. Un caractère hardi et entreprenant, le rendoit capable de résister lui seul à Charles le Chauve, et de conserver les droits de l'empereur Louis. Il osa l'entreprendre et empêcha en effet les seigneurs provençaux de se rendre à Gondreville; ceux de la partie méridionale du Dauphiné suivirent leur exemple, et Gérard se chargea de leur défense.

59. L'activité que Charles le Chauve avoit déployée pour usurper ce qui ne lui appartenoit pas, avoit absorbé toute son attention. Il auroit été plus honorable pour lui, et plus profitable à ses peuples, qu'il se fût occupé de repousser les incursions des Normands; mais consacrant ses forces à un accroissement injuste, il chercha à préserver ses pro-

vinces du pillage en donnant à ces pirates des subsides honteux. Il leva d'énormes contributions sur les Français de toutes les classes; les églises, les monastères, les maisons des commerçants, n'en furent pas exempts. Le produit de cette espèce de capitation générale fut versé entre les mains des Normands, qui s'attachoient de plus en plus à une terre qu'ils trouvoient inépuisable. 869

Charles étoit dans la maison royale de Douzy, en Champagne, lorsqu'il apprit que la reine Hermentrude avoit terminé sa carrière dans le monastère de Saint-Denis, où elle fut inhumée. La célérité avec laquelle il convola à de nouveaux liens laisse apercevoir qu'il donna à peine à la douleur les apparences que sembloit exiger la décence. Boson fut presque aussitôt chercher, sur sa demande expresse, Richilde sa sœur, qui étoit en même temps nièce de Theutberge, veuve du roi Lothaire. Richilde ne remplit d'abord que le rang peu honorable de concubine, mais elle ne tarda 870
pas à être élevée à celui de reine. Boson reçut, entr'autres libéralités, l'abbaye de Saint-Maurice, et fut avancé rapidement dans la carrière des honneurs.

60. Les premiers mois de l'an 870 furent employés à consommer le partage injuste du royaume de Lorraine entre les deux rois Louis le Germanique et Charles le Chauve, à l'exclusion de l'empereur Louis II, le seul qui eût de véritables droits. Charles le Chauve ne négligea rien pour se mettre en possession de tout ce qui lui étoit échu. Ce fut pour parvenir à ce but, qu'après avoir passé à Compiègne la saison de la chasse, il prit la route de Lyon, suivit le cours du Rhône, et alla mettre le siége devant Vienne, que défendoit l'épouse du duc Gérard. Ce seigneur s'étoit lui-même enfermé dans un fort voisin, afin de doubler, pour ainsi dire, la résistance. Il ne comptoit pas moins sur le courage de la duchesse que sur le sien propre. Cette dame se défendit en effet avec une intelligence et une valeur qui

870 auroient triomphé des efforts de Charles, si elle n'avoit découvert qu'une partie de la garnison se disposoit à la trahir. Elle en donna avis à son époux, qui se rendit au camp du roi, préférant traiter lui-même de la reddition de la place que de se la voir enlevée par trahison. La capitulation ne fut avantageuse ni à l'empereur Louis, ni au duc Gérard. Le Dauphiné et la Provence passèrent au pouvoir de Charles; Gérard obtint seulement, pour lui et sa femme Berthe, la permission de se retirer dans des terres qu'il avoit en Bourgogne. Le monarque français entra dans Vienne la veille de Noël; il conféra à Boson, son beau-frère, le duché de Provence et le comté de Bourges, qui étoient les dignités qui avoient appartenu à Gérard. Boson épousa, dans la suite, Ermengarde, fille de l'empereur Louis, et prit le titre de roi de Provence. Des états indépendants semblent déjà se former dans l'intérieur de la France. On a déjà vu Charles le Chauve réunir imprudemment sur la tête de Frédelon les comtés de Toulouse, du Rouergue et du Querci. Ne peut-on pas regarder comme une seconde faute contre la po-
871 litique, la cession que fit ce prince en faveur de Bernard, fils de Raimond Ier, et petit-fils de Frédelon, de la suzeraineté sur les comtés de Carcassonne et de Razès, possédés alors par le comte Oliba. Ces comtés, depuis cette époque, relevèrent immédiatement des comtes de Toulouse. C'étoit autant de coups portés à la puissance royale par la force et l'indépendance que de telles concessions communiquoient aux grands vassaux. Les comtes de Toulouse étoient déjà parvenus à un tel degré de pouvoir et d'opulence, que l'on peut regarder leur soumission envers le monarque comme un acte de pure volonté. Ces seigneurs prenoient à la fois les titres de marquis, de duc et de comte. On en voit la preuve dans une charte que Bernard donna en faveur du monastère d'Alaon. Il étoit duc par sa prééminence sur les comtes voisins, et par la raison que même les gouver-

neurs de Toulouse avoient toujours pris la qualité de ducs, 871
cette ville étant la capitale du duché d'Aquitaine; il étoit comte, parce qu'il possédoit héréditairement les comtés de Toulouse, de Rouergue et de Querci; il étoit enfin marquis, parce qu'il avoit la garde des Marches ou frontières d'Espagne, dans la partie orientale des Pyrénées.

61. Carloman, fils de Charles le Chauve, avoit, ainsi qu'il a déjà été dit, reçu les ordres sacrés jusqu'à celui de diacre. Le roi son père lui avoit donné plusieurs abbayes pour son entretien. Irrité d'avoir été forcé de prendre l'état ecclésiastique contre sa vocation, Carloman s'étoit porté à des excès qui l'avoient fait enfermer dans un monastère de la ville de Senlis. Charles, à la sollicitation du pape, avoit consenti à lui rendre la liberté, et lui avoit permis de rester auprès de lui. Carloman, plus sensible à la violence dont il avoit été l'objet, qu'à la faveur qu'il venoit de recevoir, s'évada, rassembla des mécontents, et porta la désolation dans plusienrs contrées sur les bords de la Meuse. Charles essaya de le ramener dans le devoir, en lui envoyant l'abbé Goslin et Baudouin, comte de Flandre. Carloman feignit de se rendre aux avis de son beau-frère; mais il persista dans le désordre et porta de nouveau le ravage dans le diocèse de Toul. Sa conduite fut tellement digne de blâme que les évêques prirent le parti d'excommunier ses partisans, et le roi celui d'envoyer des troupes contre son propre fils. Carloman fut fait prisonnier et reconduit à Senlis, où il fut gardé plus étroitement que jamais. Hincmar, évêque de Laon, n'avoit pas voulu concourir à l'excommunication lancée contre lui et ses partisans. Son oncle Hincmar, archevêque de Rheims, ne pouvoit lui pardonner d'avoir fait réformer par un appel au pape, un jugement qui avoit été motivé sur l'irrégularité de ses mœurs, et les violences exercées contre son clergé. Hincmar, de Rheims, profita de la circonstance présente pour satisfaire le ressentiment qu'il

872 avoit contre lui. Il le représenta comme fauteur de rébellion, comme séditieux lui-même et ennemi du roi, contre lequel il avoit pris les armes, et le fit condamner à la déposition et à l'exil. L'évêque de Laon appela de ce jugement au pape Adrien II. Le pontife, marchant sur les traces de l'altier Nicolas Ier, envoya des légats auprès du roi, et lui écrivit des lettres d'un style acerbe et impérieux. Charles en fut indigné, et Hincmar, de Rheims, augmentant son courroux, lui suggéra la réponse dont nous ne donnons qu'un extrait. « Vos lettres, dit le monarque, portent, nous voulons et nous ordonnons par l'autorité apostolique, qu'Hincmar vienne à Rome devant nous. Nous autres rois de France, nous n'avons pas passé jusqu'ici pour être les lieutenants des évêques.... Mais ce sont les rois que Dieu a choisis pour commander sur la terre, qui ont permis aux évêques de régler les affaires selon leurs ordonnances. Vos prédécesseurs n'ont pas écrit aux nôtres comme vous venez de nous écrire. Nous vous prions de ne plus nous envoyer ni à nous ni à nos évêques de semblables lettres, afin que nous puissions toujours rendre, comme nous désirons, à vos lettres et à vos légats, l'honneur et le respect qui leur conviennent, etc. » Cette vigueur de la part du monarque, fit rentrer le pontife dans les bornes de son autorité. Il écrivit au roi une nouvelle lettre pleine de cette modération et de cette douceur évangélique dont il n'auroit pas dû s'écarter. Adrien II survécut peu à cette discussion; il mourut à Rome vers le mois de novembre. Jean, archidiacre de l'église romaine, fut élu à sa place et occupa la chaire de S. Pierre, sous le nom de Jean VIII.

62. Nous avons déjà parlé d'Arnaud, successeur de Sanche Sancion, dans le comté de la Gascogne orientale et dans celui de Bordeaux. Arnaud se distingua, en 864, par sa fidélité envers Charles le Chauve, et par son courage contre les Normands. Il paroît qu'après sa défaite, il vécut

encore et occupa le comté de Gascogne jusque vers l'an 872; 872
il est du moins certain qu'il ne vivoit plus à cette époque. L'acte conservé dans les cartulaires d'Auch et de Lescar, quoique faux dans la majeure partie de ses circonstances, ne laisse pas de nous fixer sur ce qui se passa au décès d'Arnaud, mort sans postérité. Les Gascons manquant de chefs, parce que la charge de gouverneur amovible étoit peu recherchée par les Français, qu'ils avoient en aversion et dont ils étoient redoutés, désirèrent en établir un qui fût à leur gré. Ces deux assertions sont vraies, mais il est faux que ce peuple fût dans l'usage de tuer ses ducs ou comtes. Aucun n'avoit péri par meurtre ou trahison. Ceux de race mérovingienne avoient été tués en combattant glorieusement contre les princes carlovingiens ou contre leurs généraux. Parmi ceux qui furent amovibles, Seguin et Guillaume périrent dans des combats contre les Normands, ou furent égorgés après avoir été pris par eux. Si les Gascons n'immolèrent pas ces comtes, étrangers à la famille de leurs anciens ducs, ils les supportèrent toujours avec peine, et saisirent avec empressement l'occasion de témoigner leur affection au sang des premiers. Or, cette famille étoit divisée en plusieurs rameaux. Les comtes de Bigorre et les vicomtes de Béarn étoient de la branche cadette, issue de Centule, fils puîné d'Adalaric; la branche aînée, issue de Ximenès, frère aîné de Centule, étoit établie en Espagne et régnoit dans la Navarre et l'Aragon depuis l'an 825. Garsias Ximenès avoit été remplacé, en 842, par son fils Inigo Garsia, dit Arista, qui vivoit alors, et avoit pour frères Fortunio Garsie, Sanche Garsie, Ximeno Garsie. Si les Gascons avoient pris un duc dans les rameaux des comtes de Bigorre et de Béarn, ils auroient commis une injustice et semé la division entre ces deux branches, issues du duc Hunold, fils aîné d'Eudes, duc d'Aquitaine et de Gascogne. Il en auroit été de même s'ils avoient appelé un des descendans du comte Wandregisile,

872 issu du duc Hatton, frère puîné de Hunold. Ils députèrent en conséquence vers la branche aînée qui régnoit en Navarre et Aragon. Le roi Inigo Garsias n'accepta pas, n'étant déjà que trop occupé contre les Maures. Fortunio Garsie ne céda pas davantage à leurs vœux, parce que, religieux par caractère, il fuyoit les grandeurs humaines, et si postérieurement il fut obligé de monter sur le trône, il le quitta ensuite pour se retirer dans un cloître. Sanche Garsie, dit Mitarra, le troisième des fils de Garsias Ximenès, suivit les députés des Gascons, et reprit possession d'un héritage dont sa famille étoit privée depuis cinquante-trois ans. Le savant Oihenart, sans le secours de l'instrument d'Alaon, et d'autres chartres dont ce monument a donné la clef, avoit discuté, pag. 420 et suivantes de sa *Notitia utriusque Vasconiæ*, ce qu'il y avoit de vrai et de faux dans l'acte des cartulaires d'Auch et de Lescar. Il avoit vu qu'ayant été écrit trois siècles après l'événement, il étoit entaché de plusieurs erreurs. Il avoit vu que Sanche Mittara étoit issu, non d'un comte de Castille, mais du sang des rois de Navarre. Il le prouve par l'analogie des noms patronimiques, et par l'usage du même sceau ou monogramme, employé par les rois de Navarre et par les ducs de Gascogne. Il en donne la figure qu'il avoit remarquée sur plusieurs chartes et monuments. Le surnom de Mitarra veut dire montagnard, c'est-à-dire venu des montagnes. Ceux qui nomment deux Sanches Mitarra, ont eu tort de les placer l'un après l'autre, puisqu'Arnaud gouverna la Gascogne entre le premier et le second. Sanche Sancion fut le premier et il put être nommé Mitarra ou Montagnard, puisqu'il étoit venu des montagnes voisines de Jaca. (Voy. Ire partie, p. 374.)

Sanche Garsie fut duc de Gascogne à dater de l'an 872. Le droit de sa naissance l'appela au trône de Navarre après l'abdication de son frère Fortunio Garsie, vers l'an 910. Il quitta alors la Gascogne pour aller prendre possession

du royaume, et donna la principauté sur les Gascons à son second fils Garsie Sanche, dit le Courbé. La preuve de ces faits se trouve dans Oihenart, page 425. On peut lire ce qui a été dit aux années 819 et 825, et consulter l'histoire analytique qui termine la première partie. Charles le Chauve ne prit aucune part aux changements opérés dans la Gascogne; son fils Louis le Bègue, roi d'Aquitaine, ne s'en occupa pas davantage. Ce dernier avoit alors pour ministre le duc Boson, qui aspirant à se rendre indépendant dans la Provence, devoit naturellement éviter de donner l'éveil sur ce qui se passoit chez les Gascons. D'ailleurs, le père Moret, en citant les expéditions de Sanche Garsie dans la Gascogne, fait comprendre qu'il auroit eu le moyen de résister, si la situation de la monarchie avoit permis aux rois de France et d'Aquitaine de s'opposer à son établissement et au vœu des Gascons. 872

63. Le concile de Senlis jugea le prince Carloman; le récit de la rébellion et des excès dont il s'étoit rendu coupable fit un tel effet sur l'assemblée, qu'il fut déclaré indigne du diaconat et dégradé de tout ordre ecclésiastique. Ce jugement produisit un effet contraire à celui qu'on avait espéré. Les partisans du jeune prince le crurent par là libre de revenir dans le siècle, et habile à régner après son père; ils s'agitèrent en sa faveur. Le désir de seconder leurs mouvements porta Carloman à s'évader de nouveau. Il se joignit à eux; mais poursuivi, il fut pris les armes à la main, et condamné à perdre la vie. Charles le Chauve commua la peine, et lui fit subir celle de l'aveuglement en lui faisant crever les yeux. Dans cet état, Carloman s'évada encore du monastère de Corbie dans lequel il avoit été renfermé. Il se refugia auprès de Louis le Germanique, qui, plaignant son sort, lui donna de riches abbayes. Il mourut vers l'an 886, dans celle d'Hepternac, à quatre lieues de Trèves. 873

64. Le silence des historiens contemporains sur les Nor-

873 mands, a déterminé le nôtre. Ils n'avoient cependant pas abandonné le sol de la France. Etablis vers les embouchures des fleuves, ils continuoient leurs courses dans l'intérieur des terres. Les Français n'étant plus guidés par des guerriers tels que Robert le Fort, Rainulphe et les autres qui avoient péri dans le dernier engagement qui eut lieu à Bisserte, dans le Maine, ne cherchoient à se soustraire à leurs fureurs que par la fuite ou par des sommes d'argent, qui ne les en mettoient que momentanément à l'abri. Ces Barbares s'écartant de la Loire, s'étendirent dans l'Anjou et le Maine en se servant des trois rivières du Loir, de la Sarthe et de la Mayenne, pour faire suivre leurs vaisseaux, conserver leurs communications et mettre à couvert le fruit de leurs rapines. A leur approche, les habitants d'Angers abandonnent leur ville, qui étoit susceptible d'une grande défense, à un ennemi qui saisit avec empressement cette occasion d'établir une place d'armes dans l'intérieur des terres. Les Normands y conduisent leurs navires par les rivières qui se réunissent non loin de cette ville; ils font entrer dans Angers leurs femmes, leurs enfans, réparent avec activité les fortifications, en ajoutent de nouvelles, creusent des fossés, et font de leur nouveau séjour une forteresse presqu'inexpugnable. C'est de là qu'ils s'étendent au loin, afin d'entretenir l'abondance parmi eux, et exercer leurs pillages. Il falloit une telle circonstance pour tirer un monarque indolent de la honteuse inaction dans laquelle il étoit plongé. Excité par les clameurs de ses sujets et par le danger qui menaçoit la monarchie entière, Charles le Chauve convoque toutes ses forces, rassemble les milices, et convie Salomon, roi de Bretagne, de suivre le cours de la Mayenne pour se trouver en même temps que lui devant Angers et en former le siége. L'exécution prompte de ce projet prouve que Charles ne manquoit pas de capacité. La ville entourée, attaquée avec vigueur, est battue par un

grand nombre de machines de guerre; mais l'activité des assiégés, pour repousser les tentatives des assiégeants, jointe au bon état de la place, rend nuls tous les efforts de Charles et de Salomon. Les Normands tournent en dérision, du haut de leurs murailles, les manœuvres de leurs ennemis. Le caractère bouillant des Bretons paroît ici dans tout son jour: Salomon et les siens, irrités plus encore par les plaisanteries dont ils sont l'objet, que par la résistance qu'ils éprouvent, ont recours à un expédient dont le succès paroît chimérique. Au moyen d'une énorme tranchée ils entreprennent de détourner le cours de la Mayenne afin de mettre le feu aux vaisseaux des Normands, après les avoir mis à sec, et de se frayer un passage par le lit de la rivière qui divise la ville en deux. Le travail s'avance avec une telle rapidité que les assiégés, ne doutant plus de sa réussite, commencent à trembler, et offrent une somme énorme d'argent pour qu'il leur soit permis d'évacuer la ville et le royaume. Il étoit avantageux de rejeter de telles conditions, afin d'exterminer cette multitude de pirates, et de détruire le nombre immense de leurs vaisseaux; la France étoit peut-être sauvée pour toujours de la fureur des Normands; mais une honteuse cupidité guide Charles, et il laisse échapper un ennemi qu'il pouvoit détruire. La suite prouva l'imprévoyance de sa conduite. Les Normands se fixèrent de nouveau dans les îles de la Loire, commirent des excès plus grands, et se dédommagèrent amplement du sacrifice pécuniaire qu'ils venoient de faire. 873

65. Salomon ne jouit pas long-temps de la gloire qu'il venoit d'acquérir; lui et son fils Wigon furent assassinés par deux seigneurs, Pasquiten, son propre gendre, et Gurvand, gendre d'Erispoé, prédécesseur de Salomon. Ils partagèrent la Bretagne entre eux. Pasquiten prit le titre de comte de Vannes, et Gurvand celui de comte de Rennes. 874

66. Le second concile de Douzy près Sédan, convoqué

par l'ordre de Charles le Chauve, fut présidé par l'archevêque Hincmar. Les pères écrivirent une longue lettre aux évêques de l'Aquitaine, pour la réformation de deux abus qui étoient fort communs dans cette contrée. Il étoit question des mariages incestueux, c'est-à-dire, contractés entre proches parents, et de l'usurpation presque générale des biens de l'église. Les domaines que l'archevêché de Rheims possédoit en Aquitaine avoient été presque entièrement envahis par Bernard, comte de Toulouse. Ce seigneur, sur le refus qu'Hincmar avoit fait de les lui donner à titre de précaire et sous rente, se les étoit appropriés, et les avoit donnés en bénéfice à ses vassaux. Il refusa obstiné-
875 ment de les rendre. Bernard mourut dans l'année suivante, sans avoir répondu à l'archevêque de Rheims. Ce prélat n'hésite pas, dans ses écrits, de regarder sa mort comme une juste punition de son usurpation. Odon ou Eudes, frère de Bernard, lui succéda dans les comtés de Toulouse, de Rouergue, de Querci et dans tous ses autres droits. On ne voit pas pourquoi ces seigneurs ne prirent que rarement le titre de ducs d'Aquitaine, qui tomba même entièrement en desuétude. Toutes leurs possessions faisoient partie de cet ancien duché, dont Toulouse avoit toujours été capitale. Cette qualification leur auroit donc aussi bien convenu qu'aux comtes de Poitiers. Ces derniers, cependant, la conservèrent seuls, et formèrent la seconde maison des ducs d'Aquitaine, issue de Saint-Guillaume, par conséquent différente de la première qui étoit de race mérovingienne.

67. Louis II, roi d'Italie et quatrième empereur depuis le renouvellement de l'empire d'Occident, étant mort dans le mois d'août, sur le territoire de Brescia, son corps fut transféré et inhumé à Milan. Ce prince ne laissa que deux filles de son épouse l'impératrice Engelberge. Ermengarde, l'aînée, fut mariée à Boson, duc, puis roi de Provence. Gisèle, la seconde, fut abbesse. Deux jeunes frères de ces princesses

étoient morts en bas âge. Louis II, l'aîné des fils de l'empereur Lothaire, avoit vu mourir avant lui, et sans postérité masculine légitime, ses deux frères Lothaire, roi de Lorraine, et Charles, roi de Provence. Sa succession, suivant la loi salique et l'usage des fiefs, devoit être partagée entre ses deux oncles Charles le Chauve et Louis le Germanique. Mais le premier, quoique ne pouvant gouverner ses propres états, projeta d'envahir l'héritage en entier. Il laissa le gouvernement de la France à son fils Louis le Bègue, déjà roi d'Aquitaine, et prit aussitôt la route de l'Italie. Par cette célérité, il prévint les démarches de Louis le Germanique, dont le fils aîné, Louis, s'étoit avancé par la Bavière et le Tirol; mais ce dernier rétrograda en apprenant que son oncle, le roi de France, étoit déjà dans le centre de l'Italie avec une armée. Carloman le remplaça bientôt, et marcha avec confiance à la tête de troupes qu'il crut suffisantes. Charles le Chauve étant venu à sa rencontre avec des forces supérieures, Carloman s'estima heureux de faire un traité dont on ignore les conditions. Il semble que Carloman n'obtint d'autre avantage que celui de pouvoir rentrer paisiblement dans les états de son père. Charles le Chauve s'étant ainsi adroitement délivré de son compétiteur, arriva à Rome le 17 décembre. Le pape Jean VIII le reçut avec de grands honneurs, et combla tous ses vœux en le couronnant empereur le jour de Noël : il fut proclamé aux acclamations unanimes du clergé, des grands et du peuple. Le nouvel empereur séjourna peu à Rome, parce qu'il n'ignoroit pas ce qu'il avoit à craindre de son frère le roi de Germanie et de Bavière. Ce prince étoit en effet entré dans ses états, et s'étoit avancé jusqu'à la maison royale d'Attigny en Champagne. Les évêques prétextant que Charles avoit abandonné le royaume, étoient sur le point de lui prêter serment de fidélité, lorsque Hincmar de Rheims les en détourna, en leur faisant sentir qu'ils pouvoient demeurer 875

fidèles à Charles, sans se déclarer les ennemis de Louis le Germanique, et sans même se séparer de sa communion. Il leur persuada de lui adresser des exhortations pour le maintien de la paix, en lui rappelant les traités qui l'unissoient à son frère. Ces représentations concoururent, avec le dépérissement de la santé de Louis, à le faire rentrer dans la Germanie. Il se retira au palais de Francfort sur le Mein, où il apprit la mort de son épouse la reine Emma, morte dans le palais de Ratisbonne.

876 68. Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire, Louis, avoient successivement tenu le sceptre depuis le renouvellement de l'empire d'Occident; l'empereur Charles le Chauve étoit par conséquent le cinquième prince de la maison carlovingienne qui eût été revêtu de ce titre auguste. Le nouvel empereur tint, dans les premiers jours de janvier, une assemblée des personnages les plus marquants dans le royaume d'Italie. Il les avoit convoqués à Pavie; c'est dans cette ville qu'il reçut leur serment de fidélité, et régla les affaires les plus essentielles. Il laissa le gouvernement au duc Boson son beau-frère. Ce brillant emploi fournit à ce seigneur, frère de la reine Richilde, l'occasion de plaire à la princesse Ermengarde, fille de l'empereur Louis II. Il l'enleva de son consentement, et la donna en garde à Bérenger, fils d'Evrard, duc de Frioul. Il l'épousa bientôt après; et Gisèle, sœur d'Ermengarde, ayant pris le voile, Boson se flatta d'avoir réuni sur sa tête tous les droits à la succession de l'empereur défunt. Ces calculs furent postérieurs au règne de Charles le Chauve, et Boson ne donna un entier essor à son ambition que plusieurs années après la mort de ce prince.

69. Dès son arrivée en France, l'empereur Charles le Chauve ordonna la convocation d'un concile dans le château royal de Ponthion en Champagne. Il dura depuis le 21 juin jusqu'au 16 de juillet; il fut composé de deux légats du pape, de cinquante évêques et des principaux seigneurs du

royaume. Tous applaudirent à l'élection de l'empereur, et lui prêtèrent serment de fidélité. Mais ils refusèrent de reconnoître les pouvoirs étendus que le pape Jean VIII avoit donnés à Ansigise, archevêque de Sens, en le nommant primat des Gaules et de Germanie, et vicaire du saint-siége, soit pour la convocation des conciles, soit pour les autres affaires ecclésiastiques. Charles le Chauve insista vainement; il ne put faire changer l'opinion des évêques qui ne voulurent pas se soumettre à cette innovation. La qualité de primat, que les archevêques de Sens ont prise depuis cette époque, n'a été qu'un vain titre sans juridiction. Un des canons du concile de Ponthion défend de piller les meubles de l'évêque, après sa mort. L'usage en existoit alors; et c'est de cette coutume qu'est venu le proverbe : *disputer la chape à l'évêque*, pour signifier deux personnes qui sont en querelle pour un objet qui n'appartient ni à l'un ni à l'autre. Charles le Chauve indisposa les seigneurs et les prélats par deux innovations également peu convenables. Il fit siéger la reine Richilde dans le concile, et lui-même parut en habit à la grecque, comme s'il eut dédaigné le costume français. Cette violation des usages le fit mépriser, et le rendit de plus en plus odieux. L'assemblée se termina, cependant, par les acclamations ordinaires pour l'empereur, pour l'impératrice et aussi pour le pape. 876

70. Charles passa le reste de l'année au château de Ponthion ou à Châlons-sur-Saône. Il se disposoit à répondre aux vœux du pape, qui lui demandoit instamment des secours contre les Sarrazins qui menaçoient Rome, lorsque la mort de Louis le Germanique, décédé le 28 août, et inhumé dans le monastère de Lauresheim, renouvela ses projets injustes et ambitieux. Il venoit de s'emparer de la succession de l'empereur Louis II, au préjudice du roi de Germanie; il pensa à envahir celle de ce dernier, au préjudice de ses trois fils Carloman, Louis et Charles. En conséquence il

876 se rendit à Aix-la-Chapelle, et s'approcha de Cologne avec une armée de cinquante mille hommes, afin de s'emparer d'abord de tout ce qui étoit sur la rive gauche du Rhin. Il apprit alors que les Normands remontoient la Seine avec cent de leurs plus gros navires. Cette circonstance qui lui annonçoit la dévastation de ses propres états, ne changea rien à ses projets. Louis, le second des fils de Louis le Germanique, étoit sur la rive droite du Rhin avec une armée assez nombreuse de Saxons et de Thuringiens. Ce jeune prince crut néanmoins devoir épuiser la ressource des négociations, avant d'agir hostilement contre l'empereur son oncle. Il lui envoya des ambassadeurs pour lui demander humblement de le laisser, ainsi que ses frères, en possession des états de leur père. Incertain du succès de cette négociation, il se prépara aux événements par le jeûne, par la prière; et, pour mieux s'assurer de la volonté de Dieu, il fit venir en présence des siens, suivant les auteurs contemporains, trente personnes pour prouver la justice de sa cause. Dix dûrent subir l'épreuve de l'eau bouillante, dix celle de l'eau froide, et dix celle du fer chaud. Tous se retirèrent sains et saufs. Après ces divers actes préparatoires que les Français tournèrent en dérision, le prince Louis passa le Rhin à Andernach, et se disposa à agir avec vigueur. Charles commença alors à écouter les conseils de la prudence; il renvoya d'abord à Héristal l'impératrice Richilde qui étoit enceinte. L'abbé Hilduin et l'évêque Francon furent chargés de l'accompagner dans cet ancien château des princes carlovingiens. Ne se trouvant plus gêné dans sa marche, Charles imagina qu'il parviendroit facilement à surprendre son neveu. Il suivit, au milieu des ténèbres de la nuit, des chemins âpres et difficiles, afin de tomber sur lui à l'improviste, dans sa position d'Andernach. Le prince Louis eût été peut-être victime de cette manœuvre, si l'évêque de Cologne, indigné des procédés injustes de Charles, ne lui en avoit fait secrètement donner

GIENNE,

UIS LE DÉBONNAIRE.

Note. V reur Louis le Débonnaire et d'Ermengarde,
manique d
néalogiques

CARLO térité lég roi de B Charles le frère, su fils natur Charles le
* 880.

HILDEGARE, besse de Zurich.
* 857.

BERTHE, abbesse de Zurich.
* 877.

ERMENGARDE.
* 866.

ARNO fut d'ab et de Ca cité de C uit l'occ à son ar ser, et s et couro en 896.
* 899.

HILDEGARDE paroît ne pas avoir été mariée, peut-être le fut-elle dans la maison des ducs Saxe; car on ignore comment appartenoit sang carlovingien Othon Ier qui fut élu roi Germanie, comme issu de Charlemagne par mes.

LOUIS Germani nom, p té pour gieu. L fils de Louis Beson, été emp Voye logique.
* S.

, épouse de Conde Franconie, et ad Ier, roi de Germort de Louis IV, C'est ainsi que le gien continuoit à nmès dans la Ger-n Ier, duc de Saxe, Conrad, fut aussi le sa descendance

N...., fille naturelle, fut enlevée par Engelskack, gouverneur de l'Autriche. L'empereur Arnoul fit crever les yeux au ravisseur, et le fit enfermer dans un monastère.



avis. Louis qui avoit en conséquence fait ses dispositions, tombe, avec un petit nombre de gens déterminés, sur les bataillons fatigués de Charles, et les met dans une déronte complette. La plupart jettent leurs cuirasses, leurs casques, leurs armes, et même abandonnent leurs chevaux, afin d'être moins embarrassés dans leur fuite. Partout ils rencontrent des Saxons, des Thuringiens ou des Allemands qui les taillent en pièces ou les font prisonniers. Quelques-uns s'échappent et tombent entre les mains des paysans qui les dépouillent et les laissent fort embarrassés de leur nudité. L'empereur se dérobe, par la fuite, avec une peine extrême, et arrive auprès de Richilde qui s'étoit réfugiée dans le monastère de Saint-Lambert, après être accouchée dans sa route, sans avoir osé s'arrêter. Charles avoit perdu un grand nombre de ses courtisans dans le combat d'Andernach; celui des personnages de distinction qui restèrent prisonniers fut encore plus considérable. Il mit le comble à la honte dont cette expédition venoit de le couvrir, en envoyant Conrad et plusieurs antres seigneurs vers les Normands, ponr traiter avec eux à quelque prix que ce fût. Il attendit leur retour à Samouci, où il avoit convoqné l'assemblée d'automne. On ne peut douter du succès d'une négociation dont on ne connoît pas toutes les conditions, mais dont on n'ignore pas le principal résultat, puisque par suite de la paix, les troupes qui étoient chargées de la garde des rives de la Seine et de la Marne, furent congédiées. 876

Charles passa le reste de l'année à Vervins; il y fut attaqué d'une pleurésie qui le conduisit aux portes du tombeau. Il étoit en convalescence aux fêtes de Noël, qu'il passa dans ce même lieu qui paroît avoir été une des nombreuses maisons royales des monarques carlovingiens.

71. Les trois fils de Louis le Germanique partagèrent à l'amiable les états de leur père. Carloman, roi de Bavière, eut, outre la Bavière qui avoit une vaste étendue, la Bohême, 877

877 la Carinthie et la Styrie. Sous le nom de roi de Saxe, Louis eut la Saxe, la Thuringe, la Westphalie et la partie nord du royaume de Lorraine, jusqu'à la mer. Charles le Gras, roi d'Allemagne, eut la Souabe, la Suisse et la partie sud du royaume de Lorraine. Le lecteur peut se rappeler que Charles le Chauve et Louis le Germanique avoient partagé ce dernier royaume dont la partie la plus occidentale étoit restée au monarque français.

72. Le fils qui devoit le jour à l'impératrice Richilde, avoit été tenu sur les fonts par son oncle le duc Boson qui lui avoit donné le nom de Charles. Ce jeune prince survécut peu aux cérémonies de son baptême. Il fut transféré et inhumé à Saint-Denis. La cour étoit alors à Compiègne, où l'empereur se remettoit avec peine de sa dernière maladie. Des légats du pape se rendirent auprès de lui pour le solliciter encore de secourir Rome contre les Sarrazins et les Normands qui la menaçoient. Ce fut pour répondre aux vœux du pontife qu'il indiqua un concile à Compiègne pour les premiers jours de mai. Il fit faire la dédicace de l'église de Saint-Corneille par les légats et les évêques qui s'y trouvèrent rassemblés. Ce concile, qui seroit plus proprement désigné sous le nom d'assemblée générale de la nation, s'occupa principalement de réglements pour la tranquillité du royaume pendant l'absence de Charles, qui se proposoit d'aller lui-même en Italie. Il fut décidé que Louis le Bègue seroit chargé du gouvernement de l'état. L'hérédité des fiefs parut être établie en principe; c'est du moins la conséquence que l'on a tirée du réglement qui porte que si un comte dont le fils seroit à la suite de l'empereur, venoit à décéder pendant le cours de cette expédition, le roi Louis avec son conseil feroient administrer, par provision ou intérim, le comté vacant, par les plus proches parents du défunt, et par l'évêque diocésain, jusqu'à ce que l'empereur fût informé de la mort du comte, afin de disposer du comté en faveur du

fils ; que si celui-ci étoit en bas-âge, il auroit l'administration provisionnelle du comté, conjointement avec l'évêque. 877
L'empereur ajouta qu'il en agiroit ainsi à l'égard de ses vassaux, et ordonna aux ducs, aux comtes, aux seigneurs, ainsi qu'aux évêques et aux abbés, d'en user de même avec les leurs. D'après ce réglement, l'hérédité des fiefs dut devenir bientôt un principe fondamental de la constitution de l'état. Rien ne devoit contribuer davantage à affoiblir l'autorité royale, et à augmenter l'indépendance des seigneurs. C'étoit imprudemment assimiler les diverses parties de la monarchie, divisée en gouvernements amovibles, entièrement à la disposition des monarques, aux provinces sur lesquelles ils n'avoient que le simple droit de souveraineté. Dans cette dernière catégorie, étoient d'ancienne origine, la Bretagne, le Bigorre, le Béarn, les pays Basques, le duché et les marches de Gascogne; et d'origine plus récente, les comtés de Toulouse, de Flandre, de Poitiers, et les provinces possédées par les enfants de Robert le Fort.

73. Charles le Chauve nomma plusieurs grands du royaume, pour servir de conseil au roi son fils; il les déclara même ses exécuteurs testamentaires, si la mort le surprenoit en Italie. Après avoir ainsi pris toutes les mesures qu'il jugea sages et prudentes, il quitta Compiègne, prit sa route par Soissons, Rheims, Châlons, Langres, Besançon et Orbe, dans le pays de Vaud. C'est dans cette dernière ville qu'Adalgaire, évêque d'Autun, qu'il avoit envoyé à Rome, lui offrit de riches présents de la part du pape, et lui annonça que ce pontife venoit au-devant de lui jusqu'à Pavie. Charles se hâta d'y envoyer Odoacre son secrétaire, et les comtes Goiram, Pepin et Herbert, pour le recevoir d'une manière convenable, et lui fournir tout ce dont il auroit besoin. Lui-même passa les Alpes et trouva Jean VIII qui étoit venu au-devant de lui jusqu'à Verceil. Ils arrivèrent ensemble à Pavie, où ils ne tardèrent pas d'être livrés aux

877 plus vives inquiétudes. Carloman, roi de Bavière, entroit en Italie par le Tirol, avec une nombreuse armée. Charles, hors d'état de lui résister, se replia au-delà de la rive gauche du Pô, jusqu'à Tortone, où il donna à l'impératrice Richilde la satisfaction d'être sacrée et couronnée par le pontife romain. Le projet de Charles étoit de repasser les Alpes pour attendre des renforts; et celui du pape de gagner Rome aussitôt qu'il croiroit pouvoir le faire avec sûreté. Ils se séparèrent, et chacun prit, avec précipitation, le parti que la peur lui avoit fait adopter. Par une de ces circonstances qui ne sont pas rares dans l'histoire, Carloman, trompé par le faux bruit que Charles alloit à sa rencontre avec des forces supérieures, se vouoit aux mêmes terreurs, et rentroit dans ses états.

Charles le Chauve attendoit vainement dans la vallée de Maurienne, les troupes qu'il avoit mandées et qui devoient être conduites par Hugues l'abbé, le duc Boson, Bernard, comte d'Auvergne, et Bernard, marquis de Gothie. Ces seigneurs, loin de lui obéir, conspiroient contre lui. La connoissance de ce complot opéra sans doute une révolution dans la santé du monarque; saisi d'une fièvre dont les accès étoient violents, il se livra aux soins du juif Sédécias, son médecin, dans lequel il avoit une entière confiance. Sédécias lui donna une poudre qui, par ses effets, parut être un véritable poison. Les historiens contemporains disent que son mal empira et devint sans ressource dès le moment qu'il eut pris cette mixtion suspecte. Il mourut entre les bras de ceux qui le portoient à travers le Mont-Cénis. Cet événement eut lieu le six octobre, dans un village nommé Brios. Charles étoit dans la cinquante-cinquième année de son âge, la trente-huitième de son règne comme roi de France et la seconde seulement comme empereur d'Occident.

Tous les enfants qu'il eut de Richilde, sa seconde femme, moururent en bas âge; mais d'Hermentrude, il avoit eu

Charles, Lothaire, morts avant lui; Carloman, engagé 877
dans les ordres sacrés, et Louis le Bègue qui lui succéda. Il eut aussi trois filles: Judith, épouse en premières noces de Ethelwolf, roi d'Angleterre, et en secondes de Baudouin, comte de Flandre; Rotrude et Hermentrude qui prirent le voile.

74. Lorsque Charles le Chauve fut mort, on fit l'ouverture de son corps pour l'embaumer. La putridité et l'infection qu'il exhala, obligèrent de l'enfermer dans un tonneau bien mastiqué et enduit de poix. L'odeur fut encore tellement insupportable, qu'on renonça au projet de le transférer dans le monastère de Saint-Denis, et on l'inhuma à Nantua, prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, dans la province de Bugey et dans le diocèse de Lyon. Quelques auteurs disent que ses ossements furent, après plusieurs années, transportés à Saint-Denis; ce fait est au moins incertain. Ce prince fut-il véritablement empoisonné? On a peine à le croire quand on réfléchit que Sédécias perdoit, avec la qualité de médecin du roi, la faveur et la fortune. D'un autre côté, on ne peut avancer qu'il n'ait pas été gagné par les seigneurs mécontents, tant il est difficile de sonder les replis secrets du cœur humain! On ne doit pas être étonné de voir Sédécias avec la qualité de médecin. Les Juifs étoient depuis long temps adonnés à l'étude de la médecine. Mêlés avec les Arabes qui habitoient leur ancienne patrie, et dont la langue leur étoit familière, ils avoient pris leur goût pour les sciences. Dès le règne de Chilpéric Ier, des individus de ce peuple errant exerçoient en France l'art de guérir. Grégoire de Tours, liv. 5, chap. 6, rapporte que Léonastes, archidiacre de Bourges, ayant été privé de la vue par la cataracte sur les deux yeux, fit appeler un médecin juif, lequel essaya de dissiper cette cécité en appliquant des ventouses entre les épaules du malade. On a connu, dans des temps postérieurs, que la cataracte qui voile le cristallin, est

877 un corps étranger formé par la concrétion des humeurs; il faut, ou une opération chirurgicale qui l'enlève, ou l'application d'un autre corps qui le corrode par son action, et sans endommager le cristallin.

75. Les événements auxquels Charles le Chauve prit part, ont donné de lui l'idée d'un prince ambitieux, injuste, cruel, indolent et imprévoyant. Toutes ces qualifications ne sont que trop justifiées par les usurpations dont il se rendit coupable envers ses frères et ses neveux, par les cruautés qu'il exerça contre plusieurs illustres personnages et contre ses propres enfans, par sa conduite foible envers les Normands, par le pouvoir qu'il laissa prendre aux évêques, et enfin par l'hérédité des charges et des fiefs qu'il autorisa par ses ordonnances. La justice ne lui permettoit pas de ravir cette dernière prérogative à ceux qui en étoient en possession; mais la prudence lui conseilloit de ne pas en investir ceux qui ne l'avoient pas. On ne peut laisser à ce prince le surnom de Grand que lui donnèrent des flatteurs. Celui de Chauve indique un défaut physique qui existoit dans sa personne. Si l'histoire juge les princes avec sévérité, elle leur donne aussi les éloges qu'ils méritent. Les capitulaires de Charles le Chauve, contiennent des réglements utiles à l'état, et montrent des vues étendues. La protection qu'il accorda aux gens de lettres, qu'il attira des contrées les plus éloignées, suspendit l'effet des incursions des Normands, qui ramenoient les peuples vers l'ignorance par la destruction des monastères et des écoles, dans lesquels on instruisoit la jeunesse.

Le lecteur a déjà suffisamment connu l'avantage des esquisses généalogiques. Si elles étoient nécessaires pour suivre avec exactitude les divers rameaux des familles régnantes, elles ne l'étoient pas moins pour faire apercevoir les prétentions et les intérêts des principaux personnages. Elles dévoilent souvent les causes des évé-

[illegible]

Vᵉ ESQUISS

CONTENANT LA DESCEN

Note. Voyez les aïeux de Charles le Chauve dans les 1ʳᵉˢ et 2ᵉ esquisses généalogiques.

CHARL… ouis le Débonnaire, et … Richilde.
* 877.

Louis II, dit le Bègue, 26ᵉ roi de France, est aussi compté pour le 8ᵉ empereur. Il fut époux : 1° d'Ansgarde, qu'il répudia ; 2° d'Adélaïde. Il eut de la première deux fils : Louis III et Carloman, et deux filles ; et de la seconde, Charles, dit le Simple.
* 879.

CHARL… d'Aquit… meurt a… teau de … çois, est … mé à Bo… * S. P.

N... mentionnée dans les capitulaires de Charles' le Chauve.

Louis III et | CARLOMAN
vécurent dans une union si parfaite, qu'ils sont ensemble comptés pour le 27ᵉ roi de France.
Louis mourut * S. P. 882.
Carloman mourut * S. P. 884.

G… de … Nor… mier… man… n'eu…

Louis le Bègue … la mort de sou… gna qu'après les … lui, et qu'après … dernier mourut … rs de Charles le … rince eut quatre … is IV, dit d'Ou…

HERMENTRUDE, HILDEGARDE, FRÉDÉRUNE, ROTRUDE : sort inconnu.

LOUIS IV… épousa Ger… * 954.

…oul, en 936. Il

LOTHAIRE, 33ᵉ roi de France, épouse Emme, fille de Lothaire, roi d'Italie.
* 986.

CARLOMAN, mort en bas âge.
* S. P. 945.

HILDEGARDE, épouse de Thieri II, comte de Hollande.

LOUIS V, dit le Fainéant, 34ᵉ roi de France, dernier roi carlovingien.
* S. P. 987.

OTHON, mort en bas âge.

GISÈLE, épouse de Conrad le Salique, roi de Germanie.

ARNO… archev… que d… Rheim… * S. P.

…E, …e …, …e de

ERMENGARDE, ép. d'Albert, comte de Namur.

Note. Il existe encore le rameau des comtes … dois. Voyez la VIᵉ esquisse généalogique.

nements. L'autorité royale, avilie, va désormais laisser élever à côté du trône des familles qui auront héréditairement une grande influence ; nous aurions présenté quelques nouvelles esquisses généalogiques, afin de faire, pour ainsi dire, passer sous les yeux les personnages marquants, et dévoiler leurs intérêts et leurs liaisons ; mais l'inconvénient de trop les multiplier, empêche d'en augmenter le nombre. Nous engageons le lecteur à revenir avec attention sur celles des familles de S. Guillaume et de Robert le Fort, qu'il a vues aux pages 124 et 269. La famille de Robert le Fort a dû être ainsi connue, moins parce qu'elle parviendra à la couronne que parce qu'elle a déjà dans l'Etat une grande prépondérance. La maison des marquis de Gothie, issue de S. Guillaume, fut considérable par ses nombreux rameaux, par ses alliances, et eut une part essentielle aux mouvements qui ébranlèrent l'Etat. Nous l'avons déjà fait connoître, mais sans prétendre à une très-grande exactitude généalogique. Nous n'avons eu l'intention d'envisager que ce qui étoit utile à l'histoire, et il n'est pas entré dans notre plan de servir ou de contrarier les prétentions de personne. Don Vaissète a été notre guide pour ce qui concerne la famille de S. Guillaume. On se convaincra de plus en plus combien la connoissance des personnages influants aide à la clarté et à l'intelligence de l'histoire.

FIN DU RÈGNE DE CHARLES LE CHAUVE.

LOUIS II, DIT *LE BÈGUE*,

VINGT-SIXIÈME ROI DE FRANCE,

régna depuis l'an 877 jusqu'à l'an 879.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.	*Rois des Asturies.*
Jean VIII	Alphonse III, dit le Grand.
EMPEREURS D'ORIENT.	*Rois de Navarre et Aragon.*
Basile le Macédonien. . . .	Inigo Garsia, dit Arista. . 880.
EMPEREURS D'OCCIDENT.	ANGLETERRE.
Interrègne.	Alfred le Grand. . . . . .
ESPAGNE.	
Les Maures.	

1. Réflexions sur les Carlovingiens. Caractère de Louis le Bègue. 2. Circonstances de son avènement; obstacles qu'il a à surmonter. 3. Son couronnement. Serments remarquables. 4. Grands services rendus par Hugues, fils de Robert le Fort. 5. Position de l'Italie. Dangers du pape. Il vient en France. Concile de Troyes. 6. Affaire de Hincmar, évêque de Laon. 7. Boson, duc de Provence. 8. Disgrâce et partage des dépouilles de Bernard II, marquis de Gothie. 9. Hugues, fils naturel de Lothaire, roi de Lorraine. Conférence entre Louis le Bègue et Louis roi de Germanie. 10. Maladie de Louis le Bègue. Il meurt à Compiègne. 11. Enfants de sa première femme. 12. Adélaïde, sa seconde femme, mère de Charles le Simple.

877 1. LOUIS, surnommé le Bègue, à cause d'un défaut de langue qui lui étoit naturel, étoit le seul des enfants de Charles le

Chauve qui pût lui succéder. Carloman, son frère puiné, qui 877
avoit ainsi que lui survécu à son père, étoit engagé dans les ordres sacrés et privé de la vue. La succession au trône de France et à la dignité impériale, ne devait appartenir qu'à Louis le Bègue. Mais la race de Charlemagne étoit déjà tombée dans un tel avilissement, que l'empire d'Occident demeura vacant pendant près de trois années; après le motif puissant tiré de la médiocrité des successeurs de ce grand prince, on peut regarder comme causes secondaires de la décadence des Carlovingiens, les dissensions et l'ambition des grands vassaux de l'Italie. L'adroite politique du pape Jean VIII le porta à offrir le titre d'empereur à différents princes, afin d'en obtenir des secours contre les Sarrazins. Ce titre autrefois si recherché, étoit alors si peu considéré, que ceux qui pouvoient y prétendre ne se donnèrent que peu de mouvement pour y parvenir. La couronne de France ne fut pas d'abord posée sur la tête de Louis d'un consentement unanime. Quoiqu'il eût pour lui le droit d'hérédité et celui d'élection, il acheta le consentement des grands et des évêques par des sacrifices qui ravalèrent extrêmement la dignité royale. Louis le Bègue, quoiqu'âgé de trente-quatre ans, n'avoit montré jusque-là aucune des qualités qui conviennent aux princes. On ne l'avoit vu paroître dans aucune circonstance qui pût donner une idée avantageuse de son caractère. Il avoit secondé sa sœur la princesse Judith, lorsque, malgré la volonté de son père, elle épousa Baudouin, comte de Flandre. Il s'étoit ensuite révolté contre l'auteur de ses jours, avoit, sans son consentement, épousé Ansgarde, fille du comte Hardouin, et en avoit eu deux enfans mâles: Louis et Carloman, et deux filles. Il n'eut pas assez d'énergie pour résister à l'autorité paternelle dans la seule circonstance où il lui fût peut-être permis de ne pas lui céder. La naissance de quatre enfans eût dû rendre Charles le Chauve plus indulgent; mais il exigea que Louis se séparât d'Ans-

877 garde; et, au mépris des canons de l'Eglise, il lui fit épouser Adélaïde, Anglaise d'origine, et sœur de Wilfrid, abbé de Flavigny.

2. Louis le Bègue porta le titre de roi d'Aquitaine depuis l'an 867, et Charles le Chauve, partant pour l'Italie, lui confia pendant son absence le gouvernement de la France entière. Il ne manqua pas d'occasions pour acquérir de la renommée; mais tout semble indiquer la foiblesse de son caractère, et le peu de respect qu'il inspira aux peuples. Il exista, on ne peut en douter, une conspiration contre l'empereur son père; si les détails ne nous en sont pas connus, nous en avons du moins vu les effets. Les principaux seigneurs refusèrent de rassembler les secours qu'il leur avoit donné l'ordre de conduire en Italie. La mort réputée violente de Charles le Chauve, le peu d'affliction que témoigna sa veuve, l'empressement qu'elle mit à s'emparer de ses trésors, sont autant d'indices que cette conjuration fut très-étendue, et que l'impératrice Richilde n'y fut pas étrangère. Les résultats ne répondirent pas aux vues des conspirateurs, puisque les difficultés qu'ils firent pour reconnoître le nouveau roi, s'aplanirent bientôt. Louis le Bègue étoit dans une maison royale de l'Artois lorsqu'il apprit la mort de l'empereur son père. Sa conduite prouva qu'il n'ignoroit pas qu'il avoit des ennemis puissants. Si sa précipitation à distribuer des faveurs aux seigneurs qui l'entouroient, a paru blâmable, c'est peut-être parce qu'on n'a pas assez considéré la situation critique des affaires. Louis regardoit comme ses principaux ennemis, l'impératrice Richilde, sa marâtre; Bernard, comte d'Auvergne; Boson, duc de Provence, et surtout Bernard II, marquis de Gothie. Ce dernier étoit redoutable par ses talents, sa puissance, ses immenses domaines, et par sa nombreuse parenté. Il avoit pour frères Emenon, comte de Poitiers, et Ebles, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, et dans la suite

de Saint-Denis; pour oncles maternels, Gosfrid, comte du Maine, et Goslin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés. Pour se faire un rempart contre tant d'ennemis et s'attirer des partisans, Louis le Bègue distribua indiscrètement et sans mesure, les comtés, les villes, et même les domaines particuliers que ses prédécesseurs avoient toujours réservés jusque là. Cette prodigalité, en lui gagnant quelques seigneurs, aliéna de plus en plus ceux qui lui étoient opposés. Ce parti puissant et nombreux, se prévalant d'avoir à sa tête l'impératrice Richilde, commence les hostilités. En traversant le Dauphiné, le Lyonnais et la Bourgogne proprement dite, les mécontens s'emparent sur leur route de tout ce qui est à leur convenance. Arrivés au monastère d'Avenai en Champagne, ils se réunissent en grand nombre sur le mont de Witmar, qui étoit sans doute à portée de cette abbaye, afin de délibérer sur ce qu'ils auroient à faire. Louis le Bègue cependant avoit quitté l'Artois, et s'étoit rapproché de Saint-Denis où il vouloit faire rendre les honneurs funèbres à l'empereur son père. Il apprit bientôt qu'il avoit été inhumé à Nantua, dans le diocèse de Lyon. Il se retira alors à Compiègne, où il fut informé de l'attitude menaçante des mécontents. Intimidé avec raison de leurs démarches, il écrivit à Hincmar, archevêque de Rheims, pour lui demander conseil; ce fut sur l'avis de ce prélat qu'il envoya des députés à l'impératrice Richilde et à ses adhérents, pour leur donner l'assurance qu'il ne négligeroit rien pour satisfaire à toutes leurs demandes. Cette négociation eut un effet bien prompt, puisqu'à l'exception de Hugues, fils naturel de Lothaire et de Waldrade, du marquis de Gothie et de l'abbé Goslin, tous se rendirent à Compiègne auprès de lui. Richilde lui remit ce que l'empereur lui avoit confié avant sa mort, c'est-à-dire l'acte par lequel il l'avoit déclaré son successeur, la couronne, le sceptre, les ornements royaux, et l'épée, dite de S. Pierre, qui paroissoit

877 être l'investiture de la dignité impériale. Le monarque témoigna sa satisfaction, en accordant à l'impératrice et aux seigneurs tout ce que l'ambition et la cupidité les portèrent à demander. Les villes, les comtés, les domaines, les maisons royales furent prodigués. C'est ainsi que la puissance des grands alloit croissant en proportion de la diminution et de l'abaissement de la grandeur royale. Les dons et les gratifications accordés par Louis, peuvent être considérés comme donnés à titre héréditaire. Il est bon de remarquer que quoique l'hérédité des fiefs n'ait véritablement été consacrée qu'à l'avénement de Hugues Capet, l'usage en fut constant dès l'époque présente, et qu'à moins de félonie ou de forfaiture les enfans et même les collatéraux recueillirent, avec le consentement du prince, les fiefs comme partie des successions qui leur étoient dévolues.

5. Les grands et les évêques étant tous d'accord, concoururent à l'installation du nouveau roi, qui fut sacré, le huit décembre, dans le palais de Compiègne, par l'archevêque de Rheims. Si Louis reçut le serment de fidélité de ceux qui représentoient la nation dans cette auguste cérémonie, de son côté il jura de respecter les priviléges des grands et du clergé, et de les maintenir tous en possession de leurs dignités. Cette convention synallagmatique fut toute à l'avantage des derniers, puisqu'elle servit de garantie à leur accroissement, et parut n'avoir été faite que pour eux.

4. Une soumission aussi chèrement acquise, laissoit encore à Louis des embarras presqu'insurmontables : Bernard II, marquis de Gothie et ses frères, son oncle Gosfrid, comte du Maine, et ses enfans, agirent hostilement sur plu-
878 sieurs points à la fois. Emenon, son frère, s'empara du comté et de la ville d'Evreux, tandis que lui-même occupa le comté de Bourges, qu'il prétendoit lui appartenir à cause de ses droits héréditaires sur la succession de son oncle Wifred, prédécesseur du comte Gérard. Bernard se rendit ensuite

en Bourgogne avec son oncle l'abbé Goslin ; les vastes domaines qu'il y possédoit lui donnèrent la facilité de détourner la majeure partie de la province de la fidélité qu'elle devoit au monarque. Louis le Bègue trouva dans cette perplexité un secours précieux dans le fils de Robert le Fort. Hugues, marquis de France, aussi nommé l'abbé, parce qu'il possédoit plusieurs abbayes, lui inspira la résolution d'agir avec vigueur contre les rebelles. A la persuasion de ce seigneur qui lui mena des secours, il passa la Seine, reprit le comté d'Evreux sur Emenon, intimida Gosfrid, comte du Maine, et ses fils. En exécution d'une convention secrète, ces derniers remirent le Maine et leurs autres possessions entre les mains du roi, et les reçurent en don le moment d'après. Si cette conduite témoigna la foiblesse de l'autorité, elle prouva aussi la soumission de Gosfrid, qui fut depuis si fidèle à ses engagemens, qu'il fit rentrer dans le devoir une partie de la Bretagne dont les seigneurs rendirent foi et hommage. Louis les reçut dans la ville de Tours, où une maladie grave menaça tellement ses jours, qu'on désespéra de son rétablissement. 878

5. Les avantages que Louis venoit d'obtenir étoient plus que balancés par la situation critique de l'Italie. On a peine à concevoir comment la dignité impériale restoit vacante, et pour ainsi dire en dépôt, entre les mains du pape. Rien ne prouve mieux la décadence et la foiblesse des princes carlovingiens. Jean VIII occupoit toujours la chaire de Saint-Pierre. Ce pontife, déçu de l'espoir d'avoir des secours de la France, ayant inutilement négocié pour le même objet avec Carloman, roi de Bavière, avec Basile, empereur de Constantinople, traita enfin avec les Sarrazins, afin de garantir Rome et le patrimoine de l'Eglise de leurs fréquentes incursions. Il s'engagea à leur payer un tribut annuel de cinq mille marcs d'argent. Ce traité ne le mettoit pas à couvert de tous ses ennemis ; il en avoit de redoutables au sein

878 même de l'Italie, et presque aux portes de Rome. Lambert, duc de Spolette, avoit reçu, avant le décès de l'empereur Charles le Chauve, l'ordre d'agir contre les Sarrazins; sous ce prétexte, il s'approcha de Rome avec une armée, et la mort de Charles étant survenue dans ces entrefaites, il parût agir tantôt pour les intérêts du roi de Bavière, tantôt pour ceux du monarque français. Il aspira secrètement lui-même à poser sur sa tête la couronne impériale, se regardant comme un des successeurs légitimes de Charlemagne. Sa mère, Adélaïde, étoit sœur du malheureux Bernard, et fille de Pepin, roi d'Italie, le second des fils de Charlemagne. C'est la première fois que nous voyons avancer des prétentions fondées sur la descendance par femmes. La loi salique sur l'exclusion des femmes n'étant pas adoptée au-delà des Alpes, on verra les contrées de l'Italie et de la Provence déchirées par les divers compétiteurs qui avoient de pareils titres à produire. Lambert, duc de Spolette, commença par faire le dégât dans la campagne de Rome, et mit ensuite la ville au pillage. Il n'osa cependant pas prendre le titre d'empereur; cette audace étoit réservée à son frère Gui, qui se fit couronner quelques années après. Jean VIII, indigné des violences commises par Lambert, fit cesser le service divin, et lança des excommunications; mais le peuple n'osa se soulever, étant contenu par la présence des gens de guerre. La fuite eût été le seul parti que le pontife eût eu à prendre; si les chemins eussent été libres, il se seroit retiré vers le roi de Bavière, qui sembloit être celui qui pouvoit le mieux le secourir. Les troupes du duc de Spolette, réunies à celles d'Adalbert, marquis de Toscane, lui fermant le passage, il s'embarqua et arriva heureusement à Gênes. C'est de cette ville qu'il écrivit en même temps à tous les princes de la maison de Charlemagne, c'est-à-dire, à Louis le Bègue, roi de France, à Charles le Gros ou le Gras, roi de Souabe, à Louis, roi de Saxe ou de Germanie, et à Carloman, roi

de Bavière. Ansperg, archevêque de Milan, remit ces lettres à Louis le Bègue, avec instance de faire parvenir celles destinées aux rois ses cousins. Le pontife arriva à Arles le 11 de mai, et fut reçu avec magnificence par Boson, duc de Provence, et par son épouse Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, et petite-fille de l'empereur Lothaire. Boson accompagna jusqu'à Lyon le pape qui envoya ses légats à Tours, pour engager Louis à se réunir à lui dans le lieu qui lui seroit le plus commode. Le monarque encore convalescent lui fit dire, par plusieurs évêques, d'aller à Troyes, où il se rendroit lui-même aussitôt que sa santé le lui permettroit. Jean VIII se rendit au désir de Louis; mais avant de quitter Lyon, il adressa des lettres de convocation aux divers métropolitains de l'Allemagne, de l'Italie et de la France, afin qu'ils fissent partie d'un concile qu'il vouloit tenir solennellement dans la ville de Troyes. Malgré tant de soins, il n'y eut dans cette assemblée que trente évêques, y compris le pape lui-même, qui en fit l'ouverture le onzième d'août. Louis n'y assista pas, n'étant arrivé à Troyes que le 1er septembre. Le concile, dans les premières sessions qui précédèrent son arrivée, lança des anathèmes contre les oppresseurs de l'Eglise de France, contre Bernard, marquis de Gothie, et ses partisans qui étoient en révolte ouverte contre le roi. Plusieurs canons furent dressés pour le maintien de la discipline ecclésiastique. Celui qui concerne le respect dû aux évêques est frappant par sa singularité. Il défend à tout séculier de s'asseoir en leur présence, s'ils ne l'ordonnent, ou s'ils n'en accordent la permission. Le roi étant arrivé depuis plusieurs jours, le pape le couronna en présence du concile, le 7 de septembre. Cette cérémonie, qui n'eut rapport qu'à la dignité royale, étoit entièrement superflue, puisque, dans le cours de l'année précédente, l'archevêque de Rheims avoit sacré et couronné ce prince dans l'assemblée de Compiègne. Il est à remarquer

878

878 qu'il ne fut nullement question de la qualité d'empereur. Louis, ayant son logement hors de la ville, engagea le pape à venir le voir. Ce pontife fut traité splendidement, et reçut une infinité de présents du roi et de la reine Adélaïde. Cet accueil ne le rendit pas plus facile pour céder aux vœux du monarque. Dès le lendemain, ce prince lui ayant fait demander de couronner la reine son épouse, Jean VIII s'y refusa. Il eut vraisemblablement pour motif qu'Ansgarde, première femme de Louis, vivant encore, Adélaïde ne pouvoit, suivant les canons, être considérée comme épouse légitime. La fermeté que le saint-père témoigna dans cette circonstance, ne pouvoit être blâmée, puisqu'elle étoit motivée sur le respect dû aux réglements et aux lois de l'Eglise; mais nulle raison ne s'opposoit à ce qu'il donnât satisfaction sur un autre objet également important. On pouvoit regarder avec raison la possession de l'épée dite de Saint-Pierre, comme une investiture de la dignité impériale; et c'étoit certainement dans cette intention que Charles le Chauve l'avoit transmise à son fils, dans l'acte de ses dernières volontés. A ce monument respectable qui avoit été remis à Louis par l'impératrice Richilde, le pontife romain opposa une prétendue donation des abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, en faveur du saint-siége. Cet acte avoit été fabriqué par les ennemis de l'abbé Goslin, titulaire de ces bénéfices. Louis, de l'avis des évêques et des grands de son royaume, refusa de donner son consentement à l'aliénation de deux monastères aussi considérables. Son refus sur cet objet, fit que le pape, de son côté, éluda de satisfaire à sa demande. Il eût été plus convenable et plus digne d'un descendant de Charlemagne, de ne point entrer dans une telle négociation, puisqu'il n'avoit plus assez de puissance pour reprendre dans Rome le pouvoir dont avoient joui son père et ses aïeux. Cette affaire cependant ne jeta pas la désunion entre le roi et le saint-père. Ils se rendirent de concert

dans l'assemblée des évêques. Jean VIII fulmina une excommunication contre Hugues, fils naturel de Lothaire et de Waldrade, et contre ses complices, tels qu'Emenon, frère du marquis de Gothie. C'étoit évidemment agir dans les intérêts du roi. 878

6. Hincmar, évêque de Laon, donna lieu à une vive discussion dans le concile. Il avoit, ainsi qu'il a déjà été dit, subi la condamnation et la déposition dans celui de Douzy, à la poursuite de son oncle l'archevêque de Rheims. Ce dernier, non content de la sentence prononcée contre son neveu, lui avoit fait inhumainement crever les yeux. Hédenulphe avoit été élu évêque de Laon, dont il occupoit maintenant le siége. Le malheureux Hincmar réclama contre l'injustice de sa déposition; le pape et le concile faisant en partie droit à sa requête, laissèrent Hédenulphe en possession de l'évêché, à cause de la cécité de Hincmar; mais ils permirent à ce dernier de chanter la messe, et lui allouèrent une partie des revenus de l'évêché pour son entretien. Les amis de l'infortuné prélat le revêtirent aussitôt des habits sacerdotaux, et lui firent donner la bénédiction épiscopale que le peuple fut empressé de recevoir.

7. Le concile de Troyes fut dissous le 11 septembre, un mois après son ouverture. Dès le lendemain, le roi se rendit au logement de Boson, duc de Provence, et fit épouser ou seulement fiancer à son fils Carloman, Ingelberge, fille que Boson avoit eue d'un premier mariage. Cet honneur éleva de plus en plus l'ambition de ce seigneur que l'on verra bientôt aspirer à l'indépendance, et prendre le titre de roi. Après avoir terminé les cérémonies de ce mariage, Boson accompagna le pape qui revint en Italie en traversant le Mont-Cénis, sans avoir retiré aucun fruit de ce voyage. Les alarmes continuelles causées par les Normands, et une constitution très-valétudinaire, doivent être considérées comme les raisons principales qui empêchoient Louis le Bègue de prendre part aux affaires de l'Italie.

878 8. Bernard II, marquis de Gothie, ne tenant aucun compte de l'excommunication prononcée contre lui, redoubla d'activité pour se maintenir dans la possession de ses domaines. Louis, de l'avis de son conseil, résolut de ne rien négliger pour le réduire à l'obéissance; il commenca d'abord par le déclarer déchu de toutes ses dignités, qu'il distribua à des seigneurs puissants, afin de lui susciter des ennemis redoutables. Bernard, comte d'Auvergne, quoique parent du marquis de Gothie, comme issu, ainsi que lui, de S. Guillaume, fondateur de Gellone, obtint son marquisat, c'est-à-dire, la Septimanie et la Catalogne, et rentra par ce moyen dans le patrimoine de son père, puisqu'il étoit fils de Bernard Ier, duc de Septimanie, mis à mort en 844, par ordre de Charles le Chauve. Thieri, grand-chambellan, eut le comté d'Autun; et le duc Boson eut, suivant don Vaissete, le comté de Poitiers et l'Aquitaine occidentale.

9. L'excommunication lancée contre Hugues, fils naturel de Lothaire, roi de Lorraine, rétablissoit, par ses conséquences, dans leurs droits Louis le Bègue, comme successeur de Charles le Chauve, et Louis, roi de Germanie, comme successeur de Louis le Germanique. Ce fut pour régler leurs intérêts et établir une paix solide entre eux, que ces deux princes se réunirent à Foron, maison royale voisine de Maëstrich. Le traité conclu en neuf articles, porte que le partage déjà réglé par leurs pères subsistera en entier. Louis le Bègue eut, par ce moyen, tout ce qui se trouva à l'ouest de la Meuse, de la Moselle et du Rhône. Le partage de l'Italie présentant plus de difficultés, il fut convenu que les rois de Bavière et de Souabe seroient invités à se réunir à eux dans le mois de février suivant, afin de procéder, à l'amiable, à un partage équitable. Louis, roi de Saxe ou de Germanie, et Louis le Bègue se promirent mutuellement amitié et secours, et s'engagèrent à ne pas fournir d'asile

aux mécontents de leurs états respectifs. On ne peut que louer les intentions pleines de droiture et l'esprit pacifique de ces deux princes. 879

Après être rentré dans l'intérieur de son royaume, Louis le Bègue passa la fête de la Purification de la Vierge, dans le palais de Ponthion en Champagne. On connoît les motifs qui l'avoient engagé à se rapprocher de cette contrée. L'ancien marquis de Gothie persistoit dans sa rébellion, et s'étoit fortifié dans Autun. Louis, résolu de le poursuivre à outrance, avoit convoqué une partie des milices de son royaume, et avoit appelé auprès de lui les principaux seigneurs, tels que Bernard, comte d'Auvergne et nouveau marquis de Gothie, le comte Thieri, chambellan, le duc Boson et Hugues l'abbé. Projetant de se mettre lui-même à la tête de l'armée, il s'avança jusqu'à Troyes. La maladie qu'il avoit eue l'année précédente, se manifesta de nouveau dans cette ville, et avec des symptômes plus alarmans. Ne pouvant poursuivre son expédition, il en laissa le soin aux seigneurs que nous venons de nommer, leur donnant pour chef son fils Louis, auquel ils devoient servir de conseils et de tuteurs. Le monarque se fit ensuite transporter à Compiègne. A peine fut-il arrivé dans ce palais, qu'il se trouva sans espoir de guérison ; il se hâta, en conséquence, d'envoyer les ornements de la royauté à son fils Louis, par Odon, évêque de Beauvais, et par le comte Alboin. Il mourut le Vendredi-Saint, dixième jour du mois d'avril, étant dans la trente-sixième année de son âge et la troisième de son règne. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Corneille de Compiègne.

11. Nous avons déjà dit que Louis le Bègue, marié à Ansgarde, avoit eu de cette princesse Louis et Carloman qui lui succédèrent, et deux filles Gisèle et Adélaïde. La première fut épouse de Rollon, premier duc de Normandie, et la seconde de Rainulphe II, comte de Poitiers.

879 12. Adélaïde, seconde femme de Louis le Bègue, étoit enceinte à la mort du roi son époux. Elle accoucha, dans le mois de septembre suivant, d'un fils posthume qui fut nommé Charles, et régna dans la suite sous le nom de Charles III, dit le Simple. Le défaut de consentement de Charles le Chauve, pour le mariage de son fils avec Ansgarde, a fait considérer par les uns comme illégitime la naissance de Louis III et de Carloman. Les autres ont regardé de même celle de Charles le Simple, parce que sa mère Adélaïde étoit devenue l'épouse de Louis le Bègue, sa première femme Ansgarde étant encore vivante. Mais le silence des auteurs contemporains, et la conduite réservée des évêques qui n'improuvèrent pas le monarque, ne permettent pas de douter que les deux liens n'aient été considérés comme légaux et même comme canoniques. On doit, par conséquent, regarder les cinq enfants de Louis le Bègue comme également légitimes, quoique de deux lits différents.

FIN DU RÈGNE DE LOUIS LE BÈGUE.

LOUIS III ET CARLOMAN,

VINGT-SEPTIÈME ROI DE FRANCE.

Ces deux princes ne sont comptés que pour un seul roi, quoique leurs règnes ne soient pas égaux en durée. — Louis III régna depuis l'an 879 jusqu'à l'an 882. Carloman régna depuis l'an 879 jusqu'à l'an 884.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

Jean VIII. 882
Marin. 884
Adrien III. . . . .

EMPEREURS D'ORIENT.

Basile. . . . .

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Interrègne jusqu'à l'an 880.
Charles le Gras. . . . . .

ESPAGNE.

Les Maures. . . . .

Rois des Asturies.

Alphonse III, dit le Grand.

Rois de Navarre.

Inigo Garsia. 880
Garsias Inigo. 882
Fortunio Garsia. . . . . .

ANGLETERRE.

Alfred le Grand. . . . . .

1. Situation de la France. Caractère des deux princes. 2. Etat de la maison carlovingienne. Factions dans le royaume. 3. Guerre contre les rebelles. Assemblée de Meaux. 4. Projets de Louis, roi de Germanie, suivis d'une paix durable. 5. Sacre des deux rois. 6. Le duc Boson se fait couronner roi de Provence. 7. Préparatifs contre lui. 8. Invasion et défaite des Normands. 9. Louis, roi de Germanie, seconde une nouvelle rébellion. Accommodement. 10. Assemblée de Gondreville. Guerre contre Boson, roi d'Arles ou de Provence. 11. Charles le Gras, empereur d'Occident. 12. Ravages causés par les Normands. 13. Mort de Louis, roi de Germanie. Générosité des monarques français. 14. Mort de Louis III. Carloman règne seul. 15. Prudence de Carloman. Les Normands en France. 16. Normands en Allemagne et en Lorraine. L'empereur Charles le Gras traite avec eux. 17. Négociations au sujet

de la Lorraine. 18. Valeur d'Ermengarde. Boson se maintient dans le royaume d'Arles. 19. Mort de Hincmar, archevêque de Rheims. 20. Mort du pape Jean VIII. 21. Violences de Hugues, bâtard de Lothaire, roi de Lorraine; sa mort. Assassinat de Godefroi, prince danois ou normand. 22. Situation malheureuse de la France. 23. Mort de Carloman. Son éloge. 24. Etat de la maison carlovingienne. 25. Charles le Gras, empereur, appelé au préjudice de Charles le Simple.

1. LA précaution que Louis le Bègue mourant avoit prise
879 d'envoyer les ornements de la royauté à son fils aîné, et la manière dont il l'avoit recommandé aux grands, semblent indiquer qu'il ne vouloit pas donner lieu à un partage du royaume. Mais les circonstances étoient si dificiles, qu'il falloit enlever tout prétexte aux factions et à des divisions nouvelles dans l'état. L'amitié qui régnoit entre Louis et Carloman, tous deux fils du premier lit du roi précédent, favorisa les bonnes intentions des seigneurs. Ces deux princes, dont l'aîné pouvoit au plus avoir quinze ans, annonçoient la réunion de toutes les vertus royales; c'est sans doute ce qui porta les principaux de la nation à ne pas être injustes à leur égard, et à les reconnoitre en même temps pour rois. L'union des deux frères fut si parfaite, que malgré le partage qui eut lieu, ils parurent posséder également, et par indivis, toutes les parties de la monarchie. Un même cœur, un même esprit sembla animer deux corps différents; et quoique l'un ait survécu à l'autre de plus de deux ans, les historiens n'ont point divisé les époques de leur règne, puisque Louis III et Carloman ne sont comptés que pour le vingt-septième roi dans la série des monarques qui ont occupé le trône de France. Il falloit un accord aussi singulier parmi les historiens, pour transmettre à la postérité le souvenir d'une union aussi étroite et aussi rare. La conformité des sentiments et des vues politiques qui animèrent Hugues l'abbé, le chambellan Thieri, Bernard III, marquis de Gothie, comte d'Auvergne, et les principaux

seigneurs de la cour, mérite également d'être signalée au souvenir des hommes. Ils entretinrent l'harmonie et la paix dans un moment où tout sembloit devoir être embrasé par le feu des factions. 879

2. Avant d'entrer dans le détail du règne de Louis et Carloman, fixons nos regards sur la situation de la maison carlovingienne, et sur les causes qui sembloient devoir produire un bouleversement dans le royaume. Le rameau issu de Charles le Chauve nous est connu, puisqu'il ne consistoit que dans les deux princes que nous venons de nommer, nés de Louis le Bègue et d'Ansgarde sa première épouse. Adelaïde, sa seconde femme, portoit dans son sein un gage de sa fécondité; elle accoucha, dans le mois de septembre, d'un fils qui fut dans la suite Charles III, dit le Simple. La branche carlovingienne issue de Louis le Germanique, second fils de Louis le Débonnaire et d'Ermengarde, étoit divisée en trois rameaux, dont étoient chefs, 1° Carloman, roi de Bavière; 2° Louis II, dit le Jeune, roi de Saxe ou de Germanie; et 3° Charles III, dit le Gras, roi de Souabe et d'Italie. Aucun de ces trois princes n'avoit des prétentions légitimes à former sur la succession de Louis le Bègue, puisque ce prince avoit laissé deux enfants mâles, nés d'un premier lit, et que sa seconde épouse étoit enceinte. Mais il existoit une faction puissante à la tête de laquelle étoient Bernard II, dépossédé du marquisat de Gothie et de ses autres dignités; son frère Ebles, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers; son oncle Goslin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés; et enfin Conrad, qualifié comte de Paris. Le désir de la vengeance leur fit jeter, à dessein, des doutes sur la légitimité de la naissance de Louis le Bègue, afin d'avoir un prétexte spécieux d'appeler au trône un des princes carlovingiens qui régnoient en Allemagne. Charles le Gras ne pouvoit remplir leurs vues, parce qu'il étoit trop occupé de ses prétentions au royaume d'Italie et au titre d'empereur.

879 Carloman, roi de Bavière, avoit une santé chancelante, et des principes d'équité qui lui auroient fait rejeter leurs propositions. Ils s'adressèrent à Louis, roi de Germanie; et ce prince, moins scrupuleux, s'avança avec une armée, dans la vue de profiter de toutes les circonstances qui pourroient lui être favorables. Indépendamment de ce parti puissant, les deux jeunes rois avoient à redouter l'ambition de Hugues le Bâtard, fils de Lothaire et de Waldrade, et les invasions des Normands.

3. Fixés maintenant sur les obstacles qu'il y avoit à surmonter, nous pourrons mieux apprécier la sagesse précoce des jeunes princes, et la conduite prudente de leurs conseillers. Une assemblée générale fut indiquée dans la ville de Meaux; mais cette circonstance ne changea rien à la guerre qui avoit été commencée contre l'ancien marquis de Gothie. Le siége d'Autun fut vigoureusement poursuivi par Hugues l'abbé, le duc Boson, le chambellan Thieri et par Bernard III, nouveau marquis de Gothie. Ils s'en emparèrent; et afin que l'ambition ne troublât pas leurs projets, ils convinrent à l'amiable du partage des dépouilles du vaincu. Le duc Boson eut le comté d'Autun, et Thieri les abbayes qui étoient en vacance. D'accord sur les points principaux, ils se rendirent à Meaux pour délibérer sur ce qu'il y auroit à faire. Ils reconnurent les deux princes, et promirent fidélité. Le silence des historiens qui ne nomment pas Carloman, ne doit laisser aucun doute sur la royauté de ce prince; la suite en sera la preuve certaine.

4. Le roi de Germanie avoit cependant pénétré dans l'intérieur de la France, et, suivant le vœu des conspirateurs, s'étoit rendu d'abord à Metz, ensuite à Verdun. Les seigneurs engagèrent les deux jeunes rois Louis et Carloman, de se mettre eux-mêmes à la tête de l'armée, pour aller s'opposer aux progrès d'une telle invasion; mais sur l'avis de Hugues l'abbé, qui étoit comme l'âme du conseil, les

deux rois envoyèrent vers le roi de Germanie, Galthier, évêque d'Orléans, les comtes Goiram et Anscher, pour obtenir, s'il étoit possible, la paix par la voie des négociations. Ils proposèrent, au nom de leurs maîtres, de céder la partie du royaume de Lorraine, qui étoit échue à Charles le Chauve, après la mort de Lothaire. Louis, roi de Germanie, qui craignoit de s'engager dans une longue querelle, accueillit cette proposition avec d'autant plus de facilité, qu'il avoit en vue un agrandissement prochain. Son frère Carloman, roi de Bavière, déjà tombé en paralysie, réalisa ses espérances en terminant sa carrière sans laisser de postérité légitime. Il avoit un fils naturel du nom d'Arnoul, jeune prince plein d'activité et d'ambition, dont Louis se hâta de prévenir les projets, en s'emparant du royaume de Bavière. Il se maintint en paix avec son frère Charles le Gras, en renonçant, en sa faveur, aux prétentions qu'il avoit sur l'Italie. Arnoul resta en possession de la Carinthie que son père lui avoit déjà donnée, et crut ne pas devoir s'engager dans une lutte inégale contre son oncle. On verra un jour ce même Arnoul parvenir à la dignité impériale. 879

5. Les seigneurs français attachés à Louis et à Carloman, se voyant délivrés de la crainte d'avoir une guerre à soutenir contre le roi de Germanie, jugèrent convenable de faire sacrer et couronner les deux rois, suivant la coutume qui avoit été observée depuis le règne de Pepin le Bref. Ansigise, archevêque de Sens, fit cette auguste cérémonie dans l'abbaye de Ferrières, dans le Gâtinois. Un partage de la monarchie fut ensuite réglé en présence des grands et des prélats. Louis III eut la Neustrie avec ce qui restoit de l'Austrasie, et Carloman dut posséder les anciens royaumes de Bourgogne et d'Aquitaine. Nous observons encore que cette division du territoire demeura comme non avenue et sans effet, puisque la bonne intelligence entre les deux frères fut telle que chacun d'eux parut également régner sur toute la France.

879 6. Le duc Boson avoit assisté au couronnement et montré jusque-là une fidélité d'autant plus convenable, qu'il étoit beau-père de Carloman qui avoit été fiancé à sa fille Ingelberge, depuis l'an 878. L'ambition de la duchesse Ermengarde son épouse le porta à perdre de vue les liens d'obéissance et de parenté qui l'attachoient à la maison royale. Cette princesse supportoit avec peine qu'étant fille de l'empereur Louis II, elle n'eût qu'un titre subalterne, et que son époux fût soumis aux devoirs de vassal. Elle lui inspira le désir d'être roi, et il fut appuyé dans ce projet par l'attachement des peuples et par les conseils du pape Jean VIII. Boson, ne doutant pas du succès de son entreprise, se fit élire et couronner dans une assemblée nombreuse qu'il tint à Mantaille, lieu situé entre Vienne et Valence. Vingt-trois évêques y assistèrent et lui prêtèrent serment de fidélité; la juridiction de leurs diocèses pourroit à-peu-près fixer la surface du nouveau royaume qui s'étendit depuis Châlons-sur-Saône jusqu'à la Méditerranée, et depuis le Rhône jusqu'aux Alpes. Boson fut aussi reconnu dans des parties de la Bourgogne cisjurane, telles que la province de Châlons, et ce que l'on nomma depuis Franche-Comté; il le fut encore dans la Bourgogne transjurane, c'est-à-dire située au-delà du Mont-Jura, telle que la Suisse; les peuples, toujours amis de la nouveauté, se déclarèrent pour lui dans plusieurs de ces contrées situées à l'occident du Rhône, qui firent dans la suite partie du Languedoc.

7. Une usurpation aussi audacieuse suscita des ennemis puissants au nouveau roi de Provence ou d'Arles. Louis III et Carloman, que leur jeunesse n'empêchoit pas d'avoir des sentiments dignes du trône, excités d'ailleurs par les grands, ou jaloux de Boson, ou sincèrement attachés à la grandeur de l'état, se disposèrent à le réduire, par la force des armes. Mais avant de s'engager dans cette expédition, ils voulurent s'assurer de la tranquillité du reste du royaume. Ce fut pour

y parvenir qu'ils demandèrent une entrevue à Charles le Gras ; ils renoncèrent, en sa faveur, aux prétentions qu'ils pouvoient avoir sur l'Italie ; et le roi de Souabe en fit de même relativement à ce qu'il pouvoit réclamer de l'ancien royaume de Lorraine. Louis, roi de Germanie et de Bavière, montra des dispositions moins favorables à la paix. On le verra même, à la demande des mécontents, entrer une seconde fois à main armée sur le territoire français. 879

8. Les Normands, après avoir suivi le cours de la Loire, s'étoient portés en grand nombre dans le Poitou et le Berri qu'ils mettoient à feu et à sang. Les deux rois suspendirent leur vengeance contre Boson, pour marcher contre ces pirates ; ils les atteignirent sur les bords de la Vienne, et remportèrent, le 30 novembre, jour de Saint-André, une victoire si complète, que neuf mille de ces barbares restèrent morts sur le champ de bataille. Les autres se dérobèrent à la mort par la fuite ; et, ayant joint leurs vaisseaux, gagnèrent au plus vite la pleine mer.

9. De nouveaux obstacles s'opposoient encore aux projets de Louis et de Carloman. Le roi de Germanie et de Bavière, sollicité par l'abbé Goslin, par Conrad, comte de Paris, et entraîné par les instances de la reine son épouse, avoit traversé sans difficulté les frontières, et se trouvoit déjà à Ribemont en Picardie. Ce prince ne tarda pas à s'apercevoir 880
combien étoient vaines et légères les promesses de Goslin et de Conrad. Il s'étoit attendu à voir se ranger autour de lui le plus grand nombre des seigneurs français ; il fut, au contraire, témoin de leur fidélité ; et bientôt il apprit que les deux rois, après avoir triomphé des Normands, avoient déjà pris, avec leur armée, le chemin de la Picardie. Ses projets ambitieux s'évanouirent à l'apparence du danger. Il se prêta volontiers à un accommodement, et convint même avec ses cousins, qu'ils se réuniroient tous au mois de juin suivant, avec Charles le Gras, au palais de Gondreville, sur

880 la Moselle, afin d'établir une paix stable entre tous les descendants de Charlemagne. Le roi de Germanie se retira ensuite dans ses états, dont la partie septentrionale étoit en proie aux fureurs des Normands. Il leur livra plusieurs combats dans l'un desquels il perdit Hugues, son fils naturel, qu'il aimoit avec tendresse.

10. L'assemblée de Gondreville se tint, ainsi qu'il avoit été convenu. Le roi de Germanie, alors malade, ne put y assister. Le chagrin altéroit la santé de ce prince. Après avoir perdu son fils naturel dans les combats, il eut à déplorer la mort du seul enfant mâle que lui eût donné la reine son épouse. Ce jeune prince, nommé Louis comme son père, se tua en tombant d'une fenêtre du palais de Ratisbonne. Les ambassadeurs de Louis le remplacèrent à Gondreville, et s'engagèrent, en son nom, à fournir aux rois ses cousins les troupes nécessaires pour arrêter les ravages que causoit, dans la Lorraine et les provinces voisines, Hugues, fils naturel de Lothaire et de Waldrade. Ce secours rendit en effet inutiles les entreprises de ce seigneur turbulent. De son côté, Charles le Gras s'engagea à contribuer à la réduction de Boson. Tout étant ainsi disposé, Louis III et Carloman se mirent en marche pour faire une guerre vigoureuse à ce dernier. Ils s'emparèrent d'abord du comté de Mâcon, qu'ils donnèrent à Bernard Plantevelue, que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* en opposition avec ceux de l'*Histoire de Languedoc*, prouvent être le même que Bernard III, comte d'Auvergne et marquis de Gothie. Ils continuèrent ensuite leur expédition à travers le Lyonnois, et furent mettre le siége devant Vienne, avec Charles le Gras qui s'étoit déjà réuni à eux. Ce dernier n'y demeura pas long-temps, étant attiré en Italie par le désir de se faire élire et couronner empereur. Le siége de Vienne dura deux ans; il n'est donc pas convenable d'en donner encore les détails. La reine Ermengarde fut chargée de la

défense de la place, et elle se comporta en véritable héroïne. 880
Son époux, le roi Boson, préféra être au-dehors pour veiller à la fidélité des provinces qui l'avoient reconnu.

11. Charles III, dit le Gras, roi de Souabe et d'Italie, avoit jusque-là inutilement réclamé le titre d'empereur d'Occident. Le pape Jean VIII, particulièrement affectionné à Boson et à la princesse Ermengarde, s'étoit flatté de pouvoir mettre la couronne impériale sur leur tête, et de réunir ce titre à celui de roi de Provence ou d'Arles que Boson portoit déjà. Mais l'accroissement de puissance de Charles le Gras, qui avoit encore la perspective de l'héritage de son frère, le roi de Germanie et de Bavière, ne laissa plus au pontife la liberté du choix. Il vint au-devant de Charles jusqu'à Ravenne, et le couronna. Ainsi l'empire étoit resté vacant pendant près de quatre ans. Charles le Chauve avoit été le dernier possesseur du sceptre des Césars; Charles le Gras fut le sixième empereur de la maison carlovingienne, depuis le renouvellement de l'empire d'Occident en faveur de Charlemagne.

12. Les malheurs causés par les Normands dans le nord de la France étoient portés à leur comble. Ces pirates avoient renouvelé leurs courses par les embouchures de l'Escaut et de la Somme. Le pillage, l'incendie, les massacres accompagnoient partout leurs pas. Le monastère et la ville de Corbie, celle d'Amiens avoient supporté tous les excès de leurs fureurs; Arras, Tournai, les monastères situés le long de l'Escaut, avoient été la proie des flammes; enfin, ils se forti- 881
fioient dans Courtrai pour y passer l'hiver. Louis et Carloman apprirent devant Vienne ces tristes détails; Carloman demeura seul chargé de la conduite du siége, et Louis vola au secours des peuples désolés. Les Normands instruits de sa marche, se rassemblèrent pour lui résister. Les deux armées se rencontrèrent à Saucour, village de Picardie, à deux lieues de Saint-Valery. Louis déploya dans ce combat

881 une valeur, une activité au-dessus de son âge et de la force de son tempérament. Plusieurs auteurs ont regardé sa mort, qui survint dans l'année suivante, comme la suite d'un effort qu'il prit dans les reins en combattant à la bataille de Saucour. Quoi qu'il en soit, il resta victorieux, et les Normands évacuèrent les provinces qui étoient sous sa domination. Ils se jetèrent sur les états du roi de Germanie, et se fortifièrent dans le château de Nimègue, entre le Rhin et la Meuse. Ils y furent bientôt investis par les troupes de la Saxe, de la Thuringe et des autres provinces. Les assiégeans et les assiégés, également fatigués d'une opération qui devoit être de longue durée, firent une convention d'après laquelle les Normands purent se retirer sans être inquiétés dans leur retraite. Toujours perfides, cruels et destructeurs, ils mirent le feu au vaste et beau palais de Nimègue. Ils reparurent bientôt sous la conduite de Godefroi et de Sigefroi, deux de leurs chefs les plus célèbres. Après s'être retranchés sur les bords de la Meuse, ils étendirent au loin leurs courses; les villes de Liége et de Maëstrich furent mises au pillage, celle de Tongres livrée aux flammes. Ces pirates féroces ravagèrent ensuite le pays de Juliers, pillèrent Cologne, Bonn, Nuys; brûlèrent les villes et les monastères d'Inde, de Malmedi, de Stavelo, et enfin le magnifique palais d'Aix-la-Chapelle. On ne peut énumérer les profanations, les massacres qu'ils commirent. La superbe chapelle d'Aix, bâtie et décorée avec tant de somptuosité par Charlemagne, avoit été convertie en écurie avant d'être la proie des flammes. Les évêques, les prêtres, les moines étoient particulièrement l'objet de leurs cruautés; les vieillards, les femmes, les enfants étoient aussi impitoyablement massacrés que les hommes en état de porter les armes.

882 13. Telles étoient les épouvantables dévastations des Normands, lorsque Louis III apprit à Compiègne, où il avoit passé les fêtes de Noël et de Pâques, que Louis II, dit le

jeune, roi de Saxe, de Germanie et de Bavière, étoit mort 882
sans avoir pu les arrêter. Ce prince fut inhumé dans le monastère de Lauresheim auprès du seul enfant mâle légitime qu'il eût eu, et dont on a vu la fin malheureuse. Le nom moderne de l'abbaye de Lauresheim est Lorsch, dans le diocèse de Mayence. La succession du roi de Germanie ne pouvoit légitimement appartenir qu'à son frère l'empereur Charles le Gras. Ce fut donc par des motifs de justice que Louis III n'accueillit pas l'hommage que vouloient lui rendre les seigneurs de la partie occidentale des états du roi défunt; bien plus, il envoya des troupes pour protéger ces contrées contre les Normands, en attendant que Charles le Gras pût y porter des secours.

14. Le monarque français se dirigea de sa personne vers la Touraine, dans la double intention de recevoir le serment de fidélité des princes des Bretons, et de se concerter avec eux, afin d'opposer une barrière aux Normands qui menaçoient de remonter la Loire. A peine fut-il arrivé à Tours, qu'il se trouva si gravement incommodé, qu'il se fit reporter en litière jusqu'au monastère de Saint-Denis. Il ne résista pas long-temps à un mal qu'augmenta probablement la fatigue du voyage. Il expira dans le mois d'août, après un règne de trois ans et trois mois, vers la dix-neuvième année de son âge. Son corps fut inhumé dans l'église du monastère. Louis ne laissa pas de postérité; il n'avoit pas été marié. Ce prince montra toujours des vertus, et un courage au-dessus de sa jeunesse : les grands et les peuples lui donnèrent de vifs regrets; cette seule circonstance démontre la fausseté de l'anecdocte rapportée pour la première fois dans le quatorzième siècle, par l'historien Paul Emile. Il raconte que ce prince étant à cheval, et poursuivant la fille de Germond, dont la beauté l'avoit séduit, se rompit les reins en voulant passer par une porte qui étoit trop basse. Carloman donna des larmes sincères à son frère, les sei-

882 gneurs, et particulièrement Hugues l'abbé, avoient constamment été fidèles à Louis. Ce dernier, l'un des fils de Robert le Fort, lui fut utile dans toutes les occasions, nous verrons qu'il ne le fut pas moins à son frère Carloman.

15. Ce prince dirigeoit en personne le blocus et le siége de Vienne, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son frère, et les instances des seigneurs qui le supplioient de se rendre sur-le-champ au milieu d'eux. Carloman laissa le soin de prendre Vienne au duc Richard, propre frère du roi Boson, et arriva à Quierzi-sur-Oise, où il se fit de nouveau couronner, le 5 de septembre. Rien ne fut changé dans l'administration des affaires. C'étoit une heureuse conséquence de l'union et de la concorde qui avoient constamment régné entre les deux monarques.

Les Normands, après avoir répandu la désolation dans la partie la plus orientale de la France, s'étoient jetés dans les diocèses de Cambrai, de Laon, et de Rheims. Cette dernière métropole se trouvoit sans aucun moyen de défense, n'étant pas même environnée de murailles, et les vassaux de l'archevèque étant alors dans l'armée du roi. Hincmar se retira avec son clergé à Epernai, sur la rive gauche de la Marne, après avoir mis à couvert les reliques et les trésors de son église. Les Normands répandirent le carnage et l'incendie dans les campagnes environnantes, mais n'entrèrent pas dans Rheims, soit qu'ils pensassent que les habitants en eussent retiré toutes leurs richesses, soit qu'ils redoutassent les préparatifs que Carloman faisoit contre eux, ou qu'ils craignissent quelqu'embuscade. Le monarque s'étant mis en effet en marche peu après son couronnement, les atteignit près des bords de l'Aisne, et les poussa si vivement, qu'un grand nombre des leurs périt au milieu des eaux : le reste abandonna un énorme butin, afin de pourvoir à sa sûreté. Cette défaite n'empêcha cependant pas ces pirates de se retrancher dans la Picardie et la Champagne, pour y passer l'hiver.

16. Leurs compatriotes avoient agi en même temps dans les états de l'empereur Charles le Gras. Après avoir remporté de grands avantages, incendié et détruit de fond en comble la ville de Trêves, ils s'étoient dirigés vers celle de Metz. Walon, qui en étoit évêque, se réunit à Bertulfe, évêque de Trêves, au comte Adelard et aux autres seigneurs de la contrée. De concert ils rassemblèrent une immense multitude, non de soldats, mais d'hommes nullement exercés à l'art de la guerre. Le principal mérite du guerrier est, dans le subalterne, ce phlegme qui consiste à recevoir et à donner la mort avec sang-froid et avec ordre. L'habitude seule des combats peut rendre l'homme comme insensible à la destruction, et capable de ce genre de courage. Il est rare que la valeur et l'expérience des chefs puissent garantir des masses indisciplinées des plus désastreuses défaites. Les Austrasiens en firent alors une triste expérience. Les Normands parurent plutôt égorger de foibles et timides troupeaux, que des hommes capables de se défendre. L'évêque Walon mourut en combattant, et évita ainsi les remords d'avoir inutilement conduit son peuple à. sa ruine. Les vainqueurs pouvant à peine emporter le butin qu'ils avoient fait, n'entreprirent rien contre la ville de Metz. Ils se rapprochèrent de leurs vaisseaux qui étoient sur la Moselle et sur la Meuse. Ce fut dans ces entrefaites que Charles le Gras arriva d'Italie, et rassembla autour de lui une forte armée de Lombards, de Bavarois, d'Allemands, de Thuringiens, de Saxons. La conduite qu'il tint fut d'ailleurs plus profitable que glorieuse. Se voyant en mesure d'intimider Godefroi et Sigefroi, de les bloquer même dans leurs retranchemens, il leur proposa, non le combat, mais un traité. Godefroi consentit de recevoir le baptême; et à cette condition, Charles lui permit de s'établir dans la province de Frise, et lui donna pour épouse, Gisle, fille de Lothaire et de Waldrade, et sœur d'Hugues le Bâtard. Godefroi s'engagea de son côté à défendre, contre 882

882 ses propres compatriotes, les embouchures du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut. Sigefroi s'éloigna à des conditions différentes. Charles le satisfit en lui donnant plusieurs milliers pesants d'or et d'argent, qu'il prit en partie dans l'église de Saint-Etienne de Metz, et dans plusieurs riches monastères. Il n'est pas de sacrifice que l'empereur ne fût disposé à faire pour rétablir la paix dans ses états. Paroissant ignorer que la vigueur et l'énergie l'auroient plutôt conduit à ce résultat, il négocia aussi avec Hugues, fils de Lothaire et de Waldrade. Ce seigneur, animé par le désir de la vengeance, et guidé par un naturel féroce, n'étoit pas moins redoutable que le plus cruel des Normands. Il portoit le trouble et la terreur dans la Lorraine et pays adjacents, prétendant toujours avoir été injustement dépouillé. Charles obtint de lui qu'il cesseroit ce brigandage, en lui abandonnant les revenus de l'évêché de Metz, qui étoit en vacance depuis la mort de Walon. Charles eût été plus louable, s'il eût pris des moyens plus licites et plus durables pour assurer à Hugues un honorable entretien.

17. L'empereur, satisfait des divers traités qu'il venoit de conclure, tint une assemblée générale des seigneurs et des prélats de ses états d'Allemagne, dans la ville de Worms. Il n'entre pas dans notre sujet de rendre compte de ses délibérations. Mais des ambassadeurs du roi de France y parurent; et voici pour quel motif. Carloman avoit usé envers Charles le Gras de la même loyauté que son frère Louis III, et n'avoit jamais cherché à profiter de son absence ou de ses embarras. Il ne douta pas qu'au milieu de l'accroissement de puissance dont il jouissoit depuis la mort de ses frères, il ne consentît à lui rendre la partie du royaume de Lorraine qui n'avoit été donné qu'en engagement (*locarium*), à son frère Louis, roi de Germanie, dont il avoit recueilli l'héritage; il lui envoya en conséquence Hugues l'abbé et plusieurs autres seigneurs, pour en faire la réclamation. L'em-

pereur éluda et refusa même de leur rendre justice. Cette 882
négociation, inutile pour son objet, devint préjudiciable par l'absence de Hugues, dont l'habileté et la vigueur contribuoient à retenir dans l'obéissance les seigneurs turbulents. Plusieurs profitèrent de son éloignement pour se départir de la fidélité qu'ils devoient au jeune roi. Ces diverses circonstances déterminèrent Carloman à suivre l'exemple peu glorieux de Charles le Gras. Au lieu d'aller combattre les Normands qui avoient recommencé leurs ravages dans les diocèses de Soissons, de Beauvais, de Rheims, et surtout dans les environs de Laon, il leur donna douze mille livres pesant d'argent épuré; et, suivant les apparences, se soumit à un semblable tribut pour les années suivantes. Ce traité donna quelque répit aux peuples malheureux des provinces du Nord.

18. Richard, duc de Bourgogne, triompha enfin, dans le mois de décembre, de la constance héroïque de la reine Ermengarde, épouse de Boson. Il prit la ville de Vienne, fit prisonnières cette princesse et une fille qu'elle avoit auprès d'elle et les emmena à Autun, où il les traita sans doute avec les égards convenables, puisque l'une étoit sa sœur et l'autre sa nièce. La perte que venoit de faire Boson, ne le découragea pas; il se maintint dans le reste de son royaume par sa valeur, et aussi à la faveur des incursions des Normands qui empêchèrent Carloman et son successeur de continuer à lui faire la guerre. Boson se rendit de nouveau maître de Vienne, et transmit, en 887, le royaume d'Arles ou de Provence, à son fils Louis, qui fut surnommé l'Aveugle. Ermengarde recouvra la liberté, puisqu'elle étoit à Vienne lors de la mort de Boson. Louis leur fils, élevé à la dignité impériale, en fut dépossédé par Berenger qui lui fit crever les yeux en 904. Charles-Constantin, fils de Louis, lui succéda en 923, dans le seul comté de Vienne, et ne posséda pas même la Provence qu'envahit sur lui Hugues, fils de Thibaut, comte d'Arles.

882 19. Le savant Hincmar, archevêque de Rheims, termina sa carrière à Epernai, où il s'étoit refugié pour se soustraire aux poursuites des Normands. Il avoit occupé pendant plus de trente-sept ans le siége de cette métropole. Son zèle pour le maintien des priviléges et des libertés de l'église gallicane, joint à un esprit altier, l'empêcha souvent d'avoir les ménagements convenables pour les papes, pour les rois et les princes qui parurent y porter atteinte. Savant prélat, publiciste profond, politique habile, on trouve dans ses écrits de grandes lumières sur le dogme et la discipline de l'église, sur les usages et les principes constitutifs de la monarchie, et sur les véritables intérêts des princes. Il fut souvent par ses conseils utile à ceux dont il fut le contemporain. Ses œuvres furent rassemblées par Jacques Sirmond, en deux volumes in-fol. Le caractère violent d'Hincmar parut principalement dans l'affaire du moine Gotescald, qu'il fit peut-être légèrement condamner sur les questions difficiles de la prédestination et de la prescience de Dieu; dans celle d'Hincmar, évêque de Laon; dans celle de Rothade, évêque de Soissons, et enfin dans celle d'Odoacre, nommé par Louis III, évêque de Beauvais à la place d'Odon, et qu'il s'obstina à ne pas reconnaître, luttant ainsi sans raison légitime contre l'autorité royale.

20. Le pape Jean VIII, mourut à Rome le quinze de décembre, après avoir occupé le saint-siége pendant plus de dix ans. Ce pontife usa envers Photius, patriarche de Constantinople, et principal auteur du schisme des Grecs, d'une condescendance blâmable puisqu'elle fut en opposition avec la conduite de ses prédécesseurs, et qu'elle ne fut pas imitée par celui qui lui succéda. Marin, qui étoit déjà évêque sans être attaché à aucun siége, et qui avoit été trois fois légat à Constantinople, fut élu à sa place peu de jours après sa mort.

883 21. Le siége de Metz étoit vacant depuis la mort de l'évêque Walon, tué en combattant contre les Normands.

L'empereur Charles le Gras se rendit enfin aux vœux du 883
clergé et du peuple, et permit à Ratbod, évêque de Trèves, de sacrer et d'installer Robert. Hugues le Bâtard se voyant par là dépossédé des revenus de l'évêché de Metz, reprit ses anciennes habitudes, rassembla les compagnons de ses rapines et recommença à piller, à saccager, non seulement ce qui a retenu la dénomination de Lorraine, mais tout ce qui avoit composé le royaume de ce nom. Une foule de comtes, de seigneurs, de Français de toutes les classes se joignit à lui, et ne commit pas, dit l'annaliste de Metz, de moins grandes cruautés que les Normands. Ces violences furent accompagnées d'actes atroces commis par Hugues lui-même. Il tua de sa propre main le comte Vicbert, et fit assassiner Bernard, seigneur de distinction, afin de posséder sa femme Frédcrade, dame d'une beauté extraordinaire. Ne doutant pas que l'impunité de tant de crimes pût être de longue durée, il envoya dans la Frise des émissaires affidés vers le duc Godefroi, son beau-frère, afin d'obtenir, par son intervention, le secours des Normands. Charles le Gras fut secrètement instruit de l'importance et du succès de cette négociation. Ne pouvant ouvertement tirer vengeance d'une telle trahison, et désespérant de venir à bout de Godefroi par la force des armes, il eut recours à la ruse. Godefroi, lui ayant demandé plusieurs vignobles situés près du Rhin et de la Moselle, l'empereur reçut ses députés avec l'apparence de la bonté. Le duc Henri et Willibert, évêque de Cologne, furent même envoyés avec une suite nombreuse vers Godefroi, qui habitoit une des îles voisines de la Frise. Ils venoient comme pour annoncer à ce prince le succès de sa demande : la bonhomie de l'évêque entretint sa confiance. Henri qui avoit des ordres secrets en profita, et massacra Godefroi au moment ou il s'y attendoit le moins. A la même époque Charles attiroit Hugues au palais de Gondreville. Au lieu d'un arran-

884 gement dont il l'avoit flatté, il le fit aveugler et conduire au monastère de Prum. « Ce fut moi-même qui lui coupai les cheveux », dit l'historien Réginon, qui en étoit alors abbé. Hugues y mourut bientôt après. Ainsi termina sa vie le fils de Lothaire et de Waldrade. Il avoit deux sœurs, savoir : Gisile ou Gisèle, épouse de Godefroi, dont on vient de voir l'assassinat, et Berthe, épouse en premières noces de Thibaut, comte d'Arles, et en secondes d'Adalbert, marquis de Toscane [1]. Les descendants des deux mariages de cette dernière formèrent des prétentions sur des parties de l'héritage de Charlemagne, comme en étant issus par les femmes. Hugues le Bâtard ne laissa pas de postérité masculine.

22. Les événements du règne de Carloman sont très-peu connus depuis l'époque où il délivra à prix d'argent ses états de la présence des Normands. Les temps de calme et de paix offrent en général peu de matériaux à l'histoire. Une ancienne chronique fait mention d'un voyage de Carloman dans la ville de Narbonne, mais sans en rapporter la moindre particularité. On ne peut douter que ce prince, malgré sa jeunesse, ne fût très-attentif au bonheur de ses peuples. Les capitulaires rendus dans l'assemblée de Verneuil-sur-Oise, dans le mois de mars 884, en sont une preuve constante. Ils eurent pour objet d'arrêter les vols et les pillages qui étoient alors très-communs. Les pillages

[1] Berthilla, petite-fille de Berthe et d'Adalbert, marquis de Toscane, épousa Adalbert, comte vivant sous la loi ripuaire, lequel descendoit, de son côté, au septième degré, de l'empereur Louis le Débonnaire, par Adélaïde, fille de ce prince. Ermengarde, fille de Berthilla et d'Adalbert, transmit héréditairement, et comme nom de famille, le prénom d'Ermengarda, qui se rencontre fréquemment dans la maison carlovingienne. Mathilde Piétroné d'Ermengarda, porta ce nom dans la famille Torelli, qui a possédé, en Italie, les seigneuries de Ferrare et de Guastalla. Il en existe encore des rameaux en Italie et en France, sous le nom de Torelli, et en Pologne sous le nom de Ciolek-Poniatowski. (Voyez page 221.)

des Normands s'étoient en quelque sorte naturalisés en France ; on voyoit des bandes de Français qui rançonnoient les passants, mettoient les villes et les villages à contribution. Des chefs souvent distingués par leur naissance et leur fortune, les guidoient ou leur donnoient asile. Ce fut pour arrêter ces désordres que l'assemblée de Verneuil ordonna qu'outre les peines temporelles, les coupables subiroient la pénitence publique. Cette circonstance prouve que les prélats formoient suivant l'ancien usage, une partie essentielle des assemblées générales convoquées par les princes. Un des capitulaires du parlement de Verneuil recommande aux curés d'exercer l'hospitalité, afin de tirer aux passants tout prétexte de commettre des violences. 884

23. Carloman prenoit fréquemment l'exercice de la chasse, pour laquelle il avoit un amour particulier. Nous avons remarqué plusieurs fois que ce délassement étoit une passion presque héréditaire dans les princes français. Carloman chassoit dans la forêt de Baisieu, lorsqu'il reçut une atteinte mortelle d'un sanglier qu'il vouloit tuer. Aucun remède n'ayant pu arrêter le progrès du mal, il mourut sept jours après, le six de décembre. L'annaliste de Saint-Arnoul de Metz dit qu'il fut blessé, non par un sanglier, mais par un de ses officiers qui, par maladresse, l'atteignit de son dard au lieu de l'animal ; il ajoute que Carloman sema lui-même le bruit qu'il avoit été blessé par le sanglier, par la crainte qu'on ne vengeât sa mort sur un domestique innocent. Ce trait seul suffit pour faire l'éloge d'un prince dans la vie duquel on ne peut rien remarquer qui soit digne de blâme. Carloman étoit dans la dix-neuvième année de son âge ; il en avoit régné cinq depuis la mort de son père, et seulement un peu plus de deux depuis celle de son frère. Carloman ne laissa pas de postérité. Dès l'an 878, il avoit été fiancé à Ingelberge, fille du duc Boson, depuis roi de Provence. Il ne paroît pas que ce mariage ait jamais été con-

884 sommé, ni même réalisé par le cérémonial de l'église. Ingelberge épousa dans la suite Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine.

24. Par la mort de Carloman, inhumé à Saint-Denis, la race de Charlemagne étoit réduite à deux individus, 1° Charles, dit le Simple, troisième fils de Louis le Bègue, et frère consanguin de Louis III et de Carloman; 2° Charles, dit le Gras, qui au titre d'empereur réunissoit, à l'exception de la France, la possession de presque toutes les contrées qui avoient appartenu à Charlemagne. Il étoit, ainsi qu'on l'a déjà vu, un des fils de Louis le Germanique, lequel étoit frère consanguin de Charles le Chauve. On n'entend pas par cette explication contester la descendance des comtes de Vermandois, lesquels étoient issus de Bernard, fils naturel de Pepin, deuxième fils de Charlemagne; mais rien n'établit qu'ils soient entrés en partage des successions royales depuis l'époque où les enfants de Bernard furent dépouillés par Louis le Débonnaire.

25. L'empereur Charles le Gras ne pouvoit former aucune prétention légitime sur le royaume de France, et la couronne devoit sans contestation passer à Charles le Simple. Mais ce prince n'étoit âgé que de cinq ans, et l'état exposé aux ravages des Normands et aux factions sembloit réclamer un monarque qui fût dans la vigueur de l'âge. Ce fut sur un tel prétexte que les grands réunis estimèrent pouvoir appeler au trône l'empereur Charles le Gras, au préjudice de son jeune neveu; peut-être pensèrent-ils que ce monarque de leur choix, étant sans enfants, la couronne seroit après sa mort réversible à Charles le Simple. Quoi qu'il en soit, le jeune prince fut momentanément exclus, et ainsi se termina la première période de la race carlovingienne. L'ordre de la succession, jusqu'alors invariable, fut interverti; une branche collatérale fut appelée, et à cette première infraction de la loi salique on se permit d'en ajouter

une plus essentielle, puisqu'après la mort de Charles le Gras, les grands élevèrent à la royauté un seigneur d'une maison qui sembloit y être étrangère. Les Français ne firent point attention que si l'hérédité immuable du trône est nécessaire à la conservation de la maison régnante, elle est aussi, dans les états monarchiques, le point le plus important à la tranquillité et au bonheur des peuples. Si le droit d'être élu étoit commun, soit aux membres de la famille royale, soit aux princes du sang, on verroit, par là même, renversée cette hiérarchie naturelle qui résulte du droit de primogéniture. Le fils s'armeroit contre le monarque son père; le frère entreprendroit d'arracher le sceptre à son frère, et les princes autour du trône n'offriroient aux peuples que des exemples odieux de violences, d'usurpations et de crimes. Combien ne seroit-il pas dangereux de détruire cette barrière salutaire, qui est autant le vœu de la loi naturelle que la conséquence des institutions sociales! Chacun des princes, pouvant alors donner un libre cours à son ambition, s'entoureroit de ses amis, de ses conseillers, de ses partisans; l'on verroit dans la famille royale tous les crimes que produit la passion de régner, et la nation seroit le plus souvent livrée aux divisions les plus sanglantes et les plus désastreuses. Un changement de dynastie cause encore des maux plus cruels; on observera ces effets dans la seconde période des Carlovingiens. Dès l'an 893, il s'éleva des partis armés contre la royauté illégitime d'Eudes; le sang coula vainement sur les échafauds, et les peuples, divisés ainsi que les grands, furent tour-à-tour instruments et victimes de guerres meurtrières. L'autorité, ébranlée et méconnue dans la ligne de Charlemagne, lui fut enfin arrachée, et le dernier prince carlovingien termina sa vie dans une étroite prison. Quelle série incalculable de maux n'auroit point pesé sur la France, si des princes de cette famille royale étoient restés puissants, ou s'ils avoient seulement survécu à leurs 884

884 désastres ! On peut dire avec raison que les malheurs de la France, et la ruine des Carlovingiens, furent la conséquence de l'essai dangereux ou plutôt de l'attentat que commirent les grands, en éloignant du trône l'héritier légitime.

Charles, dit le Simple, ne jouit des droits de sa naissance, et ne parvint réellement à la couronne que dans le cours de l'an 898, après les deux règnes de Charles le Gras, et d'Eudes, comte de Paris, qui fut élevé au trône après la mort du premier. Hugues l'abbé continua à donner au jeune Charles les soins qu'il avoit déjà constamment prodigués à ses deux frères Louis III et Carloman. Hugues l'abbé étoit fils de Robert le Fort, et par conséquent frère d'Eudes, comte de Paris, et de Robert, compétiteur au trône en 923. Hugues l'abbé ne doit pas être confondu avec son neveu Hugues, duc de France, surnommé tantôt le Grand, tantôt le Blanc, et tantôt l'Abbé. Celui dont il est maintenant question, termina sa carrière en 886.

FIN DU RÈGNE DE LOUIS III ET CARLOMAN,
ET DU TOME II.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS.

A.

B.

D.

E.

F.

H.

I.

J.

K.

L.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

X.

Z.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

ERRATA.

Pag. 14, ligne 2, roi d'Austrasie, *lisez* duc d'Austrasie.
Pag. 15, ligne 10, Chilperic III, *lisez* Childeric III.
Pag. 48, ligne 22, *si tempus serenum erat;* lisez, *si tempus serenum erat, extrà.*
Pag. 84, ligne 23, l'Elbe, *lisez* l'Ebre.
Pag. 190, ligne 9, Inigo Garsie II, roi de Navarre, *lisez* Inigo Garsie, 2e roi de Navarre.
Pag. 257, ligne 6, Bernard II, *lisez* Bernard III.
Pag. 287, d'Evrée, *lisez* d'Yvrée.